

Préface



Ce bilan social est une photographie, arrêtée au 31 décembre 2001, de la communauté de travail gérée par le ministère de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche et des affaires rurales.

Il reflète aussi les préoccupations d'actualité, études et actions entreprises sur certains aspects prioritaires de la gestion des ressources humaines de ce ministère.


Tableau de bord annuel, présenté de manière claire, il continue à apporter des réponses appropriées aux questions de chacun sur les divers éléments qui concernent directement la vie des agents. C'est un document de référence, conçu pour être facilement consulté tout au long de l'année.

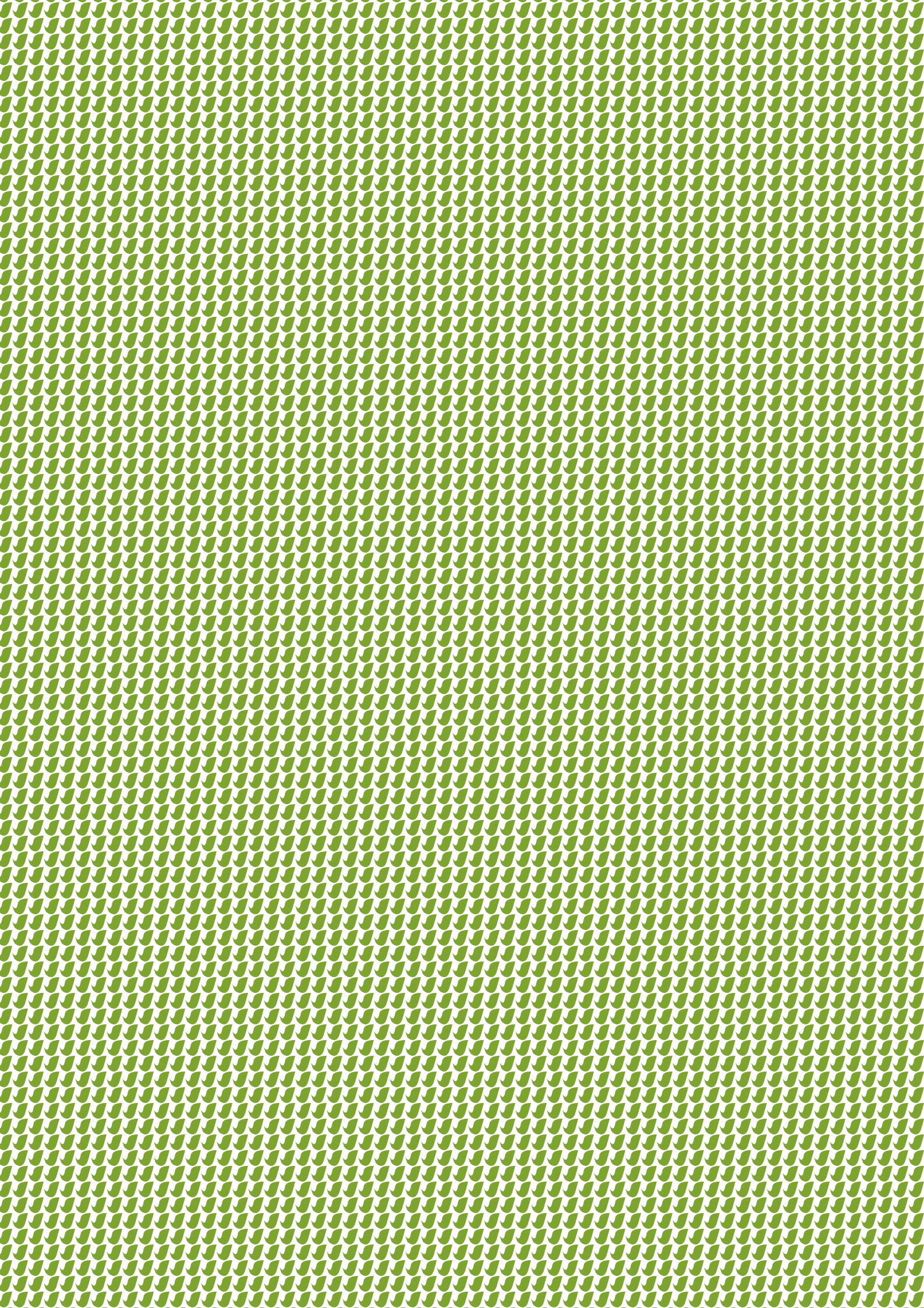
La publication de ce document est réalisée grâce à la contribution de l'ensemble des services du ministère de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche et des affaires rurales et coordonnée par la direction générale de l'administration, qui remercie tous ses partenaires.

Le Directeur Général
de l'Administration

Christian de Lavernée

Sommaire général

	I. L'emploi	5
	II. La rémunération	25
	III. Les conditions de travail	39
	IV. La formation des agents	63
	V. Les relations professionnelles	85
	VI. L'action sanitaire et sociale	159
	VII. La retraite et la liquidation de droits	181
	VIII. La communication interne	191



Chapitre I. **L'emploi** ○○○○

PREMIÈRE PARTIE

Les effectifs	7
I. Place du Ministère au sein de la Fonction Publique de l'Etat	7
1. CLASSEMENT DES PRINCIPAUX MINISTÈRES EN FONCTION DE LEUR EFFECTIF BUDGÉTAIRE	7
2. EMPLOIS BUDGÉTAIRES PAR CATÉGORIE STATUTAIRE EN 2001	7
3. EMPLOIS BUDGÉTAIRES DE TITULAIRES PAR CATÉGORIE HIÉRARCHIQUE EN 2001.....	7
4. NOTIONS D'EFFECTIFS	7
II. Répartition de l'effectif réel payé par catégorie statutaire des effectifs réels	8
1. PAR STATUT ET PAR CATÉGORIE SUR 3 ANS	8
2. PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ	8
3. RÉPARTITION DE L'EFFECTIF RÉEL PAYÉ PAR CATÉGORIE STATUTAIRE	9
4. RÉPARTITION EN POURCENTAGE PAR SECTEUR	9
5. RÉPARTITION PAR STATUT, CATÉGORIE ET SEXE SUR 3 ANS	9
6. RÉPARTITION PAR SEXE	10
7. RÉPARTITION PAR SECTEUR ET PAR SEXE	10
8. ENCADREMENT SUPÉRIEUR DE L'ÉTAT - RÉPARTITION HOMME-FEMMES	10
III. Les pyramides des âges	11
1. ENSEMBLE DU MINISTÈRE 2001	11
2. RÉPARTITION PAR TRANCHE D'ÂGE ET PAR SEXE DES EFFECTIFS GÉRÉS	11
3. RÉPARTITION PAR ÂGE ET PAR SECTEUR.....	11
IV. Répartition des effectifs gérés	12
1. RÉPARTITION DES EFFECTIFS GÉRÉS PAR SECTEUR	12
2. RÉPARTITION PAR TRANCHE D'ÂGE ET PAR SEXE DES EFFECTIFS GÉRÉS	12
3. RÉPARTITION DES EFFECTIFS GÉRÉS PAR SEXE ET SITUATIONS ADMINISTRATIVES DU PERSONNEL SE TROUVANT EN SITUATION PARTICULIÈRE	12
3.1 AGENTS PAYÉS PAR LE MINISTÈRE SUR IMPUTATION BUDGÉTAIRE D'UN GRADE	12
3.2 AGENTS PAYÉS PAR LE MINISTÈRE SUR UNE LIGNE BUDGÉTAIRE SPÉCIFIQUE	12
3.3 AGENTS GÉRÉS MAIS NON PAYÉS PAR LE MINISTÈRE	12
3.4 RÉCAPITULATIF DES SITUATIONS PARTICULIÈRES	13
4. RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES AGENTS PAYÉS PAR STATUT, CATÉGORIE, RÉGION ET DÉPARTEMENT	13
5. RÉPARTITION DES EFFECTIFS GÉRÉS PAR DIRECTION DANS L'ADMINISTRATION CENTRALE	16
V. Les agents de l'enseignement privé	
 DEUXIÈME PARTIE	
Les flux	17
I. Mouvements du personnel	17
1. ENTRÉES	17
2. SORTIES	17
3. ÉVOLUTION DES SOLDES DE FLUX DE PERSONNEL	18
4. FLUX PAR SECTEURS D'ACTIVITÉ	18
II. Recrutement et promotion par voie de concours et d'examens professionnels ..	19
1. PERSONNELS TECHNIQUE ET ADMINISTRATIF	19
1.1 NOMBRE D'AGENTS RECRUTÉS OU PROMUS	19
1.2 NIVEAU DES DIPLÔMES DES CANDIDATS ADMIS	20
2. PERSONNEL D'ENSEIGNEMENT ET D'ÉDUCATION	21
2.1 NOMBRE D'AGENTS RECRUTÉS	21
2.2 RÉPARTITION PAR DIPLÔMES DES CANDIDATS INSCRITS AUX CONCOURS (EN %)	21
III. Promotions	21
1. CHANGEMENT DE CORPS ET DE GRADE PAR SEXE, CATÉGORIE ET SECTEUR.....	21
IV. Flux géographiques	22
1. DONNÉES QUANTITATIVES	22
2. RÉPARTITION PAR CATÉGORIE, EN NOMBRE ET EN POURCENTAGE	22
V. Point sur le recensement des non-titulaires au Ministère	22

Les effectifs

I. Place du Ministère au sein de la Fonction Publique de l'Etat

1. CLASSEMENT DES PRINCIPAUX MINISTÈRES EN FONCTION DE LEUR EFFECTIF BUDGÉTAIRE

PAR SES EFFECTIFS, LE MINISTÈRE SE SITUE AU 7ÈME RANG DE L'ENSEMBLE DES MINISTÈRES.

Ministère	Effectif budgétaire
Education nationale, recherche et technologie (<i>y compris enseignement supérieur</i>)	1 082 954
Défense	443 017
Economie et finances	179 705
Intérieur	164 508
Equipement, Transport et Logement	100 729
Justice	64 404
Agriculture et pêche	30 388

NB : ces chiffres s'entendent hors appelés du contingent

2. EMPLOIS BUDGÉTAIRES PAR CATÉGORIE STATUTAIRE EN 2001

Catégories statutaires		Total
Titulaires	Contractuels	
29 914	474	30 388

3. EMPLOIS BUDGÉTAIRES DE TITULAIRES PAR CATÉGORIE HIÉRARCHIQUE EN 2001

Catégories hiérarchiques				Total
A	B	C		
14 140	6 756	9 018		29 914

4. NOTIONS D'EFFECTIFS

Pour la bonne compréhension de ce bilan social, les définitions des effectifs sont les suivantes :

l'effectif budgétaire	30 388	Répérable dans le « vert » (budget voté) du Ministère de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche et des affaires rurales.
l'effectif total géré	36 841	Prend en compte les agents appartenant à des corps de fonctionnaires du ministère ou à des catégories de contractuels du ministère, quelle que soit leur position administrative, même si au 31 décembre ils ne sont pas payés (détachement, disponibilité, service national, agents sur postes gagés des établissements publics...)
les effectifs non-répartis	583	Agents mis à disposition du CEMAGREF, de l'AFSSA, de l'IFN, des HARAS, en congé longue durée et divers (non répartis entre les 3 secteurs du ministère : administration centrale, services déconcentrés et enseignement agricole)
l'effectif réel payé	33 680	Payé sur une imputation budgétaire de traitement
l'effectif réel payé sur une ligne spécifique	1 167	Payé sur une ligne spécifique
les effectifs gérés et non payés	3 165	3 = effectifs gérés mais non payés par le Ministère (congé parental, disponibilité, service national, détachement, mise à disposition non payée)
les agents de l'enseignement privé	5 067	Agents de l'enseignement privé

II. Répartition de l'effectif réel payé par catégorie statutaire des effectifs réels

I. PAR STATUT ET PAR CATÉGORIE SUR 3 ANS

STATUT	Catégorie A			Catégorie B			Catégorie C			Catégorie D			Total		
	1999	2000	2001	1999	2000	2001	1999	2000	2001	1999	2000	2001	1999	2000	2001
Titulaires	12 922	13 448	13 718	6 577	6 645	6 973	9 884	9 204	9 151	1	7	9	29 384	29 304	29 851
dont A+	2 361	2 379	2 583												
Contractuels	1 469	1 530	1 764	1 901	1 938	1 974	66	50	60	1		1	3 437	3 518	3 799
Ouvriers d'Etat							33	20	22				33	20	22
Autres	1									9	8	8	10	8	8
Total non-titulaires	1 470	1 530	1 764	1 901	1 938	1 974	99	70	82	10	8	9	3 480	3 546	3 829
Total général	14 392	14 978	15 482	8 478	8 583	8 947	9 983	9 274	9 233	11	15	18	32 864	32 850	33 680

NB : En l'absence d'une définition unique de la notion de catégorie A+, il a été retenu comme emplois appartenant à cette « catégorie », les corps et les statuts d'emplois dont les indices brut terminaux sont supérieurs à 1015.

ANALYSE DE LA SITUATION 2001

PAR RAPPORT À 1999 LES EFFECTIFS RÉELS AUGMENTENT DE 2 %, PASSANT DE 32 864 à 33 680.

LES CATÉGORIES A ET B AUGMENTENT RESPECTIVEMENT DE +7,57 % ET DE 5,53 %. SEULS LES EFFECTIFS RÉELS DE LA CATÉGORIE C DIMINUENT DE 7,51 % SUR LES TROIS DERNIÈRES ANNÉES.

LES EFFECTIFS DES NON-TITULAIRES AUGMENTENT DE 10,03 % ALORS QUE LES EFFECTIFS DES TITULAIRES AUGMENTENT DE 1,59 % SUR LA MÊME PÉRIODE.

LE TABLEAU PRÉSENTANT LA RÉPARTITION PAR SECTEUR ET PAR SEXE MONTRE QUE LES FEMMES SONT EN PLUS NOMBREUSES QUE LES HOMMES EN ADMINISTRATION CENTRALE (58,51 %) ET DANS L'ENSEIGNEMENT (52,97 %), ALORS QUE LES HOMMES DEMEURENT PLUS NOMBREUX DANS LES SERVICES DÉCONCENTRÉS (52,90 % DES EFFECTIFS RÉELS).

LES FEMMES TRAVAILLENT MAJORITAIREMENT DANS LE SECTEUR DE L'ENSEIGNEMENT (54,12 % DES EFFECTIFS RÉELS FÉMININS Y SONT AFFECTÉS), PUIS DANS LES SERVICES DÉCONCENTRÉS (37,27%). SEULS 7,26 % DE LA TOTALITÉ DES EFFECTIFS RÉELS FÉMININS TRAVAILLENT EN ADMINISTRATION CENTRALE.

LA PARTITION DES SERVICES DE L'ÉTAT A ENTRAÎNÉ L'INSCRIPTION DE 28 EMPLOIS SUR LE BUDGET DU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'ALIMENTATION, DE LA PÊCHE ET DES AFFAIRES RURALES, ET CORRÉLATIVEMENT UNE SUPPRESSION DE 29 EMPLOIS, SOIT UN SOLDE NÉGATIF DE L'EMPLOI.

2. PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

Catégorie A						
STATUT	A.C	ENS.	S.DEC	NON RÉPARTIS	TOTAL	%
Titulaires	793	9 463	3 220	242	13 718	88,61
Contractuels	281	1 230	251	2	1 764	
Ouvriers d'Etat						
Autres (1)						
Total non- titulaires	281	1 230	251	2	1 764	11,39
Total général	1 074	10 693	3 471	244	15 482	

Catégorie B						
STATUT	A.C	ENS.	S.DEC	NON RÉPARTIS	TOTAL	%
Titulaires	413	1 092	5 374	94	6 973	77,94
Contractuels	35	1 472	466	1	1 974	
Ouvriers d'Etat						
Autres (1)						
Total non- titulaires	35	1 472	466	1	1 974	22,06
Total général	448	2 564	5 840	95	8 947	

Catégorie C						
STATUT	A.C	ENS.	S.DEC	NON RÉPARTIS	TOTAL	%
Titulaires	595	4 162	4 150	244	9 151	99,11
Contractuels	2	33	25		60	
Ouvriers d'Etat	1		21		22	
Autres (1)						
Total non- titulaires	3	33	46		82	0,89
Total général	598	4 195	4 196	244	9 233	

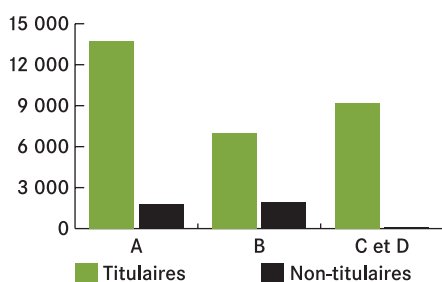
Catégorie D						
STATUT	A.C	ENS.	S.DEC	NON RÉPARTIS	TOTAL	%
Titulaires	1		8		9	50
Contractuels		1			1	
Ouvriers d'Etat						
Autres (1)		1	8		9	
Total non- titulaires	1	1	8	0	9	50
Total général	1	1	16	0	18	

3. DÉCOMPOSITION DES AGENTS NON RÉPARTIS

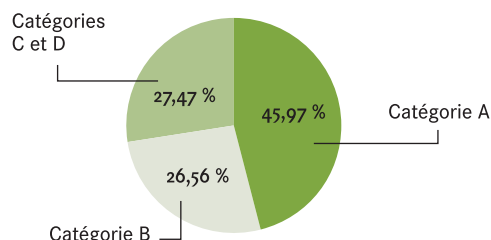
CEMAGREF, AFSSA, Haras et IFN	433
CLD	149
Divers	1
Total	583

4. RÉPARTITION DE L'EFFECTIF RÉEL PAYÉ PAR CATÉGORIE STATUTAIRE

Répartition par catégorie statutaire exprimée en effectifs

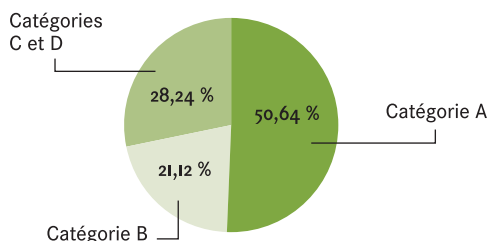


Répartition par catégorie statutaire exprimée en pourcentage

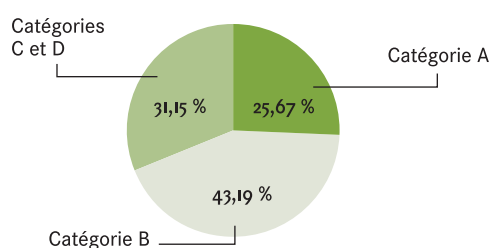


5. RÉPARTITION EN POURCENTAGE PAR SECTEUR

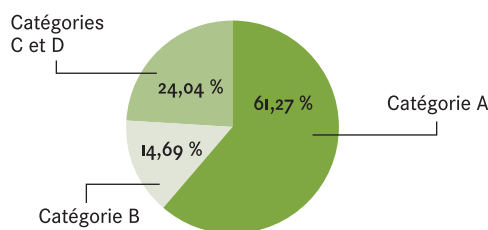
Administration centrale



Services déconcentrés



Enseignement agricole

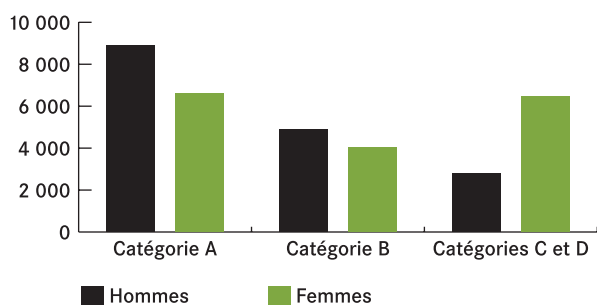


6. RÉPARTITION PAR STATUT, CATÉGORIE ET SEXE SUR 3 ANS

STATUT		Catégorie A			Catégorie B			Catégorie C			Catégorie D			Total		
		1999	2000	2001	1999	2000	2001	1999	2000	2001	1999	2000	2001	1999	2000	2001
Titulaires	Hommes	7 746	7 896	7 947	3 703	3 681	3 746	3 363	2 790	2 761	1	3	3	14 813	14 370	14 457
	Femmes	5 176	5 552	5 771	2 874	2 964	3 227	6 521	6 414	6 390	0	4	6	14 571	14 934	15 394
	Total	12 922	13 448	1 3718	6 577	6 645	6 973	9 884	9 204	9 151	1	7	9	29 384	29 304	29 851
Non-titulaires	Hommes	782	827	941	1 118	1 149	1 152	70	45	46	1	1	1	1 971	2 021	2 140
	Femmes	688	703	823	783	789	822	29	25	36	9	8	8	1 509	1 525	1 689
	Total	1 470	1 530	1 764	1 901	1 938	1 974	99	70	82	10	8	9	3 480	3 546	3 829
Total	Hommes	8 528	8 723	8 888	4 821	4 830	4 898	3 433	2 835	2 807	2	3	4	16 784	16 391	16 597
	Femmes	5 864	6 255	6 594	3 657	3 753	4 049	6 550	6 439	6 426	9	12	14	16 080	16 459	17 083
	Total	14 392	14 978	15 482	8 478	8 583	8 947	9 983	9 274	9 233	11	15	18	32 864	32 850	33 680

7. RÉPARTITION PAR SEXE

Répartition par sexe



8. RÉPARTITION PAR SECTEUR ET PAR SEXE

	ADMINISTRATION CENTRALE		ENSEIGNEMENT		SERVICES DÉCONCENTRÉS		NON RÉPARTIS		TOTAL	
	HOMMES	FEMMES	HOMMES	FEMMES	HOMMES	FEMMES	HOMMES	FEMMES	HOMMES	FEMMES
A	627	447	5 578	5 115	2 510	961	173	71	8 888	6 594
B	127	321	1 077	1 487	3 642	2 198	52	43	4 898	4 049
C et D	126	473	1 552	2 644	1 003	3 209	130	114	2 811	6 440
Total	880	1 241	8 207	9 246	7 155	6 368	355	228	16 597	17 083

9. ENCADREMENT SUPÉRIEUR DE L'ÉTAT - RÉPARTITION HOMME-FEMMES

Libellés corps et statuts d'emplois	femmes	hommes	total
Directeur régional de l'agriculture et de la forêt	1	21	22
Directeur départemental de l'agriculture et de la forêt	8	80	88
Directeur de l'agriculture et de la forêt		7	7
Inspection générale de l'agriculture	6	28	34
Ingénieur du génie rural, des eaux et des forêts	186	624	810
Ingénieur d'agronomie	281	538	819
Vétérinaire inspecteur	352	359	711
Administrateur civil	5	33	38
Directeur d'école nationale vétérinaire	1	2	3
Directeur d'école supérieure	0	9	9
Directeur d'établissement	62	372	434
Professeur de l'Enseignement supérieur	45	273	318
Secrétaire général d'établissement d'enseignement supérieur	7	11	18
Directeur Général du CEMAGREF	0	1	1
Vice-Président du Conseil Général du GREF	0	1	1
Président de Section du Conseil Général du GREF	0	5	5
Secrétaire général du Conseil Général du GREF	0	1	1

III. Les pyramides des âges

I. ENSEMBLE DU MINISTÈRE 2001

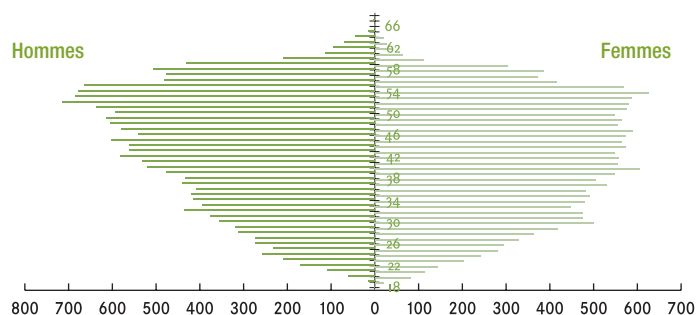
Ensemble du Ministère

Moyennes

Hommes = 43 ans et 7 mois
 Femmes = 42 ans et 1 mois
 Ensemble = 42 ans et 10 mois

Médianes

Hommes = 44 ans et 5 mois
 Femmes = 43 ans et 3 mois
 Ensemble = 43 ans et 7 mois



2. RÉPARTITION PAR TRANCHE D'ÂGE ET PAR SEXE DES EFFECTIFS GÉRÉS

Tranches d'âge	Hommes	Femmes	Total
moins de 25 ans	1 086	1 056	2 142
de 25 à 29 ans	1 406	1 173	2 579
de 30 à 34 ans	2 381	1 977	4 358
de 35 à 39 ans	2 554	2 178	4 732
de 40 à 44 ans	2 842	2 765	5 607
de 45 à 49 ans	2 847	2 942	5 789
de 50 à 54 ans	2 914	3 306	6 220
de 55 à 59 ans	2 045	2 560	4 605
plus de 60 ans	266	543	809
Total	18 341	18 500	36 841

3. RÉPARTITION PAR ÂGE ET PAR SECTEUR

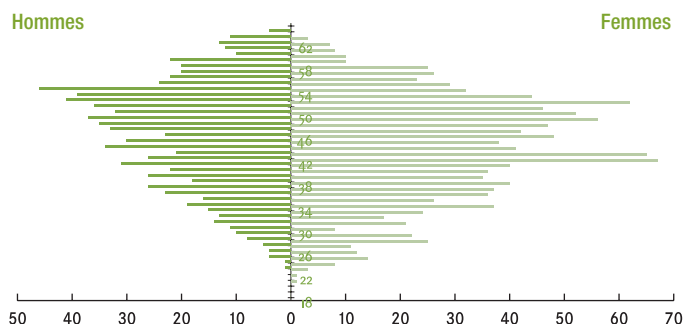
ADMINISTRATION CENTRALE

Moyennes

Hommes = 43 ans et 7 mois
 Femmes = 42 ans et 1 mois
 Ensemble = 42 ans et 10 mois

Médianes

Hommes = 44 ans et 5 mois
 Femmes = 43 ans et 3 mois
 Ensemble = 43 ans et 7 mois



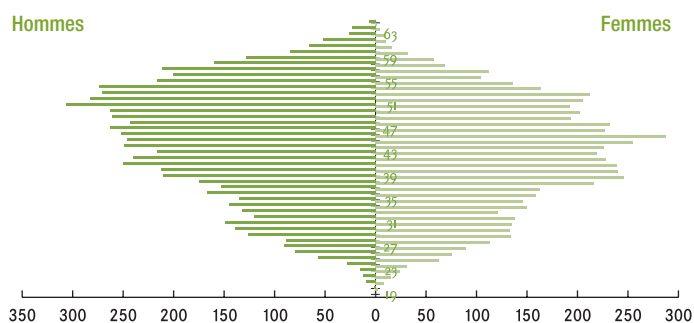
SERVICES DÉCONCENTRÉS

Moyennes

Hommes = 43 ans et 7 mois
 Femmes = 42 ans et 1 mois
 Ensemble = 42 ans et 10 mois

Médianes

Hommes = 44 ans et 5 mois
 Femmes = 43 ans et 3 mois
 Ensemble = 43 ans et 7 mois



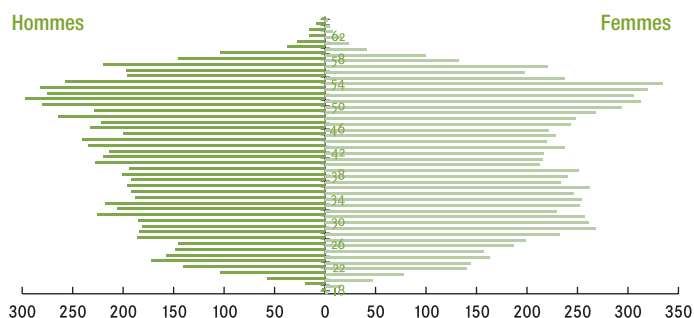
ENSEIGNEMENT AGRICOLE

Moyennes

Hommes = 43 ans et 7 mois
 Femmes = 42 ans et 1 mois
 Ensemble = 42 ans et 10 mois

Médianes

Hommes = 44 ans et 5 mois
 Femmes = 43 ans et 3 mois
 Ensemble = 43 ans et 7 mois



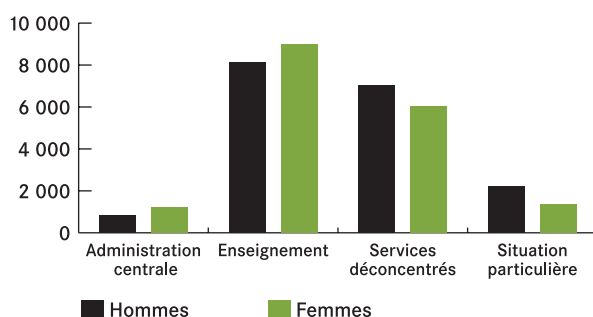
IV. Répartition des effectifs gérés

I. RÉPARTITION DES EFFECTIFS GÉRÉS PAR SECTEUR

SECTEUR D'ACTIVITÉ	Hommes			Femmes			Total		
	1999	2000	2001	1999	2000	2001	1999	2000	2001
Administration centrale	843	857	880	1 206	1 235	1 241	2 049	2 092	2 121
Services déconcentrés	7 615	7 037	7 155	6 011	6 042	6 368	13 626	13 079	13 523
Enseignement	7 958	8 141	8 207	8 643	8 969	9 246	16 601	17 110	17 453
Non répartis	368	356	355	220	213	228	588	569	583
sous total	16 784	16 391	16 597	16 080	16 459	17 083	32 864	32 850	33 680
Agents gérés par le Ministère mais non payés	1 859	1 849	1 906	1 118	1 163	1 255	2 977	3 012	3 161
Total général	18 643	18 240	18 503	17 198	17 622	18 338	35 841	35 862	36 841

2. RÉPARTITION PAR TRANCHE D'ÂGE ET PAR SEXE DES EFFECTIFS GÉRÉS

Répartition par sexe et secteur d'activité



3. RÉPARTITION DES EFFECTIFS GÉRÉS PAR SEXE ET SITUATIONS ADMINISTRATIVES DU PERSONNEL SE TROUVANT EN SITUATION PARTICULIÈRE

3.1 AGENTS PAYÉS PAR LE MINISTÈRE SUR IMPUTATION BUDGÉTAIRE D'UN GRADE

Position administrative	AC	SD	ENS	NR	Total
Mise à disposition	58	242	47	433	780
Congé longue maladie	7	87	89	0	183
Total	65	329	136	433	963

3.2 AGENTS PAYÉS PAR LE MINISTÈRE SUR UNE LIGNE BUDGÉTAIRE SPÉCIFIQUE

Position administrative	AC	SD	ENS	NR	Total
Mise à disposition	0	0	0	149	149
Congé longue maladie	2	14	39	0	55
Total	2	14	39	149	204

3.3 AGENTS GÉRÉS MAIS NON PAYÉS PAR LE MINISTÈRE

Position administrative	Hommes	Femmes	Total
Congé parental	7	122	129
Disponibilité/congé sans traitement	290	416	706
Détachement	644	250	894
Mise à disposition non payée	705	240	945
Service national	30	3	33
Hors cadre	25	2	27
Congé de fin d'activité	205	222	427
Mobilité Administrateur civil	2	2	4
Total	1 908	1 257	3 165

3.4 RÉCAPITULATIF DES SITUATIONS PARTICULIÈRES

POSITION ADMINISTRATIVE	Hommes			Femmes			Total		
	1999	2000	2001	1999	2000	2001	1999	2000	2001
Agents payés sur imputation budgétaire d'un grade									
Mise à disposition	527	538	545	240	236	235	767	774	780
Congé longue maladie	56	63	68	87	83	115	143	146	183
Sous-total	583	601	613	327	319	350	910	920	963
Agents payés sur ligne budgétaire spécifique									
Congé longue durée	79	48	49	39	83	100	118	131	149
Congé formation	22	17	20	29	31	35	51	48	55
Sous-total	101	65	69	68	114	135	169	179	204
Agents non payés par l'agriculture									
Congé parental	9	6	7	150	136	122	159	142	129
Disponibilité/congé sans traitement	277	254	290	391	399	416	668	653	706
Détachement	630	639	644	239	243	250	869	882	894
Mise à disposition non payée	710	704	705	210	211	240	920	915	945
Service National	70	62	30	0	2	3	70	64	33
Hors cadre	24	24	25	2	1	2	26	25	27
Congé de fin d'activité	137	157	205	126	170	222	263	327	427
Mobilité Administrateur civil	2	3	2	0	1	2	2	4	4
Sous-total	1 859	1 849	1 908	1 118	1 163	1 257	2 977	3 012	3 165
Total général	2 543	2 515	2 590	1 513	1 596	1 742	4 056	4 111	4 332

4. RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES AGENTS PAYÉS PAR STATUT, CATÉGORIE, RÉGION ET DÉPARTEMENT

RÉGIONS/DÉPARTEMENTS	TITULAIRES			TOTAL TITULAIRES	CONTRACTUELS	OUVRIERS D'ÉTAT	AUTRES	TOTAL
	A	B	C ET D					
Bas-Rhin	209	76	97	382	43	13	-	438
Haut-Rhin	117	43	75	235	36	5	-	276
Alsace	326	119	172	617	79	18	-	714
Dordogne	116	61	76	253	32	-	-	285
Gironde	330	113	152	595	54	-	-	649
Landes	101	59	61	221	20	-	-	241
Lot-et-Garonne	128	54	87	269	43	-	-	312
Pyrénées-Atlantiques	138	76	104	318	33	-	-	351
Aquitaine	813	363	480	1 656	182	-	-	1 838
Allier	88	64	75	227	38	-	-	265
Cantal	106	59	75	240	31	-	1	272
Haute-Loire	133	44	87	264	46	-	-	310
Puy-de-Dôme	281	104	163	548	46	-	-	594
Auvergne	608	271	400	1 279	161	-	1	1 441
Calvados	109	82	91	282	44	-	-	326
Manche	151	85	101	337	57	-	-	394
Orne	74	63	72	209	35	-	1	245
Basse-Normandie	334	230	264	828	136	-	1	965
Côte-d'Or	379	112	179	670	74	-	-	744
Nièvre	93	40	62	195	38	-	-	233
Saône-et-Loire	147	74	100	321	42	-	-	363
Yonne	80	43	52	175	32	-	-	207
Bourgogne	699	269	393	1 361	186	-	-	1 547
Côtes-d'Armor	143	149	130	422	54	-	1	477
Finistère	164	199	106	469	44	-	-	513
Ille-et-Vilaine	286	181	214	681	69	-	-	750
Morbihan	129	151	102	382	52	-	1	435
Bretagne	722	680	552	1 954	219	-	2	2 175

(suite)

RÉGIONS/DÉPARTEMENTS	TITULAIRES			TOTAL TITULAIRES	CONTRACTUELS	OUVRIERS D'ÉTAT	AUTRES	TOTAL
	A	B	C ET D					
Cher	83	38	56	177	16	-	-	193
Eure-et-Loir	66	30	44	140	22	-	-	162
Indre	75	32	57	164	21	-	-	185
Indre-et-Loire	107	43	74	224	33	-	-	257
Loiret	153	82	213	448	44	-	-	492
Loir-et-Cher	96	43	70	209	38	-	-	247
Centre	580	268	514	1 362	174	-	-	1 536
Ardennes	94	36	76	206	37	-	-	243
Aube	69	33	51	153	28	-	-	181
Haute-Marne	59	33	57	149	27	-	-	176
Marne	119	73	82	274	42	-	-	316
Champagne-Ardenne	341	175	266	782	134	-	-	916
Corse-du-sud	40	33	43	116	9	2	-	127
Haute-corse	38	28	26	92	5	-	-	97
Corse	78	61	69	208	14	2	-	224
Doubs	118	77	89	284	29	-	-	313
Haute-Saône	52	31	48	131	20	-	-	151
Jura	119	33	85	237	33	-	-	270
Territoire-de-Belfort	33	14	27	74	16	-	-	90
Franche-Comté	322	155	249	726	98	-	-	824
Eure	81	39	66	186	34	-	-	220
Seine-Maritime	127	73	114	314	49	-	-	363
Haute-Normandie	208	112	180	500	83	-	-	583
Essonne	71	25	40	136	13	-	-	149
Hauts-de-Seine	191	29	25	245	2	-	-	247
Paris	1 655	486	772	2 913	358	1	-	3 272
Seine et Marne	98	35	65	198	34	-	-	232
Val-de-Marne	141	99	100	340	51	-	-	391
Val-d'Oise	16	15	12	43	-	-	-	43
Yvelines	101	45	86	232	51	-	-	283
Ile de France	2 273	734	1 100	4 107	509	1	-	4 617
Aude	134	49	80	263	38	-	-	301
Gard	88	50	60	198	21	-	-	219
Hérault	274	112	174	560	53	-	-	613
Lozère	57	40	56	153	30	-	-	183
Pyrénées-Orientales	85	39	60	184	21	-	-	205
Languedoc-Roussillon	638	290	430	1 358	163	-	-	1 521
Corrèze	184	79	138	401	65	-	1	467
Creuse	72	35	68	175	26	-	-	201
Haute-Vienne	141	62	121	324	58	-	-	382
Limousin	397	176	327	900	149	-	1	1 050
Meurthe-et-Moselle	77	40	58	175	27	-	-	202
Meuse	56	34	49	139	23	-	-	162
Moselle	130	81	90	301	44	-	-	345
Vosges	69	50	42	161	26	-	-	187
Lorraine	332	205	239	776	120	-	-	896
Ariège	53	40	38	131	11	-	-	142
Aveyron	146	93	94	333	58	-	-	391
Gers	116	56	74	246	34	-	-	280
Haute-Garonne	470	127	243	840	67	-	-	907
Hautes-Pyrénées	97	50	63	210	26	1	-	237
Lot	73	44	59	176	20	-	-	196
Tarn	106	63	69	238	29	-	-	267
Tarn-et-Garonne	82	50	54	186	28	-	-	214
Midi-Pyrénées	1 143	523	694	2 360	273	1	-	2 634

(suite)

RÉGIONS/DÉPARTEMENTS	TITULAIRES			TOTAL TITULAIRES	CONTRACTUELS	OUVRIERS D'ÉTAT	AUTRES	TOTAL
	A	B	C ET D					
Nord	175	76	102	353	70	-	-	423
Pas-de-Calais	85	69	80	234	36	-	-	270
Nord-Pas-de-Calais	260	145	182	587	106	-	-	693
Loire-Atlantique	259	151	206	616	35	-	-	651
Maine-et-Loire	172	95	112	379	50	-	-	429
Mayenne	99	58	77	234	45	-	-	279
Sarthe	87	79	57	223	29	-	-	252
Vendée	143	111	97	351	43	-	-	394
Pays de la Loire	760	494	549	1 803	202	-	-	2 005
Aisne	71	47	65	183	38	-	-	221
Oise	82	37	68	187	28	-	1	216
Somme	117	63	95	275	45	-	-	320
Picardie	270	147	228	645	111	-	1	757
Charente	96	44	75	215	27	-	-	242
Charente-Maritime	156	57	106	319	39	-	1	359
Deux-Sèvres	128	86	90	304	39	-	-	343
Vienne	162	69	110	341	61	-	-	402
Poitou-Charentes	542	256	381	1 179	166	-	1	1 346
Alpes-Haute-Provence	45	30	38	113	12	-	-	125
Alpes-Maritimes	76	34	50	160	21	-	-	181
Bouches-du-Rhône	150	84	88	322	38	-	-	360
Hautes-Alpes	46	35	41	122	10	-	-	132
Var	106	36	65	207	21	-	-	228
Vaucluse	156	61	92	309	53	-	-	362
PACA	579	280	374	1 233	155	-	-	1 388
Ain	113	63	71	247	30	-	-	277
Ardèche	70	49	56	175	16	-	-	191
Drôme	123	69	71	263	30	-	-	293
Haute-Savoie	76	58	71	205	17	-	1	223
Isère	160	60	95	315	59	-	-	374
Loire	143	75	84	302	59	-	-	361
Rhône	354	423	196	973	69	-	-	1 042
Savoie	94	49	63	206	23	-	-	229
Rhône-Alpes	1 133	846	707	2 686	303	-	1	2 990
Guadeloupe	77	38	109	224	9	-	-	233
Guyane	26	15	36	77	11	-	-	88
Martinique	84	30	87	201	12	-	-	213
Réunion	87	49	78	214	25	-	-	239
DOM	274	132	310	716	57	-	-	773
Mayotte	14	8		22	2	-	-	24
Nouvelle Calédonie	30	3	10	43	12	-	-	55
Polynésie Française	15	4	23	42	4	-	-	46
St Pierre & Miquelon	1	4	1	6	2	-	-	8
Wallis et Futuna	2	-	-	2	1	-	-	3
Territoires outre-mer	62	19	34	115	21	-	-	136
NR								111
NR	-	-	-		-	-	-	111
Total	13 694	6 950	9 094	29 738	3 801	22	8	33 680

5. RÉPARTITION DES EFFECTIFS GÉRÉS PAR DIRECTION DANS L'ADMINISTRATION CENTRALE

Structure	1999	2000	2001
Cabinet	106	105	124
Contrôle Financier	14	14	13
Haut Fonctionnaire Défense	8	8	7
COPERCI	195	192	219
Comité Interministériel de l'Agriculture et de l'Alimentation	1	1	1
DERF	171	165	170
DAF	216	220	210
DEPSE	146	156	156
DPMA	37	40	41
DPEI	259	229	224
DGA	545	539	559
DGAL	177	175	182
DGER	223	173	163
SCOM	71	79	87
Services des affaires juridiques		18	29
Haras	14	12	5
Autres structures d'AC	5	5	11
ASMA	2	2	1
Syndicats	11	21	21
MAD	71	72	55
Total	2 272	2 226	2 278

V. Les agents de l'enseignement privé

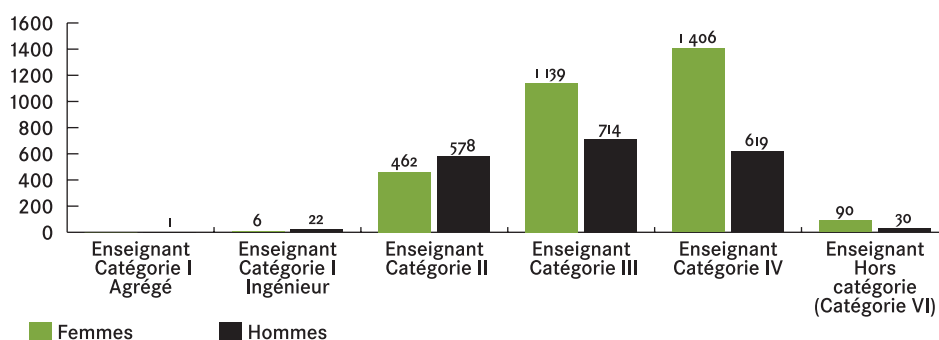
La loi n° 1285 du 31 décembre 1984 portant réforme des relations entre l'Etat et les établissements d'enseignement agricole privé prévoit en son article 4 que les enseignants des établissements sous contrat peuvent être contractualisés.

Ces agents sont nommés par l'autorité administrative, après vérification de leurs titres et qualifications. Ils sont liés par un contrat de droit public à l'Etat qui les rémunère directement par référence aux échelles indiciaires des corps de la fonction publique exerçant des fonctions comparables et ayant les mêmes niveaux de formation.

Le décret n° 89-406 du 20 juin 1989 fixe les corps de références ainsi qu'il suit :

- catégorie 1 : corps des ingénieurs d'agronomie ou des professeurs agrégés ;
- catégorie 2 : corps des professeurs certifiés ;
- catégorie 3 : corps des adjoints d'enseignement ;
- catégorie 4 : corps des professeurs de lycée professionnel ;
- catégorie 6 : chef de pratique (enseignants en poste au moment de la contractualisation mais n'entrant, de par leurs titres et qualifications, dans aucune des catégories précitées).

Libellé grade	Nombre
Catégorie I	29
Catégorie II	1040
Catégorie III	1853
Catégorie IV PLP	2025
Hors catégorie (catégorie VI)	120



DEUXIÈME PARTIE

Les flux

I. Mouvements du personnel

I. ENTRÉES

MOTIF D'ENTRÉE	CAT A	CAT B	CAT C ET D	TOTAL
Titulaires				
Appel à l'activité	511	341	364	1
Titularisation	129	12	24	165
Sous-Total Entrée	640	353	388	1381
<i>Réintégration après :</i>				
Congé longue maladie	16	19	48	83
Congé longue durée	8	8	17	33
Disponibilité	24	10	12	46
Service national	31	1	1	33
Détachement	72	2	3	77
Congé parental	29	10	25	64
Congé formation	34	1	4	39
Mise à disposition payée Agriculture	64	7	7	78
Mise à disposition non payée Agriculture	26	2	2	30
Sous-total Réintégration	304	60	119	483
Total titulaires	944	413	507	1 864
Non titulaires				
Recrutement	445	595	23	1 063
Sous-total recrutement	445	595	23	1 063
<i>Réintégration après :</i>				
Congé convenance personnelle	1	4		5
Service national	0	9		9
Congé parental	7	5		12
Congé grave maladie	6	3	1	10
Congé pour formation	4	1		5
Sous-total Réintégration	18	22	1	41
Total non-titulaires	463	617	24	1 104
Total Général	1 407	1 030	531	2 968

2. SORTIES

MOTIF DE SORTIE	CAT A	CAT B	CAT C ET D	TOTAL
Titulaires				
Retraite	269	116	171	556
Décès	19	7	17	43
Licenciement	1	0	1	2
Démission	17	5	18	40
Radiation du corps	15	21	21	57
Autres	1	0	0	1
Sous-total départ définitif	322	149	228	699
Congé longue maladie	28	23	68	119
Congé longue durée	3	9	16	28
Disponibilité	64	23	35	122
Service national	13	1		14
Détachement	105	27	22	154
Congé parental	27	9	26	62
Congé formation	33	10	7	50
Mise à disposition payée agriculture	83		14	97
Mise à disposition non payée agriculture	44	7	0	51
Sous-total départ provisoire	400	109	188	697
Total titulaires	944	413	507	1 864
Non titulaires				
Fin de contrat	103	22		125
Décès		3	1	4
Titularisation	129	12	24	165
Autres				0
Sous-total départ définitif	232	37	25	294
Congé convenance personnelle	10	12		22
Service national		8		8
Congé parental	3	4		7
Congé grave maladie	6	3	1	10
Congé formation	2	1		3
Sous-total départ provisoire	21	28	1	50
Total non-titulaires	253	65	26	344
Total Général	975	323	442	1 740

3. ÉVOLUTION DES SOLDES DE FLUX DE PERSONNEL

POSITIONS	Entrées			Sorties			Solde		
	1999	2000	2001	1999	2000	2001	1999	2000	2001
Entrée/départ définitif	2 013	2 405	2 444	1 133	1 093	993	880	1 312	1 451
Congé longue maladie et grave maladie	80	85	93	98	104	129	-18	-19	-36
Congé longue durée	19	24	33	11	11	28	8	13	5
Disponibilité + congé convenances personnelles	79	48	51	96	108	144	-17	-60	-93
Congé formation	46	46	44	50	45	53	-4	1	-9
Service national	63	49	42	56	55	22	7	-6	20
Détachement	87	72	77	144	137	154	-57	-65	-77
Mise à disposition payée	69	76	78	76	100	97	-7	-24	-19
Mise à disposition non payée	15	51	30	50	41	51	-35	10	-21
Congé parental	70	68	76	75	54	69	-5	14	7
Entrée/départ provisoire	528	519	524	656	655	747	-128	-136	-223
Total	2 541	2 924	2 968	1 789	1 748	1 740	752	1 176	1 228

NB : Total entrées = Appel à l'activité titulaires + titularisation + recrutement non-titulaires.

Total sorties = départ définitif titulaires + départ définitif non-titulaires.

Le solde net des personnels est croissant de 1999 à 2001 et se traduit par un cumul de 3 156 agents gérés en 3 ans.

4. FLUX PAR SECTEURS D'ACTIVITÉ

Administration centrale

Positions	Entrées	Sorties	Solde
Entrées définitives/départs définitifs	78	36	42
Entrées provisoires/départs provisoires	52	73	-21
Total	130	109	21

Enseignement

Positions	Entrées	Sorties	Solde
Entrées définitives/départs définitifs	1 661	936	725
Entrées provisoires/départs provisoires	189	293	-104
Total	1 850	1 229	621

Services déconcentrés

Positions	Entrées	Sorties	Solde
Entrées définitives/départs définitifs	658	253	405
Entrées provisoires/départs provisoires	226	280	-54
Total	884	533	351

NB : pour les agents en position de mise à disposition payée, non payée, en détachement les départs définitifs ne sont pas pris en compte dans ces tableaux, puisque la position de départ ne correspond pas à un secteur défini.

II. Recrutement et promotion par voie de concours et d'examens professionnels

I. PERSONNELS TECHNIQUE ET ADMINISTRATIF

I.1 NOMBRE D'AGENTS RECRUTÉS OU PROMUS

	Catégorie A		Catégorie B		Catégorie C		Toutes catégories	
	HOMMES	FEMMES	HOMMES	FEMMES	HOMMES	FEMMES	HOMMES	FEMMES
Concours externes								
<i>Postes offerts</i>		55		79				134
Inscrits	36	75	730	744			766	819
Présents	27	65	454	484			481	549
Reçus liste principale	14	38	38	41			52	79
Reçus liste complémentaire	1	1	68	69			69	70
Concours internes								
<i>Postes offerts</i>		35		37		134		206
Inscrits	12	11	62	52	327	979	401	1042
Présents	9	11	46	32	283	882	338	925
Reçus liste principale	5	7	9	11	39	95	53	113
Reçus liste complémentaire	0	0	13	5	37	99	50	104
Concours directs								
<i>Postes offerts</i>		60						60
Inscrits	336	305					336	305
Présents	336	305					336	305
Reçus liste principale	29	31					29	31
Reçus liste complémentaire	8	9					8	9
Examens professionnels								
<i>Postes offerts</i>		59		151				210
Inscrits	120	54	457	515			577	569
Présents	115	53	436	468			551	521
Reçus liste principale	33	22	79	72			112	94
Reçus liste complémentaire	0	0	0	4			0	4
Emplois réservés								
<i>Postes offerts</i>				43		21		64
Inscrits			26	3	2	0	28	3
Présents			18	1	2	0	20	1
Reçus			3	0	0	0	3	0
			<i>Les autres postes ont été pourvus sur les listes complémentaires</i>					
Concours réservés								
<i>Postes offerts</i>		20		398				418
Inscrits	29	27	223	250			252	277
Présents	26	23	218	236			244	259
Reçus liste principale	10	10	191	195			201	205
Reçus liste complémentaire	6	7	15	19			21	26
Concours exceptionnels								
<i>Postes offerts</i>				16				16
Inscrits			12	166			12	166
Présents			12	146			12	146
Reçus liste principale			1	15			1	15
Examens professionnels de titularisation								
Inscrits	55	3	5	2			60	5
Présents	54	3	5	2			59	5
Reçus	53	3	4	2			57	5
Examens professionnels de qualifications informatiques								
Inscrits	17	1	22	3	9	5	48	9
Présents	14	1	17	1	9	5	40	7
Reçus	6	1	9	0	6	1	21	2

Les postes offerts sont ceux qui figurent dans l'arrêté d'ouverture du recrutement.

I.2 NIVEAU DES DIPLÔMES DES CANDIDATS ADMIS

REMARQUE

POUR LES 3 CATÉGORIES, CES CHIFFRES NE SONT QU'INDICATIFS. EN EFFET, LES CANDIDATS N'INDIQUENT PAS NÉCESSAIREMENT DANS LEUR DOSSIER TOUS LES DIPLÔMES DONT ILS SONT TITULAIRES MAIS UNIQUEMENT CELUI LEUR PERMETTANT DE S'INSCRIRE AU CONCOURS AUQUEL ILS POSTULENT.

	Catégorie A		Catégorie B		Catégorie C		Toutes catégories	
	HOMMES	FEMMES	HOMMES	FEMMES	HOMMES	FEMMES	HOMMES	FEMMES
Concours externes								
Aucun	0	0	0	0			0	0
Inférieur au Bac	0	0	0	0			0	0
Bac	0	0	16	9			16	9
BAC + 2	0	0	12	17			12	17
BAC + 3 et au-delà	14	38	10	15			24	53
Concours directs								
Aucun	0	0					0	0
Inférieur au Bac	0	0					0	0
Bac	0	0					0	0
BAC + 2	0	0					0	0
BAC + 3 et au-delà	29	31					29	31
Concours internes								
Aucun	0	0	1	0	5	7	6	7
Inférieur au Bac	0	0	2	1	23	23	25	24
Bac	0	0	3	5	4	36	7	41
BAC + 2	0	0	3	2	5	27	8	29
BAC + 3 et au-delà	5	7	0	2	2	2	7	11
Examens professionnels								
Aucun	9	9	58	58			67	67
Inférieur au Bac	0	0	7	3			7	3
Bac	7	4	12	11			19	15
BAC + 2	9	1	2	0			11	1
BAC + 3 et au delà	8	8	0	0			8	8
Concours réservés								
Aucun	0	0	36	30			36	30
Inférieur au Bac	0	0	82	66			82	66
Bac	2	0	58	78			60	78
BAC + 2	1	2	13	23			14	25
BAC + 3 et au delà	7	8	2	8			9	16
Concours exceptionnels								
Aucun			1	4			1	4
Inférieur au Bac			0	8			0	8
Bac			0	3			0	3
BAC + 2			0	0			0	0
BAC + 3 et au-delà			0	0			0	0
Emplois réservés								
Aucun			1	0	0	0	1	0
Inférieur au Bac			0	0	0	0	0	0
Bac			1	0	0	0	1	0
BAC + 2			1	0	0	0	1	0
BAC + 3 et au delà			0	0	0	0	0	0
Examens professionnels de titularisation								
Aucun	0	0	1	0			1	0
Inférieur au Bac	0	0	1	0			1	0
Bac	1	0	2	2			3	2
BAC + 2	0	0	0	0			0	0
BAC + 3 et au delà	52	3	0	0			52	3

2. PERSONNEL D'ENSEIGNEMENT ET D'ÉDUCATION

2.1 NOMBRE D'AGENTS RECRUTÉS

Type de concours : SESSION 2001	Professeurs Certifiés	Prof. Lycée agricole 2 ^{ème} grade	Conseillers principaux d'éducation
Concours externes			
Postes offerts	108	30	8
Inscrits	4 623	1 638	1 151
Présents	3 580	947	712
Admis	108	30	8
Liste complémentaire	99	23	8
Concours internes			
Postes offerts	45	30	4
Inscrits	252	246	83
Présents	170	188	68
Admis	44	30	4
Liste complémentaire	2	13	4
Examens professionnels (Plan SAPIN)			
Inscrits	83	144	6
Admis	42	39	4
Concours réservés (Plan SAPIN)			
Postes offerts	113	375	23
Inscrits	1 193	1 482	114
Admis	113	363	23
Liste complémentaire	111	215	22

2.2 RÉPARTITION PAR DIPLÔMES DES CANDIDATS INSCRITS AUX CONCOURS (EN %)

Diplômes	Concours externes			Concours internes	
	PCEA	PLPA2	CPE	CAPESA	PLPA2
Bac + 2	0 %	2 %	0 %	0 %	18 %
Bac + 3	48 %	48 %	60 %	44 %	29 %
Bac + 4	45 %	37 %	30 %	31 %	26 %
Bac + 5 et +	7 %	13 %	10 %	25 %	27 %
Total	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

III. Promotions

I. CHANGEMENT DE CORPS ET DE GRADE PAR SEXE, CATÉGORIE ET SECTEUR

1 146 AGENTS ONT CHANGÉ DE CORPS ET 2 267 DE GRADE AU COURS DE L'ANNÉE, SOIT 10% DES EFFECTIFS CONCERNÉS.

		Changement de corps			Changement de grade		
		HOMMES	FEMMES	TOTAL	HOMMES	FEMMES	TOTAL
Intra catégorie A	A.C	24	13	37	38	26	64
	Ens	170	118	288	491	527	1 018
	S. Dec	70	25	95	195	93	288
	Total	264	156	420	724	646	1 370
Donnant accès à la catégorie A	A.C	1	2	3			
	Ens	36	26	62			
	S. Dec	20	11	31			
	Total	57	39	96			
Intra catégorie B	A.C	1	6	7	6	23	29
	Ens	5	12	17	75	77	152
	S. Dec	51	52	103	195	112	307
	Total	57	70	127	276	212	488
Donnant accès à la catégorie B	A.C	4	19	23			
	Ens	6	24	30			
	S. Dec	32	95	127			
	Total	42	138	180			
Intra catégorie C	A.C	2	11	13	9	47	56
	Ens	20	61	81	26	31	57
	S. Dec	70	159	229	73	223	296
	Total	92	231	323	108	301	409
Total	A.C	32	51	83	53	96	149
	Ens	237	241	478	592	635	1 227
	S. Dec	243	342	585	463	428	891
	Total	512	634	1 146	1 108	1 159	2 267

IV. Flux géographiques

I. DONNÉES QUANTITATIVES

Lieu de départ		Lieu d'arrivée		RÉGIONS	Total	
		A.C	ILE DE FRANCE			
A.C	Cat. A	60	23	24	107	
	Cat. B	15	1	2	18	
	Cat. C et D	23	2	10	35	
	Total	98	26	36	160	
Ile de France	Cat. A	36	48	74	158	
	Cat. B	7	2	15	24	
	Cat. C et D	6	4	10	20	
	Total	49	54	99	202	
Régions	Cat. A	36	90	390	1 358	
	Cat. B	6	16	113	407	
	Cat. C et D	2	3	73	132	
	Total	44	109	576	1 897	
				INTRA RÉGION	INTER RÉGION	

2. RÉPARTITION PAR CATÉGORIE, EN NOMBRE ET EN POURCENTAGE

	Cat. A	Cat. B	Cat. C et D	Total
Nombre	1623	449	187	2259
Pourcentage	11,52 %	5,34 %	1,84 %	6,92 %
Rappel 2000	1406	481	146	2033
Pourcentage	9,98 %	5,72 %	1,44 %	6,23 %

ANALYSE

EN 2001 LA MOBILITÉ GÉOGRAPHIQUE A CONCERNÉ 2 259 AGENTS, 72 % ÉTANT DE CATÉGORIE A.

LES MOBILITÉS INTRA-ADMINISTRATION CENTRALE ONT REPRÉSENTÉ 61 % DES MUTATIONS DE L'ADMINISTRATION CENTRALE.

V. Point sur le recensement des non-titulaires au ministère

Le protocole d'accord du 10 juillet 2000 relatif à la résorption de la précarité a prévu qu'une enquête pilotée conjointement par le ministère de la fonction publique et le secrétariat d'Etat au Budget doit être conduite afin d'affiner la connaissance de la précarité dans les administrations. C'est donc dans le prolongement de ce protocole que la circulaire interministérielle du 10 novembre 2000 fixe les modalités d'organisation du recensement de tous les agents non titulaires employés par les ministères.

Le ministère de l'agriculture et de la pêche a choisi de s'engager dans une démarche de recensement exhaustif en s'appuyant sur un dispositif informatique unifié et avec la participation de l'ensemble des services du ministère.

Ainsi, un dispositif à plusieurs niveaux a été mis en place :

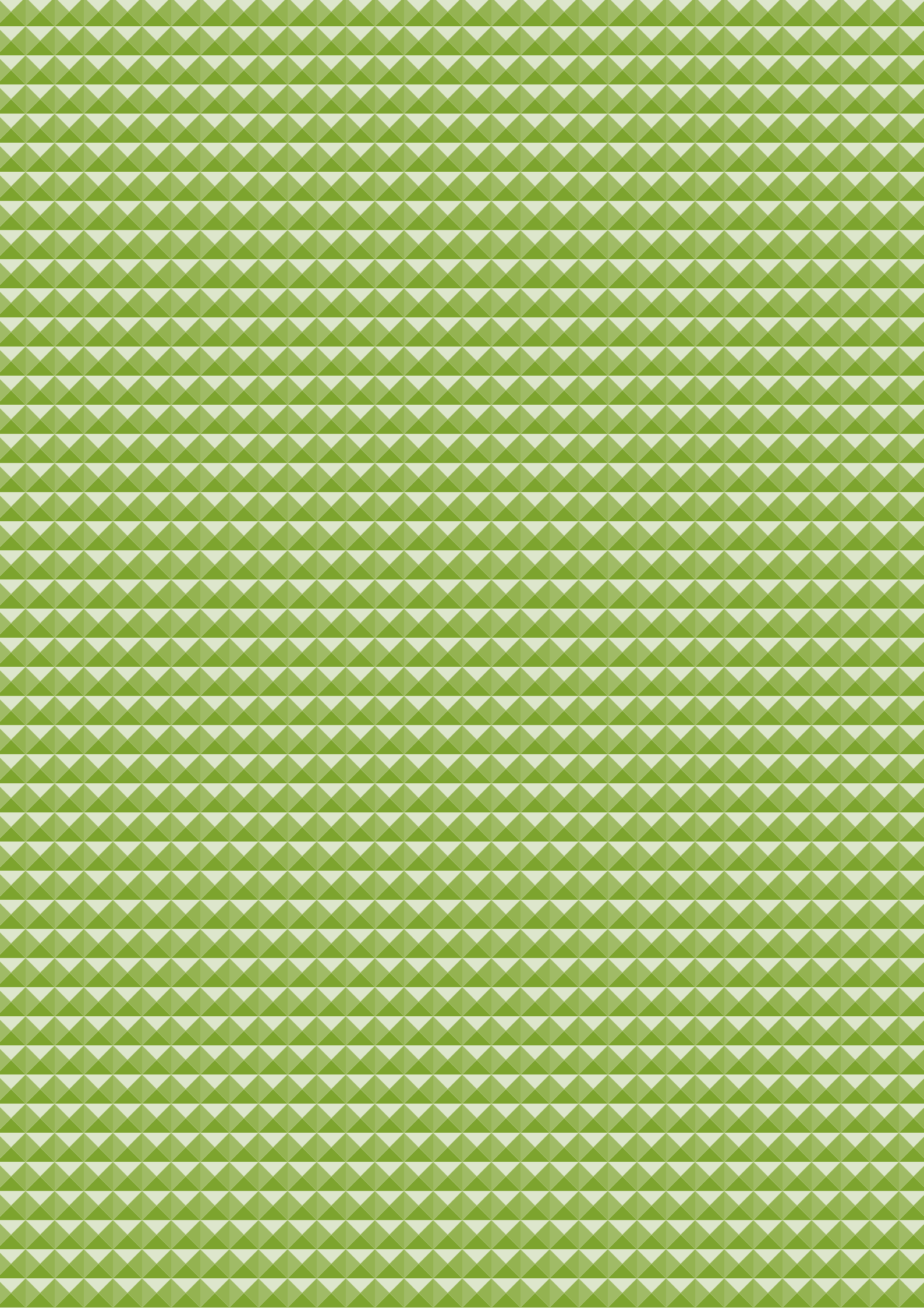
- **secteur administration centrale** : les missions des affaires générales ont procédé au recensement des agents relevant de leur direction puis transmis à la cellule mobilité l'ensemble des informations afin qu'une synthèse puisse être réalisée.
- **secteur services déconcentrés** : les services des affaires générales ont procédé au recensement local avant de transmettre l'ensemble des informations, d'une part à la sous-direction de la modernisation des services (DGA) concernant les agents en DDAF et DRAF et d'autre part à la mission des affaires générales de la DGAL pour les agents relevant du secteur vétérinaire.
- **secteur enseignement** : les établissements publics d'enseignement ont effectué le recensement des populations les concernant respectivement puis les ont transmis aux DRAF/services régionaux de la formation et du développement avant envoi à la sous-direction de l'administration et de la communauté éducative (DGER).

Enfin, s'agissant des autres établissements publics et des offices agricoles, ceux-ci ont transmis directement les informations à leur direction de tutelle.

Les informations ont été traitées par le bureau ASTER de la SDPRS qui a élaboré les documents de synthèse et les a envoyés, après consultation des organisations syndicales et après avis du contrôleur financier, au ministère de la Fonction publique et au secrétariat d'Etat au Budget.

Synthèse du recensement au 31 décembre 2000

Secteur	Population recensée	Eligibles CDD en effectifs	CDD convertis en ETP	Eligibles CDI temps complet	Total éligibles (ETP)	Corps physiques d'accueil
ENSEIGNEMENT AGRICOLE	13 682	6 039	5 265	1 346	6 611	
Enseignement technique	12 398	5 541	4 815	1 254	6 069	
Enseignement supérieur	1 284	498	450	92	542	
Formation initiale		2 782	2 333		2 333	
<i>TECHNIQUE</i>						PCEA, PLPA, CPE
Formateurs :						ITA
– ACE		947	775		775	Attaché adm. des services universitaires
– ACR		1 093	890		890	
Atoss :						Technicien formation-recherche
– Etat		51	45		45	Technicien de laboratoire
– Services déconcentrés		626	564		564	Infirmier
<i>Sous-total technique</i>		<i>2 717</i>	<i>2 274</i>		<i>2 274</i>	Secrétaire adm. des services universitaires
<i>SUPERIEUR</i>						Catégorie C (laboratoire)
– AITOS		55	49		49	MO, OP, OEA
– ACE		10	10		10	Adjoint administratif/technique
<i>Sous-total supérieur</i>		<i>65</i>	<i>59</i>		<i>59</i>	Agent technique
Formation continue (emplois gagés)		3 257	2 932	1 346	4 278	
<i>TECHNIQUE</i>						
– Formateurs		1 946	1 751	935	2 686	
– Atoss		878	790	319	1 109	
<i>Sous-total technique</i>		<i>2 824</i>	<i>2 541</i>	<i>1 254</i>	<i>3 795</i>	
<i>SUPERIEUR</i>						
– AITOS		418	376	92	468	
– Enseignants		15	15		15	
<i>Sous-total supérieur</i>		<i>433</i>	<i>391</i>	<i>92</i>	<i>483</i>	
DDAF	668	1 552	1 086		1 086	
<i>hors personnels techniques des SV</i>						Attaché administratif des SD ITA, ITR, ITEF Technicien des services Secrétaire administratif des SD Adjoint administratif/adjoint technique
ADMINISTRATION CENTRALE	498	88	88		88	
						Attaché d'administration centrale Secrétaire administratif Adjoint administratif
SECTEUR VÉTÉRIINAIRE	2 395	597	522		522	
Préposés sanitaires						Préposé sanitaire titulaire
– PSC (hors SAPIN)		327	308		308	
– PSV permanents		108	74		74	
VI permanents (hors SAPIN)		162	140		140	Vétérinaire inspecteur
COOPÉRANTS TECHNIQUES	81	81			81	
<i>(Hors SAPIN, LE PORS)</i>						ITA, ITR, ITEF Technicien des services
TOTAL GÉNÉRAL	20 243	8 357	7 042	1 346	8 388	



Chapitre II. **La rémunération** ○○○○

Chapitre II La rémunération

PREMIÈRE PARTIE

Les salaires	27
I. La masse salariale	27
1. EFFECTIFS BUDGÉTAIRES ET RÉMUNÉRATIONS PRINCIPALES CORRESPONDANTES	27
2. LES VACANCES D'EMPLOIS	27

DEUXIÈME PARTIE

Les primes et indemnités	28
---------------------------------------	----

I. Administration centrale

I. AGENTS TITULAIRES ET NON-TITULAIRES EN FONCTION

EN ADMINISTRATION CENTRALE (<i>montants en euros</i>)	28
1.1 PERSONNELS ADMINISTRATIFS, D'ENSEIGNEMENT ET D'ÉDUCATION, DE SERVICE ET OUVRIERS	28
1.2 PERSONNELS TECHNIQUES TITULAIRES EN ADMINISTRATION CENTRALE	29
1.3 PERSONNELS CONTRACTUELS EN ADMINISTRATION CENTRALE	29

II. Services déconcentrés

I. AGENTS TITULAIRES ET NON-TITULAIRES DES SERVICES DÉCONCENTRÉS (<i>montants en euros</i>)	30
1.1 CATÉGORIES A	30
1.2 CATÉGORIES B	31
1.3 CATÉGORIE C	31
1.4 AGENTS NON-TITULAIRES	32

III. Enseignement

I. PERSONNELS ADMINISTRATIFS, TECHNIQUES, OUVRIERS ET DE SERVICE

DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET SUPÉRIEUR (<i>montants en euros</i>)	32
2. ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR - PERSONNEL STATUT FORMATION-RECHERCHE	33
3. AUTRES PRIMES SERVIES DANS LE SECTEUR DE L'ENSEIGNEMENT	33
4. ENSEIGNEMENT TECHNIQUE - PERSONNELS ENSEIGNANTS	34
5. DIRECTEURS D'ÉTABLISSEMENTS	34

TROISIÈME PARTIE

Evolution et répartition des salaires	35
--	----

I. Répartition par statut et tranche indiciaire

1. RÉPARTITION SUR 3 ANS	35
--------------------------------	----

II. Les tranches indiciaires

1. VALEUR DU POINT D'INDICE	35
2. TRANCHES INDICIAIRES PAR SECTEURS D'ACTIVITÉ	35

III. Ecart extrême de traitement par catégorie

1. AGENTS TITULAIRES	36
----------------------------	----

Les salaires

I. La masse salariale

I. EFFECTIFS BUDGÉTAIRES ET RÉMUNÉRATIONS PRINCIPALES CORRESPONDANTES

Effectifs budgétaires au 31 décembre 2001		Rémunérations principales correspondantes	
		CRÉDIT VOTÉS EN EUROS	CRÉDIT DÉPENSÉS EN EUROS
Ministre	1	91 491,67	90 376,20
Total CHAP.31.90:ART.10	1		
Administration centrale	2 024	60 497 448,31	56 273 847,98
B.A.P.S.A.	7	289 732,41	183 475,44
Total CHAP.31.90:ART.10, 20 et 50	2 032	60 787 180,71	56 457 323,42
Services déconcentrés	13 368	326 581 511,29	324 688 650,32
Total CHAP.31.90:ART.30	13 368	326 581 511,29	324 688 650,32
Enseignement et recherche	14 989	384 314 952,05	384 715 835,34
Total CHAP.31.90:ART.40, 60 et 80	14 989	384 314 952,05	384 715 835,34
Totaux	30 389	771 683 644,05	765 861 809,08
<i>Indemnités et allocations diverses</i>			
Administration centrale: chap.31.02 art. 20		19 664 855,78	19 656 563,46
Services déconcentrés : chap.31.02 art. 30		131 696 228,87	129 703 967,94
Enseignement:chap.31.02 art. 40, 60 et 80		49 477 186,61	50 728 547,76
Sous-total		200 838 271,26	200 089 079,16
Total des rémunérations, plus indemnités		972 521 915,31	965 950 888,24
Nouvelle bonification indiciaire (chap. 31-90 art. 70)		3 023 344,82	2 619 879,81
Total		975 545 260,13	968 570 768,05

2. LES VACANCES D'EMPLOIS

LES VACANCES D'EMPLOIS S'ÉLÈVENT À 891,80 AU 31 DÉCEMBRE 2001 (CONTRE 464,66 AU 31 DÉCEMBRE 2000) DU FAIT DU RETARD PRIS DANS LA MISE EN ŒUVRE DES CONCOURS DE DÉPRÉCARISATION.

EFFECTIFS BUDGÉTAIRES INSCRITS EN LFI	30 388
Emplois non budgétaires	
1. Surnombres	737
2. Agents rémunérés sur le chapitre 31 - 96	1 181
3. Ouvriers d'Etat	35
Mouvements en gestion 2001	
1. Transfert de postes depuis le ministère de l'écologie et du développement durable	568
2. Transferts Etablissements publics	
- CEMAGREF	56
- IFN	57
- ONF	524
- MAD remboursées	-91
- Agents remboursés dans le cadre des CFA/CFPPA	289
Postes budgétaires ne relevant pas de la gestion du MAP	
Elèves inspecteurs du travail	-14
Corps INSEE	-178
Corps des personnels militaires	-12
Effectifs budgétaires autorisés en gestion (1)	33 540
EFFECTIFS RÉELLEMENT PAYÉS 2001	
Effectifs physiques	36 766,00
Effectifs réellement payés (2)	32 648,20
Vacances d'emplois (1) - (2)	891,80

Les primes et indemnités

I. Administration centrale

I. AGENTS TITULAIRES ET NON-TITULAIRES EN FONCTION EN ADMINISTRATION CENTRALE

(montants en euros)

I.1 PERSONNELS ADMINISTRATIFS, D'ENSEIGNEMENT ET D'ÉDUCATION, DE SERVICE ET OUVRIERS

EIS : ESPACE INDICIAIRE SPÉCIFIQUE
IFSC : INDEMNITÉ FORFAITAIRE ALLOUÉE AUX AGENTS CONTRACTUELS
IFTS : INDEMNITÉ FORFAITAIRE DE TRAVAUX SUPPLÉMENTAIRES
IHTS : INDEMNITÉ HORAIRE POUR TRAVAUX SUPPLÉMENTAIRES
IRE : INDEMNITÉ DE RESPONSABLE D'EXPLOITATION OU D'ATELIER TECHNOLOGIQUE
ISF : INDEMNITÉ SPÉCIALE DE FONCTION
ISOE : INDEMNITÉ DE SUIVI ET D'ORIENTATION DES ÉLÈVES
ISSQ : INDEMNITÉ SPÉCIALE DE SUJETIONS
NEI : NOUVEL ÉCHELONNEMENT INDICIAIRE
PPR : PRIME DE PARTICIPATION À LA RECHERCHE
PR : PRIME DE RENDEMENT
PRES : PRIME DE RECHERCHE ET D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
PS : PRIME SPÉCIALE
PSR : PRIME DE SERVICE ET DE RENDEMENT

Corps	PR et IHTS ou IFTS
AGENTS TITULAIRES BÉNÉFICIAIRE DE LA PR ET DES IFTS	
Administrateur Civil Hors Classe	23 096
Administrateur Civil 1ère Classe	20 459
Administrateur Civil 2ème Classe	17 837
Attaché d'administration centrale, Chef de mission	13 095
Attaché principal d'administration centrale 1ère cl. Chef de bureau	13 324
Attaché principal d'administration centrale 1ère classe	12 562
Attaché principal d'administration centrale 2cl Chef de bureau	11 235
Attaché principal d'administration centrale 2cl	10 473
Attaché d'administration centrale, Chef de bureau > 8 éch	10 931
Attaché d'administration centrale, Chef de bureau < 8 ech	9 376
Attaché d'administration centrale > 8 échelon	10 168
Attaché d'administration centrale < 8 échelon	8 613
PCEA-PLP-CPE Chef de bureau	8 918
PCEA-PLP-CPE	8 156
Secrétaire administratif d'administration centrale CI Exceptionnelle	7 927
Secrétaire administratif d'administration centrale CI Supérieure	7 211
Secrétaire administratif d'administration centrale > 8 échelon	6 921
AGENTS TITULAIRES BÉNÉFICIAIRE DE LA PR ET DES IHTS	
Secrétaire administratif d'administration centrale < 8 échelon	5 885
Adjoint Administratif principal 1ère classe (NEI)	6 205
Adjoint Administratif principal 2ème classe (E 5)	5 305
Adjoint Administratif (E 4)	5 122
Agent Administratif 1ère Classe (E 3)	5 122
Agent Administratif 2ème Classe (E 2)	5 092
Maître Ouvrier Principal	6 281
Maître Ouvrier (Ech 5)	5 305
Ouvrier Professionnel Principal (E 4)	5 122
Ouvrier Professionnel (E 3)	5 122
Agent des services techniques 1ère Classe (E3)	5 122
Agent des services techniques 2ème Classe (E2)	5 092
CONDUCTEURS AUTO (BÉNÉFICIAIRE PAR AILLEURS D'INDEMNITÉS SPÉCIFIQUES NON INCLUSES)	
Conducteur hors catégorie	2 958
Conducteur 1ere catégorie	2 958
Conducteur 2ème catégorie	2 592

I.2 PERSONNELS TECHNIQUES TITULAIRES EN ADMINISTRATION CENTRALE

Corps / Grade	IFTS ou IHTS	PSR	PS	ISF	ISSQ	Total primes
Ingénieur en chef du génie rural, des eaux et des forêts	3 461	4 704	16 329	-	-	24 494
Ingénieur du génie rural, des eaux et des forêts de 1ère classe	2 576	3 049	12 749	-	-	18 375
Ingénieur du génie rural, des eaux et des forêts de 2ème classe	2 195	2 283	11 473	-	-	15 952
Ingénieur en chef d'agronomie (FD et PV)	3 461	4 665	-	16 619	-	24 744
Ingénieur en chef d'agronomie	3 461	4 665	16 329	-	-	24 454
Ingénieur d'agronomie 1ère classe (FD et PV)	2 576	3 049	-	12 851	-	18 477
Ingénieur d'agronomie 1ère classe	2 576	3 049	12 749	-	-	18 375
Ingénieur d'agronomie 2ème classe (FD et PV)	2 195	2 283	-	11 766	-	16 245
Ingénieur d'agronomie 2ème classe	2 195	2 283	11 473	-	-	15 952
Vétérinaire Inspecteur en Chef	3 461	4 967	-	-	14 186	22 614
Vétérinaire Inspecteur de classe principale	2 576	3 435	-	-	12 464	18 475
Vétérinaire Inspecteur classe normale	2 195	2 953	-	-	11 375	16 523
Ingénieurs divisionnaires des travaux agricoles, des eaux et forêts et des travaux ruraux	2 195	2 613	12 980	-	-	17 788
Ingénieurs des travaux agricoles, des eaux et forêts et des travaux ruraux	2 195	1 476	9 012	-	-	12 684
Chef Technicien supérieur (secteur GREF)	1 997	1 155	6 698	-	-	9 850
Technicien supérieur principal (secteur GREF)	1 997	1 089	6 534	-	-	9 620
Technicien supérieur classe normale (secteur GREF) > 6ème échelon	1 997	792	6 203	-	-	8 992
Technicien supérieur classe normale (secteur GREF) < 6ème échelon	1 204	792	6 203	-	-	8 199

I.3 PERSONNELS CONTRACTUELS EN ADMINISTRATION CENTRALE

grade	IFSC/IFTS
Statut unique - catégorie fonctionnelle	8 156
Statut unique - catégorie exceptionnelle	5 488
Statut unique - Hors classe	4 726
Statut unique - classe normale	4 497
Assimilés B	3 247

II. Services déconcentrés

I. AGENTS TITULAIRES ET NON-TITULAIRES DES SERVICES DÉCONCENTRÉS (montants en euros)

I.1 CATÉGORIES A

DSV : DIRECTION DES SERVICES VÉTÉRINAIRES
ENS. SUP. : ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ENS. TECH. : ENSEIGNEMENT TECHNIQUE
FD : FORMATION ET DÉVELOPPEMENT
FR : FORMATION RECHERCHE
GREF : GÉNIE RURAL, EAUX ET FORÊTS
PV : PROTECTION DES VÉGÉTAUX
SV : SERVICES VÉTÉRINAIRES

Corps / Grade	PSR	IFTS ou IHTS	PS	ISF	ISSQ	Total primes
Ingénieur général du génie rural des eaux et des forêts 1ère classe	8 704	-	28 240	-	-	36 944
Ingénieur général du génie rural des eaux et des forêts 2ème classe	6 993	-	27 050	-	-	34 042
Ingénieur en chef du Génie rural, des eaux et des forêts (Art 30)	4 704	-	16 329	-	-	21 033
Ingénieur du Génie rural, des eaux et des forêts 1ère Classe (Art 30)	3 049	-	12 749	-	-	15 798
Ingénieur du Génie rural, des eaux et des forêts 2ème classe (Art 30)	2 283	-	11 473	-	-	13 757
Ingénieur général d'agronomie	7 422	-	27 050	-	-	34 472
Ingénieur en chef d'agronomie (Art 30) (FD et PV)	4 665	-	16 619	-	-	21 283
Ingénieur en chef d'agronomie (Art 30)	4 665	-	16 329	-	-	20 993
Ingénieur d'agronomie 1ère classe (Art 30 - FD et PV)	3 049	-	12 851	-	-	15 901
Ingénieur d'agronomie 1ère classe (Art 30 -)	3 049	-	12 749	-	-	15 798
Ingénieur d'agronomie 2ème classe (Art 30)	2 283	-	11 473	-	-	13 757
Ingénieur d'agronomie 2ème classe (Art 30 - FD et PV)	2 283	-	11 766	-	-	14 050
Contrôleur général des services vétérinaires	9 356	-	-	-	24 957	34 312
Vétérinaire Inspecteur en chef (Art 30)	4 927	-	-	-	14 186	19 114
Vétérinaire Inspecteur de classe principale (art 30)	3 435	-	-	-	12 464	15 899
Vétérinaire Inspecteur classe normale (art 30) DSV	2 953	-	-	-	16 658	19 611
Vétérinaire Inspecteur classe normale (art 30)	2 953	-	-	-	11 375	14 328
Chef de mission (Attaché) Chef de service	-	2 679	9 034	-	-	11 713
Chef de mission (Attaché)	-	2 679	5 962	-	-	8 641
Attaché administratif principal des services déconcentrés 1ère cl (Chef de service)	-	2 679	8 861	-	-	11 539
Attaché administratif principal des services déconcentrés 1ère cl	-	2 679	5 721	-	-	8 399
Attaché administratif principal des services déconcentrés 2ème cl (Chef de service)	-	2 679	6 882	-	-	9 561
Attaché administratif principal des services déconcentrés 2ème cl	-	2 679	4 443	-	-	7 122
Attaché administratif des services déconcentrés (Chef de service)	-	1 983	5 362	-	-	7 345
Attaché administratif des services déconcentrés	-	1 983	3 443	-	-	5 426
Chef de mission (Ingénieur des travaux)	2 947	-	13 972	-	-	16 919
Chef de mission (Ingénieur des travaux A - FD et PV)	2 947	-	13 340	-	-	16 287
Ingénieur divisionnaire des travaux agricoles, des travaux ruraux, des eaux et forêts	2 613	-	12 980	-	-	15 592
Ingénieur divisionnaire des travaux agricoles (FD et PV- Chef de service)	2 613	-	13 340	-	-	15 952
Ingénieur divisionnaire des travaux agricoles (FD et PV)	2 613	-	11 079	-	-	13 692
Ingénieur des travaux agricoles, des eaux et forêts, des travaux ruraux	1 476	-	9 012	-	-	10 489
Ingénieur des travaux agricoles (FD et PV)	1 476	-	9 043	-	-	10 519

I.2 CATÉGORIES B

* LES MONTANTS « PRIME SPÉCIALE » FIGURANT DANS CE TABLEAU REPRÉSENTENT LA MOYENNE DES SOMMES VERSÉES AUX AGENTS AFFECTÉS EN DRAF.

Corps / Grade	PSR	IFTS ou IHTS	PS*	ISF	ISSQ	Total primes
Chef technicien supérieur (secteur GREF)	1 155	-	6 698	-	-	7 853
Chef technicien supérieur (secteur PV)	1 155	-	-	6 982	-	8 138
Chef technicien supérieur (secteur vétérinaire)	1 824	-	-	-	6 496	8 321
Technicien supérieur principal (secteur GREF)	1 089	-	6 534	-	-	7 622
Technicien supérieur principal (secteur PV)	1 089	-	-	6 512	-	7 601
Technicien supérieur principal (secteur Vétérinaire)	1 641	-	-	-	6 189	7 830
Technicien supérieur (secteur GREF)	792	-	6 203	-	-	6 995
Technicien supérieur (secteur PV)	792	-	-	6 084	-	6 876
Technicien supérieur (secteur Vétérinaire)	1 470	-	-	-	5 542	7 011
Préposés Sanitaires (Titulaires)	1 510	-	-	-	5 655	7 165
Assistant principal de service social	-	2 679	-	-	-	2 679
Assistant de service social	-	2 679	-	-	-	2 679
Secrétaire administratif des services déconcentrés classe exceptionnelle	-	1 983	2 887	-	-	4 870
Secrétaire administratif des services déconcentrés classe supérieure	-	1 983	2 739	-	-	4 722
Secrétaire administratif des services déconcentrés (IFTS)	-	1 586	2 455	-	-	4 041
Secrétaire administratif des services déconcentrés (IHTS)	-	1 342	2 455	-	-	3 797

I.3 CATÉGORIES C

Corps / Grade	PSR	IFTS ou IHTS	PS*	ISF	ISSQ	Total primes
Adjoint technique principal	453	-	3 926	-	-	4 378
Adjoint technique (E5)	453	-	3 641	-	-	4 094
Agent technique principal (E 4)	403	-	3 224	-	-	3 627
Agent technique (E 3)	403	-	3 172	-	-	3 575
Maître ouvrier principal	-	1 404	2 288	-	-	3 692
Maître ouvrier (E 5)	-	1 246	2 013	-	-	3 259
Adjoint administratif principal 1ère classe (NEI)	-	1 454	2 286	-	-	3 740
Adjoint administratif principal 2ème classe (E 5)	-	1 246	2 013	-	-	3 259
Adjoint administratif (E 4) (Ens Sup)	-	1 517	-	-	-	1 517
Adjoint administratif (E 4) (Ens Tech)	-	1 184	-	-	-	1 184
Adjoint administratif (E 4)	-	1 173	1 891	-	-	3 064
Agent administratif 1ère classe (E 3)	-	1 154	1 763	-	-	2 917
Agent administratif 2ème classe (E 2)	-	1 131	1 723	-	-	2 854
Ouvrier principal (E 4)	-	1 173	1 853	-	-	3 026
Ouvrier principal (E 3)	-	1 154	1 801	-	-	2 954
Agent des services techniques 1ère classe (E3)	-	1 154	1 763	-	-	2 917
Agent des services techniques 2ème classe (E2)	-	1 131	1 723	-	-	2 854

* LES MONTANTS « PRIME SPÉCIALE » FIGURANT DANS CE TABLEAU REPRÉSENTENT LA MOYENNE DES SOMMES VERSÉES AUX AGENTS AFFECTÉS EN DRAF.

I.4 AGENTS NON-TITULAIRES

Catécories A

Corps / Grade	IFSC	ISSQ	Total
Catégorie fonctionnelle	6 469		6 469
Catégorie exceptionnelle	4 752		4 752
Catégorie exceptionnelle (SV ou PV)	4 752	488	5 240
1ère catégorie hors classe	4 172		4 172
1ère catégorie classe normale	2 664		2 664
1ère catégorie classe normale (SV ou PV)	2 664	488	3 152

Catécories B

Secteur	IFSC	ISSQ	Total
Secteur administratif	1 769		1 769
Secteur technique	1 259		1 259
Secteur vétérinaire & Protection des végétaux	1 199	488	1 687

III. Enseignement

I. PERSONNELS ADMINISTRATIFS, TECHNIQUES, OUVRIERS ET DE SERVICE DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET SUPÉRIEUR (montants en euros)

Corps	IFTS ou IHTS
Attaché administratif des services scolaires et universitaires principal 1 cl (Ens Sup)	2 679
Attaché administratif des services scolaires et universitaires principal 1 cl (Ens Tech)	2 598
Attaché administratif des services scolaires et universitaires principal 2 cl (Ens Sup)	2 679
Attaché administratif des services scolaires et universitaires principal 2 cl (EnsTech)	2 598
Attaché administratif des services scolaires et universitaires > 8 (Ens Sup)	2 679
Attaché administratif des services scolaires et universitaires < 8 (Ens Sup)	1 983
Attaché administratif des services scolaires et universitaires > 8 (Ens Tech)	2 424
Attaché administratif des services scolaires et universitaires < 8 (Ens Tech)	1 795
Secrétaire administratif des services scolaires et universitaires classe exceptionnelle (Ens Sup)	2 301
Secrétaire administratif des services scolaires et universitaires classe exceptionnelle (Ens Tech)	1 844
Secrétaire administratif des services scolaires et universitaires classe supérieure (Ens Sup)	2 202
Secrétaire administratif des services scolaires et universitaires classe supérieure (Ens Tech)	1 765
Secrétaire administratif des services scolaires et universitaires (IFTS) (Ens Sup)	1 910
Secrétaire administratif des services scolaires et universitaires (IHTS) (Ens Sup)	1 586
Secrétaire administratif des services scolaires et universitaires (IFTS) (Ens Tech)	1 736
Secrétaire administratif des services scolaires et universitaires (IHTS) (Ens Tech)	1 389
Adjoint administratif principal 1 (NEI) (Ens Sup)	1 880
Adjoint administratif principal 1 (NEI) (Ens Tech)	1 505
Adjoint administratif principal 2 (E 5) (Ens Tech)	1 290
Adjoint administratif principal 2 (E 5) (Ens Sup)	1 612
Agent administratif 1ère classe (E 3) (Ens Sup)	1 492
Agent administratif 1ère classe (E 3) (Ens Tech)	1 194
Agent administratif 2ème classe (E 2) (Ens Sup)	1 492
Agent administratif 2ème classe (E 2) (Ens Tech)	1 194
Maître ouvrier principal (EIS) (Ens tech)	1 453
Maître ouvrier SD (E 5) (Ens Tech)	1 290
Ouvrier Professionnel principal (E 4) (Ens Tech)	1 214
Ouvrier Professionnel (E 3) (Ens Tech)	1 206
Ouvrier d'entretien et d'accueil 1ère classe (E3) (Ens Tech)	1 194
Ouvrier d'entretien et d'accueil 2ème classe (E2) (Ens Tech)	1 170

2. ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR - PERSONNEL STATUT FORMATION-RECHERCHE

Corps	PPR
Ingénieur de recherche Hors classe	6 724
Ingénieur de recherche 1ère classe	6 227
Ingénieur de recherche 2ème classe	4 684
Ingénieur d'études 1ère classe	2 949
Ingénieur d'études 2ème classe	2 742
Assistant ingénieur > échelon 8	2 427
Assistant ingénieur < échelon 7	2 273
Technicien 3ème grade échelon 5 à 8	2 206
Technicien 3ème grade < échelon 4	2 107
Technicien 2ème grade échelon 5 à 8	2 131
Technicien 2ème grade < échelon 4	2 068
Technicien 1er grade échelon 9 et +	1 918
Technicien 1er grade échelon 5 à 8	1 817
Technicien 1er grade < échelon 4	1 730
Adjoint Technique principal	1 906
Adjoint Technique < 9ème échelon	1 800
Adjoint Technique échelons 5 à 8	1 672
Adjoint Technique < 4ème échelon	1 587
Agent Technique principal > ech 9	1 729
Agent Technique principal ech 5 à 8	1 623
Agent Technique principal < ech 4	1 540
Agent Technique > ech 9	1 675
Agent Technique ech 5 à 8	1 581
Agent Technique < ech 4	1 509
Agent Services Techniques 1ère classe ech 9 et +	1 618
Agent Services Techniques 1ère classe ech 5 à 8	1 532
Agent Services Techniques 1ère classe ech 1 à 4	1 433
Agent Services Techniques 2ème cl ech 9 et +	1 572
Agent Services Techniques 1ère classe ech 5 à 8	1 493
Agent Services Techniques 1ère classe ech 1 à 4	1 381

3. AUTRES PRIMES SERVIES DANS LE SECTEUR DE L'ENSEIGNEMENT

Prime de recherche et d'enseignement supérieur	1 148
Prime d'administration pour les directeurs de l'ENESAD, de l'INA, des ENV, des ENSA, de l'ENSIAA et du CNEARC	5 500
Indemnités de sujétions spéciales pour les directeurs des ENIT	4 800
Indemnités de charges administratives pour les inspecteurs principaux de l'enseignement agricole	6 512
Indemnités de charges administratives pour les inspecteurs de l'enseignement agricole	4 800

4. ENSEIGNEMENT TECHNIQUE - PERSONNELS ENSEIGNANTS

Indemnité de suivi et d'orientation des élèves			
Tous corps d'enseignants titulaires et non titulaires	Part fixe		1 097
	Part mobile	taux 1	1 292
	Part mobile	taux 2	1 130
	Part mobile	taux 3	822
Indemnité de responsables d'exploitation ou d'atelier technologique			
Enseignants titulaires et non titulaires chargés	1ère catégorie		5 267
de ces fonctions suivants la catégorie de l'exploitation	2ème catégorie		3 950
ou de l'atelier	3ème catégorie		2 634
Indemnité de première affectation			2 137
Agents titularisés et affectés dans certains établissements classés prioritaires (indemnité versée en 3 annuités)			

5. DIRECTEURS D'ÉTABLISSEMENTS

Proviseurs	Indemnités de sujétions spéciales	Indemnité de responsabilités
LEGTA		
4ème + cat	4 716	1 944
4ème cat	2 544	
3ème cat	1 876	
2ème cat	1 876	
1ère cat	1 876	
LPA		
4ème cat	1 876	1 327
3ème cat	1 876	
2ème cat	1 876	
1ère cat	1 876	
Proviseurs adjoints de LEGTA		
4ème + cat	3 374	1 296
4ème cat	2 090	
3ème cat	1 452	
2ème cat	1 452	
1ère cat	1 452	
Proviseurs adjoints de LPA		
4ème cat	1 452	937
3ème cat	1 452	
2ème cat	1 452	
1ère cat	1 452	

Evolution et répartition des salaires

I. Répartition par statut et tranche indiciaire

I. RÉPARTITION SUR 3 ANS

STATUT		Indices nouveaux majorés							TOTAL
		<328	329-380	381-455	456-488	489-606	607-820	ECH. LET.	
Titulaires	1999	6 862	6 252	4 293	2 324	3 882	4 873	885	29 371
	2000	5 915	6 329	4 635	2 036	4 521	4 935	933	29 304
	2001	5 896	6 203	4 879	2 198	4 776	4 937	962	29 851
Contractuels et auxiliaires	1999	2 050	527	244	79	144	323	15	3 382
	2000	2 078	520	288	73	147	324	18	3 448
	2001	1 943	857	297	88	137	359	24	3 705
Total général	1999	8 912	6 779	4 537	2 403	4 026	5 196	900	32 753
	2000	7 993	6 849	4 923	2 109	4 668	5 259	951	32 752
	2001	7 839	7 060	5 176	2 286	4 913	5 296	986	33 556

II. Les tranches indiciaires

I. VALEUR DU POINT D'INDICE

La valeur du point d'indice nouveau majoré a été revalorisée le 1er novembre 2001, passant de 51,457641 euros (valeur du 1er mai 2001) à 51,817421 euros.

2. TRANCHES INDICIAIRES PAR SECTEURS D'ACTIVITÉ

Les tranches indiciaires qui figurent ci-dessous ont été définies compte tenu du schéma d'élaboration des rapports annuels aux comités techniques paritaires.

Administration centrale

STATUT		Indices nouveaux majorés							TOTAL
		<328	329-380	381-455	456-488	489-606	607-820	ECH. LET.	
Titulaires		263	422	282	108	299	308	120	1802
Contractuels		3	8	20	17	33	142	7	230
Total général		266	430	302	125	332	450	127	2032

Enseignement

STATUT		Indices nouveaux majorés							TOTAL
		<328	329-380	381-455	456-488	489-606	607-820	ECH. LET.	
Titulaires		3164	2050	2128	1288	2545	3339	377	14891
Contractuels		1895	512	199	37	38	41	14	2736
Total général		5059	2562	2327	1325	2583	3380	391	17627

Services déconcentrés

STATUT	Indices nouveaux majorés						ECH. LET.	TOTAL
	<328	329-380	381-455	456-488	489-606	607-820		
Titulaires	2529	3604	2386	767	1848	1158	429	12721
Contractuels	45	335	78	33	65	175	3	734
Total général	2574	3939	2464	800	1913	1333	432	13455

III. Ecarts extrêmes de traitement par catégorie

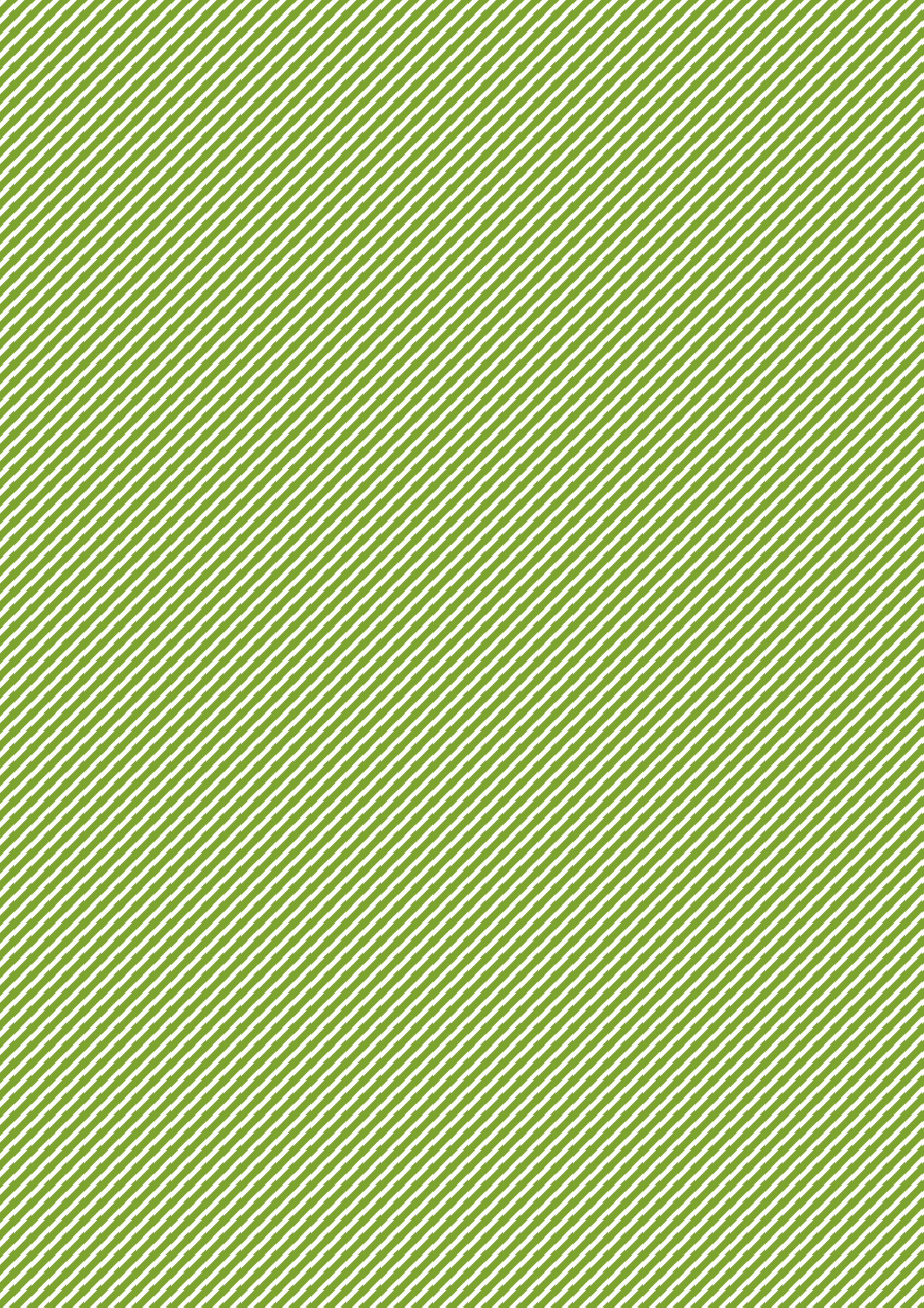
I. AGENTS TITULAIRES

REMARQUE

TRAITEMENT EN VIGUEUR
AU 1ER NOVEMBRE 2001 SANS
SUPPLÉMENT FAMILIAL DE
TRAITEMENT.

Catégorie statutaire	Indices majorés au 01/11/01	MAXIMA	Indices majorés au 01/11/01	MINIMA	Rapport entre Maxima et Minima	Moyenne
		Traitement net mensuel (*)		Traitement net mensuel (*)		
A +	361	1 436,48 €	Groupe E2	5 248,49 €	3,65	3 342 €
A	316	1 257,41 €	820	3 262,90 €	2,59	2 260 €
B	286	1 138,04 €	533	2 120,88 €	1,86	1 629 €
C et D	234	931,12 €	414	1 647,37 €	1,77	1 289 €

(*) Traitement brut moins retenues pour pensions et sécurité sociale.



Chapitre III. **Les conditions
de travail** ○○○○

Chapitre III Les conditions de travail

PREMIÈRE PARTIE

Le travail à temps partiel	41
I. Titulaires	41
I. NOMBRE DE TITULAIRES À TEMPS PARTIEL	41
II. Non-titulaires	41
I. NOMBRE DE NON-TITULAIRES À TEMPS PARTIEL.....	41
III. Titulaires et non-titulaires	42
I. ENSEMBLE TITULAIRES ET NON-TITULAIRES À TEMPS PARTIEL	42
IV. Temps partiel par secteur	42
I. ADMINISTRATION CENTRALE	42

DEUXIÈME PARTIE

Les congés de formation professionnelle	44
I. Les congés de formation professionnelle par catégorie et durée	44
II. Les congés de formation professionnelle par catégorie et secteur d'activité	44

TROISIÈME PARTIE

La modernisation des services	45
I. Informatique	45
I. PRODUCTION ET DIFFUSION DES DONNÉES	45
2. SYSTÈME D'INFORMATION TECHNICO-ÉCONOMIQUE	46
3. GESTION ADMINISTRATIVE	50
4 . MISE EN PLACE DES INFRASTRUCTURES COMMUNES	53
5. SCHÉMA DIRECTEUR	55
6. APPUI TECHNIQUE AUX RSI	55
II. Logistique des services	56
I. OPÉRATIONS IMMOBILIÈRES (ADMINISTRATION CENTRALE). BILAN DES TRAVAUX 2001	56
2. OPÉRATIONS IMMOBILIÈRES DES SERVICES DÉCONCENTRÉS	58

Le travail à temps partiel

I. Titulaires

I. NOMBRE DE TITULAIRES À TEMPS PARTIEL

	Sexe	Cat. A	Cat. B	Cat. C et D	Total
Temps partiel 50 %	<i>Hommes</i>	44	6	8	58
	<i>Femmes</i>	209	52	131	392
	Total	253	58	139	450
Temps partiel 60 %	<i>Hommes</i>	5	4	5	14
	<i>Femmes</i>	47	34	68	149
	Total	52	38	73	163
Temps partiel 70 %	<i>Hommes</i>	7	2	3	12
	<i>Femmes</i>	58	21	63	142
	Total	65	23	66	154
Temps partiel 80 %	<i>Hommes</i>	107	95	64	266
	<i>Femmes</i>	529	577	1 251	2 357
	Total	636	672	1 315	2 623
Temps partiel 90 %	<i>Hommes</i>	28	24	5	57
	<i>Femmes</i>	90	105	212	407
	Total	118	129	217	464
Total	<i>Hommes</i>	191	131	85	407
	<i>Femmes</i>	933	789	1 725	3 447
	Total	1 124	920	1 810	3 854

II. Non-titulaires

I. NOMBRE DE NON-TITULAIRES À TEMPS PARTIEL

	Sexe	Cat. A	Cat. B	Cat. C et D	Total
Temps partiel 50 %	<i>Hommes</i>	164	267	0	431
	<i>Femmes</i>	337	250	2	589
	Total	501	517	2	1 020
Temps partiel 60 %	<i>Hommes</i>	0	0	0	0
	<i>Femmes</i>	2	0	1	3
	Total	2	0	1	3
Temps partiel 70 %	<i>Hommes</i>	2	0	0	2
	<i>Femmes</i>	6	2	0	8
	Total	8	2	0	10
Temps partiel 80 %	<i>Hommes</i>	17	6	1	24
	<i>Femmes</i>	31	78	16	125
	Total	48	84	17	149
Temps partiel 90 %	<i>Hommes</i>	12	16	0	28
	<i>Femmes</i>	13	22	2	37
	Total	25	38	2	65
Temps partiel 95 %	<i>Hommes</i>	0	1	0	1
	<i>Femmes</i>	0	3	0	3
	Total	0	4	0	4
Total	<i>Hommes</i>	195	290	1	486
	<i>Femmes</i>	389	355	21	765
	Total	584	645	22	1 251

III. Titulaires et non-titulaires

I. ENSEMBLE TITULAIRES ET NON-TITULAIRES À TEMPS PARTIEL

	Sexe	Cat. A	Cat. B	Cat. C et D	Total
Temps partiel 50 %	<i>Hommes</i>	208	273	8	489
	<i>Femmes</i>	546	302	133	981
	Total	754	575	141	1 470
Temps partiel 60 %	<i>Hommes</i>	5	4	5	14
	<i>Femmes</i>	49	34	69	152
	Total	54	38	74	166
Temps partiel 70 %	<i>Hommes</i>	9	2	3	14
	<i>Femmes</i>	64	23	63	150
	Total	73	25	66	164
Temps partiel 80 %	<i>Hommes</i>	124	101	65	290
	<i>Femmes</i>	560	655	1 267	2 482
	Total	684	756	1 332	2 772
Temps partiel 90 %	<i>Hommes</i>	40	40	5	85
	<i>Femmes</i>	103	127	214	444
	Total	143	167	219	529
Temps partiel 95 %	<i>Hommes</i>	0	1	0	1
	<i>Femmes</i>	0	3	0	3
	Total	0	4	0	4
Total	<i>Hommes</i>	386	421	86	893
	<i>Femmes</i>	1 322	1 144	1 746	4 212
	Total	1 708	1 565	1 832	5 105

IV. Temps partiel par secteur

I. ADMINISTRATION CENTRALE

	Sexe	Cat. A	Cat. B	Cat. C et D	Total
Temps partiel 50 %	<i>Hommes</i>	2	0	0	2
	<i>Femmes</i>	6	2	8	16
	Total	8	2	8	18
Temps partiel 60 %	<i>Hommes</i>	0	0	0	0
	<i>Femmes</i>	3	0	3	6
	Total	3	0	3	6
Temps partiel 70 %	<i>Hommes</i>	0	0	0	0
	<i>Femmes</i>	4	1	5	10
	Total	4	1	5	10
Temps partiel 80 %	<i>Hommes</i>	15	3	3	21
	<i>Femmes</i>	57	61	81	199
	Total	72	64	84	220
Temps partiel 90 %	<i>Hommes</i>	5	0	0	5
	<i>Femmes</i>	15	11	6	32
	Total	20	11	6	37
Total	<i>Hommes</i>	22	3	3	28
	<i>Femmes</i>	85	75	103	263
	Total	107	78	106	291

2. SERVICES DÉCONCENTRÉS

	Sexe	Cat. A	Cat. B	Cat. C et D	Total
Temps partiel 50 %	<i>Hommes</i>	4	5	1	10
	<i>Femmes</i>	23	41	72	136
	Total	27	46	73	146
Temps partiel 60 %	<i>Hommes</i>	2	4	2	8
	<i>Femmes</i>	23	21	37	81
	Total	25	25	39	89
Temps partiel 70 %	<i>Hommes</i>	3	2	2	7
	<i>Femmes</i>	14	15	36	65
	Total	17	17	38	72
Temps partiel 80 %	<i>Hommes</i>	53	89	30	172
	<i>Femmes</i>	199	435	696	1 330
	Total	252	524	726	1 502
Temps partiel 90 %	<i>Hommes</i>	21	39	3	63
	<i>Femmes</i>	59	83	146	288
	Total	80	122	149	351
Temps partiel 95 %	<i>Hommes</i>	0	1	0	1
	<i>Femmes</i>	0	3	0	3
	Total	0	4	0	4
Total	<i>Hommes</i>	83	140	38	261
	<i>Femmes</i>	318	598	987	1 903
	Total	401	738	1 025	2 164

3. ENSEIGNEMENT

	Sexe	Cat. A	Cat. B	Cat. C et D	Total
Temps partiel 50 %	<i>Hommes</i>	202	268	7	477
	<i>Femmes</i>	517	259	53	829
	Total	719	527	60	1306
Temps partiel 60 %	<i>Hommes</i>	3	0	3	6
	<i>Femmes</i>	23	13	29	65
	Total	26	13	32	71
Temps partiel 70 %	<i>Hommes</i>	6	0	1	7
	<i>Femmes</i>	46	7	22	75
	Total	52	7	23	82
Temps partiel 80 %	<i>Hommes</i>	56	9	32	97
	<i>Femmes</i>	304	159	490	953
	Total	360	168	522	1 050
Temps partiel 90 %	<i>Hommes</i>	14	1	2	17
	<i>Femmes</i>	29	33	62	124
	Total	43	34	64	141
Total	<i>Hommes</i>	281	278	45	604
	<i>Femmes</i>	919	471	656	2 046
	Total	1 200	749	701	2 650

Les congés de formation professionnelle

I. Les congés de formation professionnelle par catégorie et durée

DURÉE	Catégorie A		Catégorie B		Catégorie C		Toutes catégories	
	HOMMES	FEMMES	HOMMES	FEMMES	HOMMES	FEMMES	HOMMES	FEMMES
< 1 an	7	14	9	7	2	6	18	27
> 1 an	24	39	1	1	1	3	26	43
Sous-Total	31	53	10	8	3	9	44	70
Total	84		18		12		114	

II. Les congés de formation professionnelle par catégorie et secteur d'activité

DURÉE	Catégorie A		Catégorie B		Catégorie C		Toutes catégories	
	< 1 AN	> 1 AN	< 1 AN	> 1 AN	< 1 AN	> 1 AN	< 1 AN	> 1 AN
AC	1	2	2	1	0	0	3	3
SE	7	1	8	0	4	3	19	4
ENS	13	61	6	1	4	0	23	62
Sous-Total	21	64	16	2	8	3	45	69
Total	85		18		11		114	

La modernisation des services

I. Informatique

I. PRODUCTION ET DIFFUSION DES DONNÉES

Projets	Objectifs	Personnels concernés	Actions particulières conduites en 2001
DATAGRESTE	Nouveau système sécurisé de diffusion de la statistique Agricole.	SDSA, SRSA Service central Offices	Poursuite des développements du logiciel DATAGRESTE.
PROJET BASES ET BANQUES DE DONNÉES STATISTIQUES	Regrouper dans le même outil les fonctions des anciens logiciels (ARISTIDE, AGRISTAT et AGRICOM). Introduction d'un module de recherche documentaire qui vise à satisfaire un plus large public en le rendant plus autonome.		Suivi de production du logiciel. Développement de fonctionnalités particulières pour le traitement du RA2000 + traitement RA2000.
ODIN	Industrialiser les développements informatiques nationaux du ministère de l'agriculture. Odin fournit des outils et normes pour le développement d'applications client serveur ou Web.	CERIT, CISI, BTSC	1. Ouvrir Odin sur le monde Web : Permettre de développer un module qui puisse se déployer à la fois en mode Client/Serveur et en mode Web (Jagodin). 2. Animation autour d'Odin : Assistance technique, hot-line, formations. 3. Travaux sur application AGR12. 4. Animation d'une réflexion sur le client léger : un groupe sur le choix d'outils de développement, un autre sur l'interface.
ADMINISTRATION DES DONNÉES	Maîtriser les données manipulées dans les SI du MAP.	Services déconcentrés et Adm. Centrale	Définition d'une fonction administration de données en SD : intégration dans projet ARCHE et fiche métier des informaticiens. Méthodologie et maquette pour dictionnaire des données.
DIFFUSION DES DONNÉES	Maîtriser la diffusion des données et établir des règles générales pour homogénéiser les pratiques.	Services déconcentrés et Adm. Centrale	Evolution et alimentation de l'intranet ouvert fin 2000. Assistance dans de nombreux projets (dont déclarations CNIL). Rédaction rubrique dédiée du mémento pour le développement des sites internet.
RÉFÉRENTIELS DE DONNÉES	Homogénéiser les données utilisées dans les SI et faciliter leur interconnexion.	Services déconcentrés et Adm. Centrale	Acquisition principaux référentiels externes : poursuite. Méthode pour définir et gérer des référentiels internes au MAP. Ouverture d'un intranet pour gestion et mise à disposition des référentiels.

Infocentre

Projets	Objectifs	Personnels concernés	Actions particulières conduites en 2001
ECOPHYT	Disponibilité des données à l'usage d'utilisateurs internes ou externes dans les domaines statistique et phytosanitaire.	Protection des végétaux, INRA et laboratoires de recherche industriels et phytosanitaires	Mise à jour des données après chaque comité.
INFOCENTRE SNM	Disposer de séries chronologiques de cotations des produits agricoles périssables.	SNM, DPE, statistique agricole, Offices.	
INFOCENTRE DEPSE	Disposer de données utiles au pilotage des aides structurelles (comptabilité de gestion, PAM, aides au démarrage, GAEC et CUMA, installation des jeunes agriculteurs), ICHN.	DEPSE, services déconcentrés.	

2. SYSTÈME D'INFORMATION TECHNICO-ÉCONOMIQUE

ADAGE. Objectifs : Maintenir les applications dans l'attente de leur migration vers les outils schéma directeur et assurer une continuité de service dans le cadre d'évolutions réglementaires

Projets	Objectifs	Personnels concernés	Actions particulières conduites en 2001
PBA	Aide à l'instruction des dossiers : – Prêts bonifiés, prêts à la modernisation, dotations jeunes agriculteurs.	DDAF Service économie agricole	– Assistance aux utilisateurs. – Adaptations réglementaires.
CALAM	– Calamités agricoles.		– Assistance aux utilisateurs – Arrêt de l'application « PICK ».
SERVEUR PICK	Maintien en service des plates-formes.	DDAF et DAF Tous Services	– Suivi du marché de maintenance matériel et système pour les sites. – Assistance utilisateur.

MIGRATION. Objectifs : réécrire avec les outils du schéma directeur, les applications ADAGE non-reprises par PACAGE et en mettre en place d'autres.

Projets	Objectifs	Personnels concernés	Actions particulières conduites en 2001
EQUIPAGE	Aide à la gestion des Missions d'Ingénierie Publique.	DDAF et DAF, 1 ^{er} et 2 ^{ème} Services	– Formation ponctuelle des sites (FORMCO). – Assistance Utilisateur. – Maintenance évolutive et corrective. – Conception, réalisation et mise en service de la version pour les maîtrises d'œuvre réglementation 2001. – Tests et adaptation à l'Euro.
AGRINVEST	Aide à la gestion des Prêts bonifiés agricoles, des Plans d'amélioration et de modernisation (PAM) et de l'installation des jeunes agriculteurs (DJA) (remplace PBA).	DDAF - Service économie agricole	– Travaux de qualification et recette interne, en maîtrise d'ouvrage et en DDAF pilotes. – Formation de tous les sites. – Conception et réalisation de la procédure de basculement Euro. – Déploiement.

Projets	Objectifs	Personnels concernés	Actions particulières conduites en 2001
REPICK	Reprise de données pour mise en service d'AGRINVEST sur la base des données ADASEA, CNASEA et DDAF.	DDAF – Service économie agricole	<ul style="list-style-type: none"> – Conception et réalisation de l'outil PBA. ETUDE (reprise de donnée PBA). – Conception et réalisation de l'outil DATAGRIN (intégration des données issue des DDAF, des ADAEA et des DR-CNASEA). – Tests et qualifications. – Déploiement PBA. ETUDE. – Mise en place des sites pilotes DATAGRIN. – Déploiement DATAGRIN.
CALAM	Aide à la gestion des calamités agricoles (pertes de fond et de récolte).	DDAF - Service économie agricole	<ul style="list-style-type: none"> – Travaux de qualification et recette interne et en DDAF pilotes. – Déploiement et formations de tous les sites. – Assistance aux utilisateurs. – Maintenance corrective et évolutive.
ARCHE	Gestion des données communes inter procédures (usager, territoire, etc.).	DDAF et DAF Tous services	<ul style="list-style-type: none"> – Fin du déploiement et des formations de tous les sites. – Adaptation pour l'accès aux données par les applications locales. – Mise en place d'une solution Access pour les applications locales. – Analyse et développement des contraintes liées au registre parcellaire.
SYLVA	Aide à la gestion de procédures forestières dans le domaine des aides, du défrichement, de la fiscalité et des régimes d'exploitation.	DDAF Cellule Forestière DRAF – SERFOB	<ul style="list-style-type: none"> – Fin du déploiement et des formations de tous les sites. – Conception et développement des adaptations pour la gestion des aides et intégration de la contrainte DRAF. – Travaux de qualification et recette interne et en DDAF pilotes sur le module aide. – Formation de toutes les DRAF. – Mise en site pilote du module aide.
ACTE	Aide à la gestion des contrats territoriaux d'exploitation pour les DDAF et les organismes conventionnés.	DDAF et DAF – Tous services. Partenaires extérieurs (ADASEA)	<ul style="list-style-type: none"> – Travaux de spécifications générales et détaillées. – Lancement des développements. – Collaboration avec le CNASEA. – Mise en place de la plate-forme matérielle de publication de l'application pour les ADASEA. – Qualification interne du premier module.
LINDA	Mise en place dans les DAF et DDAF d'une solution matérielle d'hébergement pour les applications « Migration ».	DDAF et DAF – Tous services.	<ul style="list-style-type: none"> – Mise à niveau du système de sauvegarde tous sites. – Compléments sur la télésurveillance. – Assistance utilisateur. – Réflexion sur l'hébergement de bases de données locales. – Lancement analyse pour upgrade matériel.

Autres

Projets	Objectifs	Personnels concernés	Actions particulières conduites en 2001
SNM	Assurer la transparence des marchés. Cotation des produits agricoles périssables.	Service des Nouvelles des Marchés	
PB3	Améliorer la gestion des autorisations de financement dans le cadre de la bonification des prêts à l'agriculture.	DDAF, Cnasea, établissements de crédit	Etude préalable à la mise en œuvre de téléprocédures avec les établissements de crédit.
VALORISATION DES DONNÉES DE LA BDNI		DDAF	Utilisation des données de la BDNI pour le calcul du complément extensif 2000 et la génération de fichiers pré-imprimés à destination des détenteurs de bovins.

Services vétérinaires

Projets	Objectifs	Personnels concernés	Actions particulières conduites en 2001
RÉSEAU COMMUNAUTAIRE ANIMO	Echanges intercommunautaires d'animaux vivants (ANIMO) et maîtrise des importations en provenance ou en transit vers les pays tiers.	DDSV	Utilisation intensive de ce réseau pour localiser les risques dans le cadre de l'épizootie de fièvre aphteuse.
SANTÉ ANIMALE, HYGIÈNE ALIMENTAIRE	Lutte contre les maladies animales (SANI). Traitement des informations gérées en hygiène alimentaire (HAII).	DDSV	Maintenance, adaptation à l'Euro.
SYSTÈME D'INFORMATION DE LA DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ALIMENTATION (SIGAL)	Gestion des missions d'inspection itinérantes en hygiène alimentaire et des réseaux d'épidémiologie surveillance.	DDSV	Déploiement sur site pilote le 8 juin, déploiement généralisé en V1.0 le 5 octobre. Reprise de données (établissements-ateliers-autorisation) des sites départementaux. Formation de formateurs inter-régionaux.
BASE NATIONALE DES RÉSULTATS DE DÉPISTAGE DE L'ESB (BNESB)	Gestion des résultats de dépistage de l'encéphalite spongiforme bovine à partir des résultats d'analyse effectuée sur les prélèvements pratiqués dans les abattoirs et les équarissements.	DDSV	V1.0 en février, gérant les remontées depuis les laboratoires d'analyses ESB sur le programme de dépistage en abattoirs sur les bovins de plus de 30 mois et la diffusion des résultats auprès des abattoirs concernés (via fax puis via Strada). V2.1 de la BNESB à l'été pour gérer les autres programmes ESB (équarissement, épidémiologie, animaux de + de 24 mois). Constitution d'un univers BO pour interrogation par les DDSV à partir de procédures développées conjointement.

Projets	Objectifs	Personnels concernés	Actions particulières conduites en 2001
IDENTIFICATION BOVINE	Application du règlement 1720 / 2000 CE sur l'identification des bovins et l'étiquetage de la viande bovine.	Etablissements départementaux de l'Elevage, Services déconcentrés	Améliorations techniques, vérifications et consolidation des données d'initialisation. Développement de fonctions d'interrogations interactives de la BDNI, au travers de l'utilisation Business Objects et expérimentée son utilisation en environnement Internet. Etablissement de liaisons avec d'autres bases de données, telles que la BNESB, l'application SIGAL : elles marquent le début de constitution d'un véritable système d'information pour la DGAL. Préparation de la migration des applications BDNI et SIGAL sur une nouvelle plate-forme matérielle « CASTA », permettant d'assurer puissance et continuité de service permanente demandée par la DGAL.

Protection des végétaux

Projets	Objectifs	Personnels concernés	Actions particulières conduites en 2001
STAR2	Avertissements Agricoles.	Agents PV	Portage sous base centrale ASE.
AGRO-METEO (LISEDAME)	Interrogation des stations météo et gestion des données.	Agents PV	
OGM	Déclaration des sites de dissémination.	Agents du BBE et pétitionnaires	Ouverture aux pétitionnaires.
PHYTOPASS	Contrôles phytosanitaires sur le territoire, à l'import et à l'export.	Agents PV	Support. Reconversion vers Phytopass2.
PHYTAGRE	Agrément des distributeurs et applicateurs de produits anti parasitaires.	Agents PV	Maintenance et support.
COLEOR	Déclaration télématique des essais officiels et officiellement reconnus.	Sociétés phytosanitaires	Maintenance et support.
PHY2XX	Processus d'homologation des produits phytosanitaires.	Agents PV du bureau « homologation »	Analyse en vue de la reconversion de l'outil actuel HOMOPHYT.
ECOPHYT	Banque officielle de données concernant les spécialités phytosanitaires et de leurs usages.	Agents PV Abonnés externes	Mise à jour des données après chaque comité.
IPHY IPHY HELP WIPHY	Consultation des spécialités phytosanitaires et de leurs usages sur PC.	Agents PV	Ouverture du site catalogue des usages sur le site internet du ministère.
ECOACS	Gestion des effets non intentionnels des pesticides.	Agents PV + partenaires	Reconversion en cours.

Protection des végétaux (suite)

Projets	Objectifs	Personnels concernés	Actions particulières conduites en 2001
MICRO GEREX	Module régional de gestion des essais de spécialités phytosanitaires (efficacité, sensibilité).	Agents PV	Support.
RESIDUS	Module régional de gestion des essais concernant les résidus de spécialités phytosanitaires.	Agents PV	Support.
PROPHY	Programmation des essais phytosanitaires.	Agents du BBE. Correspondants « expérimentation » en région	Maintenance évolutive et support.
LOLA	Gestion des analyses des laboratoires.	Agents PV	Maintenance évolutive et support.
HOMOPHYT	Homologation des produits phytosanitaires.	S/D de la protection des végétaux	Maintenance technique et évolutive. Développement de procédures d'interrogation par Business Objects.
ECOACS	Actions secondaires des produits phyto-sanitaires.	Agents PV	Maintenance.

3. GESTION ADMINISTRATIVE

Projets	Objectifs	Personnels concernés	Actions particulières conduites en 2001
MISSIONS	Gestion des ordres de missions.	Adm. Centrale	Développement de fonctions complémentaires, passage à l'Euro.
E-MISSIONS	Gestion en intranet des ordres de missions.	Adm. Centrale	Rédaction du cahier des charges de spécifications générales, conduite de l'appel d'offres.
GRECO/COROT	Gestion de l'agrément des groupements de producteurs.	Adm. Centrale (DPE) DDAF, DRAF	Réactivation de l'infocentre COROT destiné aux services déconcentrés.
AGRILEX	Gestion du greffe du contentieux administratif.	Adm. Centrale (MAJC)	
MATISSE	Système d'information de l'Inspection du travail.	Services déconcentrés, ITEPSA	Réalisation des spécifications fonctionnelles générales, de l'étude d'architecture. Lancement de l'étude de réutilisabilité de SIGAL pour répondre aux besoins.
BUDCA	Suivi du budget des Chambres d'agriculture.	Administration Centrale (DAF)	
CONCOURS PUBLICS À L'AGRICULTURE	Evaluation financière des concours publics à l'agriculture.	Administration Centrale (DAF)	

Projets	Objectifs	Personnels concernés	Actions particulières conduites en 2001
INDEXA	<ul style="list-style-type: none"> – Gestion et organisation des examens de l'Enseignement Technique agricole. – Gestion financière des examens. 	Administration Centrale, DRAF/CIRSE, DRAF/SRFD, Etablissements d'enseignement et jurys d'examen.	<ul style="list-style-type: none"> – Assistance et maintenance des applications. – Adaptations aux évolutions réglementaires. – Evolution du logiciel de gestion financière (dont passage à l'EURO). – Evolution du logiciel d'inscription. – Interface avec logiciels de gestion en établissement pour le recueil des candidatures.
INDEXA 2	<ul style="list-style-type: none"> – Gestion et organisation des examens et de la délivrance des diplômes de l'enseignement agricole. 	Idem	<ul style="list-style-type: none"> – Fin de l'étude préalable et début des spécifications fonctionnelles détaillées.
ICARE	<ul style="list-style-type: none"> – Gestion et organisation des concours de recrutement des professeurs de l'Enseignement technique Agricole. – Gestion financière des concours. 	Administration Centrale, jurys de concours	<ul style="list-style-type: none"> – Assistance et maintenance des applications. – Refonte de la procédure d'inscription, en intégrant une téléprocédure de pré-inscription sur Internet et Minitel. – Prise en compte de l'Euro pour la gestion financière.
PENELOPE	<ul style="list-style-type: none"> – Gestion et organisation des concours de recrutement des agents du Ministère gérés par le bureau des concours de la DGA. 	Administration centrale, SRAG, Jurys de concours	<ul style="list-style-type: none"> – Assistance à la rédaction d'un cahier des charges concernant l'organisation des concours du Bureau des Concours de la DGA.
LUCI-LUCA	<ul style="list-style-type: none"> – Gestion et suivi des formations professionnelles par unités capitalisables. 	DRAF-CIRSE, DRAF-SRFD, Centres de formation	<ul style="list-style-type: none"> – Assistance et maintenance des applications.
GEFSI-SAFO2	<ul style="list-style-type: none"> – Gestion des formations continues des professeurs de l'Enseignement Technique Agricole. Le CERIT est chargé du développement du module de gestion financière. 	Administration Centrale, DRAF-SRFD, Centres de formation	<ul style="list-style-type: none"> – Nouvelle version comprenant le passage à l'EURO.
PARCOURS	<ul style="list-style-type: none"> – Catalogue de l'offre de formation de l'Enseignement Agricole. 	Administration Centrale (FORMINFO, BFS)	<ul style="list-style-type: none"> – Assistance et maintenance du logiciel destiné à FORMINFO. – Développement, livraison et mise en production du module destiné à l'enseignement supérieur (BFS). – Lot d'évolution du module destiné à l'enseignement technique.
GENOME	<ul style="list-style-type: none"> – Gestion et administration des données de référence du système d'information de l'Enseignement Agricole. 	Administration Centrale	<ul style="list-style-type: none"> – Tests et mise en production des modules gestion des établissements, gestion des formations, gestion des nomenclatures apprenants. – Analyse, développement, livraison test et mise en production du module destiné à la gestion des textes officiels sur les référentiels de formation.

3. GESTION ADMINISTRATIVE (SUITE)

Projets	Objectifs	Personnels concernés	Actions particulières conduites en 2001
COMPTOIR	– Livraison des nomenclatures aux applications CIGALE et LIBELLULE dans les établissements d'enseignement.	Administration Centrale	– Tests unitaires et avec le CNERTA avant mise en production de l'application ; tâches d'exploitation réalisées par le CERIT dans le cadre des livraisons de données de référence au CNERTA pour le déploiement de Cigale et Libellule.
STRUCTURES	– Gestion des structures pédagogiques.	Administration Centrale (BPSP)	– Analyse et développement du lot 2 de la gestion des structures pédagogiques : historisation des données d'une année scolaire à une autre.
COMMISSION BRSA	– Organisation de la commission BTSA.	Commission BTSA DRAF Bourgogne	– Rédaction des spécifications.
STATISTIQUES DE L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE	– Suivi des populations en formation : public élèves.	Administration Centrale, DGER (sous-direction POFEGTP)	– Analyse de l'existant. – Spécifications générales du système de remontée pour la phase transitoire (envoi de données statistiques au format Géode).
GECOTS	– Organisation de la Commission BTSA.	Commission BTSA DRAF Bourgogne	– Développement puis livraisons en juin et septembre.
OSMOSE	– Suivi des mouvements de personnels entre secteurs d'emploi.	SDMS, IGIR, gestionnaires de proximité	
MOBILITÉ	– Gestion administrative de la procédure de mobilité.	Gesper, gestionnaires de proximité	– Remise du dossier de spécifications générales. Suite différée du fait du lancement d'Agorha.
EPICEA	– Préliquidation de la paye. – Banque de données du personnel.	Service du Personnel. SAG des services déconcentrés.	– Adaptations à l'évolution de la réglementation (primes interface paye, migration Euro), préparation de la migration sur la plate-forme CASTA.
AGORHA	– Définition et mise en œuvre du futur système d'information des ressources humaines du ministère.	DGA, DGER, DGAL. Tous les services du ministère, les établissements d'enseignement agricole	– Organisation du projet (définition des grandes étapes, mise en place des comités), lancement des travaux d'expression du besoin. – Appel d'offre d'audit de risques de l'existant (Epicéa et Géode).
VISCONTI	– Validation des services effectués en qualité de non titulaire.	Bureau des pensions	– Etude de spécifications fonctionnelles générales et appel d'offres pour la réalisation.
GARAGE	– Gestion de l'activité du garage.	Bureau des moyens logistiques	– Préparation du passage à l'Euro.
FILSM	– Gestion des références documentaires de la cinémathèque.	SCOM	– Développement complémentaire, ajout de fonctions d'interrogation.
IRIN@	– Gestion et suivi des demandes d'archives par l'administration centrale.	SCOM, Adm. Centrale	– Définition du besoin.

4 . MISE EN PLACE DES INFRASTRUCTURES COMMUNES

Projets	Objectifs	Personnels concernés	Actions particulières conduites en 2001
RÉSEAU RAGRI	– Disposer d'une ressource banalisée de communications (messagerie, routage) entre services déconcentrés et administration centrale.	Services Déconcentrés et Administration Centrale	<ul style="list-style-type: none"> – Poursuite de la mise en place de l'infrastructure STRADA entre l'ensemble des sites du MAP par l'établissement des liaisons avec les postes sanitaires dans les abattoirs. – Mise en service des nouvelles lignes entre Paris et Toulouse. – Développement de la messagerie interpersonnelle (16000 adresses). – Prise en charge des flux applicatifs de différents maîtres d'ouvrage : SNM, BDNI, SIGAL, statistiques, PV, comptabilités, PACAGE, prêts bonifiés, GIP... – Développement des accès à la toile INTERNET (7000). – Suivi des « Antivirus ».
PRISME 3	– Disposer d'une architecture donnant à nos partenaires un accès sécurisé aux serveurs et applications du MAP.	Services Déconcentrés et Administration Centrale Partenaires (offices,...)	<ul style="list-style-type: none"> – Déploiement opérationnel de 800 accès. – DDAF, DRAF, personnel mobile (IGIR, CGIR,...). – Lycées agricoles (pour accès à EPICEA). – Partenaires de l'identification des bovins.
ADER	– Mettre en réseau les diverses administrations.	Services Déconcentrés et Administrations Centrale	<p>Développement de nos liaisons avec le réseau AdER :</p> <ul style="list-style-type: none"> – Pour les échanges messageries avec les autres ministères. – Fourniture de notre annuaire et mise en place des annuaires des autres ministères. – Pour diverses applications inter administration (PRESAGE). – Mise en place d'indicateurs de qualité.
STRADA	– Adapter la topologie du réseau et bénéficier de l'élargissement de la concurrence entre opérateurs de télécommunications.	Services déconcentrés, Adm. Centrale	– Déploiement du réseau pour les 285 services d'inspection en abattoir, marquant la fin du déploiement.
AURACLE	– Interconnexion des réseaux locaux d'administration centrale.	Administration Centrale	<ul style="list-style-type: none"> – Rénovation du cœur du réseau de Varenne (passage à des débits de 100 MB/S sur l'épine dorsale du réseau). – Mise en place d'un nouvel outil d'administration et de supervision de réseau local et de réseau étendu. Interconnexion avec CAPITOUL.
CAPITOUL	– Gestion du réseau d'interconnexion entre les sites centraux du MAP à Paris et Toulouse.	Administration Centrale	

4 . MISE EN PLACE DES INFRASTRUCTURES COMMUNES (SUITE)

Projets	Objectifs	Personnels concernés	Actions particulières conduites en 2001
INTRAGRI	– Portail d'accès aux services intranet développés par les Directions du MAP. Développement des outils et services.	Administration Centrale, Services déconcentrés	– Actualisation du portail d'entrée des Intranets du MAP.
ARCADE	– Câblage des bâtiments (réseau voix, données, images).	Administration Centrale, Services déconcentrés	
D/EMA	– Déréglementation des services de téléphonie vocale fixe et mobile.	Administration Centrale, Services déconcentrés	– Lancement de la procédure d'appel d'offre pour le renouvellement des marchés mis en place en 2000.
SYSTEMIA	– Gestion du nouveau réseau téléphonique de l'Administration Centrale.	Administration Centrale	
CASTA	– Mise en place d'une plate-forme constituée par de grandes applications nationales (BDNI, EPICEA,...).	DGAL, DGA	– Réception et installation des matériels. (gestion des tranches 2 et 3).
STATISTIQUES	– Mise à disposition d'une plate-forme matérielle pour les applications statistiques.	SCEES CERI	– Redéfinition de l'utilisation des serveurs autan et zephyr. – Installation sur le serveur zephyr des dernières version de logiciels.
EXTERNALISATION DES SUPPORTS	– Mise en place d'un service d'externalisation des informations stratégiques.	CERI	– Contrat et mise en place des procédures.
SIREFER	– Mise en place d'un intranet pour la consultation et téléchargement de données des Systèmes d'information du MAP.	MSDSI CERI	– Développement et installation.
INFOMA	– Hébergement du serveur Galaté@.	INFOMA CERIT	– Mise en place du serveur et de son contexte.
DAO-CAO	– Améliorer la productivité et la qualité des travaux des bureaux d'études en DDAF.	Bureaux d'études des DDAF	
SYSTÈME D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE	– Apporter un appui technique et méthodologique aux services. – Contribuer à la définition d'une politique d'équipement. – Développement d'applications nationales.	Services régionaux et départementaux, Administration Centrale	– Définition de la mission d'appui technique par le CEMAGREF. – Création d'un département de l'information géographique. – Mise en place d'un CP ministériel.

5. SCHÉMA DIRECTEUR

Projets	Objectifs	Personnels concernés	Actions particulières conduites en 2001
EURO	– Mobiliser les acteurs responsables du passage à l'EURO des applications informatiques.	Tout le personnel	– Suivi des basculements progressifs de toutes les applications concernées à l'EURO.
SDSI	– Actualiser le Schéma Directeur des Systèmes d'Information.	Tout le personnel	Lancement des travaux : – sur la création d'un DNS (domain name server), – sur la définition d'un poste de travail normalisé et sur le choix des outils d'administration de ce poste.
MESSAGERIE	– Utilisation homogène et cohérente de la messagerie.	Tout le personnel	– Rédaction d'un guide de bon usage de la messagerie.
MÉTIER DES INFORMATIENS	– Améliorer les statuts des informaticiens au MAP. – Résorber de déficit actuel en informaticiens.	Les informaticiens	– Suivi du plan d'action pour l'amélioration du positionnement des informaticiens du MAP. – Démarrage des filières de formation INFOMA et ENITA. – Animation des réflexions sur l'organisation informatique suite à la création des DDSV.
@GRICOL	– Définir et mettre en œuvre un ensemble d'outils de travail ou groupe (messagerie, agenda partagé, forums, partage de documents, etc.	Services déconcentrés et Administration Centrale	Rédaction du cahier des charges et lancement de l'appel d'offres. Rédaction du cahier des charges d'une première tranche correspondant : – aux serveurs supports d'Agricol, – à un dispositif de sauvegarde mutualisé en services déconcentrés.
ERDA	– Redéfinir et déployer l'infrastructure technique (serveurs de traitement, de données, de sauvegarde) pour les services déconcentrés et pour la centrale en matière de serveurs de données Internet-Intranet.	Services déconcentrés	

6. APPUI TECHNIQUE AUX RSI

Projets	Objectifs	Personnels concernés	Actions particulières conduites en 2001
CELLULE D'ASSISTANCE TECHNIQUE	– Apporter une assistance aux informaticiens hors produits spécifiques des filières.	Les informaticiens en SD	– Démarrage de la cellule.
SITI	– Site dédié aux informaticiens concernant les systèmes d'information.	Tout le personnel	– Refonte du site

II. Logistique des services

I. OPÉRATIONS IMMOBILIÈRES (ADMINISTRATION CENTRALE). BILAN DES TRAVAUX 2001

Le montant total des travaux engagés et payés en 2001 au bénéfice des directions et services de l'administration centrale (chapitres 57 01 10 (Investissement) et 34 97 10) s'est élevé à 31.033.506 Francs (4 731 027 €).

Ces travaux ont été essentiellement effectués par des entreprises extérieures, mais les ouvriers du ministère y ont également participé activement.

Les travaux entrepris ont porté principalement sur la mise en conformité des locaux au regard de la sécurité.

Principales réalisations :

TOULOUSE : 1ère tranche de réhabilitation totale du bâtiment A occupé par le CERIT/SCEES (13 305 209 F) :

- Le remplacement des façades aluminium vitré.
- La climatisation générale.
- La nouvelle distribution électrique et informatique.
- Les faux-plafond remplacés et l'éclairage.
- La peinture et sols neufs.

Les locaux concernés par cette première tranche ont été livrés à la mi-décembre conformément au planning.

VARENNE : (2 160 321 €)

- Rénovation des 126 m² de l'infirmierie situé dans le bâtiment C à la demande du médecin de prévention du Ministère, redistribution du volume, réalisation de sanitaires, de douches.
- Aménagement de l'extrémité du hall du bâtiment E, création de toilettes pour handicapés, installation d'un faux plafond et d'un éclairage de l'extrémité du hall.
- Mise en peinture des cages d'escalier du bâtiment E.
- Mise en sécurité (anti-effraction) du central téléphonique par remplacement des vitrages en place par des verres feuilletés.
- Aménagement du palier en extrémité du bâtiment C, pour créer un bureau pour le SCOM (R de C).
- Réfection du portail du n° 80, rue de Varenne (grille en ferronnerie).
- Lancement des travaux aux 5ème, 6ème et 7ème étages du bâtiment B destinés au SCOM : bureaux, plateau d'enregistrement.
- Climatisation de salles de réunion, de formation du 5ème étage bâtiment B.
- Réalisation des locaux sociaux pour les entreprises extérieures amenées à travailler sur le site (douches, toilettes, vestiaire).

MAINE : (26 256 €)

- Travaux divers bâtiment A, reprise dégâts des eaux et éclairage de la salle de la Tapisserie.

LE MANS : (91 830 €)

- Mise en conformité électrique, sécurisation et installation des locaux d'archivage.

BARBET-DE-JOUY : (69 676 €)

- Règlement des travaux engagés à l'occasion des rénovation du bâtiment et travaux de pose des stores.

LOWENDAL : (264 524 €)

- Travaux de rénovation de la toiture. (crédits engagés en novembre 2001 et début des travaux en 2002).

VAUGIRARD : (73 140 €)

- Réalisation de travaux de mise en sécurité (vidéosurveillance et motorisation des portes). Adaptation des locaux d'archivage. Le SCOM, demandeur de l'opération, a souhaité modifier son projet initial, la réalisation des travaux a été différée.

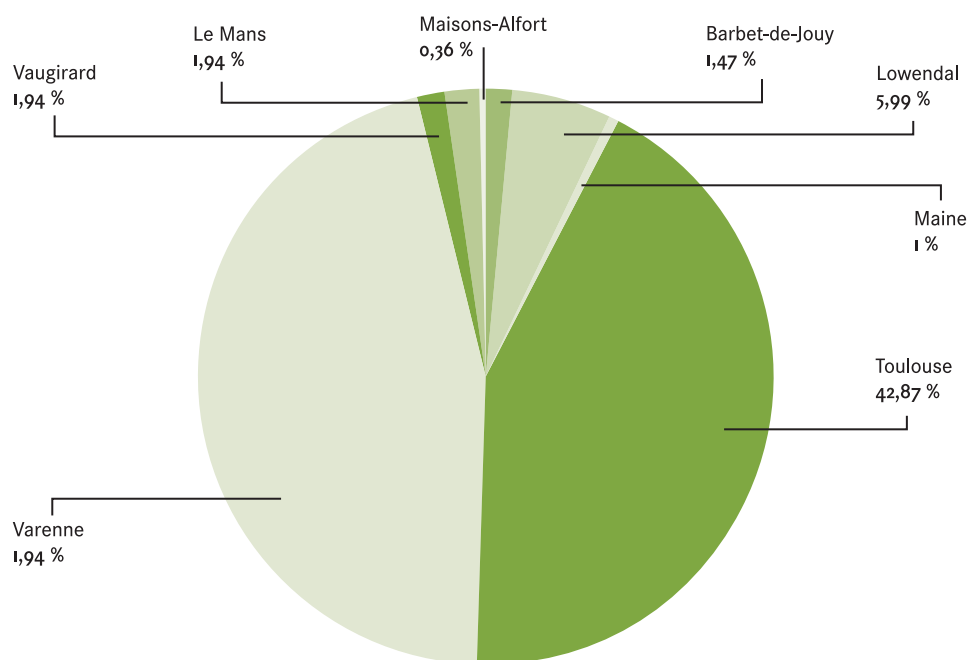
MAISON-ALFORT : (16 915 €)

- Pose d'une devanture de sécurité en façade des locaux du local de la brigade vétérinaire (travaux réalisés en 2001, payés en 2002).

**BSMBAC - Répartition par site des travaux de l'Administration centrale pour l'année 2001
(Paiements investissements et fonctionnement)**

	Investissements Paiement réalisés en 2001	Investissements Engagement 2001 à payer en 2002	Fonctionnement 2001	Total	%
Barbet de Jouy	60 284,29		9 392,08	69 676,37	1,47
Lowendal	17 959,26	227 930,64	18 634,91	264 524,81	5,59
Maine	0,00	25 360,66	895,79	26 256,45	0,55
Toulouse	1 489 776,46	501 030,86	37 558,71	2 028 366,04	42,87
Varenne	1 177 413,46	857 820,71	125 087,47	2 160 321,64	45,66
Vaugirard	20 832,92	35 932,84	16 374,24	73 140,01	1,55
Le Mans	51 705,37		40 123,97	91 829,34	1,94
Maisons-Alfort	4 587,34	12 325,50		16 912,85	0,36
Total	2 822 559,10	1 660 401,22	248 067,18	4 731 027,49	100,00

Répartition par site des travaux en pourcentage



2. OPÉRATIONS IMMOBILIÈRES DES SERVICES DÉCONCENTRÉS

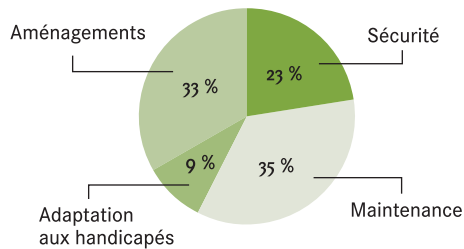
Les crédits du chapitre 57-01 article 30 qui font l'objet de délégations se répartissent entre deux catégories d'opération :

- les opérations dites de « maintenance », qui portent notamment sur le financement de travaux de sécurité, l'adaptation de locaux aux handicapés et les aménagements divers de locaux.
- le financement des opérations nouvelles : relocalisation dans des bâtiments à construire, extensions et travaux de grosse réhabilitation.

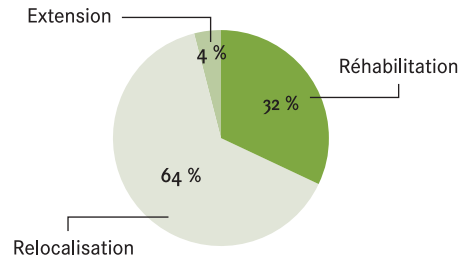
En 2001, ces deux types de dépenses se décomposent elles-mêmes de la façon suivante :

LE MONTANT GLOBAL DES TRAVAUX RÉALISÉS EN 2001 S'EST ÉLEVÉ À 38 727 201 F SOIT 5 903 924 €, AUQUEL S'AJOUTENT DES CRÉDITS TRANSFÉRÉS À D'AUTRES MINISTÈRES POUR DES OPÉRATIONS TOTALISANT 1 871 623 F (285 327 €).

Ventilation par objet des opérations de sécurité et de maintenance



Opérations nouvelles : ventilation



Les opérations réalisées en 2001

L'année 2001 a été la première année de mise en œuvre du programme triennal 2001/2002/2003 des opérations immobilières des services déconcentrés arrêté au dernier trimestre 2000.

En application de ce programme, les opérations de **construction des nouveaux locaux** des DDAF et DDSV de l'**Aube** et de la **Vendée** ont été lancées et sont rentrées à la fin de l'année dans une phase opérationnelle, après que les études de faisabilité et les procédures administratives concernant la conduite des projets aient été menées à bien. Les terrains d'assiette de ces constructions ont également été acquis au cours de 2001.

Afin de parvenir à une meilleure définition des projets immobiliers qui seront pris en compte dans les prochaines années de la programmation pluriannuelle, un effort financier important a été consenti à hauteur de 290 0000 € (1,9 MF) pour procéder à des **études de faisabilité**.

Au total, en 2001, la mise en œuvre de ce programme a conduit à mettre en place des financements au profit de 101 opérations immobilières concernant 69 services déconcentrés.

Des opérations de relogement sont parvenues à leur terme en 2001, et les services suivants ont pu emménager dans leur nouveaux locaux :

- DDAF de Haute Corse à BASTIA.
- Itepsa et services vétérinaires de la DDAF du Lot à Cahors.

Le relogement d'une partie de la DDAF du Bas-Rhin, à Strasbourg, nécessité par le manque de sécurité des locaux actuels de la rue des Mineurs, a également été réalisé, dans l'attente de la concrétisation à l'échéance 2003/2004, de l'opération de relogement définitif dans des locaux entièrement réhabilités de la cité administrative.

Enfin, le chantier de construction des nouveaux locaux de la DDAF et de la DDSV de l'Aveyron à RODEZ, a démarré au cours du dernier trimestre.

Opérations immobilières des services déconcentrés (exercice 2001 - montant en euro)

DIRECTIONS DÉPARTEMENTALES DE L'AGRICULTURE ET DE LA FORÊT

OPÉRATIONS 2001 SUR PROVISION

OPÉRATIONS PROGRAMMÉES

Services bénéficiaires	C.P. utilisés	Description des opérations
01 DDAF AIN	274 661	Rénovation façades (infiltration d'eau) et escalier de secours.
05 DDAF HAUTES-ALPES	215 000	Rénovation système de chauffage.
07 DDAF ARDÈCHE	20 930	Etude pour l'aménagement d'un ancien logement de fonction.
08 DDAF ARDENNES	14 241	Honoraires et frais de publicité.
10 DDAF AUBE	6 345 636	Acquisition du terrain d'assise future DDAF+avance conv. de mandat.
11 DDAF AUDE	172 726	Sécurisation de l'installation électrique.
14 DDAF CALVADOS	364 828	Aménagement de la cage d'ascenseur (accès aux handicapés), cofinancement.
17 DDAF CHARENTE-MARITIME	23 413	Maintien en état de l'ascenseur de la DDAF.
18 DDAF CHER	547 898	Maîtrise d'œuvre pour l'aménagement des espaces de travail.
19 DDAF CORRÈZE	146 265	Isolation thermique du local informatique.
20B CORSE DU SUD	116 700	Transfert de crédits au ministère de l'intérieur : Travaux de sécurité.
20B DDAF HAUTE-CORSE	357 673	Modification installation électrique.
23 DDAF CREUSE	35 880	Etude de faisabilité relogement SV.
26 DDAF DRÔME	405 000	Aménagements intérieurs de la DDAF.
30 DDAF GARD	249 129	Mesure d'accompagnement au déménagement de la DDAF.
31 DDAF HAUTE-GARONNE	126 204	Quote-part dépenses engagées par le CG.
32 DDAF GERS	579 963	Acquisition et aménagement des locaux de la gare routière + vitrages.
33 DDAF GIRONDE	113 340	Travaux d'aménagement destinés à améliorer l'accueil du public.
35 DDAF ILLE-ET-VILAINE	582 459	Aménagement garages + salle de saisie dossiers + étude.
37 DDAF INDRE-ET-LOIRE	211 460	Mise aux normes électriques loc.SV Av.Gustave Eiffel à Tours.
39 DDAF JURA	901 500	Rénovation des locaux.
40 DDAF LANDES (SV)	86 112	Etude de faisabilité concernant le relogement des SV.
43 DDAF HAUTE-LOIRE	149 500	Crédits d'études en vue d'un relogement.
46 DDAF LOT	650 000	Achat au département du Lot des locaux des étages 3 et 4 des Carmes.
46 DDAF LOT	2 448 208	Dernière tranche de réhabilitation de Cabazat + ascenseur Carmes.
49 DDAF MAINE-ET-LOIRE (DONT SV)	519 449	Aménagements divers.
50 DDAF MANCHE	1 277 555	Accessibilité handicapés et travaux de sécurité.
52 DDAF HAUTE-MARNE	23 733	Etude de faisabilité projet de création d'une Cité Ad. à Chaumont.
53 DDAF MAYENNE (SV)	389 171	Escalier de secours extérieur SV et labo vét. (50% avec CG).
54 DDAF MEURTHE-ET-MOSELLE	88 541	Mise aux normes du bâtiment.
55 DDAF MEUSE	20 491	Dégâts tempête.
60 DDAF OISE	47 792	Mise aux normes électriques.
64 DDAF PYRÉNÉES-ATLANTIQUES	25 000	Achat d'un emplacement de parking.
65 DDAF HAUTES-PYRÉNÉES	144 683	Rénovation des locaux.
68 DDAF BAS-RHIN	267 493	Dégâts tempêtes.
68 DDAF HAUT-RHIN	234 205	Amélioration du bâti locaux Mulhouse et Colmar.
69 DDAF RHÔNE	1 360 709	Programme de rénovation.
70 DDAF HAUTE-SAÔNE	4 100 000	Réalisation de la 2è tranche de réhabilitation.
73 DDAF SAVOIE	212 000	Mise aux normes électriques , détection incendie+rampe d'accès.
79 DDAF DEUX-SÈVRES	306 000	Mise aux normes d'un ascenseur et installation d'un élévateur.
81 DDAF TARN	1 656 247	Restructuration et mise en conformité des locaux.
83 DDAF VAR	438 059	Travaux de sécurité électrique, étanchéité et autres mises aux normes.
85 DDAF VENDÉE	1 664 782	Relocalisation (dont acquisition terrain d'assise future DDAF).
85 DDAF VENDÉE (SV)	38 113	Mise aux normes à minima des locaux SV dans l'attente relogement.
89 DDAF YONNE	249 763	Aménagement locaux DDAF du Service Economie Agricole à Auxerre.
90 DDAF TERRITOIRE-DE-BELFORT	167 455	Réfection façades, mise aux normes et amélioration des locaux.
91 DDAF ESSONNE (SV)	149 260	Travaux pour l'accueil de l'ITEPSA et des SV dans les locaux de la cité.
TOTAL DDAF	28 519 227	

DOM-TOM

OPÉRATIONS 2001 SUR PROVISION

OPÉRATIONS PROGRAMMÉES

Services bénéficiaires	C.P. utilisés	Description des opérations
101 DDAF GUADELOUPE	296 064	Rénovation bâtiments.
102 GUYANE	4 813 622	Construction d'un nouveau bâtiment pour SV et PV.
103 MARTINIQUE	963 177	Réhabilitation du bâtiment B
104 RÉUNION	665 749	Mise en sécurité du site et démarrage du programme de réhabilitation.
TOTAL DOM-TOM	6 738 612	

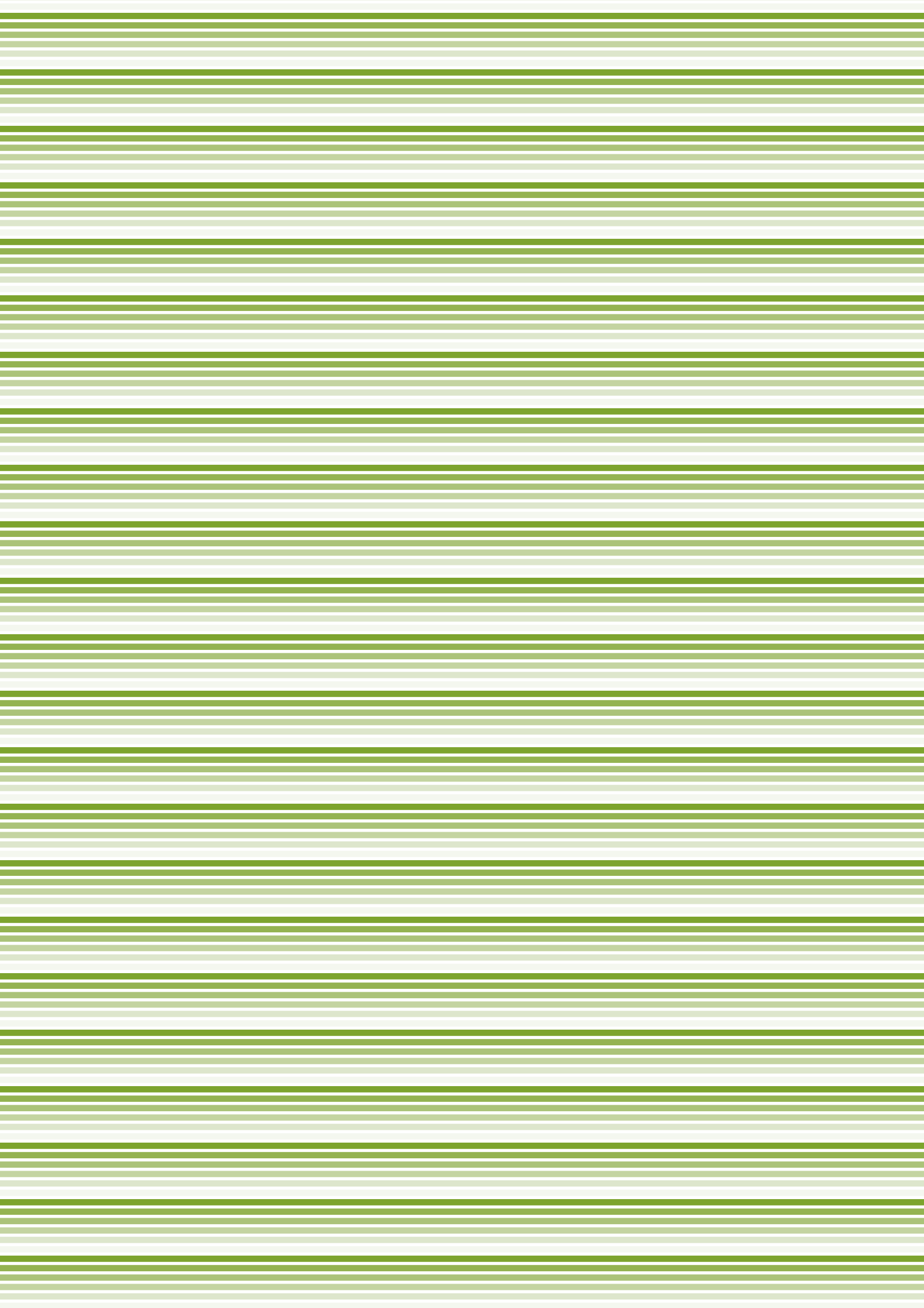
DIRECTIONS RÉGIONALES DE L'AGRICULTURE ET DE LA FORÊT

Services bénéficiaires	C.P. utilisés	Description des opérations
R13 DRAF PACA	182 211	Mise aux normes sécurité, rénovation du bâti.
R14 DRAF BASSE-NORMANDIE	250 000	Conformité installation électrique locaux SRPV à Hérouville-Saint-Clair.
R20 DRAF CORSE	182 307	Aménagement de l'immeuble « Le Solférino » et dispositif de sécurité.
R25 DRAF FRANCHE-COMTÉ	28 969	Travaux de distribution électrique dans locaux DRAF à Besançon.
R31 DRAF MIDI-PYRÉNÉES	168 350	Etude portant sur les locaux du site.
R33 DRAF AQUITAINE	149 080	Réfection corniche, système de chauffage, clôture et portail.
R34 DRAF LANGUEDOC-ROUSSILLON	326 541	Réfection locaux SRFD.
R34 DRAF LANGUEDOC-ROUSSILLON	90 000	Réfection façade du SRFD (2ème tranche de travaux).
R44 DRAF PAYS DE LA LOIRE	26 312	Mission de maîtrise d'œuvre portant sur salles de réunion antenne SRPV.
R45 DRAF CENTRE	99 866	Dysfonctionnement assainissement locaux SRPV à Fleury-les-Aubrais.
R51 DRAF CHAMPAGNE-ARDENNE	62 408	Etudes relatives à la rénovation du bâti et à la régulation du chauffage.
R51 DRAF CHAMPAGNE-ARDENNE (ET DDAF MARNE)	431 972	Relogement provisoire de la DRAF.
R63 DRAF AUVERGNE	244 381	Installation électrique et étude d'avant-projet d'aménagement du site.
R75 DRIAIF ILE-DE-FRANCE	777 664	Labo SRPV Rungis.
R76 DRAF HAUTE-NORMANDIE	85 000	Aménagement locaux DRAF.
R87 DRAF LIMOUSIN	106 000	Aménagements divers.
TOTAL DRAF	3 211 061	

OPÉRATIONS RETENUES PAR LE BUREAU D'ACTION SANITAIRE ET SOCIAL

Opérations retenues	C.P. utilisés	Description des opérations
ASCENSEUR POUR HANDICAPÉS À LA CITÉ ADMINISTRATIVE D'AUCH	375 000	Délégation de crédits du FIAH à la DDAF et cofinancement du ministère de la solidarité et des affaires sociales.
TRANSFERT DE CRÉDITS AU MINISTÈRE DE L'ÉQUIPEMENT, DES TRANSPORTS ET DU LOGEMENT DE RÉNOVATION	1 696 323	Cofinancement de divers restaurants interadministratifs (dont Vesoul, Chartres, Annecy, Moulin/Yzeure...) et travaux (Blois, La Roche/Yon).
TRANSFERT DE CRÉDITS AU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR	58 600	Travaux de réhabilitation au Mans, Caen.
TOTAL BASS	2 129 923	

TOTAL GÉNÉRAL 40 598 823



Chapitre IV. **La formation des agents** ○○○○

**du Ministère de l'agriculture, de l'alimentation,
de la pêche et des affaires rurales**

Chapitre IV La formation des agents du MAAPAR

PREMIÈRE PARTIE

Administration centrale et services déconcentrés	65
I. L'année 2001	65
1. AU TITRE DE L'ACCOMPAGNEMENT DES DÉROULEMENTS DE CARRIÈRE.....	65
2. AU TITRE DES RESPONSABILITÉS D'ENCADREMENT ET DE LA MODERNISATION.....	66
3. AU TITRE DU PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL.....	67
4. AU TITRE DE L'ANIMATION DES RÉSEAUX DES ACTEURS DE LA FORMATION CONTINUE.....	68
II. Statistiques	69
III. Le budget de la formation continue	70

DEUXIÈME PARTIE

Etablissements publics d'enseignement et de formation professionnelle agricole	71
I. Le programme de formation continue des personnels 2001	71
II. La programmation nationale des Formations	72
1. LES ACTIONS ET STAGES DU PROGRAMME NATIONAL PAR OBJECTIF.....	72
2. LES JOURS DE FORMATION ET LES JOURNÉES STAGIAIRES	72
2.1 PAR OBJECTIF DU PROGRAMME	72
2.2 PAR STRUCTURE ORGANISATRICE	73
III. Les formations réalisées en 2001	73
1. LE PROGRAMME NATIONAL DGER ET DGER/DGA.....	73
1.1 LES ACTIONS RÉALISÉES	73
1.2 LES STAGES RÉALISÉS	74
IV. La participation des agents DGER au Programme National DGA	75
V. La répartition des Journées/stagiaires nationales réalisées par objectif	76
VI. La répartition des journées/stagiaires par direction et niveau d'initiative	76
VII. Les publics	80
1. RÉPARTITION DES JOURNÉES/STAGIAIRES PAR TYPE DE PERSONNEL ET DIRECTION ORGANISATRICE	80
2. RÉPARTITION RÉPARTITION DES PUBLICS DE STAGIAIRES PAR NIVEAU D'INITIATIVE DE PROGRAMME	80
3. RÉPARTITION RÉPARTITION DES PUBLICS DE STAGIAIRES PAR NIVEAU D'INITIATIVE DE PROGRAMME	81
VIII. Les crédits	81
1. L'UTILISATION DES CRÉDITS DE FONCTIONNEMENT 36-20-50.....	81
1.1 TABLEAU GLOBAL.....	81
1.2 PART RÉGIONALE.....	82
2. L'UTILISATION DES CRÉDITS DE DÉPLACEMENTS 34-97-20	82
2.1 RÉPARTITION DES CRÉDITS PAR RÉGION.....	82
3. LA RÉPARTITION DES CRÉDITS 43-23 ART.40	83
4. RÉCAPITULATIF DES CRÉDITS CONSACRÉS AUX PROGRAMMES DE FORMATION DGER 2001..	83

Administration centrale et services déconcentrés

I. L'année 2001

L'année 2001 a été marquée par l'ouverture du site FORMCO. Ce site permet de s'informer et d'échanger sur la formation continue. Ce nouvel outil de communication est en accès libre pour tous les agents de la communauté de travail du ministère de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche et des affaires rurales. Il a pour objectif de renforcer la lisibilité et l'accès à l'offre de formation. Il comprend également une partie réservée aux professionnels de la formation (bureau FORMCO, délégués régionaux à la formation continue, responsables locaux de formation, écoles, formateurs internes) qui peuvent y échanger leurs idées.

La section spécialisée « formation continue » du comité technique paritaire ministériel s'est réunie le 19 décembre 2001 sous la co-présidence de Mme Odile Bobenriether – Adjoint du Directeur Général de l'Administration et de Mme Brigitte Fevre – Sous-directeur de la politique des formations, de l'enseignement général, technologique et professionnel à la DGER.

La politique de formation continue mise en œuvre en faveur des agents du ministère, dans le cadre de l'accord triennal sur la formation et du plan pluriannuel de modernisation, est un des volets de la politique de gestion des compétences des personnels. Elle poursuit plusieurs objectifs :

- Faciliter la promotion interne par la mise en place de formations pour préparer les concours et les examens professionnels.
- Accompagner les déroulements de carrière, grâce aux formations d'adaptation à l'emploi.
- Participer à la construction et au développement des compétences techniques et administratives des agents chargés de la conception, de la mise en œuvre des politiques publiques ou de leur contrôle.
- Participer à la modernisation du ministère dans le domaine de la gestion des ressources humaines et dans la mise en œuvre des nouvelles technologies de l'information et de communication (NTIC).

Dans le cadre de sa mission de définition et de mise en œuvre de cette politique, le bureau de la formation continue a développé de nombreuses actions dont les plus significatives en 2001 sont :

I. AU TITRE DE L'ACCOMPAGNEMENT DES DÉROULEMENTS DE CARRIÈRE

Il s'agit d'une part des préparations aux concours et examens professionnels et d'autre part de l'accompagnement à la prise d'une première ou d'une nouvelle fonction.

Cette année, outre les préparations aux concours classiques, des dispositifs nouveaux liés au recrutement de préposés sanitaires et aux concours permettant la résorption de l'emploi précaire dits « Sapin » ont été conçus et mis en place :

Dispositif lié au recrutement de préposés sanitaires :

Suite à la parution du décret n°2001-226 du 12 mars 2001 portant organisation de concours de recrutement dans le corps des préposés sanitaires des services vétérinaires, un dispositif de formation a été conçu afin de préparer les candidats et les membres de jury aux spécificités de ce concours.

Ce dispositif s'est appuyé sur le réseau des formateurs internes des préposés sanitaires qui a bénéficié dans un premier temps d'une formation de 5 jours et a dans un second temps formé les préposés sanitaires. Ce sont environ 450 personnes qui ont pu suivre cette formation d'une durée totale de 4 jours.

Les membres du jury ont suivi une formation qui avait pour objectif de préciser le cadre institutionnel de ce concours et définir les modalités de fonctionnement du jury lors des différentes épreuves.

Des dispositifs nouveaux liés aux concours dits « Sapin » ont été conçus et mis en place :

Dispositif de préparation au concours réservé d'attaché d'administration centrale : une quarantaine de personnes a bénéficié de cette formation qui s'est déroulée sur deux sites (Paris et Toulouse). La durée totale de leur formation était de trois jours : 2 jours consacrés à la préparation à l'épreuve écrite avec un devoir réalisé dans les conditions du concours et 1 journée pour la préparation à l'épreuve orale avec des mises en situation. Par ailleurs, une conférence sur les missions et dossiers d'actualité du ministère a été organisée à leur attention.

Dispositif de préparation aux concours réservés dans les trois corps de secrétaires administratifs : Ces formations ont été organisées par les délégués régionaux à la formation continue et les candidats ont bénéficié de 2 jours de formation, la première afin de leur apporter les outils nécessaires à la rédaction du dossier de présentation de l'activité professionnelle destiné au jury et une seconde sur la préparation à l'épreuve orale.

Enfin, deux autres dispositifs ont été conçus pour des concours qui se dérouleront en 2002 : ils concernent les corps des Ouvriers Professionnels et des Ingénieurs des Travaux.

La préparation aux concours réservés d'Ouvriers Professionnels : cette préparation sera organisée en février 2002 par les délégués régionaux à la formation continue dans 4 régions. D'une durée de 2 jours, elle aura pour objectif d'aider les agents à aborder l'entretien avec le jury. Un temps sera consacré à l'entraînement à l'épreuve.

La préparation aux concours réservés dans les trois corps d'Ingénieurs des Travaux : un dispositif piloté au niveau national a été conçu. Il comprend 2 jours de préparation à l'épreuve écrite avec un devoir réalisé dans les conditions du concours et 1 journée pour la préparation à l'épreuve orale ; une conférence sur l'organisation et les missions du ministère de l'agriculture.

Dans le cadre de l'adaptation à l'emploi, les actions de formation suivantes ont été mises en œuvre en 2001 :

- Dispositif destiné à accompagner la première prise de poste des **IGREF, IA et VI** : deux modules de formation continue ont été conçus pour leur permettre d'échanger sur leurs pratiques et les difficultés rencontrées, mais aussi pour acquérir des connaissances sur des sujets qui ne peuvent être abordés en formation initiale. Un projet de tutorat est en cours d'élaboration afin qu'ils puissent bénéficier de l'écoute d'un « référent » au cours de leur première année de fonction.
- Dispositif réglementaire de formation des **ingénieurs des travaux** recrutés par concours direct.
- Dispositif destiné à accompagner les nouveaux attachés arrivant au MAP (AC SD AASU) : un parcours spécifique à chacun de ces 3 corps est mis en place, ainsi qu'une semaine commune d'accueil en administration centrale.
- formation d'adaptation à l'emploi des **secrétaires administratifs** des services déconcentrés et d'administration centrale : le dispositif mis en place en 2000 avec l'INFOMA a été reconduit en 2001.
- Dispositif destiné à accompagner la prise de fonctions des **adjoints administratifs** recrutés en 2000.
- Dispositif destiné à accompagner la prise de fonctions des agents recrutés en 2000 dans le cadre des concours **PERBEN**.

2. AU TITRE DES RESPONSABILITÉS D'ENCADREMENT ET DE LA MODERNISATION

L'étude confiée à Guy LE BOTERF a abouti à l'élaboration de quatre référentiels de compétences destinés les uns aux directeurs des services déconcentrés ou aux sous directeurs de centrale et les autres aux chefs de service des services déconcentrés ou aux chefs de bureau d'administration centrale ; ces référentiels ont été diffusés à l'ensemble des personnels concernés.

Ces documents ont servi de support à l'élaboration d'un cahier des charges pour la formation de l'encadrement supérieur dénommée « cycle supérieur de formation au management du ministère de l'Agriculture et de la Pêche » ou CSMA. Cette formation qui démarrera en 2002 est prévue en deux temps :

- avant la nomination : 4X3 jours
- après la nomination : 4X2 jours, soit 20 jours au total.

Les actions de formation au management des ressources humaines mises en place en 2001 par le bureau FORMCO ont concerné :

● **Des cadres supérieurs :**

Le Cycle MRH « ancienne formule » a permis de regrouper seize futurs ou nouveaux directeurs sur quatre fois quatre jours.

Par ailleurs, trois groupes d'analyse des pratiques ont fonctionné tout au long de l'année à raison d'un jour tous les quatre mois.

Des cadres se sont également inscrits à des formations interministérielles organisées par la DGAFP avec l'ENA et par le ministère de l'Équipement (CSME).

● **Des chefs de service :**

Quatre sessions de sensibilisation ont été organisées sur Paris, Toulouse et Marseille et deux sessions de perfectionnement portant sur l'animation d'équipe et sur le métier de chef de projet.

● **Des cadres opérationnels :**

Quatre sessions ont également été organisées alors que deux étaient prévues au départ. La demande accrue cette année correspond notamment aux préoccupations des chefs de cellule PAC qui étaient la cible privilégiée de ce type de stage.

Le bureau FORMCO a également apporté son appui aux services qui souhaitaient mettre en place des formations sur sites. Quelques structures ont demandé de l'aide à la réflexion managériale et à la cohésion de l'équipe de direction afin d'appliquer les méthodes appropriées pour piloter et animer de façon participative des projets locaux. La préparation de l'ARTT a ainsi été une occasion de travailler plus collectivement.

Les entretiens d'activité se sont mis en place dans les services conformément aux recommandations du plan pluri-annuel de modernisation et de la note de service DGA/SDDPRS/N2000-1 260 du 28 septembre 2000. Une dizaine de formateurs internes a été formée pour accompagner le consultant externe lors de la formation des cadres sur site prévue sur deux jours. Pour les agents, il est prévu un ou deux jours selon leurs souhaits ; les personnels de six structures se sont d'ores et déjà formés en 2001.

La mise en œuvre du plan pluri-annuel de modernisation s'est également traduite par la conception et l'organisation par le bureau de la formation continue de sessions de formation destinées aux membres du COPERCI, aux IGIR et aux CGIR chargés de conduire les opérations d'inspection des structures territoriales du ministère.

3. AU TITRE DU PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL

L'action la plus significative concerne la formation des agents des services d'économie agricole (SEA) des DDAF chargés de la gestion des aides directes.

17 sessions de formation à la gestion des aides directes en DDAF destinées à des agents nouvellement nommés dans ces fonctions ont été mises en place.

Elles ont été animées par des formateurs internes, agents des SEA expérimentés, membres du COPERCI et agents du service des affaires juridiques.

Ce dispositif comprenait deux modules : un module destiné aux gestionnaires des aides organisé en deux temps et un module à l'attention des personnels d'encadrement. Ainsi, 34 jours de formation ont été organisés à l'attention de 243 stagiaires.

La formation a fait ensuite l'objet d'un suivi particulier. En effet, 5 sessions de formateurs ont été organisées par le bureau FORMCO et assurées par le délégué régional de la région CENTRE. Elles ont permis d'adapter le contenu ainsi que la durée de la formation en fonction des appréciations des stagiaires et de l'évaluation des formateurs.

Ainsi, le nouveau dispositif, qui a été soumis au comité de pilotage des formations SEA présidé par l'adjoint au DGA, a été conçu afin de présenter la gestion des aides de manière transversale et permettre aux stagiaires d'appréhender les différents liens entre les aides.

A cet effet, deux modules ont été conçus :

- Un module tronc commun qui traite des aspects réglementaires, organisationnels et juridiques de la gestion des aides.
- Un module gestion des aides végétales ou gestion des aides animales dans lequel l'approche réglementaire est abordée au travers du logiciel PACAGE.

Il a été procédé à une nouvelle recherche de formateurs au sein des SEA afin poursuivre ce dispositif et de programmer d'autres types d'actions.

Par ailleurs, afin d'homogénéiser les supports de cours, de faciliter la tâche des formateurs et de permettre la multiplication des formations relatives à ce dispositif, deux mallettes pédagogiques ont été finalisées par le bureau FORMCO avec l'aide des formateurs et de la MGA.

2 sessions ont été organisées en décembre 2001, 10 autres sont prévues en 2002.

4. AU TITRE DE L'ANIMATION DES RÉSEAUX DES ACTEURS DE LA FORMATION CONTINUE

Cette activité du bureau de la formation continue a notamment pour objectif de veiller à la cohérence et au développement qualitatif de l'ensemble des dispositifs de formation du ministère.

- La « réunion des écoles » a rassemblé à l'ENV de Nantes les 10 et 11 mai 2001 les responsables « formation continue » des établissements d'enseignement concourant à l'offre nationale de formation et des délégués régionaux à la formation continue.

Comme chaque année, le bureau FORMCO a présenté, à cette réunion, une « lettre de commande » indiquant les priorités des politiques du ministère nécessitant un accompagnement en formation continue des agents. Elle a été élaborée sur la base d'un recueil des besoins conduit auprès des directions de centrale, des groupements des DDAF, DRAF et DSV et des représentants des IGIR et CGIR.

Sur la base de ces orientations, les responsables « formation continue » des établissements d'enseignement du ministère ont présenté des offres de formation qui ont été portées à la connaissance des personnels grâce au catalogue commun DGA/DGER « Se former en 2002 » et grâce au site FORMCO.

- Les délégués régionaux à la formation continue ont été rassemblés à deux reprises :
 - la réunion du 21 au 23 mars 2001 à TOULOUSE a porté sur le lancement des formations aux entretiens d'activité, les formations en appui à l'engagement des réflexions autour de l'ARTT, le programme de formation dans les SEA et la téléformation,
 - la réunion du 10 au 12 octobre 2001 à BORDEAUX a porté sur le programme de formation 2002 des délégués régionaux et sur l'impact de l'ARTT sur la formation continue.
- Les 110 responsables locaux de formation (RLF) des services déconcentrés et de l'administration centrale ont été réunis au printemps 2001 au cours de 4 rassemblements (Sud-Est, Sud-Ouest, Nord-Est et Nord-Ouest). Les échanges ont particulièrement porté cette année sur les formations aux entretiens d'activité dans les services, les formations euro et les formations dans les SEA. De plus, le bureau de la formation continue a fait un retour aux RLF de l'examen qu'il a réalisé des bilans et des plans locaux de formation dont chaque structure (DDAF, DRAF, directions de centrale) se dote tous les ans.
- Les formateurs internes - *La formation des formateurs internes a concerné en 2001 :*
 - 39 stagiaires qui ont suivi un ou plusieurs des 3 modules de formation de formateurs proposés (module de base, concevoir une action de formation, animer une action de formation),
 - 30 stagiaires qui ont suivi un des trois modules de formation d'animateurs (animateur-facilitateur, échanges de pratiques, animation de groupe de travail).

Les réseaux de formateurs internes ont été réunis cette année pour des journées de bilan et de formation, sur l'initiative des groupes projets recourant spécifiquement à chacun d'entre eux :

- les formateurs internes en GRH,
- les formateurs intervenant dans les dispositifs d'adaptation à l'emploi,
- les formateurs du dispositif SEA,
- les formateurs du dispositif Préposés Sanitaires.

Le fichier des formateurs internes : un nouveau fichier, intégré à l'application EPICEA-formation continue a été mis à la disposition des responsables de formation en novembre 2001. Régulièrement mis à jour, il permet aux organisateurs de formation de disposer des coordonnées de formateurs internes au ministère intervenant dans la spécialité recherchée.

Au total, 160 formateurs internes se sont inscrits à ce fichier en 2001 et peuvent être sollicités. Il est également consultable dans la partie professionnelle du site FORMCO.

II. Statistiques

En 2001, 10 939 agents ont bénéficié de formation, contre 9 985 en 2000 et 9 920 en 1999. Ainsi, 64 % des agents de l'administration centrale et des services déconcentrés du ministère ont suivi une formation contre 59 % en 2000 et 58 % en 1999.

En 2001, le nombre de stagiaires atteint 29 354. Il était de 25 468 en 2000. En effet, un même agent a pu bénéficier de plusieurs actions de formation au cours de l'année : il est donc comptabilisé comme stagiaire autant de fois qu'il a participé à une formation. Les femmes (16 290 stagiaires) sont plus nombreuses que les hommes (13 064 stagiaires), tendance qui se confirme ces dernières années.

Au total, 52 329 journées de formation ont été enregistrées en 2001. Cette performance est stable par rapport à l'année précédente. La durée moyenne de formation par agent formé retrouve en 2001 son niveau de 1999 : elle est de 4,7 jours contre 5,2 jours en 2000.

Comme les années précédentes, les formations les plus souvent réalisées concernent le domaine de l'informatique et de la bureautique avec plus de 13 650 journées, représentant 26 % du total des journées.

Evolution par catégorie en nombre de stagiaires et en nombre de journées de 1999 à 2001

Catégorie	Stagiaires			Journées de formation		
	1999	2000	2001	1999	2000	2001
A	7 472	7 163	8 498	14 430	15 038	16 614
B	9 935	9 440	11 187	18 531	19 674	20 891
C et D	8 522	8 831	9 597	13 531	17 556	14 669
Autres	31	34	72	94	60	153
Total	25 960	25 468	29 354	46 587	52 330	52 329

Répartition des thèmes de formation par catégorie en nombre de stagiaires et en nombre de journées en 2001

	Catégorie A		Catégorie B		Catégories C et D		Autres		Total	
	Stagiaires	Jours	Stagiaires	Jours	Stagiaires	Jours	Stagiaires	Jours	Stagiaires	Jours
Techniques professionnelles	1 751	2 712	1 725	2 558	1 363	1 613	14	23	4 853	6 907
Management et communication	1 101	2 846	700	1 388	661	968	11	15	2 473	5 217
Vie sociale et culturelle	920	2 021	1 646	1 827	1 771	1 881	10	62	4 347	5 791
Préparation aux concours	137	539	869	2 523	1 177	3 120	0	0	2 183	6 182
Adaptation à l'emploi	513	1 010	667	1 960	789	1 796	6	3	1 975	4 770
Informatique et bureautique	2 425	3 716	3 547	5 843	3 098	4 064	23	30	9 093	13 653
Sciences de base	55	161	53	192	24	64	0	0	132	417
Domaines spécifiques	1 596	3 609	1 980	4 600	714	1 164	8	19	4 298	9 392
Ensemble des formations	8 498	16 614	11 187	20 891	9 597	14 670	72	154	29 354	52 329

EN 2001, LE BUDGET DE LA FORMATION CONTINUE A CONNU UNE FORTE AUGMENTATION PAR RAPPORT À 2000 EN RELATION AVEC L'ORGANISATION DE CONCOURS AU MINISTÈRE.

III. Le budget de la formation continue

	1999	2000	2001
Budget FORMCO - en euros (hors INFOMA et actions interministérielles)	6 034 997	6 211 330	6 829 697
Progression (Base 100 en 1999)	100	103	113

Evolution par catégorie en nombre de stagiaires et en nombre de journées de 1999 à 2001

	2000 (en euros)	% du total 2000	2001 (en euros)	% du total 2001
Actions nationales	2 837 712	46	3 116 951	46
Actions régionales	776 950	12	819 194	12
Actions locales	2 596 621	42	2 893 550	42
Total FORMCO	6 211 330	100	6 829 697	100

Etablissements publics d'enseignement et de formation professionnelle agricole

I. Le programme de formation continue des personnels 2001

Le programme national de formation 2001 poursuit les objectifs fixés par le plan triennal et intègre les inflexions induites par la démarche PROSPEA engagée par la DGER.

La seconde année du plan de formation 2000-2002

Les programmes de formation continue des personnels proposés en 2001 se sont inscrits dans la continuité des programmes réalisés en 2000, dans le cadre des objectifs fixés par le plan triennal 2000-2002, tels qu'ils figurent dans le texte d'orientation (NS DGER/POFEGTP/N99-2101) :

- créer les conditions institutionnelles et fonctionnelles pour que l'agent devienne acteur de sa propre formation,
- développer les identités professionnelles, construire la culture commune et généraliser l'accompagnement des parcours professionnels,
- encourager les établissements à se doter d'une capacité d'ingénierie de formation.

Ces objectifs se sont traduits notamment par :

- l'importance du chapitre 9 (implication des lois d'orientation dans l'enseignement) et du chapitre 10 (mission et fonctions de l'EPLFPA),
- la construction d'une culture commune en formation continue : près d'une cinquantaine d'actions communes DGA-DGER, ont regroupé des agents de différentes directions et services du MAP, intéressés par les mêmes problématiques,
- la généralisation de l'appui à la prise de fonction, de l'accueil et de la formation des contractuels,
- la mise en place de sessions de formation pour les Chefs de SRFD nouvellement nommés, et pour les agents souhaitant se voir confier cette responsabilité dans un avenir proche.

Quelques exemples :

Ainsi, l'année 2001 a vu la reconduction du dispositif national TUTAC, dispositif d'accueil des nouveaux contractuels d'enseignement, qui fait appel aux ressources des formations ouvertes et à distance et aux processus plus traditionnels (supports papier et stages présentiels). 341 agents nouvellement recrutés ont pu en bénéficier.

En 2001, la poursuite du dispositif de requalification des personnels enseignants a permis la requalification ou la qualification de 35 agents dont 21 formateurs rémunérés sur budget d'établissement.

Pour la première fois en 2001, on a vu la poursuite d'actions de formation ayant débuté en 2000, se prolongeant par des stages de perfectionnement, et d'approfondissement :

- procédures HACCP,
- nouvelles instructions comptables et applications informatiques : un effort particulièrement important a été déployé afin d'accompagner la mise en œuvre des nouvelles instructions comptables et des nouvelles applications informatiques de gestion (cocwinelle, cigale et libellule). A cet effet, un dispositif complet a permis d'accueillir en formation plus de 1400 stagiaires.

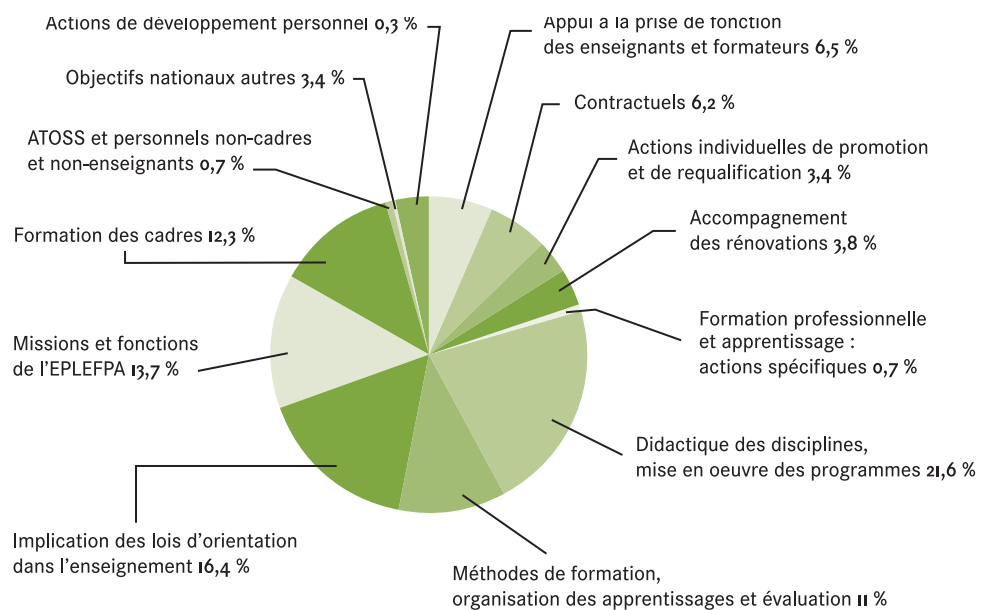
Le dispositif de formation continue a permis, outre la poursuite des actions initiées en 2000, des adaptations aux données nouvelles telles que l'ouverture du dispositif à l'ensemble des agents exerçant en EPLFPA ou l'intégration du volet « professionnalisation des acteurs » du programme européen PRIMO.

Des agents assurent l'animation du dispositif de formation continue aux différents échelons. L'appui nécessaire leur a été apporté par la publication d'outils :

- deux documents présentant « la Commission Locale de Formation » et « le Plan Local de Formation ».
- atouts GRAF, numéro hors-série de Parlons-en, consacré à l'accueil des agents en établissement sous toutes ses formes.

II. La programmation nationale des Formations

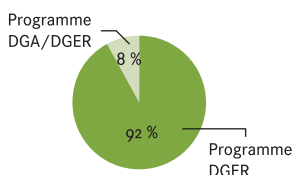
I. LES ACTIONS ET STAGES DU PROGRAMME NATIONAL PAR OBJECTIF



Objectifs du programme 2001		Nb d'actions prog.	Nb de stages prog.
Intitulé			
1	Accueil et conseil pédagogique		
2	Appui à la prise de fonction des enseignants et formateurs	19	23
3	Contractuels	18	18
4	Actions individuelles de promotion et de requalification	10	101
5	Accompagnement des renouvellements	11	11
6	Formation professionnelle et apprentissage : actions spécifiques	2	6
7	Didactique des disciplines, mise en œuvre des programmes	63	74
8	Méthodes de formation, organisation des apprentissages et évaluation	32	39
9	Implication des lois d'orientation dans l'enseignement	48	51
10	Missions et fonctions de l'EPLFPA	40	47
12	Formation des cadres	36	73
13	ATOSS et personnels non-cadres et non-enseignants	2	4
14	Actions de développement personnel	1	1
15	Objectifs nationaux autres	10	96
	Total	292	544

2. LES JOURS DE FORMATION ET LES JOURNÉES STAGIAIRES

2.1 PAR OBJECTIF DU PROGRAMME



Objectifs du programme 2001		Nb de jours de stage prog.	Nb de jours stagiaires prog.
Intitulé			
1	Accueil et conseil pédagogique		
2	Appui à la prise de fonction des enseignants et formateurs	86	1 609
3	Contractuels	65	1 897
4	Actions individuelles de promotion et de requalification	482	4 921,5
5	Accompagnement des renouvellements	37,5	1 005
6	Formation professionnelle et apprentissage : actions spécifiques	18	210
7	Didactique des disciplines, mise en œuvre des programmes	275	4 683,5
8	Méthodes de formation, organisation des apprentissages et évaluation	140	2 567
9	Implication des lois d'orientation dans l'enseignement	195	4 124,5
10	Missions et fonctions de l'EPLFPA	146	3 030,5
12	Formation des cadres	361,5	6 557,5
13	ATOSS et personnels non-cadres et non-enseignants	12	240
14	Actions de développement personnel	6	114
15	Objectifs nationaux autres	359	8 390
	Total	2 183	39 409

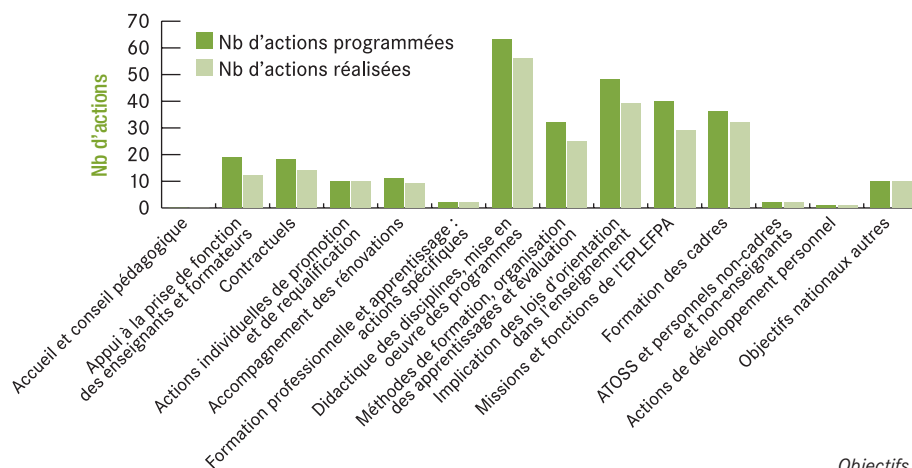
2.2 PAR STRUCTURE ORGANISATRICE

Structure organisatrice	Nb de J/S programmées	Nb de Jours de stage programmés
BUREAU FORMINFO	643	101
CEMPAMA BEG MEIL	1937,5	96
CEP FLORAC	1875	91,5
CEZ RAMBOUILLET	1677,5	69
S.T EPN	5490	256,5
CFPPA CHESNOY NOGENT	587,5	23,5
ENESAD DIJON	22467,5	1127
ENFA TOULOUSE	6177	441,5
AGROPOLIS MONTPELLIER	220	12,5
ENGREF PARIS	30	1,5
ENITA BORDEAUX	470	24,5
ENITA CLERMONT FERRAND	395	38
ENSA MONTPELLIER	36	3
ENSA RENNES	400	23
ENV/ENSV MARCY L'ETOILE	502	51
INA PG	61,5	20,5
INFOMA CORBAS	105	7
S.T écoles du supérieur	2219,5	181
GRAF AQUITAINE	370	18,5
GRAF BASSE NORMANDIE	250	5
GRAF CENTRE	50	2,5
GRAF CHAMPAGNE ARDENNE	250	2,5
GRAF LANGUEDOC	250	2,5
GRAF LIMOUSIN	84	3,5
GRAF LORRAINE	196	8
GRAF PAYS DE LOIRE	50	2,5
GRAF POITOU CHARENTES	275	5
GRAF RHONE ALPES	50	2,5
S.T national déconcentré	1825	52,5
Total	39409,5	2183

III. Les formations réalisées en 2001

I. LE PROGRAMME NATIONAL DGER ET DGER/DGA

I.1 LES ACTIONS RÉALISÉES



Objectifs du PFN 2001

Objectifs		Nb d'actions programmées	Nb d'actions réalisées
Intitulé objectifs			
1	Accueil et conseil pédagogique		
2	Appui à la prise de fonction des enseignants et formateurs	19	12
3	Contractuels	18	14
4	Actions individuelles de promotion et de requalification	10	10
5	Accompagnement des rénovations	11	9
6	Formation professionnelle et apprentissage : actions spécifiques	2	2
7	Didactique des disciplines, mise en œuvre des programmes	63	56
8	Méthodes de formation, organisation des apprentissages et évaluation	32	25
9	Implication des lois d'orientation dans l'enseignement	48	39
10	Missions et fonctions de l'EPLEFPA	40	29
12	Formation des cadres	36	32
13	ATOSS et personnels non-cadres et non-enseignants	2	2
14	Actions de développement personnel	1	1
15	Objectifs nationaux autres	10	10
Total		292	241

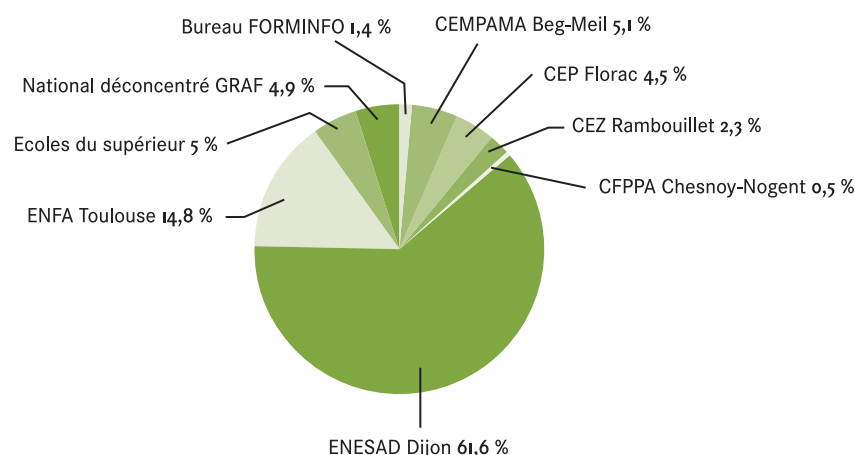
1.2 LES STAGES RÉALISÉS

Objectifs		Nb d'actions programmées	Nb de stages réalisés
Intitulé objectifs			
1	Accueil et conseil pédagogique		
2	Appui à la prise de fonction des enseignants et formateurs	23	14
3	Contractuels	18	14
4	Actions individuelles de promotion et de requalification	101	99
5	Accompagnement des rénovations	11	9
6	Formation professionnelle et apprentissage : actions spécifiques	6	6
7	Didactique des disciplines, mise en œuvre des programmes	74	67
8	Méthodes de formation, organisation des apprentissages et évaluation	39	30
9	Implication des lois d'orientation dans l'enseignement	51	39
10	Missions et fonctions de l'EPLEFPA	47	34
12	Formation des cadres	73	59
13	ATOSS et personnels non-cadres et non-enseignants	4	4
14	Actions de développement personnel	1	1
15	Objectifs nationaux autres	96	81
Total		544	457

Tableau récapitulatif des taux de réalisation

Nb d'actions programmées	Nb d'actions réalisées	Taux de réalisation	Nb de stages programmés	Nb de stages réalisés	Taux de réalisation	Nb de J/S programmées	Nb de J/S réalisées	Taux de réalisation
292	241	82,5%	544	457	84,0%	39 409	23 618	59,9%

Les journées/stagiaires réalisées par structure organisatrice



Structure organisatrice	Nb d'inscriptions	Nb de candidatures retenues	Nb de stagiaires présents	Nb de jours stagiaires réalisés
BUREAU FORMINFO	161	161	122	487,5
CEMPAMA BEG MEIL	568	437	296	1 015,5
CEP FLORAC	500	429	315	1 223,5
CEZ RAMBOUILLET	254	232	114	414,5
S.Total EPN	1 322	1 098	725	2 653,5
CFPPA CHESNOY NOGENT	61	51	31	118
ENESAD DIJON	6 907	5 532	3 879	14 100
ENFA TOULOUSE	1 660	1 305	1 004	3 985
AGROPOLIS MONTPELLIER	52	47	33	101,5
ENGREF PARIS	8	1	1	1,5
ENITA BORDEAUX	144	115	73	259,5
ENITA CLERMONT FERRAND	90	67	46	186
ENSA MONTPELLIER	30	25	5	15
ENSA RENNES	105	80	56	225
ENV/ENSV MARCY L'ETOILE	72	72	65	271
INA PG	25	17	12	45
INFOMA	35	13	11	36
S.Total ETS SUP	561	437	302	1140,5
National déconcentré GRAF	547	531	401	1133,5
Total	11 219	9 115	6 464	2 3618

Nombre moyen de participants 12,4

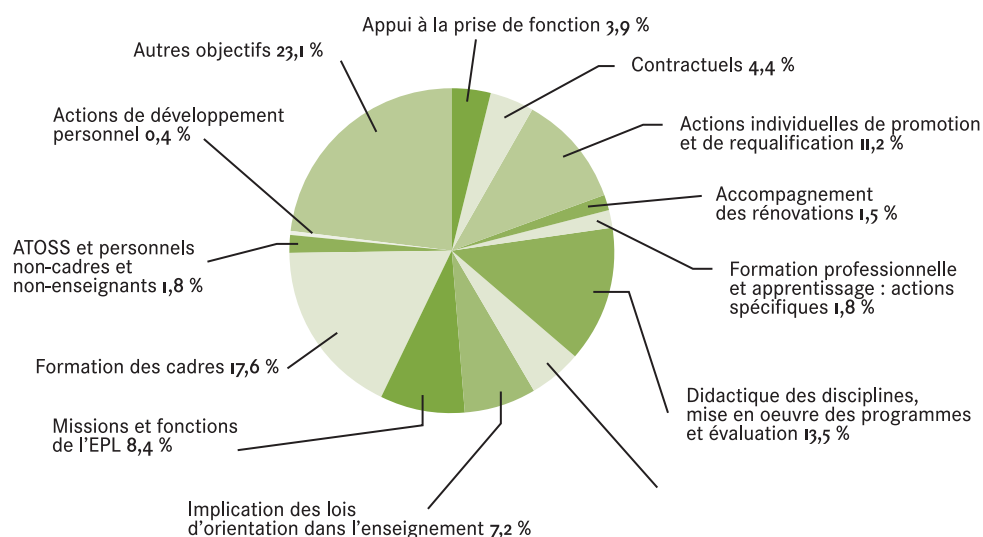
IV. La participation des agents DGER au Programme National DGA

Structure organisatrice	Nb de candidatures	Nd de candidatures retenues	Nb de stagiaires présents*	Nb de jours stagiaires réalisés
CEZ RAMBOUILLET	9	6	4	16
CFPPA CHESNOY MONTARGIS	43	23	0	0
CFPPA NANCY PIXERECOURT	76	3	0	0
DAFE/SCEES	1	0	0	0
DGA/CERIT	43	0	0	0
DGAL	23	2	0	0
ENV DE NANTE	20	5	3	4
ENESAD DIJON	8	0	0	0
ENGEES STRASBOURG	64	27	1	4
ENGREF PARIS	46	2	1	2
ENITA BORDEAUX	194	91	48	146
ENITA CLERMONT FERRAND	39	20	15	54
ENITIAA NANTES	12	8	0	0
ENSA MONTPELLIER	134	61	6	25
ENSA RENNES	25	10	6	18
INA PG	46	33	21	29
INFOMA NANCY	115	39	32	117
INH ANGERS	10	7	6	30
Total	908	337	143	445

* sous réserve de la transmission des informations au bureau FORMINFO

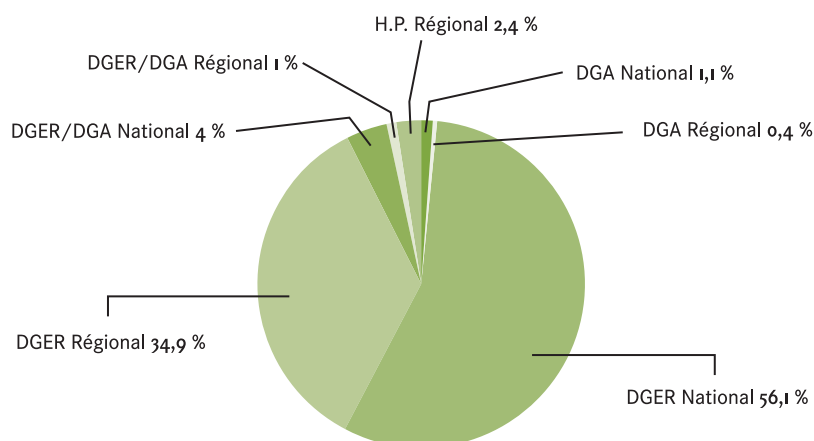
V. La répartition des Journées/stagiaires nationales réalisées par objectif

Objectifs du programme	Nb de journées stagiaires	Nb de stagiaires
Accueil et conseil pédagogique		
Appui à la prise de fonction	930	239
Contractuels	1056	377
Actions individuelles de promotion et de requalification	2689,5	638
Accompagnement des renouvellements	372	120
Formation professionnelle et apprentissage : actions spécifiques	423	86
Didactique des disciplines, mise en œuvre des programmes et évaluation	3259	889
Méthodes de formation, organisation des apprentissages	1269	386
Implication des lois d'orientation dans l'enseignement	1725	466
Missions et fonctions de l'EPL	2029	614
Formation des cadres	4241,5	1192
ATOSS et personnels non-cadres et non-enseignants	425,5	107
Actions de développement personnel	95,5	34
Autres objectifs	5548	1459
Total	24063	6607



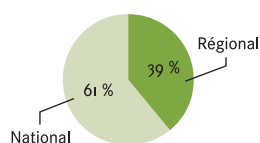
VI. La répartition des journées/stagiaires par direction et niveau d'initiative

(tous programmes confondus)



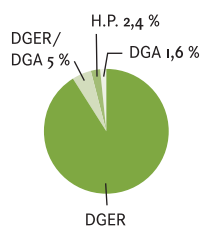
Direction organisatrice	Niveau d'initiative	nb d'inscriptions	nb cand. retenues	nb stagiaires présents	nb de J/S réalisées
DGA	National	908	337	143	445
DGA	Régional	118	118	97	168
DGER	National	10 221	8 356	6 019	22 031
DGER	Régional	15 524	14 935	9 376	13 680
DGER/DGA	National	996	757	445	1 587
DGER/DGA	Régional	394	393	226	378
H.P.	Régional	1 095	1 070	762	958,5
	Total	29 256	25 966	17 068	3 9247,5

Répartition des jours/stagiaires par niveau d'initiative



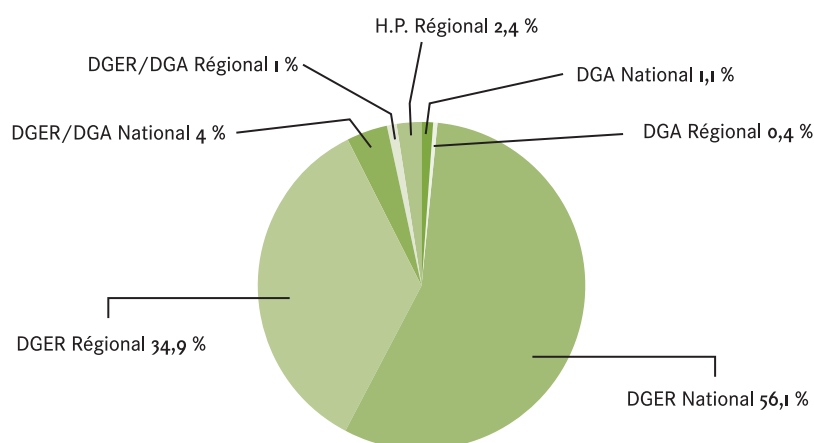
Niveau d'initiative	nb d'inscriptions	nb cand. retenues	nb stagiaires présents	nb de J/S réalisées	Evolution 2000-2001
National	12 125	9 450	6 607	24 063	+4 %
Régional	17 131	16 516	10 461	15 185	-4 %
Total	29 256	25 966	17 068	39 248	+13,7 %

Répartition des jours/stagiaires par niveau d'initiative

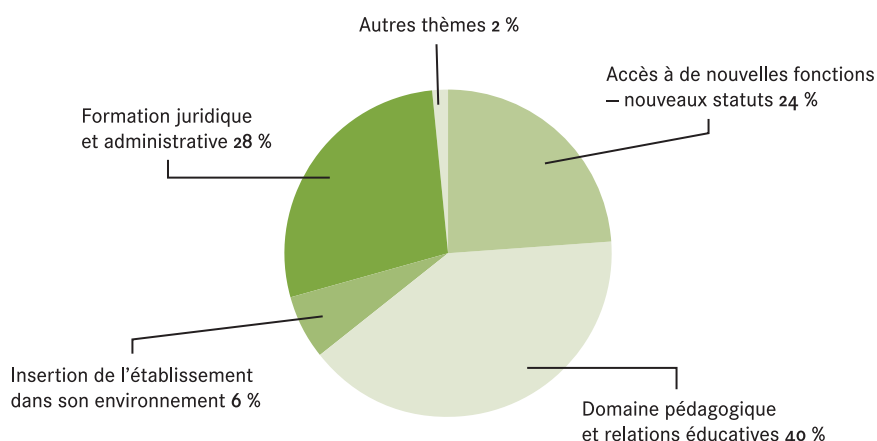


Direction	nb d'inscriptions	nb cand. retenues	nb stagiaires présents	nb de J/S réalisées
DGA	1 026	455	240	613,0
DGER	25 745	23 291	15 395	35 711,0
DGER/DGA	1 390	1 150	671	1 965,0
H.P.	1 095	1 070	762	958,5
Total	29 256	25 966	17 068	39 247,5

Répartition des journées/stagiaires par thème de formation



Répartition des journées/stagiaires par thème de formation



Thèmes de formation	Programme national		Programmes régionaux	
	Nb de stagiaires présents	Nb de J/S réalisées	Nb de stagiaires présents	Nb de J/S réalisées
A01. Formation aux fonctions de direction	716	2738	64	98,5
A02. Formation des CE et CPE	22	72	124	123,5
A03. Formation des AASU et des SASU	159	622,5	15	15
A04. Préparation aux concours et examens professionnels			44	60,5
A05. Formation des responsables d'exploitation agricole	13	31	166	241
A06. Formation aux fonctions d'inspection			7	10,5
A08. Formation des chargés de missions	338	1068,5	209	249,5
A09. Requalification	399	1779,5		
A10. Accueil nouveaux arrivants, adaptation à l'emploi	619	1993	227	261
Accès à de nouvelles fonctions - nouveaux statuts	2266	8304,5	856	1059,5
B01. Définition des objectifs, référentiels de formation	32	92	179	288,5
B02. Pratiques d'évaluation et de validation des acquis	43	155,5	55	131
B03. Travail indépendant, travail de groupe, etc...	42	124	142	172,5
B04. Pédagogie de projet			76	129,5
B05. Gestion du temps			38	91
B06. Séquences en exploitation et en entreprise			44	80
B07. Gestion de l'espace	8	30,5	25	36
B08. Equipe pédagogique, équipe éducative	58	213	561	852
B09. Insertion sociale et professionnelle; citoyenneté	67	242,5	273	406
B10. Utilisation pédagogique du CDI, travail sur documents			200	238,5
B11. Utilisation pédagogique de l'audiovisuel			21	73
B12. Utilisation pédagogique de l'informatique	50	173	304	436,5
B13. Etude du milieu, pédagogie de l'environnement	20	57	170	197,5
B30. Lutte contre l'échec scolaire, pédagogie de soutien	37	147,5	103	127
B31. Apprentissage			84	152,5
B40. Formation professionnelle	86	236	135	201
Les pratiques pédagogiques	443	1471	2410	3612,5
C01. Théories de l'apprentissage	63	238	10	10
C02. Psychologie des groupes	46	140	85	145
Les relations éducatives	109	378	95	155
D01. Activités diversifiées, pluridisciplinaires	192	721,5	14	36
D10. Philosophie	16	64		
D11. Français	1	3	30	53
D12. Langues	78	247	94	178
D13. Arts, techniques d'expression et de communication	90	368	145	245
D14. Histoire et géographie	97	363		
D20. Mathématiques et statistiques	30	118,5	25	36
D21. Physique et chimie	76	288,5	50	73
D22. Biologie et microbiologie	31	121,5	34	104
D23. Biochimie	29	116		

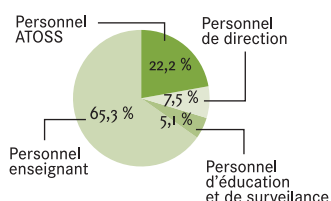
Thèmes de formation	Nb de stagiaires présents	Nb de J/S réalisées	Nb de stagiaires présents	Nb de J/S réalisées
D24. Biotechnologies	15	30		
D26. Ecologie	117	484	31	56,5
D27. Aménagement de l'espace et protection du milieu	239	888	149	221
D30. Sciences économiques et sociales	95	349	58	58
D31. Droit			36	36
D32. Politiques spécifiques	18	59		
D37. Technico-économique	2	7		
D38. Gestion et comptabilité			145	195
D39. Mercatique et commercialisation	46	163		
D40. Biologie animale et zootechnie	61	254	15	15
D41. Biologie végétale et phytotechnie, agronomie	207	778	38	49,5
D42. Horticulture	11	44	17	17
D43. Aquaculture et pisciculture	40	89		
D44. Industrie agro-alimentaire	43	163	107	72
D45. Sylviculture	9	36		
D46. Viticulture et oenologie			26	32
D50. Machinisme	30	120	12	23
D60. Education socioculturelle	18	72	251	293
D65. Education physique et sportive	40	160	234	423
D70. Informatique et bureautique			979	1547,5
D80. Documentation	32	113	280	278,5
Les disciplines d'enseignement	1663	6184	2770	4042
E01. Décentralisation et régionalisation			10	20
E02. Projet d'établissement			175	178,5
E03. Développement local, animation rurale	110	324,5	85	97
E04. Expérimentations			14	28
E05. Echanges internationaux, dimension internationale	93	314,5	116	122,5
E07. Aménagement du territoire	16	52	211	278
Insertion de l'établissement dans son environnement	219	691	611	724
F01. Formation juridique	58	177	61	92
F02. Gestion administrative	106	365	150	175
F03. Fonctionnement de l'établissement			267	435
F04. Technologies nouvelles, bureautique et informatique	1453	5159	752	1124
F05. Restauration et diététique			339	448,5
F06. Hygiène, sécurité et santé	92	297	774	1133,5
F07. Connaissances techniques et travaux d'entretien			102	158
F10. Techniques d'expression et de communication			54	163,5
F11. Informatisation des CDI			72	90,5
F12. Conduite de réunion			7	12,5
F13. Développement personnel	10	25	102	224,5
F14. Gestion financière	36	106,5	197	320,5
Formation juridique et administrative	1755	6526,5	2877	4377,5
G01. Ingénierie de formation			238	310
G02. Plan local de formation	9	27	507	736
Ingénierie de la formation	9	27	745	1046
Autres thèmes	143	445	97	168
Total	6607	24063	10461	15184,5

VII. Les publics

I. RÉPARTITION DES JOURNÉES/STAGIAIRES PAR TYPE DE PERSONNEL ET DIRECTION ORGANISATRICE

Direction organisatrice	Niveau d'initiative	Type de personnel	nb stagiaires présents	nb de J/S réalisées
DGA	National	Personnel ATOSS	26	87
DGA	Régional	Personnel ATOSS	91	151,5
DGER	National	Personnel ATOSS	1212	4571,5
DGER	Régional	Personnel ATOSS	2247	3242,5
DGER/DGA	National	Personnel ATOSS	5	16,5
DGER/DGA	Régional	Personnel ATOSS	90	187,5
H.P.	Régional	Personnel ATOSS	116	146
Personnel ATOSS			3787	8402,5
DGA	Régional	Personnel de direction	7	21
DGER	National	Personnel de direction	589	2127
DGER	Régional	Personnel de direction	569	764,5
DGER/DGA	National	Personnel de direction	20	67
DGER/DGA	Régional	Personnel de direction	24	22
H.P.	Régional	Personnel de direction	70	81
Personnel de direction			1279	3082,5
DGA	Régional	Personnel d'éducation et de surveillance	2	7
DGER	National	Personnel d'éducation et de surveillance	282	1018,5
DGER	Régional	Personnel d'éducation et de surveillance	566	744,5
DGER/DGA	National	Personnel d'éducation et de surveillance	1	4
DGER/DGA	Régional	Personnel d'éducation et de surveillance	1	1
H.P.	Régional	Personnel d'éducation et de surveillance	12	17,5
Personnel d'éducation et de surveillance			864	1792,5
DGA	National	Personnel enseignant	108	330
DGA	Régional	Personnel enseignant	6	16,5
DGER	National	Personnel enseignant	3936	14314
DGER	Régional	Personnel enseignant	5994	8928,5
DGER/DGA	National	Personnel enseignant	419	1499,5
DGER/DGA	Régional	Personnel enseignant	111	167,5
H.P.	Régional	Personnel enseignant	564	714
Personnel enseignant			11138	25970
Total			17068	39247,5

Répartition des J/S par type de personnel



2. RÉPARTITION RÉPARTITION DES PUBLICS DE STAGIAIRES PAR NIVEAU D'INITIATIVE DE PROGRAMME

Type de personnel	Niveau d'initiative	Nd de stagiaires présents	Nb de J/S réalisés	
Personnel ATOSS	National	1 360	4 913,5	58 %
Personnel ATOSS	Régional	2 427	3 489	42 %
S.Total		3 787	8 402,5	
Personnel de direction	National	616	2 215	72 %
Personnel de direction	Régional	663	867,5	28%
S.Total		1 279	3 082,5	
Personnel d'éducation et de surveillance	National	285	1 029,5	57 %
Personnel d'éducation et de surveillance	Régional	579	763	43 %
S.Total		864	1 792,5	
Personnel enseignant	National	4 577	16 490	63 %
Personnel enseignant	Régional	6 561	9 480	37 %
S.Total		11 138	25 970	
Total		17 068	39 247,5	

3. RÉPARTITION DES PUBLICS DE STAGIAIRES PAR NIVEAU D'INITIATIVE DE PROGRAMME

Région	Programme national					Programmes régionaux			Total des J/S réalisées (N+R)
	nb d'inscript.	nb cand. Retenues	nb de stag. Présents	nb de J/S	nb d'inscript.	nb cand. Retenues	nb de stag. Présents	nb de J/S	
Alsace	196	173	125	460	696	648	515	786	1 246
Aquitaine	699	543	405	1 473	1 773	1 719	871	1 267	2 740
Auvergne	594	441	309	1 160	662	661	526	669	1 828
Basse-Normandie	354	298	202	751	382	381	190	245	996
Bourgogne	652	536	384	1 352	1 451	1 432	877	1 328	2 679
Bretagne	542	394	272	983	734	691	540	819	1 802
Centre	517	400	299	1 086	1 116	1 080	773	1 064	2 149
Champagne-Ardenne	414	315	233	848	661	646	474	596	1 443
Corse	150	118	77	282	27	25	16	30	312
Franche-Comté	415	308	224	784	1 160	1 126	828	1 027	1 811
Guadeloupe *	43	42	33	128	4	4	2	5	133
Guyane *	16	12	8	26	7	7	4	5	31
Haute-Normandie	337	250	164	599	188	187	103	134	733
Ile-de-France	1 015	780	456	1 533	1 494	1 447	523	811	2 344
Languedoc-Roussillon	562	472	314	1 118	993	908	632	1 016	2 133
Limousin	483	397	302	1 124	700	694	521	698	1 822
Lorraine	388	321	226	818	567	560	343	480	1 298
Martinique *	128	123	101	377	4	4	1	3	380
Midi-Pyrénées	1 100	816	586	2 268	283	276	201	315	2 583
Nord	354	267	197	742	879	823	519	662	1 404
PACA	506	384	267	1 017	466	447	290	661	1 678
Pays-de-la-Loire	622	477	322	1 141	731	697	499	734	1 875
Picardie	273	215	157	547	790	780	399	512	1 059
Poitou-Charentes	602	454	339	1 245	808	776	500	635	1 880
Réunion *	56	56	15	57	1	1	1	5	62
Rhône-Alpes	1 100	853	589	2 147	550	495	313	684	2 831
TOM *	7	5	1	4	4	1	0	0	4
Total	12 125	9 450	6 607	24 063	17 131	16 516	10 461	15 185	39 248

* Chiffres des DOM-TOM non communiqués

VIII. Les crédits

I. L'UTILISATION DES CRÉDITS DE FONCTIONNEMENT 36-20-50

I.1 TABLEAU GLOBAL

Objet	Montant
Requalification	1 692 354 F
Fonctionnement et coordination des GRAF	1 662 100 F
Formation des cadres	1 254 561 F
Stages nationaux (thématiques PNF)	1 125 108 F
TUTAC	737 096 F
SAFO2	300 000 F
Publications	200 000 F
HACCP	91 581 F
Formation individuelle (national)	67 200 F
Total	7 130 000 F

I.2 PART RÉGIONALE

Régions	Montant
Alsace	48 000 F
Aquitaine	76 000 F
Auvergne	57 000 F
Bourgogne	57 000 F
Bretagne	57 000 F
Centre	76 000 F
Champagne-Ardenne	57 000 F
Corse	31 000 F
Franche-Comté	48 000 F
Ile-de-France	41 500 F
Languedoc-Roussillon	57 000 F
Limousin	48 000 F
Lorraine	48 000 F
Midi-Pyrénées	67 000 F
Nord-Pas-de-Calais	48 000 F
Basse-Normandie/Haute-Normandie	57 000 F
Pays-de-la-Loire	57 000 F
Picardie	48 000 F
Poitou Charentes	57 000 F
PACA	67 000 F
Rhône Alpes	76 000 F
DOM et TOM	Montant
Guadeloupe	41 500 F
Guyane	24 100 F
Martinique	41 500 F
Réunion	41 500 F
Nouvelle Calédonie	17 000 F
Polynésie Française	17 000 F
Wallis et Futuna	17 000 F
Total	1 378 100 F

2. L'UTILISATION DES CRÉDITS DE DÉPLACEMENTS 34-97-20

2.1 RÉPARTITION DES CRÉDITS PAR RÉGION

Régions	Part régionale	Part nationale	Total par région
Alsace	60 800 F	169 130 F	229 930 F
Aquitaine	246 400 F	461 790 F	708 190 F
Auvergne	163 200 F	312 310 F	475 510 F
Bourgogne	172 800 F	482 910 F	655 710 F
Bretagne	185 000 F	314 520 F	499 520 F
Centre	195 200 F	409 030 F	604 230 F
Champagne-Ardenne	137 600 F	366 500 F	504 100 F
Corse	32 000 F	80 210 F	112 210 F
Franche-Comté	102 400 F	247 100 F	349 500 F
Ile de France	80 000 F	274 070 F	354 070 F
Languedoc-Roussillon	160 000 F	405 180 F	565 180 F
Limousin	137 600 F	374 540 F	512 140 F
Lorraine	118 400 F	276 800 F	395 200 F
Midi-Pyrénées	262 400 F	694 950 F	957 350 F
Nord-Pas-de-Calais	80 000 F	231 420 F	311 420 F
Basse Normandie	102 400 F	205 750 F	308 150 F
Haute Normandie	76 800 F	169 150 F	245 950 F
Pays de la Loire	156 800 F	512 900 F	669 700 F
Picardie	105 600 F	191 900 F	297 500 F
Poitou-Charentes	188 800 F	460 480 F	649 280 F
PACA	153 600 F	332 550 F	486 150 F
Rhône-Alpes	281 600 F	654 600 F	936 200 F
Guadeloupe	60 000 F	130 600 F	190 600 F
Guyane	36 000 F	0 F	36 000 F
Martinique	60 000 F	79 200 F	139 200 F
Mayotte	18 000 F	33 000 F	51 000 F
Réunion	45 000 F	4 200 F	49 200 F
Nouvelle Calédonie	30 000 F	67 400 F	97 400 F
Polynésie Française	30 000 F	11 000 F	41 000 F
Wallis et Futuna	21 000 F	0 F	21 000 F
Total	3 499 400 F	7 953 190 F	11 452 590 F

Année 2000

Part Nationale	7 786 500 F
Part régionale	3 500 000 F
Total	11 286 500 F

Année 2001

Part Nationale	7 953 190 F
Part régionale	3 499 400 F
Total	11 452 590 F

3. LA RÉPARTITION DES CRÉDITS 43-23 ART.40

(volet professionnalisation des acteurs du programme PRIMO)

Régions	Total délégué
Alsace	23 200 F
Aquitaine	105 920 F
Auvergne	65 280 F
Bourgogne	108 880 F
Bretagne	65 840 F
Centre	62 640 F
Champagne-Ardenne	55 680 F
Corse	17 440 F
Franche-Comté	46 880 F
Ile-de-France	16 360 F
Languedoc-Roussillon	108 480 F
Limousin	67 760 F
Lorraine	154 480 F
Midi-Pyrénées	138 400 F
Nord-Pas-de-Calais	65 560 F
Basse-Normandie	28 000 F
Haute-Normandie	47 040 F
Pays-de-la-Loire	73 840 F
Picardie	44 000 F
Poitou-Charentes	22 000 F
PACA	83 200 F
Rhône-Alpes	30 000 F
Guadeloupe	18 000 F
Guyane	10 000 F
Martinique	20 000 F
Réunion	18 400 F
Nouvelle-Calédonie	
Polynésie Française	10 000 F
Wallis et Futuna	
Total	1 507 280 F

4. RÉCAPITULATIF DES CRÉDITS CONSACRÉS AUX PROGRAMMES DE FORMATION DGER 2001*

PNF	Montant des crédits
Informatique **	4 000 000 F
Requalification	3 500 000 F
Cadres - APF	2 000 000 F
HACCP	100 000 F
Accueil - TUTAC	1 600 000 F
Formation Continue	8 050 000 F
- cadres	
- enseignants	
- ATOSS	
Total PNF	19 250 000 F
Total PRF	6 400 000 F
Total	25 650 000 F

* Crédits 36-20/50, 34-97/20 et 43-23

** Mesures exceptionnelles : nouvelles réglementation comptable et applications informatiques.

Chapitre V. **Les relations
professionnelles**



Chapitre V Les relations professionnelles

PREMIÈRE PARTIE	
Représentativité des organisations syndicales et droits syndicaux	87
I. Résultats des élections aux comités techniques paritaires (CTP)	87
II. Attributions des droits syndicaux	87
III. Résultats des élections aux commissions administratives paritaires (CAP) et commissions consultatives paritaires (CCP)	89
DEUXIÈME PARTIE	
Actualité du dialogue social	90
I. Climat social en 2001	90
II. Le dialogue social ministériel	91
III. Le dialogue social local (exemple : les comités techniques départementaux) ..	94
TROISIÈME PARTIE	
Fonctionnement des comités techniques paritaires	100
I. Les instances consultatives nationales	100
1. LE COMITÉ TECHNIQUE PARITAIRE MINISTÉRIEL (CTPM) S'EST TENU NEUF FOIS EN 2001.....	100
2. LA SECTION SYNDICALE ISSUE DU COMITÉ TECHNIQUE PARITAIRE MINISTÉRIEL (CTPM) S'EST TENU QUATRE FOIS EN 2001	101
3. LE GROUPE D'ANALYSE ET DE RÉFLEXION SUR LES NON TITULAIRES (GARENT) S'EST RÉUNI TROIS FOIS EN 2001.....	101
4. DE NOMBREUX GROUPES DE TRAVAIL SUR L'A.R.T.T. SE SONT TENUS EN 2001	102
5. RÉUNIONS BILATÉRALES AVEC LES ORGANISATIONS SYNDICALES SUR LES DOSSIERS STATUTAIRES	102
II. Les instances consultatives centrales	102
1. LE COMITÉ TECHNIQUE PARITAIRE CENTRAL « ADMINISTRATION CENTRALE » (CTPC-AC) S'EST TENU QUATRE FOIS EN 2001.....	102
2. LE COMITÉ TECHNIQUE PARITAIRE CENTRAL « SERVICES DÉCONCENTRÉS » (CTPC-SD) S'EST RÉUNI QUATRE FOIS EN 2001.....	103
3. LE COMITÉ TECHNIQUE PARITAIRE CENTRAL « ENSEIGNEMENT AGRICOLE ET RECHERCHE » S'EST TENU SEPT FOIS EN 2001	104
III. Les instances consultatives locales	106
1. LES COMITÉS TECHNIQUES PARITAIRES SPÉCIAUX.....	106
2. LES 22 COMITÉS TECHNIQUES PARITAIRES RÉGIONAUX « ENSEIGNEMENT AGRICOLE » (CTPR-ENS).....	108
3. LES 22 COMITÉS TECHNIQUES PARITAIRES RÉGIONAUX (CTPR-DRAF).....	113
4. LES 90 COMITÉS TECHNIQUES PARITAIRES DÉPARTEMENTAUX (CTP-DDAF)	119
5. LES 4 COMITÉS TECHNIQUES PARITAIRES DES DOM (CTP-DAF)	149
QUATRIÈME PARTIE	
Les comités et commissions d'hygiène et sécurité	151
I. Les différentes instances en hygiène et sécurité	151
II. Formations dispensées aux acteurs de la prévention	151
III. Crédits hygiène et sécurité	151
IV. Comité d'hygiène et de sécurité ministériel	152
V. Le Comité d'hygiène et de sécurité spécial administration centrale de Paris	152
VI. Les Comités d'hygiène et de sécurité départementaux et les Commissions des établissements d'enseignement	152
CINQUIÈME PARTIE	
Listes des textes statutaires, indiciaires et indemnitaires publiés en 2001	153
SIXIÈME PARTIE	
La protection juridique des fonctionnaires	158

Représentativité des organisations syndicales et droits syndicaux

I. Résultats des élections aux comités techniques paritaires (CTP)

Afin de déterminer la représentativité des organisations syndicales au sein du ministère, des élections sont organisées tous les trois ans. Le résultat de ces élections permet de renouveler les divers comités techniques paritaires et d'attribuer certains droits syndicaux (locaux, autorisations spéciales d'absence, décharges...).

Les élections des représentants du personnel se sont déroulées le 17 et 18 janvier 2000 dans un cadre législatif différent des précédentes consultations (la dernière consultation générale s'était déroulée en novembre 1996). En effet, la loi du 16 décembre 1996 relative à l'emploi dans la fonction publique et à diverses mesures d'ordre statutaire, dite « loi Perben » a apporté des changements dans l'organisation de la consultation générale puisque, désormais, certaines organisations syndicales (autres que celles dites « représentatives » : CGT, CFTC, CGC, CFDT, FO, et UNSA) doivent apporter la preuve de leur représentativité pour chaque scrutin où elles se présentent.

Contrairement aux élections générales précédentes, ce n'est pas un scrutin unique mais 156 scrutins distincts qu'il a fallu organiser pour chacun des comités techniques paritaires (instances nationales, départementales, régionales, locales et instances sectorielles : enseignement, services déconcentrés, administration centrale).

Les résultats de ces élections de janvier 2000 pour le comité paritaire ministériel (CTPM) ont été les suivants :

Inscrits	Votants	Exprimés	CFDT	CFTC	CGC	CGT	FO	UNSA	FSU
39 526	29 238	26 935	5 597	798	444	2 614	6 377	2 411	8 694
Siège à pourvoir : 15		%	20,78	2,96	1,65	9,70	23,68	8,95	32,28
Sièges pourvus : 15		Sièges	3	0	0	1	4	1	6

Les résultats des autres CTP du ministère (156 scrutins) sont disponibles dans la note de service DGA – SDDPRS/ N2000-1058 du 25 février 2000.

(Une nouvelle consultation générale de l'ensemble des personnels relevant du ministre de l'agriculture, de l'alimentation et des affaires rurales sera organisée au cours de l'année 2003.)

II. Attributions des droits syndicaux

● Les autorisations spéciales d'absence

Les autorisations spéciales d'absence (ASA) sont accordées en application de l'article 14 du décret n°82-447 du 28 mai 1982 relatif à l'exercice du droit syndical dans la fonction publique.

La répartition des ASA a été établie en distinguant deux niveaux de représentativité et en procédant à une agrégation entre :

- les résultats au scrutin du comité technique paritaire ministériel (CTPM),
- les résultats acquis au sein des divers CTP locaux.

Cette méthode de répartition est conforme aux instructions de la Fonction Publique qui, suite à l'arrêt Sud Douanes, C.E en date du 7 juillet 1999, a souhaité que soit pris en compte les divers niveaux de représentativité des organisations syndicales, tant au plan national, qu'à l'échelon local.

Répartition par agrégation des résultats nationaux et locaux :

Organisations syndicales	Au titre de la représentativité nationale	Au titre de la représentativité locale	Agrégation des résultats
CFDT	986	948	1 934
CFTC	140	126	266
CGC	78		78
CGT	460	439	899
FO	1 123	1 071	2 194
UNSA	425	400,5	825,5
FSU	1 531	1 504	3 035
SUD		95,5	95,5
SNIA		58,5	58,5
SNIGREF		11	11
FSAVAE		83,5	83,5
STC		6	6
Total de nombres de journées	4 743	4743	9 486

Soit 18972 feuilles de couleur verte réparties entre les organisations syndicales (1 feuille = 4 heures d'ASA)

● Les décharges d'activité de service à titre syndical

Les décharges de service sont accordées en application de l'article 16 du décret n°82-447 du 28 mai 1982 relatif à l'exercice du droit syndical dans la fonction publique. En application du décret du 28 mai 1982, le quota théorique global de décharges de service s'élève à 110.

Toutefois une règle spécifique a été adoptée au sein du ministère afin de tenir compte des divers niveaux de représentativité. Ainsi, les 110 décharges ont été réparties sur la base des résultats obtenus par chacune des sept organisations syndicales autorisées à se présenter pour le scrutin du CTPM. Ces organisations sont la CFDT, la CFTC, la CGC, la CGT, F.O, la FSU, l'UNSA.

Les organisations ayant obtenu moins de 3% des voix à ce scrutin ont bénéficié, sur une base forfaitaire, de l'attribution d'une décharge de service, conformément aux dispositions de la circulaire du 20 avril 1999 relative à l'exercice des droits syndicaux. Il s'agit de la CFTC et de la CGC. Les 108 décharges restantes ont ensuite été réparties entre les cinq autres organisations syndicales conformément à leurs résultats obtenus au scrutin du CTPM.

Afin de tenir compte de la représentativité au niveau local, quatre décharges supplémentaires ont par ailleurs été accordées, également sur une base forfaitaire, aux organisations syndicales qui n'ont pas été autorisées à se présenter au niveau national, mais dont les candidatures ont été retenues parmi les divers scrutins locaux. Ces organisations sont la FSAVAE, le SNIA, le SNIGREF et SUD RURAL.

Cette méthode de répartition permet de prendre en compte les différents niveaux de représentativité des organisations syndicales tant au plan national que local, conformément aux instructions de la fonction publique.

En définitive, le nombre effectif de décharges de service au ministère chargé de l'agriculture s'élève à 114. L'attribution des décharges de service s'établit ainsi qu'il suit :

Organisations syndicales	Décharges de service en équivalent temps plein	Décharges réellement utilisées en 2002	Nombre total de personnes physiques concernées	Nombre d'agents en décharge entre 70 et 100 %
CFDT	23,50	22,7	55	14
CGT	11	8,7	21	5
FO	26,8	26,72	52	20
UNSA	10,20	8,3	11	8
FSU	36,50	35,32	163	12
CGC	1	0,5	1	0
CFTC	1	0,6	2	0
SUD	1	1,1	7	0
SNIA	1	0,8	1	1
FSAVAE + SNVIA	1 + 1	1 + 1	2	2
SNIGREF	1	0,5	1	0
TOTAL	114	105,94	316	65

Toutes les décharges accordées ne sont pas systématiquement utilisées par les syndicats : sur 114 décharges, 106 décharges sont réellement utilisées.

Le nombre d'agents bénéficiant de décharges varie selon la politique de chaque syndicat qui peut, soit concentrer son quota de décharges sur un petit nombre d'agents en attribuant des décharges importantes (entre 70 à 100 % d'un équivalent temps plein) ou au contraire, répartir son quota de décharges sur un grand nombre d'agents en attribuant des « petites décharges » (4 ou 20 %).

Sur une communauté de travail d'environ 39 500 agents, 316 agents bénéficient d'une décharge allant de 2 % à 100 % d'un équivalent temps plein. Parmi ces 316 agents, 65 bénéficient d'une décharge d'activité de service comprise entre 70 % et 100 %.

III. Résultats des élections aux commissions administratives paritaires (CAP) et commissions consultatives paritaires (CCP)

Pourcentages des voix obtenues par les différentes organisations syndicales aux commissions administratives paritaires et aux commissions consultatives paritaires au 1er janvier 2000

Service CAP	FO	FSU	CFDT	UNSA	CGT	SUD rural	Non fédérés	Total
Administration centrale	155	0	555	60	173	0	48	991
Services déconcentrés	3 482	165	2 027	1 896	1 044	181	2 080	10 875
Corps commun AST			24	38	28			90
Enseignement agricole	1 186	4 386	1 068	115	565	118	19	7 457
Total partiel	4 823	4 551	3 674	2 109	1 810	299	2 147	19 413
Personnel contractuel	109	263	279	0	36	0	0	687
Total général	4 932	4 814	3 929	2 109	1 818	299	2 147	20 010
% correspondant des voix	24,65	24,06	19,64	10,54	9,09	1,49	10,73	100,00
Total général (non compris les résultats des non fédérés)	4 932	4 814	3 929	2 109	1 818	299		17 901
% correspondant des voix	27,55	26,89	21,95	11,78	10,16	1,67		100,00

Actualité du dialogue social

I. Climat social en 2001

Plusieurs facteurs ont pesé sur le climat social en 2001 au ministère de l'agriculture et de la pêche :

- la revendication sur la revalorisation des salaires et le maintien des systèmes de retraites (facteur externe) ;
- le dossier « déprécarisation » a suscité des mouvements de personnels. Les syndicats s'inquiètent de l'organisation des concours réservés sur les 5 ans à venir et demandent que les viviers de vacataires ne soient pas reconstitués ;
- les négociations sur l'aménagement et de la réduction du temps de travail ont entraîné une importante mobilisation des personnels le 14 juin 2001 (23 % de grévistes). Les comités techniques paritaires ministériels du 11 juillet et du 18 juillet sur l'ARTT ont été boycottés par l'ensemble des organisations syndicales en raison de l'absence de création d'emplois. Les personnels se sont également mobilisés le 10 décembre 2001 (20 % de grévistes) ;
- la progression des effectifs en personnel est jugée insuffisante par les syndicats face aux missions des services d'économie agricole, des directions des services vétérinaires et des services environnement ;
- enfin, l'harmonisation indemnitaire est demandée par tous les syndicats.

Cessations collectives et concertées du travail en 2001 au ministère de l'agriculture et de la pêche

Mouvement de grève d'ampleur nationale				
Date	Organisations syndicales ayant appelées à la grève et revendications	Nb d'agents en service	Nb de grévistes	%
18 janvier	FSU (ensemble des agents) ; FO (pour le ministère) ; CFDT ; CGT ; UNSA : « pour les salaires, la RTT et l'emploi public »	25 125	3 751	15 %
25 janvier	FSU, FO, SYGMA-CFDT, SUD RURAL : faiblesses des propositions de revalorisations salariales, comportements du MEDEF concernant les régimes de retraites ; conditions de la réduction du temps de travail	23 579	1 255	5 %
30 janvier	FO, CGC, UNSA et SUD RURAL : échec des négociations salariales	27 079	5 353	20 %
22 mars	CFTC, CFDT, CGT, FO, UNSA : renégociation salariale, perspectives de carrière, maintien de la retraite à 37,5 annuités	25 603	3 873	15 %
22 mai	CGT : « pour la création d'emplois et la lutte contre la précarité dans le public comme dans le privé »	22 000	36	0,16 %
30 novembre	CGT : « pour une RTT sans annualisation, ni flexibilité, créatrice d'emplois, résorbant la précarité ... »	22 000	33	0,15 %
10 décembre	– Appel national et ministériel : CFDT (préavis du 10 au 14 décembre) ; FSU (appel national pour le secteur éducatif) ; FO ; UNSA : « ARTT et création d'emploi » – UGFF-CGT : création d'emplois et mise en œuvre de l'ARTT – SUD RURAL : contestation de la non création d'emplois	30 704	6 054	20 %

Mouvement de grève d'ampleur nationale				
Date	Organisations syndicales ayant appelées à la grève	Nb d'agents en service	Nb de grévistes	%
21 mars	FSU, FO : mouvement lancé au sein des centres de formation des apprentis (CFA / CFPPA) pour l'égal accès des formateurs (non titulaires en CDD ou CDI) aux concours SAPIN	3 217	636	20 %
14 juin	CGT, FO, CFDT, UNSA : mouvement lancé au sein du ministère de l'agriculture et de la pêche et de tous les établissements publics rattachés « afin d'obtenir du gouvernement une véritable avancée sociale dans le cadre des 35 heures avec création d'emplois statutaires correspondants »	26 253	6 003	23 %
16 octobre	Appel intersyndical pour les salaires, l'emploi et les retraites	19 170	1 207	6,3 %
19 novembre	FO, CFDT : ARTT dans les abattoirs (services vétérinaires)	1 756	550	31 %
20 novembre	FO, CFDT : ARTT dans les abattoirs (services vétérinaires)	1 080	295	27 %

II. Le dialogue social ministériel

L'année 2001 a été marquée par plusieurs dossiers sur lesquels les organisations syndicales ont été amenées à faire part de leurs revendications et à négocier en concertation avec le ministère (direction générale de l'administration).

● ARTT

L'aménagement et réduction du temps de travail a été l'un des points forts des discussions de l'année 2001.

Grandes étapes de l'ARTT en 2001 :

- de mai à novembre 2001 : groupes de travail, sections syndicales, CTP sur l'ARTT à mettre en œuvre dans les différents secteurs du ministère ;
- 18 juillet : Le comité technique paritaire ministériel a adopté (sans les 5 organisations syndicales qui ont refusé de siéger) deux arrêtés relatifs à l'ARTT (datés du 18 octobre au Journal officiel) ;
- 2 août : publication de la circulaire ministérielle relative à l'ARTT ;
- fin septembre : diffusion dans les services d'un canevas de règlement intérieur d'aménagement local du temps de travail organisé (RIALTO) ;
- 18 octobre : publication des arrêtés ARTT ;
- novembre-décembre : discussions des modalités d'application de l'ARTT dans les services – adoption du RIALTO vers la mi-décembre.

Pour l'administration centrale, le règlement intérieur sur l'aménagement local du temps de travail et sur l'organisation a été adopté dans sa version définitive le 18 décembre 2001 (la CFDT, FO et la CGT ont voté contre ; l'administration a voté pour).

Au total, le travail de concertation avec les organisations syndicales a abouti à un dispositif homogène pour tous les agents de la communauté de travail du ministère de l'agriculture afin d'organiser l'ARTT dans des conditions qui répondent à la fois aux aspirations individuelles et aux nécessités de fonctionnement des services.

Les organisations syndicales ont souhaité manifester leur désaccord à plusieurs reprises (boycott des instances paritaires, journées de grève du 14 juin et du 10 décembre) afin, notamment, « d'obtenir du gouvernement une véritable avancée sociale dans le cadre des 35 heures avec des créations d'emplois statutaires correspondants ».

● Plan SAPIN : la mise en œuvre du dispositif de résorption de l'emploi précaire

Le 10 juillet 2000, le Gouvernement concluait, avec six des sept organisations représentatives des fonctionnaires, un protocole d'accord portant sur la résorption de l'emploi précaire dans les trois fonctions publiques et sur une meilleure gestion de l'emploi public. Le 3 janvier 2001 paraissait au Journal Officiel la « loi Sapin » qui fixe le cadre juridique de mise en œuvre des engagements du Gouvernement.

En application de ces textes, la « loi Sapin » constitue un programme de titularisation de grande ampleur portant sur cinq années, de 2001 à 2006. Le recensement a fourni un état des lieux appelé à servir de base pour fixer le nombre de postes à inscrire au Budget chaque année au titre de la déprécarisation. L'effort budgétaire et l'organisation des concours et examens professionnels pour l'accès à différents corps seront répartis tout au long des cinq années .

L'an I (année 2001) a été celui de la préparation et de la publication des textes d'application.

Certains de ces textes relevaient de l'échelon interministériel; ils ont été publiés à l'initiative du ministère chargé de la fonction publique :

- le décret instituant la reconnaissance de l'expérience professionnelle en équivalence de titres ou diplômes,
- le décret portant organisation de concours réservés et d'examens professionnels d'accès à certains corps relevant de statut commun ;
- le décret relatif au recrutement sans concours dans les corps de catégorie C relevant de l'échelle 2.

D'autres textes étaient de la compétence du ministère chargé de l'agriculture :

- les décrets portant organisation de concours réservés et d'examens professionnels d'accès aux corps suivants : enseignants, corps relevant du ministère de l'agriculture et de la pêche, corps spécifiques des établissements publics ;

- les arrêtés fixant les sections et les modalités de ces différents concours, lesquels ont fait l'objet d'une concertation avec les organisations syndicales...
- Parallèlement, une large information a été faite à destination des agents ;
- la « Lettre du DGA » (« Le plan SAPIN au ministère de l'agriculture et de la pêche ») a été publiée sur l'Intranet DGA dès l'été 2001, puis distribuée sous forme de brochure dans les services ;
- la rubrique « plan SAPIN » du site Intragri (sur lequel l'agent peut trouver, d'une part, les textes permanents et, d'autre part, les textes ponctuels ouvrant les différents concours et fixant le nombre de postes ouverts) ;
- plusieurs notes de service.

En 2001, 650 contractuels ont été déprécarisés : il s'agit d'enseignants, de formateurs et d'administratifs de catégorie A et B travaillant soit en administration centrale, soit dans les services déconcentrés soit dans les établissements d'enseignement.

(En 2002, treize concours, trois examens professionnels ainsi que six opérations de déprécarisation sans concours au bénéfice d'agents de catégorie C rémunérés à l'échelle 2 sont programmés. 518 créations d'emplois – auxquelles viendront s'ajouter les emplois gagés et les vacances de postes – sont inscrites dans la loi de finances 2002 au titre de la déprécarisation.)

Le groupe d'analyse et de réflexions sur l'emploi non titulaire s'est réuni trois fois au cours de l'année 2001 afin de faire le point sur le recensement des non titulaires, sur la mise en œuvre de la loi de déprécarisation, sur le calendrier d'ouverture des postes aux non titulaires et sur les modalités pratiques concernant les concours. Ces réunions ont permis aux organisations syndicales de faire part de leur revendications notamment en matière de recrutement des non titulaires.

Un groupe de travail sur les concours SAPIN s'est également tenu à plusieurs reprises (18 juillet, 11 septembre, octobre) afin de discuter avec les organisations syndicales des projets d'arrêtés relatif aux règles générales pour les épreuves des concours.

● **Création des directions départementales des services vétérinaires**

Le 14 juin 2001, Monsieur Jean Glavany, ministre de l'agriculture et de la pêche annonçait la mise en place de « directions des services vétérinaires (DSV) en services déconcentrés indépendants placés, comme les DDAF, sous l'autorité des préfets ».

Les organisations syndicales ont décidé de ne pas siéger au CTP central des services déconcentrés prévu le 19 juin afin de protester contre l'absence de concertation sur cette décision concernant l'organisation des services du ministère. L'UNSA a exprimé sa forte réprobation quant à la décision du ministre de constituer les services vétérinaires en services déconcentrés du ministère de l'agriculture et de la pêche, sans aucune concertation des services, ni consultation du comité technique paritaire des services déconcentrés.

Lors du comité technique paritaire ministériel du 2 octobre 2001, le ministre de l'agriculture et de la pêche a demandé que la réflexion sur la mise en œuvre de cette réforme s'effectue en préservant la qualité de la politique du personnel et de la politique sociale à l'échelon local, et qu'elle se manifeste par l'instauration d'un comité technique paritaire local unique.

Les projets de décrets sur les directions départementales des services vétérinaires ont été abordés lors de plusieurs groupes de travail, lors d'une section syndicale du 10 octobre 2001 et lors du CTP central « des services déconcentrés » du 17 octobre 2001 (présentation des projets de décret). Les trois projets de décrets concernant les DDSV ont été examinés lors du CTPM du 18 octobre 2001 (L'UNSA et la CGT ont voté contre, FO n'a pas participé au vote, la FSU s'est abstenue).

Pour le ministre, la création des directions départementales en services déconcentrés indépendants a été une mesure politique visant à répondre aux attentes de l'opinion publique : en effet, un certain nombre de consommateurs revendiquaient un affichage clair en matière de sécurité sanitaire des aliments et, plus largement, en matière de santé. Cette mesure vise à distinguer clairement ce qui relève du sanitaire et ce qui relève du domaine économique.

(Les décrets concernant les DDSV ont été publiés en février 2002 au Journal officiel).

● **Plan d'action des services agricoles (publication en mai 2001)**

A la suite de la grève du 6 juin 2000 au sein des Services d'Economie Agricole (SEA) des DDAF, le ministre de l'agriculture et de la pêche a demandé, lors du CTPM du 15 juin 2000, l'élaboration d'un **plan d'action spécifique** visant à améliorer les procédures et l'organisation en services déconcentrés et en administration centrale dans le secteur de l'économie agricole.

Le plan d'action pour les SEA doit apporter des réponses concrètes aux attentes exprimées par les SEA mais également permettre de sécuriser et améliorer la qualité des procédures comme les règlements l'imposent, et ce tout en anticipant les évolutions engendrées par la mise en place de l'aménagement et la réduction du temps de travail en 2002.

Pour conduire cette démarche, il a été retenu trois principes :

- le principe d'une élaboration collégiale et transparente (année 2000) ;
- le principe d'une réponse à court terme aux attentes les plus immédiates des SEA (année 2001) ;
- le principe d'un plan d'action à 3 ans fondé sur une analyse globale de l'évolution des missions des SEA (2000-2003).

(Le plan d'action des SEA a été présenté lors du CTP central « services déconcentrés » du 27 juin 2002.)

● **Textes statutaires sur les A+**

– **Décret sur les ingénieurs du génie rural, des eaux et des forêts**

Les statuts des deux corps d'ingénieurs du génie rural, des eaux et des forêts (IGREF) et des ingénieurs agronomes (IA) datent de 1965. Ils ne sont plus adaptés aux exigences des politiques publiques dans leur domaine de compétence, qui réclament désormais des approches interdisciplinaires et un décloisonnement des spécialités et accordent une importance grandissante aux problèmes d'environnement, de développement des territoires, de recherche et de diffusion des connaissances.

Le décret sur les IGREF crée donc un nouveau corps d'ingénieur de catégorie A supérieure (A+), qui se substituera aux deux corps existants. Ce corps conserve l'appellation d'IGREF pour rester en cohérence avec les textes législatifs qui aujourd'hui font mention de cette dénomination.

– **Décret sur les inspecteurs de la santé publique vétérinaire**

Dans le même esprit, le statut du corps des vétérinaires inspecteurs datait de novembre 1962 : il a dû être adapté à l'évolution des missions des vétérinaires inspecteurs qui, statutairement, étaient limitées à l'origine aux questions relatives à l'hygiène alimentaire et à la santé animale, abordent aujourd'hui sous un angle nouveau les problèmes d'environnement et de sécurité alimentaire. Il est nécessaire d'autre part de mettre en adéquation leur situation avec l'importance des responsabilités qu'ils assument.

Ces deux réformes menées parallèlement s'inscrivent dans un projet global de rapprochement des corps techniques supérieurs du ministère de l'agriculture et de la pêche. Les deux projets de décrets ont été présentés lors du CTPM du 18 octobre 2001 (la FSU, FO, la CFDT, la CGT se sont abstenus ; l'UNSA a refusé de participer au vote).

● **Autres textes statutaires**

– **Décret sur les techniciens des établissements publics des établissements techniques agricoles (TEPETA)**

Ce décret a visé à répondre à l'accroissement des besoins en personnels techniques qualifiés de la catégorie B, en particulier dans les domaines éducatifs et de la documentation, dont le secteur de l'enseignement agricole est jusqu'à présent dépourvu. En 1994, l'inspection de l'enseignement avait relevé la nécessité d'instituer un corps de fonctionnaires en charge de ces activités. Les réticences des partenaires interministériels à l'égard du projet initial ont retardé la création de ce nouveau corps. Après de nombreux échanges, un accord a été trouvé entre les cabinets du Ministère de l'agriculture et de la fonction publique, au mois de juin 2001.

Ce texte a été examiné et discuté lors du CTPM du 18 octobre 2001 ; la FSU a voté pour, FO et la CGT se sont abstenus et la CFDT n'a pas participé au vote, et l'UNSA a voté contre.

III. Le dialogue social local (exemple : les comités techniques départementaux)

Le dialogue social local se déroule dans de multiples comités techniques paritaires (CTP) : les 90 CTP départementaux, les 22 CTP régionaux, les 22 CTP régionaux du secteur de l'enseignement agricole, les 4 CTP des départements d'Outre-Mer.

Il a été choisi de faire une synthèse sur le dialogue social local à partir de l'ordre du jour de tous les CTP qui se sont déroulés dans les départements.

● **Fréquence des CTP dans les directions départementales**

Sur 83 DDAF-DDSV ayant transmis les informations contenues dans les tableaux ci-dessous :

9 ont organisé 2 CTP en 2001 ;

21 ont organisé 3 CTP en 2001 ;

21 ont tenu 4 CTP en 2001 ;

18 ont tenu 5 CTP et 14 ont organisé 6 CTP et plus 2001.

● **Les questions générales abordées chaque année**

– Le budget

- La dotation globale de fonctionnement, la baisse des crédits.
- Tableaux de bord sur l'exécution du budget et sur l'utilisation des crédits.
- Les calamités.
- La gestion des crédits de la PAC.
- L'achat et l'utilisation de véhicules administratifs.

– Le personnel

- L'entretien annuel ; la notation ; l'évaluation.
- Les mouvements de personnel, les ouvertures de postes.
- La déprécarisation ; le recrutement des vacataires.
- Les personnels de droit privé : Emplois Jeunes, Contrat Emploi Solidarité ; Contrat Emploi Consolidé.
- Les moyens en personnel

– La formation continue

- Bilan du plan 2000, statistiques sur le suivi des formations proposées.
- Plan triennal ; plan de formation local.
- Formation à la préparation des concours et organisation de concours locaux, en informatique.
- Priorités dans les choix de formation (surtout informatique, règles hygiène et sécurité, connaissances réglementaires et techniques).
- Problèmes abordés : problèmes de formation des vacataires, adaptation des stages au public, participation et assiduité des personnels, utilités réelles de certains stages.
- Demande de proposer des formations touchant à la fois les personnels techniques et administratifs. demandes de formation Word, Excel, Internet, de conférences sur des sujets d'actualité, demandes de rapprochement DDAF et DDE.

– L'hygiène et la sécurité

- L'entretien des locaux, travaux de rénovations, déménagements de locaux.
- La mise en place des comités hygiène et sécurité.
- Les ACMO : désignation, rôle.
- L'accessibilité des locaux aux handicapés.
- La formation à l'hygiène et la sécurité, la formation au secourisme.
- Les crédits hygiène et sécurité.
- Les exercices incendie/évacuation.
- Les visites médicales ; la surveillance médicale des agents ; le rôle du médecin de prévention.
- Les visites des abattoirs, la conformité des bâtiments.
- Sécurité des locaux.
- Lutte contre le tabagisme, le local fumeurs...

– L'informatique

- L'informatisation des services.
- Le délégué local.
- L'investissement et l'acquisition du matériel.
- La mise en place d'opérations pilotes sur le S.I.G.

- Câblage, Internet/Intranet.
- Renouvellement du parc informatique.
- Le Système d'Information Territorial (SIT).
- Utilisation des NTIC par les organisations syndicales.

● **Les questions d'actualité dans les départements**

– **Nouvelles modalités du remboursement des frais de déplacements**

Les frais de déplacement ont fait l'objet de nouvelles modalités de remboursement qui ont suscité débats et discussions au sein des CTPD. Le décret du 22 septembre 2000 a en effet maintenu le caractère traditionnellement forfaitaire du remboursement des frais de nourriture et de logement, sous forme de versement d'indemnités journalières, mais introduit l'exigence nouvelle d'un contrôle de l'effectivité de la dépense (article 5). Les principales dispositions du décret ont été précisées dans la note de service du 29 septembre 2000.

– **Dispositif de la prime spéciale**

Les rémunérations d'ingénierie publique (RIP) ont été budgétisées en loi de finances au 1er janvier 2000. Il convenait donc de prendre un nouveau texte permettant le versement des crédits budgétisés aux agents bénéficiant des RIP. Le décret du 13 mars 2000 institue une prime spéciale en faveur de certains personnels du ministère de l'agriculture et de la pêche. Désormais, la prime spéciale est soumise aux mêmes conditions de gestion que les autres primes et indemnités (PSR, IFTS, IHTS...).

La plupart des comités techniques paritaires départementaux ont abordé les nouvelles dispositions de la prime spéciale et ont discuté de la modulation des primes (cf. la note de service du 20 mars 2000 « présentation du dispositif de la prime spéciale » et note de service de GESPER du 9 juillet 2000 qui fait le point sur les différentes primes existantes et qui rappelle l'intérêt de la modulation comme outil de management).

– **Le projet territorial de l'Etat**

Le comité interministériel pour la réforme de l'Etat (CIRE) en date du 13 juillet 1999 et du 12 octobre 2000 ont arrêté un certain nombre de dispositions, dont celle de confier au préfet du département le soin d'établir un projet territorial de l'Etat (P.T.E.). Ce projet est celui de l'ensemble des services déconcentrés de l'Etat, sous l'autorité du Préfet, et a pour principal objectif d'exposer les enjeux et priorités de l'Etat afin d'améliorer la cohérence et l'efficacité des actions. Sa validité est de l'ordre de trois ans, sans que l'arrivée d'un nouveau Préfet puisse le modifier. Le Doubs, le Cantal, l'Indre, la Loire et l'Isère ont été des départements sites pilotes en la matière.

Le P.T.E s'organise autour des quatre axes principaux suivants : améliorer les services rendus aux usagers ; permettre aux services de l'Etat d'adapter leur action à la diversité du territoire et à l'émergence des « pays » ; identifier les priorités de l'action de l'Etat ; définir des plans d'actions concrets, avec des indicateurs de suivi.

Le document est rédigé par un comité de pilotage (composé de chefs de service des différents services déconcentrés) et comporte quatre parties : un état des lieux, un diagnostic, les orientations et les objectifs prioritaires et un programme opérationnel sous forme de fiches d'actions.

Dans ce cadre, le **Système d'Information Territorial (SIT)** est un outil du projet territorial de l'Etat : il permet des échanges d'informations (messagerie, fichiers) et de développer un travail interactif entre les services de l'Etat (gestion d'agendas, de dossiers, etc ...).

Ce thème a été moins abordé que les années précédentes.

– **Le projet d'orientation stratégique (POS) (thème abordé dans 45 départements)**

Ce projet s'intègre dans le plan pluriannuel de modernisation et le projet territorial de l'Etat mais est plus ciblé sur les atouts et contraintes propres à la DDAF. Le comité paritaire local est sollicité pour avis et avant présentation au Comité d'orientation stratégique (COS). Les thèmes suivants sont souvent abordés dans ce cadre :

- Les relations entre la DDAF et les services vétérinaires (plan d'actions conjointes, autonomie des DSV, gestion des personnels en commun...).
- Le projet de service (fléchages des moyens, démarche qualité, plan de communication, management par objectif...).
- introduction des nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC).
- missions de la DDA : mise en œuvre de la PAC, police de l'eau, ingénierie publique, sécurité alimentaire...

— **L'ARTT** (*thème abordé dans tous les départements entre deux et six fois*)

L'année 2001 a été marquée par la mise en œuvre de la réduction du temps de travail (ARTT) au ministère chargé de l'agriculture. L'ARTT a été le thème qui a été le plus fréquemment abordé dans les CTP départementaux dans les comités techniques paritaires départementaux. La circulaire du 2 août 2001, la circulaire du 12 octobre 2001 sur les autorisations d'absence ont fait l'objet de discussions au sein des comités techniques paritaires, mais aussi au cours de réunions, groupes de travail et assemblées générales. La diffusion d'un canevas de règlement intérieur pour l'aménagement local du temps de travail organisé (RIALTO) a donné lieu à des discussions sur les modalités pratiques d'application de l'ARTT (nombre d'unités de travail, choix des cycles de travail, programmation des jours d'absence...).

Dans une quinzaine de départements, un ou plusieurs CTP concernant la mise en œuvre de l'ARTT a été boycotté par les organisations syndicales qui souhaitent dénoncer l'absence de création d'emplois.

- Cycles de travail.
- Temps partiel.
- Circonscription administrative.
- Logiciel horaire variable.
- Horaires fixes/horaires variables.
- Heures supplémentaires.
- Astreintes.
- Autorisations d'absence.
- ...

— **La déprécarisation – Les concours « SAPIN »**

(Voir le paragraphe plus haut sur le dialogue social au niveau ministériel)

- Loi SAPIN.
- Recensement des personnels non titulaires.
- Publicité des concours et examens réservés.
- Situation des vacataires.

— **Plan d'action des SEA** (*sujet mentionné dans une douzaine de départements*)

(Voir le paragraphe plus haut sur le dialogue social au niveau ministériel)

- Mission et organisation du service.
- Horaires d'ouverture et accueil du public.
- Discussion sur le plan d'action des SEA.
- Démarches qualité.

— **Plan de modernisation de l'ingénierie publique**

L'ingénierie publique a été reconnue par le comité interministériel pour la réforme de l'Etat (13 juillet 1999) comme une mission de l'Etat et un outil de la mise en œuvre de ses politiques. Au cours de l'année 2000, la sous direction de la modernisation et des services (SDMS) et ses partenaires se sont attachés à la mise en œuvre de la modernisation des activités d'ingénierie publique (voir Bilan social de l'année 2000).

En 2001, la loi MURCEF et la publication du décret n°2001-210 du 7 mars 2001 sur le code des marchés publics ont soumis désormais les activités d'ingénierie publique aux règles du droit de la concurrence et du droit de la commande publique instituées par la Communauté européenne.

Ce changement culturel a nécessité un accompagnement des services avec la mise en place de dispositifs de pilotage et de groupes de réflexion : comptage du temps passé sur l'activité, estimation du temps prévu sur chacune des prestations, référentiel et contenu des missions, la qualité en ingénierie, les outils informatiques à développer, la formation continue, la déontologie des services de l'Etat, la gestion prévisionnelle des emplois, des effectifs et des compétences, et enfin, la vision prospective de l'activité Ingénierie Publique à échéance de 15 ans.

Le CORIP s'est réuni 5 fois 2001 (stratégies conjointes DDAF-DDE, adoption des orientations nationales des MIP, plan d'accompagnement des services).

Le RENAMIP, qui réunit des représentants de l'administration et 22 représentants des chefs de service d'équipement rural (dit « 2ème service ») des DDAF, à concurrence d'un représentant par région, a tenu 3 réunions en 2001 (sensibilisation à la modernisation des MIP).

Enfin, une nouvelle convention cadre entre le ministère et l'institut de recherche pour l'ingénierie de l'Agriculture et de l'Environnement (CEMAGREF) a été signée pour 2001-2004 afin d'apporter un appui technique aux services centraux et déconcentrés du ministère (forme de valorisation des activités de recherche et transfert des acquis scientifiques et techniques du CEMAGREF).

Le dossier concernant l'ingénierie publique a été mentionné dans 35 départements : il s'agit d'un thème fréquemment mis à l'ordre du jour des CTP départementaux.

– **La création des directions départementales des services vétérinaires** (*thème mentionné dans une douzaine de départements*)

La création des DDSV annoncée en juin 2001 par le ministre (voir paragraphe plus haut sur le dialogue social au niveau ministériel) a donné lieu à des points d'information et à des discussions dans les CTP départementaux, notamment sur l'organisation et le devenir des missions des services, sur les contrôles conjoints DDAF-DDSV, sur le devenir des plans d'actions conjoints.

Une douzaine d'ordres du jour des CTP départementaux ont mentionné en 2001 la séparation DDAF-DDSV. Ce dossier d'actualité a parfois été traité dans le Projet d'Orientation Stratégique (POS), dossier plus fréquemment mentionné dans les ordres du jour (dans 45 départements).

– **Les CLIC (commissions locales interministérielles de coordination)**

Lors du comité interministériel pour la réforme de l'Etat du 12 octobre 2000, il a été décidé de créer les conditions d'une nouvelle dynamique locale et de poursuivre la déconcentration, en associant l'ensemble des services déconcentrés placés sous l'autorité des préfets.

Par circulaire du 20 novembre 2000, le ministère de l'intérieur et le ministère de la fonction publique invitaient les préfets à mettre en place une commission locale interministérielle de coordination au cours du premier semestre 2001, dans le cadre du projet territorial de l'Etat et du développement des dispositifs de coopération entre services.

Une circulaire du 15 mai 2001 du Ministère de l'intérieur et de la fonction publique est venue préciser les modalités pratiques de mise en place de ces CLIC.

Ce thème a été abordé dans une dizaine de départements où le préfet a demandé à chaque service de son département de désigner un représentant de l'organisation syndicale la plus représentative pour constituer cette commission locale.

Dialogue social local : tableau de synthèse sur les questions abordées dans les CTP départementaux

DDAF/DDSV	Nb de CTP	Bud.	Pers.	FC	PTE	POS	Primes	H et S locaux	ARTT	SAPIN	MIP	Autres
01 AIN	3			1	1	1		1	1	1		
02 AISNE	5	1	1	1				2	6	1	1	Frais de déplacement
03 ALLIER	3	1	1	1				1	3		1	
04 ALPES-DE-HTES-PROVENCE	4	1	1	2		2	2	3	3		1	Informatique
05 HAUTES-ALPES	4	1		2		1	1		1		1	
06 ALPES-MARITIMES	3	1		1	1	1			4		1	Informatique, inspection
07 ARDÈCHE	5	1		1		3		2	6	1	1	SEA
08 ARDENNES	6	3		1			1	1	6	1	1	SEA
09 ARIÈGE	6	2		1				1	6	1	1	ESB, rapport IGA, MISE
10 AUBE	5	1	1	1		1		3	4	1		ESB, abattoirs, parking
11 AUDE	7	1	1			2	1	2	5	2		Elections chbre agri, inspection
12 AVEYRON	4		2	1	1				3	1	1	SEA, fonds modernisation
13 BOUCHES-DU-RHÔNE	4	1	1	2	1	3		2	2	1	1	Contrôle DDAF/DDSV, archives
14 CALVADOS	4					2	1	2	2		1	
15 CANTAL	4	2	4	1		1		1	3	2		
16 CHARENTE	3	1	1			2			3		1	SEA, parking, archives
17 CHARENTE-MARITIME	3	2				1	1		2	1		Informatique
18 CHER	6	2	4	1	1		1	2	5	1	2	SEA, parking, CLIC, inspection
19 CORRÈZE	2	1	1	2			1		2	1	1	Rapport COPERCI, communication
2A CORSE DU SUD												
2B HAUTE-CORSE	3						1	5	1	4		Frais de déplacement, sécurité parking
21 CÔTE-D'OR	4	1	1	1					3			
22 CÔTES D'ARMOR	5	2		1			2		4	2		
23 CREUSE	4	1	1	1		1			4			Fonds de modernisation, démarche qualité, stationnement
24 DRÔME	4	1	1	1			1		4	1		Frais de déplacement, relations socio-professionnelles
25 DOUBS	5	2	2	2			1		4	1		SEA, CLIC
26 DORDOGNE	6	1	2	1		2	1	1	5	4		CLIC
27 EURE	3	1		1		1		1	2		1	Ménage des bureaux
28 EURE-ET-LOIR	?											
29 FINISTÈRE	7		1	3		1	3	2	8	2		Inspection des services, DDAF-DDSV, archivage
30 GARD	?											
31 HAUTE-GARONNE	5	1	2	2	1	1		3	4			DDAF-DDSV, ESP, vigipirate
32 GERS	5	2				3		2	4	1		
33 GIRONDE	3		1				1	2	4	1		
34 HÉRAULT	5	1	1	2		1	1	1	4	1	1	Vigipirate
35 ILLE-ET-VILAINE	4	1		1					4			
36 INDRE	5	1	1	2					3			Charte de management, démarche qualité
37 INDRE-ET-LOIRE	5	1	6	1		1	1	1	2	1		ASMA, tri sélectif, vidéo surveillance
38 ISÈRE	?											
39 JURA	5		4	1			1	1	7			Accès internet, accueil des exploitants
40 LANDES	2	2	2	2	1			1	2	1		Inspection COPERCI
41 LOIR-ET-CHER	3	1	2	1				1	3			Inspection COPERCI, ESB, fièvre aphteuse, frais de déplacement
42 LOIRE	7	2	2	1		2	2		5			DDAF-DDSV, informatique
43 HAUTE-LOIRE	2	1		1		1			2		1	DDAF-DDSV
44 LOIRE-ATLANTIQUE	?											
45 LOIRET	5	1	2	2		2	1	2	4	1	1	DDAF-DDSV
46 LOT	5	1		1		1	1		4			
47 LOT-ET-GARONNE	4	2	2	1		1		1	4			
48 LOZÈRE	3		3	1		3	1	1	3	1	2	DDAF-DDSV, CLIC, informatique

DDAF/DDSV	Nb de CTP	Bud.	Pers.	FC	PTE	POS	Primes	H et S locaux	ARTT	SAPIN	MIP	Autres
49 MAINE-ET-LOIRE	?											
50 MANCHE	4	1	1	1		1	1		3			
51 MARNE	3		1	1			1	2		4	1	Mission COPERCI
52 HAUTE-MARNE	6	1	1			2		2	5	1	1	Pôle environnement
53 MAYENNE	2	1	1					1	3	1	1	
54 MEURTHE-ET-MOSELLE	2 ?								5			
55 MEUSE	3		1				1	1	3	1	1	Archives
56 MORBIHAN	4		3	1		1	1	4	5	1		SEA, devenir des missions des services
57 MOSELLE	4	2	4	1			1	2	4	1		SEA (2) ; DDAF-DDSV
58 NIÈVRE	3	1	1	1		1	2	2	4	1	1	Collecte du papier, parking, relations socio-professionnelles
59 NORD	2											
60 OISE	5	1	2	1		2	1		4			Informations nationales, frais de remboursement
61 ORNE	2	2		1	1			2	3			Bilan ASMA, DDAF-DDSV,
62 PAS-DE-CALAIS												
63 PUY-DE-DÔME	3	2	2	1		2	1		4			Frais de déplacement
64 PYRÉNÉES-ATLANTIQUES	3	1	2	1			1	2	4	2	0	SEA (2), CLIC, véhicules
65 HAUTES-PYRÉNÉES	6	1	1	1					4	2	1	SEA (2), qualité de l'accueil
66 PYRÉNÉES-ORIENTALES	2	2		1		1	1	1	2			
67 BAS-RHIN												
68 HAUT-RHIN	3					1	1	1	4	1		Accès internet,
69 RHÔNE	7	1	4	2		2	1	2	5		1	SEA
70 HAUTE-SAÔNE	5		4	1				4	4			Véhicules, intranet, démarche qualité, gestion de l'accueil
71 SAÔNE-ET-LOIRE	4	1	1	2	1				5	2	1	Mission évaluation et prospective
72 SARTHE	2	1	1	1			1		2		1	Plan de communication,
73 SAVOIE	?											
74 HAUTE-SAVOIE	4	1	3	2		1	1		2	1		Actions conjointes DDAF-DDSV
76 SEINE-MARITIME												
77 SEINE-ET-MARNE	6	1	1	1		1	1	2	6		1	Plan de communication, stationnement
78 YVELINES	3						1	1	4			Classement informatique
79 DEUX-SÈVRES	3	1	2	2		1	1		3	1		Charte messagerie
80 SOMME	4	1		1		2	1		2			SEA (2), frais de remboursement
81 TARN	4	4	3	2			1	2	4			Réorganisation des services(2)
82 TARN-ET-GARONNE	4	2	2	1		1	1	2	4		1	Sécurité
83 VAR	3	2	1	2		1	1		4		1	
84 VAUCLUSE	4	2	1	1		2	1	1	3			Informations générales
85 VENDÉE	6		1				1	4	6	1	2	CLIC, DDAF-DDSV (2), accueil
86 VIENNE	5			2			2		6			
87 HAUTE-VIENNE	4	1	2			2	1	2	4	1		
88 VOSGES	5	1		2		5	1	3	3	1	1	Visite de l'IGIR, vigipirate, modernisation
89 YONNE	3	1	1	1		1	1		3	1		CLIC
90 TERRITOIRE-DE-BELFORT	5			2		1	1		3			Accueil, communication, informatique
91 ESSONNE	4	1	1	1	1		1		3	1		Missions des services, démarche qualité
93 VAL-D'OISE	3	1	3	1			1		2	1	1	

Fonctionnement des comités techniques paritaires (ordre du jour)

I. Les instances consultatives nationales

I. LE COMITÉ TECHNIQUE PARITAIRE MINISTÉRIEL (CTPM) S'EST TENU NEUF FOIS EN 2001

Date	Ordre du jour
6 FÉVRIER 2001	<ol style="list-style-type: none"> Décret portant organisation des concours réservés à certains personnels non titulaires de droit public exerçant ou ayant exercé au MAP et dans des établissements publics d'enseignement agricole des fonctions d'enseignement ou d'éducation (consultation). Décret portant organisation d'un examen professionnel réservé à certains personnels non titulaires de droit public exerçant ou ayant exercé au ministère de l'agriculture et de la pêche et dans les établissements publics d'enseignement agricole des fonctions d'enseignement ou d'éducation (consultation). Prorogation des CAP des professeurs de lycées professionnels (PLP) et des professeurs certifiés de l'enseignement agricole (PCEA), des conseillers principaux d'éducation (CPE) des préposés sanitaires, des répétiteurs, des surveillants, des chefs de pratique et des agents de service technique de centrale (consultation). Recensement des personnels non titulaires au sein des services du ministère et des établissements sous tutelle (information).
15 MARS 2001	<ol style="list-style-type: none"> Conséquences du décret n°2000-1850 du 26 décembre 2000 modifiant les dispositions statutaires communes applicables aux corps des agents des services techniques (AST) des administrations de l'Etat (information). Projet de circulaire d'orientation relative aux parcours professionnels, au classement des postes, aux mobilités aux promotions de corps et de grade et à l'accès aux statuts d'emploi des agents de catégorie A du ministère de l'agriculture et de la pêche (information).
31 MAI 2001	<ol style="list-style-type: none"> Approbation des compte - rendus des 27 septembre et 16 novembre 2000 (consultation). Bilan d'étape du Plan Pluriannuel de Modernisation (information). Présentation du rapport annuel du président du CHS Ministériel. Projet de décret portant statut particulier de l'inspection générale de l'agriculture (consultation). Conséquences du décret n°2000-1850 modifiant les dispositions statutaires communes applicables aux corps des agents des services techniques (AST) des administrations de l'état (information). Point d'information relatif à la procédure de recours sur les primes. Prorogation du mandat des membres de la CAP des IGRF (consultation). Projet de décret modifiant le décret du 14 octobre 1991 relatif au dispositif de l'attribution de la NBI en administration centrale et dans les services déconcentrés (consultation).
27 JUIN	<ol style="list-style-type: none"> Projet de loi de finances 2002 ; <i>Questions diverses</i> : à la demande du SNETAP-FSU ; <ul style="list-style-type: none"> Etat d'avancement du projet de création du corps des techniciens. Régime indemnitaire des infirmières.
11 JUILLET	Boycott du CTPM par les organisations syndicales. Quorum non atteint
18 JUILLET	<p>Même ordre du jour que celui prévu le 11 juillet. CTPM tenu en l'absence des organisations syndicales.</p> <p>L'ordre du jour comporte un point unique sur l'aménagement et réduction du temps de travail (ARTT) :</p> <ul style="list-style-type: none"> examen du projet d'arrêté relatifs aux cycles de travail au ministère de l'agriculture et de la pêche (consultation) ; examen du projet d'arrêté portant application du décret n°2000-815 du 25 août 2000 relatif à l'ARTT dans la fonction publique de l'Etat au ministère de l'agriculture et de la pêche (consultation).

Date	Ordre du jour
6 SEPTEMBRE	<ol style="list-style-type: none"> 1. Projet de décret portant organisation de concours et examens professionnels réservés d'accès à certains corps de fonctionnaires de l'Etat des catégories A et B et C, au titre du ministère de l'agriculture et de la pêche, en application de l'article 1er de la loi n°2001-2 du 3 janvier 2001 relative à la résorption de l'emploi précaire et à la modernisation du recrutement dans la fonction publique ainsi qu'au temps de travail dans la fonction publique territoriale (consultation). 2. Etude sur la gestion et le management opérationnel des compétences (information).
18 OCTOBRE	<ol style="list-style-type: none"> 1. Approbation des compte-rendu des CTPM du 14 décembre 2000 et 6 février 2001 (consultation). 2. Projet de décret portant statut des ingénieurs du génie rural des eaux et forêts (IGREF) (Consultation). 3. Projet de décret portant statut des inspecteurs de la santé publique vétérinaire (Consultation). 4. Projet de décret modifiant le décret portant statut des préposés sanitaires du ministère chargé de l'agriculture (Consultation). 5. Projet de décret fixant les modalités exceptionnelles de recrutement dans le corps de secrétaires administratifs des services déconcentrés du ministère chargé de l'agriculture (Consultation). 6. Projet de décret portant statut des techniciens des établissements publics de l'enseignement technique agricole (Consultation). 7. Projet du décret portant création des directions départementales des services vétérinaires (consultation).
20 DÉCEMBRE MATIN	<ol style="list-style-type: none"> 1. Approbation des comptes rendus des CTPM du 27 juin et 18 octobre 2001 (consultation). 2. Bilan social 2000 (information). 3. Projet de décret relatif à l'indemnité de fonctions allouée aux membres du corps de l'inspection générale de l'agriculture (consultation). 4. Projet de décret relatif au statut particulier du corps des ingénieurs du génie rural des eaux et des forêts : modification de l'article 1er et l'article 25 (consultation).
20 DÉCEMBRE APRÈS-MIDI	<ul style="list-style-type: none"> – 14h-14h30 : déclarations préalables des organisations syndicales. – 14h30-15h : projets d'arrêtés de l'ACOFA /INAO. – 15h-15h30 : projets d'arrêtés ARTT de l'Agence française de sécurité sanitaire des aliments (AFSSA). – 15h30-16h : projets d'arrêtés ARTT du Centre national pour l'aménagement des structures des exploitations agricoles (CNASEA). – 16h-16h30 : projets d'arrêtés ARTT des centres régionaux de la propriété forestière (CRPF). – 16h30-17h : projets d'arrêtés ARTT des Haras nationaux. – 17h-17h30 : projets d'arrêtés ARTT de l'Inventaire forestier national (IFN).

2. LA SECTION SYNDICALE ISSUE DU COMITÉ TECHNIQUE PARITAIRE MINISTÉRIEL (CTPM) S'EST TENU QUATRE FOIS EN 2001

15 février 2001 : ordre du jour sur l'aménagement et réduction du temps de travail

9 mai 2001 : ordre du jour sur l'aménagement et réduction du temps de travail.

7 juin 2001 : ordre du jour sur l'aménagement et réduction du temps de travail.

29 novembre 2001 : ordre du jour sur la gestion prévisionnelle des effectifs, de l'emploi et des compétences (GPEEC) au MAP.

3. LE GROUPE D'ANALYSE ET DE RÉFLEXION SUR LES NON TITULAIRES (GARENT) S'EST RÉUNI TROIS FOIS EN 2001

● Réunion du 1er mars 2001

1. Présentation de la loi n° 2001-2 du 3 janvier 2001 relative à la résorption de l'emploi précaire et à la modernisation du recrutement dans la fonction publique. 2. Premiers résultats du recensement des agents non titulaires organisé dans les services et établissements du Ministère conformément à la note DGA/SDPRS/ 2000-1331 du 15 décembre 2000.

● Réunion du 19 juin 2001

1. synthèse du recensement des non titulaires ; 2. la mise en œuvre de la loi de déprécarisation : 2.1. état des textes, 2.2. calendrier.

● Réunion du 8 octobre 2001

1. Définition du corps d'accueil ; 2. Modalités de mise en oeuvre pour les catégories C ; 3. Calendrier d'ouverture des postes ; 4. Gestion des postes ; 5. Modalités pratiques ; 6. Formation et préparation aux concours.

4. DE NOMBREUX GROUPES DE TRAVAIL SUR L'ARTT SE SONT TENUS EN 2001

10 mai 2001 : ARTT – « Services déconcentrés »

14 mai 2001 : ARTT – « Administration centrale »

18 mai 2001 : ARTT – « Abattoirs »

22 mai 2001 : ARTT – « Enseignement agricole »

30 mai 2001 : ARTT – « Services déconcentrés »

20 juin 2001 : ARTT – « Enseignement agricole »

25 juin 2001 : ARTT

27 juin 2001 : ARTT

02 juillet 2001 : ARTT

31 octobre 2001 : ARTT – « Administration centrale »

8 novembre 2001 : ARTT – Présentation du logiciel d'enregistrement des temps.

3 novembre 2001 : ARTT – Présentation du logiciel d'enregistrement des temps.

5. RÉUNIONS BILATÉRALES AVEC LES ORGANISATIONS SYNDICALES SUR LES DOSSIERS STATUTAIRES

26 novembre 2001 : Réunion sur les dossiers statutaires avec le syndicat de l'UNSA.

27 novembre 2001 : Réunion sur les dossiers statutaires avec le syndicat de FO.

30 novembre 2001 : Réunion sur les dossiers statutaires avec le syndicat CFDT.

5 décembre 2001 : Réunion sur les dossiers statutaires avec le syndicat SNETAP-FSU.

6 décembre 2001 (repoussée au début de l'année 2002) : Réunion sur les dossiers statutaires avec le syndicat CGT.

II. Les instances consultatives centrales

I. LE COMITÉ TECHNIQUE PARITAIRE CENTRAL « ADMINISTRATION CENTRALE » (CTPC-AC) S'EST TENU QUATRE FOIS EN 2001

Date	Ordre du jour
30 MAI	<i>Boycotté par les organisations syndicales.</i>
12 JUILLET	<ol style="list-style-type: none">1. Primes d'administration centrale attribuées au titre de l'année 2000.2. Recensement des non titulaires en administration centrale.3. Programme de travaux : bilan et perspectives.4. <i>Questions diverses</i> : A la demande de la CFDT :<ul style="list-style-type: none">– Conditions d'accès au principalat des agents contractuels, récemment titularisés dans le corps des attachés d'administration centrale ;– Examen des possibilités d'accès des agents en fonction sur le site de l'avenue du Maine, à un restaurant d'entreprise de la caisse d'épargne.
15 OCTOBRE	<ol style="list-style-type: none">1. Compte-rendu du CTPAC du 12 juillet 2001.2. Synthèse des diagnostics et préparation du RIALTO.3. Premiers éléments d'information sur l'enregistrement des temps.
15 NOVEMBRE	Boycotté par les organisations syndicales.
21 NOVEMBRE	<ol style="list-style-type: none">1. Examen du RIALTO de l'administration centrale.
18 DÉCEMBRE	<ol style="list-style-type: none">1. Approbation du CTPC de l'administration centrale du 21 novembre 2001.2. Projet de décret concernant le corps des ingénieurs du génie rural des eaux et des forêts : suppression du conseil général d'agronomie prévu à l'article 1 du décret n°99-555 du 2 juillet 1999 fixant l'organisation centrale du ministère de l'agriculture et de la pêche.3. Examen du règlement intérieur sur l'aménagement local du temps de travail et sur l'organisation (RIALTO) de l'administration centrale et de ses annexes par directions.

**2. LE COMITÉ TECHNIQUE PARITAIRE CENTRAL « SERVICES DÉCONCENTRÉS » (CTPC-SD)
S'EST RÉUNI QUATRE FOIS EN 2001**

Date	Ordre du jour
22 FÉVRIER	<ol style="list-style-type: none"> 1. Approbation du compte rendu de la réunion du CTPAC/SD du 25 mai 2000 (consultation). 2. Ingénierie publique : Organisation du pilotage de cette activité, Grandes orientations. 3. Equipement et applications informatiques dans les services vétérinaires. 4. Plan d'action pour les SEA. 5. Projet de décret relatif aux missions des corps de secrétaires administratifs du ministère chargé de l'agriculture. 6. Questions diverses : <u>A la demande de la CFDT :</u> – Prime spéciale : voies de recours pour les personnels ayant subi des modulations, modification des arrêtés pris en application du décret n° 2000-239, ouverture des négociations sur les harmonisations nécessaires ; – Protection des végétaux - Fédérations régionales des ennemis des cultures (FREDEC) : suites données aux discussions et aux engagements pris lors du CTPC du 5 octobre 2000 ; – Catégorie C : ouverture de négociations sur l'intégration des agents dans les corps d'adjoints, le repyramidage des corps d'adjoints, les accès aux corps d'adjoints, les accès aux corps de niveau supérieur, <u>A la demande de l'UNSA :</u> – Moratoire sur les fins de contrat dans le cadre du dispositif SAPIN ; – Dans le cadre de la déprécarisation, des concours réservés et des examens professionnels auront lieu pour les agents de l'IFN : – Qui a la charge de leur organisation : le MAP ou l'IFN ? – Quand auront lieu les premières épreuves ; - une préparation est-elle prévue ; quels types d'épreuves sont envisagés (matières générales ou professionnelles) ? - quelles seront les conditions de reclassement pour les lauréats (compte tenu du caractère particulier de l'IFN en matière d'intégration des primes) ? - Dans le cas où INTRANET et NOCIA ne seraient pas encore accessibles par l'IFN, quelle communication sera prévue pour l'information des agents ?
29 MAI	<i>Boycotté par les organisations syndicales.</i>
19 JUIN	<i>Boycotté par les organisations syndicales (protestation contre le manque de concertation pour la création des DDSV).</i>
06 SEPTEMBRE	<ol style="list-style-type: none"> 1. Ingénierie publique : orientations stratégiques. 2. Plan d'action pour les SEA. 3. Organisation des services déconcentrés. 4. Evolution de la gestion des effectifs dans les services vétérinaires. 5. Incidence pour les agents des services déconcentrés du MAP du projet de loi pour la Corse. 6. Bilan 2000 des opérations immobilières dans les services déconcentrés et plan triennal 2001-2003. 7. Questions diverses : <u>A la demande de FO :</u> Suite aux problèmes soulevés par la résorption des dossiers « tempête » pour le secteur forêt, nous vous demandons quelles sont les mesures que compte prendre le MAP pour affecter des moyens à cette mission. <u>A la demande de l'UNSA :</u> Harmonisation des primes : débat complémentaires à celui du CTPM du 31 mai, en particulier la situation des semi-producteurs et approfondissement des réponses aux questions posées le 31 mai et qui seront renouvelés en séance. Répartition des missions entre PV et FREDEC ; Présentation des organisations syndicales représentatives du MAP aux stagiaires de l'INFOMA (Corbas et Nancy) dans le cadre de leur formation ; Tendances de la note de synthèse des inspections COPERCI rédigée en janvier 2001 ; - Avancement du dossier sur l'harmonisation et le fonctionnement des CAP.
16 OCTOBRE	<ol style="list-style-type: none"> 1. Compte rendu du 19 juin 2001 (information).

Date	Ordre du jour
16 OCTOBRE (suite)	2. Projet de décret portant création des directions départementales des services vétérinaires (consultation). 3. Incidence pour les agents des services déconcentrés du map du projet de loi pour la corse (information). 4. Note de synthèse sur les inspections d'ensemble des structures territoriales du ministère de l'agriculture (information). 5. <u>Questions diverses.</u>

3. LE COMITÉ TECHNIQUE PARITAIRE CENTRAL « ENSEIGNEMENT AGRICOLE ET RECHERCHE » S'EST TENU SEPT FOIS EN 2001

Date	Ordre du jour
11 JANVIER	1. Approbation de compte rendu. 1.1. Approbation du procès-verbal de la réunion du 2 novembre 2000. 1.2. Approbation du procès-verbal de la réunion du 22 novembre 2000. 1.3. Approbation du procès-verbal de la réunion du 29 novembre 2000. 2. PROSPEA (suite). 3. AVIS SUR DES PROJETS DE DECRET (ORGANISATION DE CONCOURS) 3.1. Avis sur le projet de décret portant organisation des concours réservés à certains personnels non titulaires exerçant des fonctions d'enseignement et d'éducation dans des établissements publics d'enseignement agricole. 3.2. Avis sur le projet de décret portant organisation d'un examen professionnel réservé à certains personnels non titulaires exerçant des fonctions d'enseignement et d'éducation dans des établissements publics d'enseignement agricole. 3.3. Avis sur le projet d'arrêté relatif aux sections et aux modalités d'organisation des concours réservés d'accès au corps des professeurs certifiés de l'enseignement agricole, au 2 ^e grade du corps des professeurs de lycée professionnel agricole et à certains personnels exerçant des fonctions d'éducation mis en place au titre des sessions 2001, 2002, 2003, 2004, 2005. 3.4. Avis sur le projet d'arrêté relatif aux sections et modalités d'organisation de l'examen professionnel pour l'accès au corps des professeurs certifiés de l'enseignement agricole, au deuxième grade du corps des professeurs de lycée professionnel agricole et à certains personnels exerçant des fonctions d'éducation mis en place au titre des sessions 2001, 2002, 2003, 2004, 2005. 4. Avis sur les projets d'arrêtés (certificats de spécialisation). 4.1. Avis sur le projet d'arrêté portant création et fixant les conditions de délivrance du certificat de spécialisation « technicien conseil en comptabilité et gestion agricole ». 4.2. Avis sur le projet d'arrêté portant création et fixant les conditions de délivrance du certificat de spécialisation « technicien conseil en systèmes informatisés appliqués à l'agriculture ». 4.3. Avis sur le projet d'arrêté portant création et fixant les conditions de délivrance du certificat de spécialisation « collaborateur du concepteur paysagiste ». 4.4. Avis sur le projet d'arrêté portant création et fixant les conditions de délivrance du certificat de spécialisation « gestion des arbres d'ornement ». 4.5. Avis sur le projet d'arrêté portant création et fixant les conditions de délivrance du certificat de spécialisation « Tourisme vert, accueil et animation en milieu rural ».
6 MARS	Avis sur le projet de décret relatif aux missions de l'inspection de l'enseignement agricole en application de l'article 136 de la loi n° et portant suppression de la section X du chapitre 1er du titre 1er du Livre VIII du Code rural.
2 AVRIL	1. Approbation du procès-verbal de la réunion des 22 février et 6 mars 2001. 2. PROSPEA : note de cadrage, proposition C1. Présentation pluraliste des syndicats à l'occasion de la formation des personnels. 3. Avis sur le projet d'arrêté modifiant l'arrêté du 7 mars 1994 modifié fixant la liste des options, sections et séries des diplômes permettant d'accéder aux sections préparatoires au brevet de technicien supérieur agricole. 4. Pour information : présentation des résultats du recensement des agents non-titulaires dans l'enseignement agricole. 5. Préparation de la rentrée scolaire 2002.

Date	Ordre du jour
31 MAI	<ol style="list-style-type: none"> 1. Approbation du procès-verbal de la réunion du 26 avril 2001. 2. ARTT. 3. PROSPEA. 4. Hygiène et sécurité : bilan et perspectives. 5. Point d'information sur les licences professionnelles. 6. Avis sur le projet d'arrêté portant extension de la liste des établissements autorisés à dispenser la formation conduisant à l'obtention à titre expérimental du brevet de technicien supérieur agricole, option « Services en espace rural ». 7. Pour information : présentation de la note de service. Classe de terminale S des établissements d'enseignement agricole : programme des enseignements obligatoires de biologie-écologie et agronomie-territoire-citoyenneté, définition des épreuves, présentation des thèmes des travaux personnels encadrés. Rentrée 2001. 8. Avis sur le projet d'arrêté modifiant les arrêtés du 18 mars 1999 et du 19 juin 2000 relatifs à l'organisation et aux horaires des classes de première et terminales des lycées sanctionnées par le baccalauréat général. 9. Avis sur le projet d'arrêté modifiant les arrêtés du 18 mars 1999 et du 19 juin 2000, relatifs à l'organisation et aux horaires de la classe de seconde des lycées d'enseignement général et technologique et des lycées d'enseignement général et technologique agricole. 10. Avis sur le projet d'arrêté portant création et fixant les conditions de délivrance du baccalauréat professionnel « conduite et gestion de l'élevage canin et félin ». 11. Avis sur le projet d'arrêté relatif au programme du baccalauréat professionnel « conduite et gestion de l'élevage canin et félin ». 12. Avis sur le projet d'arrêté portant création et fixant les conditions de délivrance du brevet d'études professionnelles agricoles, option « élevage canin et félin ». 13. Avis sur le projet d'arrêté portant suppression de la spécialité « élevage canin » du brevet de technicien agricole option « production ». 14. Avis sur la circulaire Les exploitations agricoles et les ateliers technologiques des établissements publics locaux d'enseignement et de formation professionnelle agricoles, fonctions et contributions aux missions et au projet de l'établissement. 15. Avis sur la circulaire Orientations et actions prioritaires pour la mission de coopération internationale de l'enseignement agricole. 16. Avis sur les projets d'arrêtés portant création et fixant les conditions de délivrance des certificats de spécialisation. Avis sur le projet d'arrêté portant création et fixant les conditions de délivrance du certificat de spécialisation « conduite de l'élevage des équidés ». Avis sur le projet d'arrêté portant suppression du certificat de spécialisation « conduite de l'élevage chevalin ». Avis sur le projet d'arrêté portant création et fixant les conditions de délivrance du certificat de spécialisation « éducation et travail des jeunes équidés ». Avis sur le projet d'arrêté portant création et fixant les conditions de délivrance du certificat de spécialisation « responsable technico-commercial en industrie agroalimentaire : produits laitiers ». Avis sur le projet d'arrêté portant création et fixant les conditions de délivrance du certificat de spécialisation "responsable technico-commercial en agroéquipements ».
7 JUIN	<ol style="list-style-type: none"> 1. Avis sur la circulaire Les exploitations agricoles et les ateliers technologiques des établissements publics locaux d'enseignement et de formation professionnelle agricoles, fonctions et contributions aux missions et au projet de l'établissement. 2. Avis sur la circulaire Orientations et actions prioritaires pour la mission de coopération internationale de l'enseignement agricole.
9 JUILLET	<ol style="list-style-type: none"> 1. Approbation du procès-verbal de la réunion du 26 juin 2001. 2. PROSPEA - Proposition concrète A1 : Fonds d'encouragement des projets citoyens, coopératifs, et mutualistes pour les élèves, les étudiants, les apprentis et les stagiaires de l'enseignement agricole public. 3. Situation prévisionnelle des effectifs à la rentrée 2001. 4. ARTT.
24 OCTOBRE	<ol style="list-style-type: none"> 1. PROSPEA. 2. Avis sur le projet d'arrêté fixant les modalités de désignation des représentants des conseils d'exploitation agricole ou d'exploitation technologique.

Date	Ordre du jour
24 OCTOBRE (suite)	<p>3. Avis sur le projet d'arrêté modifiant l'arrêté du 31 mai 2001 relatif aux sections, aux modalités d'organisation des concours réservés d'accès au corps des PCEA, au 2^e grade du corps des PLPA et au corps des CPE des établissements d'enseignement agricole mis en place au titre des sessions 2001, 2002, 2003, 2004, 2005.</p> <p>4. Présentation de la note de service sur les élections aux conseils des établissements.</p> <p>5. Point d'information sur les bourses au mérite.</p> <p>6. Note relative à l'engagement des travaux du prochain Schéma prévisionnel national des formations de l'enseignement agricole.</p> <p>7. ARTT. Présentation du RIALTO.</p>

III. Les instances consultatives locales

I. LES COMITÉS TECHNIQUES PARITAIRES SPÉCIAUX

DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ADMINISTRATION

Date	Ordre du jour
26 AVRIL	<p>Approbation du PV du CTPS du 29 novembre 2000 ; - 2^{ème} phase ARTT (étude Gesper). - Primes ; - Effectifs, crédits de fonctionnement ; - Bilan et programme de formation.</p>
9 OCTOBRE	<p>Approbation du PV du CTPS du 26 avril 2001 ; - Diagnostic ARTT pour la DGA.</p>
3 DÉCEMBRE	<p>Approbation des PV du CTPS du 26 avril et du 9 octobre 2001 ; - Annexe de la DGA au RIALTO de l'administration centrale.</p>

DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ALIMENTATION

29 MARS	<p>Approbation du compte rendu de la réunion du 21 décembre 2000 ; Information sur l'état d'avancement de la mise en place de l'ARTT. Formation continue des personnels de l'administration centrale : bilan, programme annuel et plan triennal. Moyens budgétaires du siège pour 2001 ; Information sur le recensement des agents non titulaires (protocole sapin).</p>
14 SEPTEMBRE	<p>Approbation du compte rendu de la réunion du 29 mars 2001 ; Mise en place de l'ARTT : information sur la politique du ministère de l'agriculture et de la pêche discussion sur ses modalités d'application à l'administration centrale de la DGAL ; Mise en place de l'entretien d'activité à l'administration centrale de la DGAL.</p>
26 NOVEMBRE	<p>Approbation du compte rendu de la réunion du 14 septembre 2001 ; Mise en place de l'ARTT ; Recensement des besoins en formation continue des personnels pour 2002.</p>

SERVICE DE LA COMMUNICATION

23 MARS	<p>Approbation du PV du 9 juin 2000 ; Bilan social et budgétaire 2000 ; Bilan de la formation 2000 et plan de formation 2001. Schéma directeur de communication 2001 du MAP ; Point sur les travaux du 5^{ème} étage et du RDC ; Organigramme fonctionnel du SCOM.</p>
14 MAI	<p>Recensement des personnels non titulaires ; Intervention de M. Mommay sur la mise en œuvre de l'ARTT.</p>
11 OCTOBRE	<p>Bilan du diagnostic SCOM ; Réflexion sur les horaires variables ; Réflexion sur les personnels au forfait.</p>
27 NOVEMBRE	<p>Approbation de l'annexe 1 relative aux dispositions propres au SCOM dans le cadre du RIALTO administration centrale. Rattachement du pôle diffusion au département des relations presse institutionnelles.</p>
13 DÉCEMBRE	<p>Echanges sur la partie de l'annexe 1 relative aux dispositions propres au SCOM dans le cadre du RIALTO administration centrale et concernant l'organisation de la programmation des prises de jours ARTT.</p>

DIRECTION DES POLITIQUES ÉCONOMIQUE ET INTERNATIONALE

9 MARS	<p>Adoption du PV de la réunion du CTPS de la DPEI du 20 10 2000 ; Projet de budget de fonctionnement (DPEI - SNM). Projets de programmes de formation pour 2001- DPEI-SNM ; Recensement des non titulaires ; NBI ; Information sur les travaux menés au SNM en vue de l'ARTT ; Effectifs de la DPEI ; Intranet DPEI.</p>
20 SEPTEMBRE	<p>Adoption du PV de la réunion du CTPS de la DPEI du 9 03 2001 ; ARTT ; Transfert du centre SNM de Nîmes à Avignon. Evolution du centre SNM de Rouen ; Effectifs de la DPEI.</p>

Date	Ordre du jour
22 OCTOBRE	Adoption du PV de la réunion du CTPS de la DPEI du 20-09-2001 ; ARTT ; Projet de budget rectificatif DPEI 2001. Projet de budget rectificatif SNM 2001.
29 NOVEMBRE	Adoption du PV de la réunion du CTPS de la DPEI du 22 octobre 2001 ; ARTT. Modification de l'arrêté du 29 juillet 1999 portant organisation du SNM

DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ENSEIGNEMENT ET DE LA RECHERCHE

9 JANVIER	Approbation du PV de la réunion du 19 septembre 2000 ; PROSPEA ; note d'information sur les primes ; Point d'information sur les notations ; vau : état d'avancement du dossier ; Situation des effectifs ; Evolution du dossier NBI.
15 MAI	Approbation du PV de la réunion du 9 janvier 2001 ; PROSPEA ; Point d'information sur l'ARTT. Présentation du programme de formation 2001 ; Présentation du bilan social 2000 ; Point sur la formation de l'équipe de secouristes et moyens mis à sa disposition.
18 SEPTEMBRE	Approbation du pv de la réunion du 15 mai 2001 ; La rentrée scolaire 2001 dans l'enseignement agricole. PROSPEA ; Point d'information sur le plan triennal de formation de la DGER ; ARTT
27 NOVEMBRE	Approbation du pv de la réunion du 18 septembre 2001 ; PROSPEA ; Plan triennal de formation continue. Sécurité du site de Lowendal ; ARTT.

DIRECTION DES AFFAIRES FINANCIÈRES

2 FÉVRIER	Formation continue ; Bilan statistique 2000- plan de formation 2001 - projet de programme 2001. Recensement des agents non titulaires ; Informations en matière de gestion du personnel - effectif - promotions au choix 2000 - notation et primes - entretiens d'activité - NBI ; Enveloppe globalisée - dépenses 2000 - dotation 2001.
17 OCTOBRE	Aménagement et réduction du temps de travail ; En avant propos, la directrice a ajouté la catastrophe du 21 septembre 2001 à Toulouse.
23 NOVEMBRE	Etude de l'annexe 1 du RIALTO relative aux dispositions propres à la direction.

DIRECTION DES EXPLOITATIONS, DE LA POLITIQUE SOCIALE ET DE L'EMPLOI

19 JUIN	Séance non tenue, l'intersyndicale n'a pas voulu siéger.
13 JUILLET	Approbation du PV de la séance du 16 novembre 2000 ; Recensement dans le cadre du protocole SAPIN de résorption de l'emploi précaire dans la fonction publique ; Notation et primes 2001 ; Information sur le stage « entretien d'appréciation ».
14 SEPTEMBRE	Organisation de la DEPSE ; ARTT et mise en œuvre à la DEPSE.
26 NOVEMBRE	Approbation des PV des réunions des 13 juillet et 14 septembre 2001 ; ARTT - présentation du RIALTO - propositions relatives à l'annexe 1 spécifique à la DEPSE.
18 AVRIL	CTPC ITEPSA - Examen du projet de note de service relative à l'organisation des services ITEPSA au sein des DRAF et DDAF. Projet d'arrêté modifiant l'arrêté du 5 mai 1989 ; Projet d'arrêté modifiant l'arrêté du 2 octobre 1990 ; Information sur les primes 2000 des inspecteurs et contrôleurs du travail ; Enquêtes du COPERCI dans les services ITEPSA (à la demande de la CFDT).
22 OCTOBRE	CTPC ITEPSA- Formation continue (bilan 2001 programme 2002). Application informatique « AGITE » et projet « MATISSE ».
25 AVRIL	Approbation des PV des 8 et 30 novembre 2000 ; Information relative au recensement des personnels non titulaires effectué à la demande du ministère de la Fonction publique ; Formation ; Logistique ; Questions diverses : transfert au SAJ des missions de contentieux de la SDAGER, -ARTT, - Audit du courrier parlementaire, - Cantine.
27 NOVEMBRE	Approbation du PV du 25 avril 2001 ; ARTT - examen de l'annexe DERF du RIALTO d'administration centrale.

DIRECTION DE L'ESPACE RURAL ET DES FORÊTS

25 AVRIL	Approbation du PV des séances des 8 et 30 novembre 2000 Information relative au recensement des personnels non titulaires qui vient d'être effectué à la demande du ministère de la fonction publique. Formation ; Logistique. <i>Questions diverses.</i>
27 NOVEMBRE	Approbation du PV du 25 avril 2001. Rialto.

2. LES 22 COMITÉS TECHNIQUES PARITAIRES RÉGIONAUX « ENSEIGNEMENT AGRICOLE » (CTPR-ENS)

DRAF-SRFD	Date du CTP	Ordre du jour
ILE-DE-FRANCE	18 JUIN	1. Projet régional de l'enseignement agricole (PREA). 2. Situation des agents contractuels. 3. Situation prévisionnelle de la rentrée 2001. <u>Questions diverses</u> : EPLEA St Germain en Laye ; assistante sociale en Ile de France.
	11 SEPTEMBRE	1. Structures pédagogiques 2002 et suivantes. 2. Situation de la rentrée scolaire 2001. 3. PREA. 4. Les lycées agricoles en Ile de France.
	28 NOVEMBRE	1. PREA. 2. Plan pluriannuel triennal glissant. 3. Programme régional de formation 2002. <u>Questions diverses</u> : moyens en crédits et Emploi Jeunes.
ALSACE	20 JUIN	1. Bilan année scolaire 2000-2001. 2. Préparation rentrée 2001. 3. Dossiers divers : chantier PROSPEA, enseignement et développement.
	8 OCTOBRE	1. Bilan examens session 2001. 2. Rentrée scolaire : effectifs, mouvements des personnels. 3. Dossier MAYA. 4. <u>Questions diverses</u> : situation des ATOSS.
AQUITAINE	11 JUIN	1. Rentrée scolaire 2001 : Effectifs, Situation des Agents Contractuels Plan de formation continue des Personnels. 2. Projets de modification des structures (rentrée 2002) : Relevé des projets présentés en Conseil d'Administration. 3. <u>Questions diverses</u> : Situation de la précarité – Plan SAPIN.
	SEPTEMBRE	1. Conditions de la rentrée scolaire 2001 : Résultats aux examens, Point sur les effectifs, Situation des Agents Contractuels, Plan de formation continue des Personnels, Moyens en crédit. 2. Propositions de modification des structures (rentrée 2002) : relevé de toutes les propositions. 3. Projet régional de l'enseignement agricole. 4. Coopération internationale.
	20 DÉCEMBRE	Ordre du jour unique : ARTT : adoption des RIALTO des 11 EPLEFPA de la Région Aquitaine). Résultat du vote à (consulter le procès verbal). Groupes de travail avec les représentants du personnel : - le 13 décembre 2001 : Groupe de Travail « ATOSS » ; - le 22 janvier 2002: article 13 du RIALTO relatif à la circonscription administrative.
AUVERGNE	6 JUIN	1. Approbation du PV du CTPR du 26 octobre 2000. 2. Décret n°2000-376 du 24 avril 2001 modifiant le décret du 28/05/1982 aux CTP. 3. Compte-rendu annuel Formation des Personnels. 4. Protocole CFA-CFPPA. 5. Recensement des Agents Contractuels en Auvergne 6. Préparation de la rentrée scolaire 2001.
	19 SEPTEMBRE	1. Approbation du PV du CTPR du 6 juin 2001. 2. Bilan des examens – session juin 2001. 3. Rentrée 2001 – Effectifs – Moyens. 4. Projet de structures pédagogiques. 5. Questions diverses : Plan de formation régional.
	12 DÉCEMBRE	1. Approbation du PV du CTPR du 19 septembre 2001. 2. ARTT et règlements intérieurs des EPL Auvergne. ANNULATION de ce CTPR : absence de quorum /Reporté au 19 décembre 2001.
	19 DÉCEMBRE	1. Approbation du PV du CTPR du 19 septembre 2001. 2. ARTT et règlements intérieurs des EPL Auvergne.

DRAF-SRFD	Date du CTP	Ordre du jour
		★ Lors des études du bilan de l'année 2000 – 2001, les représentants des personnels proposent une motion sur les difficultés de fonctionnement de l'enseignement agricole en région de Basse-Normandie. Après le refus du directeur régional de l'agriculture et de la forêt de la mise en place au vote de cette motion, les syndicats quittent la séance.
BOURGOGNE	2 JUIN	<ol style="list-style-type: none"> Adoption du PV de la réunion du 11/09/2000. Contribution de l'enseignement agricole public au projet régional de l'enseignement agricole. Structure pédagogique 2001-2002 et dossiers 2002-2003. Financement du PRAI. Préparation de la rentrée (ACER - ACEN - ATOSS). CHS. Plan de formation continue régional (GRAF) - Bilan heure mensuelle ATOSS.
	9 OCTOBRE	<ol style="list-style-type: none"> Composition du CTPR - Adoption du PV du 2 juin 2001. Etat des lieux de rentrée (effectif - moyens - enseignement facultatif). Bilan de la session d'examens 2001. Projet de structures pédagogiques 2002-2003 (FS - FA - FC). Nouveaux emplois jeunes. <p><u>Questions diverses</u> : ARTT.</p>
	19 NOVEMBRE	<ol style="list-style-type: none"> Examens des RIALTO des EPL - Construction du RIALTO type.
BRETAGNE	19 JUIN	<ol style="list-style-type: none"> Approbation des procès-verbaux des C.T.P.R. du 17 Mars, du 31 Août et du 13 Octobre 2000. Synthèse des réunions des Commissions d'Hygiène et de Sécurité Formations des personnels : Bilan 2000 ; points sur la programmation 2001 ; bilan des formations suivies par les Emplois-jeunes. Les moyens des établissements : scolarité 2000-2001 ; préparation rentrée scolaire 2001. Bilan du recensement des personnels non titulaires dans l'enseignement technique agricole (Recensement dans le cadre du protocole SAPIN). Bilan de l'utilisation des crédits pour le financement des frais de stage des élèves.
	12 OCTOBRE	<ol style="list-style-type: none"> Approbation du procès-verbal du C.T.P.R. du 19 juin 2001. Résultats aux examens - Session 2001. Point sur la rentrée scolaire 2001 ; Effectifs ; Moyens. Avis sur les modifications de structures pédagogiques - Rentrée scolaire 2002. Présentation du programme régional des formations pour l'année 2002.
	20 DÉCEMBRE	<ol style="list-style-type: none"> Présentation des RIALTO des établissements Publics Locaux d'Enseignement.
CHAMPAGNE-ARDENNES	5 JUIN	<ol style="list-style-type: none"> Approbation du procès verbal de la réunion du CTPR du 19 septembre 2000. Structure pédagogiques : décisions arrêtées pour la rentrée 2001. Orientations nationales pour la rentrée 2002. Point sur le dispositif « SAPIN » de résorption de l'emploi précaire. Mouvement des contractuels de l'enseignement. Programme régional PRIMO. Etat d'avancement du projet régional pour l'enseignement agricole. Réforme du développement agricole et préparation du projet régional de développement agricole. Mise en œuvre du Contrat de Plan Etat Région. <u>Questions diverses</u>.
	25 SEPTEMBRE	<ol style="list-style-type: none"> Approbation du PV de la réunion du CTPR du 5 juin 2001. Examen des propositions de modifications des structures pédagogiques en Champagne-Ardennes.

DRAF-SRFD	Date du CTP	Ordre du jour
CHAMPAGNE- ARDENNES <i>(suite)</i>	25 SEPTEMBRE	<ol style="list-style-type: none"> 3. Reclassement et recrutement des agents contractuels rentrée 2001 (enseignement et ATOSS). 4. Effectifs élèves enseignement agricole rentrée 2001. 5. Répartition et utilisation des crédits d'accompagnement année scolaire 2000-2001. 6. Le point sur le dispositif « emploi jeunes ». 7. Formation continue des personnels : bilan intermédiaire 2001 – prévisions 2002. 8. Résultats aux examens – sessions 2001. 9. Programme régional de formation professionnelle 2001-2002. 10. <u>Questions diverses.</u>
FRANCHE-COMTÉ	11 AVRIL	<p>Approbation des PV des séances du 14/09/00 et 08/12/00. Organisation des examens – session 2001. Structures scolaires rentrée 2001. Moyens des Etablissement au 1er semestre 2001. Bilan des activités GRAF. Situation des Emplois Jeunes. Projet de modification des structures pédagogiques.</p>
	19 SEPTEMBRE	<p>Approbation du PV de la séance du 11/04/01. Résultats aux examens 2001. Point sur la rentrée en Franche-Comté (effectifs, structures, apprentissage, formation continue, moyens etc...).</p> <p>Situation des contrats Emplois solidarité ; emplois consolidés. Hygiène et sécurité. Formation permanente des personnels : bilan. Bilan du fond social lycéens 2000. Modification des structures des formations à la rentrée 2001.</p> <p>- Le CTPR du 11 /04/2001 a été reporté 3 fois en raison de mouvements de personnels (initialement prévu le 21 puis 27 Mars 2001). - Le RIALTO a été adopté au CTPR du 18 avril 2002. - Une assemblée générale animée par le chef du SRFD a été tenue en Juin 2001 à l'initiative des personnels du CFPPA de Chateaufarine suite aux pertes d'emploi consécutives à la dégradation de la situation financière de l'Etablissement.</p>
LORRAINE	28 JUIN	<ol style="list-style-type: none"> 1. Adoption du PV. 2. Formation des personnels – GRAF. 3. Structures pédagogiques à la rentrée 2001. 4. Formation Professionnelle. 5. Utilisation des crédits 31.02/31.96/36.20. 6. Mouvements des A.C.E – A.C.R. 7. Concours et examens professionnels. 8. Hygiène et sécurité dans les établissements.
	17 SEPTEMBRE	<ol style="list-style-type: none"> 1. Composition du Comité. 2. Adoption du P.V. 3. Formation initiale : bilan de l'année scolaire 2000-2001 ; rentrée scolaire 2001-2002 ; structures pédagogiques 2002-2003. 4. Formation continue – Apprentissage : bilan ; Perspectives. 5. Gestion des personnels : protocole SAPIN ; Situation des Emplois Jeunes.
NORD-PAS- DE-CALAIS	19 JUIN	<ol style="list-style-type: none"> 1. Approbation du P.V du CTPRE antérieur. 2. Bilan année scolaire (crédits, personnels, sécurité). 3. Réforme du Développement. 4. Projet Régional de l'Enseignement Agricole Public. 5. PRIMO – Formation des personnels. <p><u>Questions diverses</u> : Crédits : Paiement des heures supplémentaires.</p>
	25 SEPTEMBRE	<ol style="list-style-type: none"> 1. Approbation du P.V du CTPRE antérieur 2. Bilan de rentrée (reclassement 2001/2002 – Résultats examens) 3. Projet régional de l'enseignement agricole.

DRAF-SRFD	Date du CTP	Ordre du jour
(suite)	25 SEPTEMBRE	4. Structures pédagogiques. 5. Plan de formation dans le cadre de PRIMO. <u>Questions diverses</u> : Formation des Emplois Jeunes.
BASSE- NORMANDIE	8 JUIN	1. Approbation des procès verbaux. 2. Proposition de modifications des structures pédagogiques pour la rentrée 2002. 3. Bilan de l'utilisation des moyens. 4. Point sur la formation continue. <u>Questions diverses</u> : Financement des P.A.E.
	20 NOVEMBRE	1. Approbation des procès verbaux. 2. Bilan de l'année 2000 - 2001 (examens - crédits - formation des délégués élèves). ★ 3. Année 2001 - 2002 : Formation initiale scolaire - Formation continue et apprentissage. 4. Année 2002 - 2003 : Structures pédagogiques. 5. Plan de formation 2001 - 2002. <u>Questions diverses</u> : bilan de la mise en place du RIALTO dans les établissements : R.A.S.
PAYS DE LA LOIRE	8 JUIN	Approbation du PV du 18/10/2000. Carte scolaire. Notes sur la rentrée 2001. Dotation et répartition des crédits. Commissions d'hygiène et de sécurité. Bilan des formations GRAF. Points sur les éléments de la politique régionale. Emplois Jeunes. Déprécarisation (Loi SAPIN).
	16 OCTOBRE	Approbation du PV du 8 juin. Résultats des examens session 2001. Rentrée scolaire 2001. Modifications des structures pédagogiques 2002-2003. Dotation et répartition des crédits - Point sur les personnels. Point sur les Emplois Jeunes. Bilan formation GRAF. Bourses de stage à l'étranger. Point sur l'ARTT.
PICARDIE	5 MARS	Projet Régional de l'Enseignement Agricole.
	21 SEPTEMBRE	1. Approbation du procès-verbal de la session d'automne du 18/09/2000. 2. Les résultats aux examens 2001. 3. La rentrée scolaire 2001. 4. Evolution des structures pédagogiques. 5. Gestion des moyens des établissements publics. 6. Formation professionnelle et apprentissage. <u>Questions diverses</u> : les Emplois Jeunes ; bilan des commissions Hygiène et Sécurité ; point sur la formation des personnels (GRAF) ; les questions syndicales.
POITOU- CHARENTE	22 JUIN	1. Approbation P.V. du CTPR du 03/10/2000. 2. Formation continue des personnels. 3. Bilan des accidents du travail, synthèse régionale CHS 2000. 4. Programme PRIMO. 5. Bilan 2000-2001 pour l'apprentissage et la formation continue. 6. Crédits 36-20 et situation des emplois-jeunes. 7. Modifications des structures pédagogiques pour la rentrée 2001. 8. Préparation de la rentrée 2001. 9. Projet régional de l'enseignement agricole. <u>Questions diverses</u> : « posées par les syndicats ».

DRAF-SRFD	Date du CTP	Ordre du jour
POITOU- CHARENTE (suite)	22 JUIN	<p>ACR 31.96 : liste avec quotité de leur contrat, ainsi que l'identification des contrats qui risquent de ne pas être reconduits. Comment envisage-t-on leur reclassement ?</p> <p>CRA-CFPPA : envisage-t-on de réunir la commission de suivi du protocole avant la fin de l'année scolaire ?</p> <p>4 T - 3 T : quel est l'avenir de ces classes au MAP suite aux positions du MEN ?</p> <p>Mémorandum Européen : quelle a été la contribution du SRFD ?</p> <p>RIALTO : quelle est la procédure prévue, la composition et le calendrier du groupe de travail pour la rédaction du RIALTO ?</p>
	5 OCTOBRE	<ol style="list-style-type: none"> 1. Approbation P.V. du CTPR du 22/06/2001. 2. Résultats aux examens session 2001. 3. Effectifs élèves, apprentis et stagiaires à la rentrée 2001. 4. Situation régionale des personnels enseignants et non enseignants. 5. Crédits 31.96, 31.02, 36.20 : MAR et MIL 1999-2002. 6. Situation des Emplois Jeunes. 7. Projets de modifications des structures pédagogiques pour les rentrées 2002 et 2003. <p><u>Questions diverses</u> : « posées par les syndicats » : M. X pose le problème de la mise en œuvre de la RTT ; le logiciel MAYA et son possible gel.</p>
	10 DÉCEMBRE	<ol style="list-style-type: none"> 1. Approbation P.V. du CTPR du 05/10/2001. 2. Le projet régional de l'enseignement agricole. 3. Les RIALTO des 14 LEGTA et LPA.
PROVENCE- ALPES- CÔTE D'AZUR	9 JUILLET	<ol style="list-style-type: none"> 1. Approbation du P.V. de la séance du 1^{er} décembre 2000. 2. Informations concernant les structures pédagogiques. 3. Actualisation de l'état des lieux de l'application du protocole de gestion des personnels payés sur budget des CFA/CFPPA. 4. Projet concernant l'organisation de l'apprentissage agricole en région. 5. Bilan du mouvement des ACER-ACEN. 6. Situation des emplois ATOSS en établissements. 7. Bilan des commissions « Hygiène et Sécurité ». 8. Situation des emplois jeunes. 9. Information sur l'état d'avancement du projet régional. 10. Actions de formation du GRAF. <p><u>Questions diverses</u> : Primes de direction, CRIPT, Renouvellement de la représentation au CAEN sur chacune des Académies.</p>
	5 NOVEMBRE	<ol style="list-style-type: none"> 1. Approbation du P.V. de la séance du 9 juillet 2001. 2. Situation des effectifs à la rentrée. 3. Evolution des structures pédagogiques (rentrée scolaire 2002 et 2003). 4. Mise en place des moyens à la rentrée 2001. <p><u>Questions diverses</u> : ARTT, MAYA, CRIPT.</p>
	12 DÉCEMBRE	<ol style="list-style-type: none"> 1. Projet régional de l'enseignement agricole en région PACA. <p><u>Questions diverses</u> : Heures supplémentaires, Concours réservés, charges de fonctionnement syndicales, recensement des non grévistes, Budget des sous services CRIPT et GRAF, Direction du LPA des ARCS, modification de la structure pédagogique du LEGTA de CARPENTRAS, hors procédure.</p>
RHÔNE-ALPES	8 JUIN	<ol style="list-style-type: none"> 1. Programme régional de l'enseignement agricole. <p><u>Questions diverses</u> : commission régionale de suivi, concours SAPIN, quelle conséquence de l'ARTT pour les apprentis ; reclassement et recrutement des ACER ; établissements présentant certaines difficultés.</p>
	11 OCTOBRE	<ol style="list-style-type: none"> 1. Point sur la rentrée 2001 dans l'enseignement agricole (effectifs et moyens). 2. Propositions de modifications des structures pédagogiques pour la rentrée 2002.

DRAF-SRFD	Date du CTP	Ordre du jour
(suite)	11 OCTOBRE	<u>Questions diverses</u> : information sur le logiciel MAYA ; ARTT des ATOSS ; concours ATOSS au titre de la loi SAPIN, élections dans les conseils des EPLEA ; Emplois jeunes ; crédits pédagogiques pour la mise en place de l'épreuve de physique ; bilan des crédits attribués à l'EPLA de Romans au titre de l'ARTT ; Plan local de formation ; décharge syndicale non payée et exercice du droit syndical.

3. LES 22 COMITÉS TECHNIQUES PARITAIRES RÉGIONAUX (CTPR-DRAF)

DRAF	Date du CTP	Ordre du jour
ILE-DE-FRANCE	7 DÉCEMBRE	1. RIALTO de la DRIAF. 2. RIALTO des DDSV 92, 93,94.
ILE-DE-FRANCE ET 75, 92, 93, 94	15 NOVEMBRE	1. Préparation / rédaction des RIALTO de la DRIAF. 2. Etude des projets RIALTO DRIAF – RIALTO DDSV92.
	12 OCTOBRE	1. ARTT – échanges sur les modalités de mise en œuvre et calendrier. 2. Projet stratégique de la DRIAF –informations .
	15 JUIN	1. ARTT – organisation locale de l'ARTT.
	6 AVRIL	1. Projet stratégique de la DRIAF –informations. 2. Bilan 2000 de la formation. 3. Frais de déplacement – information. 4. ARTT – information. 5. Budget 2001. 6. Recensement des personnels – protocole SAPIN. – Adoption du RIALTO de la DRIAF Ile-de-France : 7 abstentions – 8 pour. Explication de vote des représentants du personnel : la CFDT exprime sa satisfaction pour le bon état d'esprit et le travail constructif qui ont prévalu lors de la réalisation du RIALTO de la DRIAF, mais s'abstient du fait de la non prise en compte de la revendication forte des syndicats pour la création de postes nécessaires, suite à la mise en œuvre de l'ARTT. Les autres syndicats s'associent à cette explication. – Groupes de travail sur l'horaire variable (19 et 23 octobre 2001) et sur la mise en œuvre de l'ARTT (le 17 octobre 2001). Assemblée générale du 22 juin 2001 : informations sur l'ARTT.
ALSACE ET DDAF 67	23 MARS	1. Projet stratégique et évolution des services. 2. Locaux : l'immédiat et le futur. 3. Problèmes de personnel – enquête SAPIN. 4. Budget DDAF et DRAF. 5. Tenues et habillement du personnel forestier.
	15 JUIN	1. Projet territorial de l'Etat à l'échelon régional. 2. L'aménagement et la réduction du temps de travail.
	7 DÉCEMBRE	1. ARTT – les différents RIALTO ont été approuvés à l'unanimité des membres titulaires représentant l'administration, les représentants du personnel n'ayant pas souhaité participer au vote. 2. Plan de formation.
AUVERGNE	6 JUIN	1. Approbation du PV du CTPR du 26 octobre 2000. 2. Décret n°2000-376 du 24 avril 2001 modifiant le décret du 28/05/1982 aux CTP. 3. Compte-rendu annuel Formation des Personnels. 4. Protocole CFA-CFPPA. 5. Recensement des Agents Contractuels en Auvergne. 6. Préparation de la rentrée scolaire 2001.
	19 SEPTEMBRE	1. Approbation du PV du CTPR du 6 juin 2001. 2. Bilan des examens – session juin 2001. 3. Rentrée 2001 – Effectifs - Moyens. 4. Projet de structures pédagogiques. 5. <u>Questions diverses</u> : Plan de formation régional.
	12 DÉCEMBRE	1. Approbation du PV du CTPR du 19 septembre 2001.

*Adoption du RIALTO,
Groupes de travail,
assemblée générale*

DRAF	Date du CTP	Ordre du jour
AUVERGNE (suite)	12 DÉCEMBRE	2. ARTT et règlements intérieurs des EPL Auvergne. 3. <u>Questions diverses</u> . ANNULATION de ce CTPR : absence de quorum – Reporté au 19 décembre 2001.
	19 DÉCEMBRE	1. Approbation du PV du CTPR du 19 septembre 2001. 2. ARTT et règlements intérieurs des EPL Auvergne.
BOURGOGNE	10 DÉCEMBRE	1. Approbation du PV de la réunion du 5 octobre 2001. 2. Point sur l'ARTT. 3. Approbation du RIALTO : sur 12 votants, 9 pour et 3 abstentions.
	5 OCTOBRE	1. Approbation du PV de la réunion du 7 juin 2001. 2. Mouvements de personnel. 3. Projet stratégique. 4. Point sur l'ARTT.
	7 JUIN	1. Approbation du PV de la réunion du 27 octobre 2000. 2. Mouvements de personnel. 3. Recensement des personnels non titulaires. 4. Point sur l'ARTT. 5. Bilan de l'Inspection COPERCI à la DRAF Bourgogne.
	9 OCTOBRE	Assemblée générale des personnels : 1ère présentation du RIALTO.
	6 DÉCEMBRE	Assemblée générale des personnels : Présentation du RIALTO pour validation définitive.
CENTRE <i>Assemblées générales</i>	24 JANVIER	1. Formation continue (bilan 2000 – actions 2001). <u>Questions diverses</u> : Travaux d'aménagement des locaux SRPV et construction nouveau laboratoire ; ARTT ; Recensement agents non titulaires.
	10 MAI	1. Exécution budget 2000. 2. Budget prévisionnel 2001. 3. Congés 2001. Questions diverses : ARTT ; Construction laboratoire SRPV.
	8 JUIN	1. Report des congés 2001 sur l'année 2002. <u>Questions diverses</u> : ARTT ; Solde R.I.P. 1999.
	21 SEPTEMBRE	1. Préparation de la mise en œuvre de l'ARTT.
	26 OCTOBRE	1. Préparation de la mise en œuvre de l'ARTT. <u>Questions diverses</u> : Problème de la mise en place de l'ARTT au SRPV accompagnée de la séparation FREDEC.
	23 NOVEMBRE	1. Préparation de la mise en œuvre de l'ARTT – Projet de RIALTO. Questions diverses : droits à congés des agents vacataires.
	6 DÉCEMBRE	1. Préparation de la mise en œuvre de l'ARTT. 2. RIALTO : vote sous réserve des corrections actées : Administration : pour/Représentants du personnel : abstention. Divergences soulignées par les représentants du personnel : absence de création de postes budgétaires ; brièveté de la concertation ; choix restrictif des cycles de travail ; Forfaitisation des temps de déplacement à titre dérogatoire. 3. Congés 2002 <u>Questions diverses</u> : Précisions sur le dispositif d'enregistrement du temps ; Manque de personnel d'entretien sur le site de Fleury-les-Aubrais.
	CHAMPAGNE- ARDENNES	5 JUIN
	25 SEPTEMBRE	1. Approbation du procès verbal de la réunion du CTPR du 5 juin 2001. 2. Examen des propositions de modifications des structures pédagogiques en Champagne-Ardennes.

DRAF	Date du CTP	Ordre du jour
CHAMPAGNE ARDENNES <i>(suite)</i>	25 SEPTEMBRE	<ol style="list-style-type: none"> 3. Reclassement et recrutement des agents contractuels rentrée 2001 (enseignement et ATOSS). 4. Effectifs élèves enseignement agricole rentrée 2001. 5. Répartition et utilisation des crédits d'accompagnement année scolaire 2000-2001. 6. Le point sur le dispositif « emploi jeunes ». 7. Formation continue des personnels : bilan intermédiaire 2001-prévisions 2002. 8. Résultats aux examens – session 2001. 9. Programme régional de formation professionnelle 2001-2002.
CORSE ET DDAF CORSE DU SUD	9 FÉVRIER	<ol style="list-style-type: none"> 1. Programme de formation 2001. 2. Situation des personnels au regard des dispositions statutaires de la Corse.
	16 MARS	<ol style="list-style-type: none"> 1. Situation des personnels au regard des dispositions statutaires de la Corse. 2. Critères de répartition des primes.
	24 SEPTEMBRE	<ol style="list-style-type: none"> 1. Critères de répartition des primes. 2. Aménagement et réduction du temps de travail.
<i>Assemblées générales</i>	7 DÉCEMBRE	<ol style="list-style-type: none"> 1. ARTT adoption du RIALTO (les syndicats n'ont pas participé au vote). Le 14/09/2001 réunion informelle ayant pour objet la mise en place de l'ARTT et les conditions de travail et les modulations de primes. Deux assemblées générales se sont déroulées sur le thème de l'ARTT.
FRANCHE-COMTÉ	15 FÉVRIER	<ol style="list-style-type: none"> 1. Approbation du procès-verbal de la réunion du 21/12/2000. 2. Budget de fonctionnement D.R.A.F. – Bilan exercice 2000 – Projet de budget 2001. 3. PLF 2001. <p><i>Questions diverses</i> : Projet de regroupement des services déconcentrés de Besançon – Cité Vauban.</p>
	17 SEPTEMBRE	<ol style="list-style-type: none"> 1. Approbation du procès-verbal de la réunion du 15/02/2001. 2. ARTT. 3. Projet stratégique. 4. Schéma directeur local des systèmes d'information. <p><i>Questions diverses</i> : Renouvellement des matériels de reprographie.</p>
<i>Assemblée générale</i>	11 DÉCEMBRE	<ol style="list-style-type: none"> 1. Approbation du procès-verbal de la réunion du 17/09/2001. 2. ARTT. 3. Projet stratégique. <p>Le RIALTO a été adopté par : 8 voix pour – 0 voix contre et 1 abstention. Une assemblée générale s'est tenue le 1er février 2002 sur l'ARTT et le Projet stratégique.</p>
LIMOUSIN	10 JANVIER	<ol style="list-style-type: none"> 1. Bilan de la formation continue 2000 et présentation plan de formation 2001. 2. Bilan budgétaire 2000 et prévisions budgétaires 2001. 3. Réfection des revêtements muraux. 4. Situation des effectifs du personnel. <p><i>Questions diverses</i> : Règlement intérieur et Point sur le pôle des administrations techniques de l'Etat.</p>
	5 OCTOBRE	<ol style="list-style-type: none"> 1. Mise en œuvre de l'ARTT. 2. Primes. <p><i>Questions diverses</i> : Recueil des besoins en formation, pôle des administrations techniques de l'état, modalités de mobilité interne, recensement du personnel non-titulaire et protocole SAPIN et devenir de la pépinière de Peyrat le Château.</p>
	9 NOVEMBRE	<ol style="list-style-type: none"> 1. Aménagement et réduction du temps de travail. <p>Questions diverses : Primes.</p>
	26 NOVEMBRE	<ol style="list-style-type: none"> 1. Aménagement et réduction du temps de travail : approbation du RIALTO (vote des représentants du personnel : 5 voix sur 5 pour). <p><i>Questions diverses</i> : utilisation du solde des crédits en fin d'année et avenir de l'antenne du service de la protection des végétaux de OBJAT.</p>

DRAF	Date du CTP	Ordre du jour
LORRAINE	2 JUILLET	<ol style="list-style-type: none"> 1. Point d'information sur l'ARTT 2. Résultat du recensement Sapin 3. Formation continue (bilan 2000 programme 2001) 4. point sur les mouvements de personnel 5. le budget de fonctionnement 2001 <p><i>Questions diverses</i> : point sur les travaux de construction du nouveau SRPV ; demande d'information sur les primes ; rappel par le SRFD de ses besoins en matériels spécifiques (autocommutateur, scanner...)</p>
	2 OCTOBRE	Mise en œuvre de l'ARTT à la DRAF : calendrier et méthode de travail canevas de RIALTO analyse des propositions du groupe projet ; information sur les répercussions de l'ARTT sur le temps partiel
	7 DÉCEMBRE	<ol style="list-style-type: none"> 1. Examen et adoption du RIALTO. Lors du vote les représentants du personnel se sont abstenus au motif que le MAP ne prévoit pas d'embauche en contrepartie de la baisse du temps de travail. <p><i>Questions diverses</i> : point sur les modalités de gestion des congés annuels.</p>
Assemblées générales		Assemblées générales spécial ARTT - 30 mars : présentation de la démarche de diagnostic à mener au sein des services ; 18 septembre : résultat du diagnostic et préparation du RIALTO ; 11 décembre : présentation du RIALTO définitif et des modalités pratiques de gestion de l'ARTT.
MIDI-PYRÉNÉES	13 FÉVRIER	Examen des solutions proposées par la DRAF Midi - Pyrénées en matière d'aménagement du temps de travail.
	21 JUIN	Présentation du budget de fonctionnement de la DRAF Midi - Pyrénées. Mise en place d'un groupe de travail sur la fonction copie. Aménagement et réduction du temps de travail. Relations Etat - FREDEC.
	4 OCTOBRE	Mise en œuvre du dispositif de négociation de l'ARTT. Information sur la visite de la commission communale de sécurité dans les locaux.
	8 NOVEMBRE	Point d'étape sur le dispositif de négociation de l'ARTT.
	30 NOVEMBRE	Examen du projet de RIALTO.
	13 DÉCEMBRE	Adoption du projet de RIALTO. Le RIALTO a été adopté à la majorité des membres du CTPR (administration + tous les syndicats moins un) à cette occasion.
Assemblées générales		Deux assemblées générales du personnel, consacrées à la mise en œuvre de l'aménagement et la réduction du temps de travail, se sont tenues en présence de tous les agents.
BASSE-NORMANDIE	15 JUIN	<ol style="list-style-type: none"> 1. Dispositif de résorption de l'emploi précaire. 2. Bilan du budget 2000 et projet de budget 2001. 3. Mouvement de personnel. 4. ARTT. 5. Projet de déménagement de la DRAF.
	26 OCTOBRE	<ol style="list-style-type: none"> 1. ARTT. 2. Réorganisation des locaux DDAF/DRAF. 3. Formation continue 2002. 4. Stationnement sur le site de Caen.
	6 DÉCEMBRE	ARTT : présentation du RIALTO de la DRAF et adoption du RIALTO. Résultat du vote : contre : néant / pour : six / abstention : quatre. Point de divergence : planification trimestrielle des jours ARTT (interruption de séance pendant 15 minutes pour permettre aux représentants du personnel de se consulter). 2 séances de travail ont été menées (les 28 et 30 novembre 2001) pour élaborer le RIALTO.
Adoption du RIALTO (vote)		
HAUTE-NORMANDIE	28 JUIN	<ol style="list-style-type: none"> 1. Approbation des procès-verbaux des 26/10/2000, 30/11/2000 et 9/02/2001. 2. Information sur la formation professionnelle et l'apprentissage.

DRAF	Date du CTP	Ordre du jour
HAUTE-NORMANDIE (suite)	28 JUIN	3. Protocole gestion personnel CFA-CFPPA : commission de suivi. 4. Moyens mis à la disposition des établissements. 5. Emploi jeunes (Bilan au 23/4/2001 – Présentation étude novembre 2000). 6. Structures pédagogiques rentrée 2001. 7. Loi SAPIN année 2001. 8. Proposition d'évolution des structures pédagogiques (rentrée 2002-2003). 9. Formation continue des personnels. CTPR prévu le 15 Novembre, quorum non atteint, reporté au 30 novembre.
	30 NOVEMBRE	1) Approbation du Procès-verbal de la réunion du 28 Juin 2001. 2) Année scolaire 2001/2002 (Résultats aux examens – utilisation des crédits). 3) Année scolaire 2001/2002 (Effectifs rentrée/évolution – Formation /Apprentissage – Formation Continue. 4) RIALTO des E.P.L. 5) Tableau indemnité C.F.C. 6) Concours SAPIN. 7) Plan de formation. <u>Questions diverses</u> : - Motivation de l'absence de quorum du 15/11/2001 ; Constitution du C.T.P.R.
PAYS DE LA LOIRE	19 AVRIL	1. Budget de fonctionnement : compte rendu 2000 et prévisions 2001. 2. Mouvements de personnels – printemps 2001. 3. Aménagement et réduction du temps de travail (ARTT).
	18 MAI	1. Aménagement – réduction du temps de travail.
	24 SEPTEMBRE	ARTT (RIALTO de la DRAF).
	18 DÉCEMBRE	Examen du RIALTO de la DRAF : divergences sur l'enregistrement du temps (article 6) se rapportant : – aux heures d'ouverture des services et unités de base du service régional de la protection des végétaux d'Angers et de Nantes, - à la pause méridienne fixée au minimum à une heure pour l'antenne SRPV. de Nantes et le site SRPV d'Angers. Vote : 8 voix POUR (administration) ; 8 voix CONTRE (syndicat). En fin de réunion, le RIALTO est adopté à l'unanimité, à l'exception de deux dispositions susvisées. Avenant n° 1 : article 5 : choix des cycles ; article 11 : demande du forfait pour certains agents de catégorie A et responsables d'unité. Avenant n° 2 : modification du forfait journalier pour un agent.
Adoption du RIALTO (vote)		Consultation de chaque organisation syndicale représentative. Réunion avec l'ensemble des organisations syndicales. Assemblée générale D.R.A.F. thème : E.S.B. – ARTT. Assemblée générale D.R.A.F. thème : Gestion des espaces verts de la ville de Nantes.
Groupes de travail, assemblées générales	16 OCTOBRE	
	22 NOVEMBRE	
	2 FÉVRIER	
	10 JANVIER 2002	
PICARDIE	28 MAI	1. DIAGNOSTIC ARTT.
	6 SEPTEMBRE	1. ARTT : situation du dispositif, diagnostic du RIALTO. 2. PRIMES 2001 : présentation des critères de modulation (NS DGA/GESPER n° 1174 du 12/06/2001). <u>Questions diverses</u> : Soucis signalés avec le distributeur de café.
	6 DÉCEMBRE	1. ARTT : avis sur le projet de RIALTO. 2. Programme FORMCO 2002 / Propositions des services. <u>Questions diverses</u> : Revoir les cartes d'essence en élargissant les fournisseurs.
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR	4 MAI	Programme Local de Formation 2001 1. Bilan du budget de fonctionnement 2000 et projet de budget de fonctionnement 2001. 2. Charte du management. 3. Travaux de rénovation de Marveyre.

DRAF	Date du CTP	Ordre du jour
PROVENCE-ALPES- CÔTE D'AZUR (suite)	4 MAI	4. Projet d'Aménagement et Réduction du Temps de Travail. 5. Inspection globale de la D.R.A.F.
	27 JUIN	1. Projet d'Aménagement et de Réduction du Temps de Travail. 2. Travaux de rénovation de Marveyre.
	11 OCTOBRE	1. Projet d'Aménagement et Réduction du Temps de Travail. 2. Projet de charte du management.
	9 NOVEMBRE	Aménagement et Réduction du Temps de Travail : Projet de RIALTO. <u>Questions diverses</u> : Travaux de rénovation de Marveyre.
	26 NOVEMBRE	Projet d'Aménagement et Réduction du Temps de Travail.
	13 DÉCEMBRE	Projet d'Aménagement et Réduction du Temps de Travail : adoption du RIALTO. Les représentants des personnels ont voté contre le projet de RIALTO. Les représentants CFDT, CGT et FO ont manifesté une opposition globale aux modalités d'application de l'ARTT au ministère de l'agriculture. (cf. CTP du 13 décembre). Un groupe de travail comprenant des représentants du personnel, de l'administration et des agents volontaires s'est réuni le 13 novembre sur le projet de RIALTO. Des réunions d'explication et de préparation ont eu lieu dans chaque service. Le directeur a organisé deux réunions sur la rénovation et l'aménagement des locaux, avec les personnels du site de Marveyre (siège de la DRAF PACA).
<i>Adoption du RIALTO, groupes de travail...</i>		
RHÔNE-ALPES	13 FÉVRIER	1. L'ARTT – 2ème phase. 2. Résorption de l'emploi précaire. 3. Groupe de travail « machine à café ». 4. Budget 2001. 5. Extension des locaux de la DRAF.
	23 MARS	1. Budget de fonctionnement 2001. 2. Programme de la formation continue. 3. Résorption de l'emploi précaire. <u>Questions diverses</u> : distributeur de boissons, notification du solde des RIP 1999, bilan de l'enquête missions 1999 ; mobilité interne.
	11 JUIN	ARTT.
	20 SEPTEMBRE	1. Mise en œuvre de l'ARTT. 2. Le projet stratégique de la DRAF. <u>Questions diverses</u> : Report des congés annuels, Connexions INTERNET, Règlement horaire variable, Accueil de la DRAF.
	18 OCTOBRE	1. ARTT <u>Question diverse</u> : clarification FREDEC (déménagement).
	13 NOVEMBRE	1. ARTT : Examen du projet de RIALTO. <u>Questions diverses</u> : modulation des primes et heures supplémentaires ; organisation de l'accueil ; mise en œuvre du protocole SAPIN.
	11 DÉCEMBRE	1. ARTT (adoption du RIALTO). Divergences : sur l'ouverture au service et la durée des plages fixes (demande : 9 H 30 à 11 H 30 - 14 H à 16 H ; accord : 9 H à 11 H 30 - 14 H à 16 H). <u>Résultat du vote</u> : * Représentant du personnel : 6 abstentions (FO-CFDT-CGT), 2 voix contre (UNSA). <u>Questions diverses</u> : constitution d'un groupe de travail « ACCESS » ; locaux ; horaire variable.

ABRÉVIATIONS UTILISÉES

APE : ALLOCATION POUR PERTE D'EMPLOIS.

ARTT : AMÉNAGEMENT ET RÉDUCTION DU TEMPS DE TRAVAIL.

RIALTO : RÈGLEMENT INTÉRIEUR SUR L'AMÉNAGEMENT LOCAL DU TEMPS DE TRAVAIL ORGANISÉ.

P.O.S. : PROJET D'ORIENTATION STRATÉGIQUE.

P.T.E. : PROJET TERRITORIAL DE L'ÉTAT.

BUD. : BUDGET.

F.C. : FORMATION CONTINUE.

PERS. : PERSONNEL.

CTE : CONTRAT TERRITORIAUX D'EXPLOITATION.

MIP : MISSIONS D'INGÉNIERIE PUBLIQUE/RIP : RÉMUNÉRATION D'INGÉNIERIE PUBLIQUE.

CBS : CONFÉRENCE BUDGÉTAIRE DES SERVICES.

CLIC : COMMISSION LOCALE INTERMINISTÉRIELLE DES SERVICES.

DDAF : DIRECTION DÉPARTEMENTALE DE

L'AGRICULTURE ET DE LA FORÊT.

DDSV : DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES SERVICES VÉTÉRINAIRES.

DDE : DIRECTION DÉPARTEMENTALE DE L'ÉQUIPEMENT.

PMPOA : PROGRAMME DE MAÎTRISE DES POLLUTIONS D'ORIGINE AGRICOLE.

SEA : SERVICE D'ÉCONOMIE AGRICOLE.

CLIC : COMMISSION LOCALE INTERMINISTÉRIELLE DE COORDINATION.

4. LES 90 COMITÉS TECHNIQUES PARITAIRES DÉPARTEMENTAUX (CTP-DDAF)

Certains départements ne sont pas mentionnés ci dessous :

– les départements **75, 92, 93, 94** sont compris dans la DRIAF (direction régionale et interdépartementale d'Ile de France),

– les départements Nord (59), Pas de Calais (62), Seine maritime (76), Corse du Sud 2A et Bas Rhin (67) ont un CTP commun DRAF-DDAF.

DDAF	Date	Ordre du jour
AIN 01	23 AVRIL	1. Plan triennal et programme de formation continue. 2. Résorption de l'emploi précaire.
	28 JUIN	1. Projet stratégique. 2. ARTT. 3. Réaménagement des bureaux. 4. Ouverture de postes. 5. Plan territorial.
	5 NOVEMBRE	1. ARTT : adoption du RIALTO (CFDT et FO pour et abstention de la CGT). 2. Travaux et investissements 2001...
AISNE 02	18 JANVIER	1. Projet territorial de l'Etat. 2. Stratégie en ingénierie. 3. Aménagement et la réduction du temps de travail. 4. Suivi médical des agents. 5. Frais de déplacements (application de la circulaire du 29 octobre 2000). <u>Questions diverses</u> : Futur déménagement des services vétérinaires. Le tabagisme.
	12 AVRIL	1. Le budget de la DDAF. 2. Le projet stratégique et aménagement et réduction du temps de travail. 3. La formation continue. 4. Le dispositif contre le tabagisme. 5. Vie syndicale : locale et affichage. <u>Questions diverses</u> : recensement SAPIN.
	10 OCTOBRE	1. Point sur les diagnostics ARTT et préparation du RIALTO. 2. Compte rendu du groupe de travail horaires variables.
	22 NOVEMBRE	1. Approbation du procès-verbal du C.T.P du 10/10/01. 2. Présentation du Règlement Intérieur d'aménagement du temps et de l'organisation. 3. Présentation des résultats de la consultation sur les horaires variables et mise en œuvre. <u>Questions diverses</u> : Le directeur précise qu'il participera à une démonstration de logiciel d'horaire variable avec deux agents de la DDAF et indique que le solde du R.I.P. 99 (second tiers) sera versé fin 2001.
	6 DÉCEMBRE	1. Règlement Intérieur d'Aménagement du Temps et de l'Organisation (RIALTO). <u>Questions diverses</u> : Réintégration difficile d'un agent de la DDSV après un arrêt maladie ; Question sur les jours ARTT en cas de maladies ; Horaires à la veille des Fêtes ; Demande d'un diagnostic amiante sur le toit de l'abattoir de St Quentin.
ALLIER 03	15 MARS	1. Ingénierie publique. 2. Budget de fonctionnement. 3. Questions relatives aux locaux. 4. Véhicules de service. 5. ARTT. 6. Formation continue. 7. Mouvements de personnels.
	11 OCTOBRE	ARTT.
	4 DÉCEMBRE	ARTT : adoption des RIALTO / Point de divergence : récupération horaire : 2 contre, 2 abstentions, 10 pour. Vote final : 1 contre, 2 abstentions, 2 ne participant pas au vote et 11 pour.

DDAF	Date	Ordre du jour
ALPES-DE- HAUTE-PROVENCE 04	12 MARS	1. Conférence budgétaire des services. 2. Bilan d'activité du Comité Hygiène et Sécurité. 3. Plan de modernisation de l'ingénierie publique. 4. Prime spéciale. <u>Questions diverses</u> : - Plan de formation - ARTT - Autorisations d'absence - Nettoyage des locaux.
	3 JUILLET	9h - boycotté.
	3 JUILLET	14h - 1. ARTT : CTPL boycotté par les représentants du personnel pour absence d'accords au niveau national. 1. Ingénierie publique 2. Bilan, perspective des dépréciations. 3. Aménagement des locaux. 4. L'informatique. 5. Modulation des primes. <u>Questions diverses</u> : Notation - Usage des véhicules - Information sur la manifestation du 22/05/01.
	24 SEPTEMBRE	1. Présentation du projet d'orientations stratégiques. 2. ARTT - Méthodologie d'élaboration du RIALTO. 3. Projet de plaquette de présentation de la DDAF. <u>Questions diverses</u> : - Prime spéciale - Locaux - Gestion des boîtes aux lettres électroniques. 9 octobre, 20 octobre ; 9 novembre et 20 novembre : Groupes de travail élaboration du RIALTO.
	4 DÉCEMBRE	1. Approbation du RIALTO (Le vote des représentants du personnel n'a pas été requis). 2. Plaquette de présentation de la DDAF. 3. Présentation des projets d'orientations stratégiques au ministère (DDAF et DSV). <u>Questions diverses</u> : mobilité et vacances de postes à la DDAF - Plan annuel de formation - Diffusion des notes de services.
HAUTES-ALPES 05	29 JANVIER	1. Présentation du bilan du budget de fonctionnement 2000. 2. Plan triennal de formation 2001 / 2003. 3. Plan de formation 2001.
	23 MARS	<i>Pas de quorum.</i> CTP boycotté par les organisations syndicales : les documents concernant l'examen du budget leur ont été remis trop tard, et ils n'ont donc pas eu le temps de les étudier.
	8 JUIN	1. ARTT. 2. Point sur le Projet d'Orientations Stratégiques. 3. Orientations en matière d'ingénierie publique.
	19 OCTOBRE	1. ARTT. 2. Présentation des critères de modulation de la prime spéciale.
	4 DÉCEMBRE	1. RIALTO de la DDAF. 2. RIALTO de la DSV.
ALPES- MARITIMES 06	10 AVRIL	1. Approbation du PV du 20/06/200. 2. Budget 2001. 3. Restructuration du réseau informatique. 4. Formation : bilan 2000 et plan de formation 2001. 5. Projet territorial du préfet. 6. Projet stratégique de la DDAF - application. 7. Inspection des services. 8. ARTT. <u>Questions diverses</u> : résiliation convention hébergement d'un agent de l'ONCFS ; administration du SIG ; organisation du standard.
	13 NOVEMBRE	1. Approbation du PV du 10/04/2001. 2. Présentation du dispositif de l'ARTT. 3. RIALTO.
	4 DÉCEMBRE	1. Approbation du PV du 13/11/2001. 2. RIALTO : approbation à l'unanimité.

DDAF	Date	Ordre du jour
ARDÈCHE 07	23 MARS	<ol style="list-style-type: none"> 1. Projet stratégique. 2. Budget 2001. 3. Dossier immobilier. 4. Autorisations d'absences. 5. Recensement des agents non titulaires. 6. Propositions d'avancement. 7. ARTT.
	25 JUIN	<ol style="list-style-type: none"> 1. Approbation du procès-verbal du C.T.P. du 23 mars 2001. 2. Projet stratégique. 3. ARTT. 4. Projets immobiliers.
	21 SEPTEMBRE	<ol style="list-style-type: none"> 1. Approbation du procès-verbal du C.T.P. du 25 juin 2001. 2. ARTT. 3. Projet stratégique. 4. Dossier immobilier et travaux dans les locaux. 5. Ingénierie. 6. Mouvements de personnel et réorganisation des services à envisager.
	16 NOVEMBRE	<ol style="list-style-type: none"> 1. Approbation du procès-verbal du C.T.P. du 21 septembre 2001. 2. ARTT.
	10 DÉCEMBRE	<ol style="list-style-type: none"> 1. Approbation du procès-verbal du C.T.P. du 16 novembre 2001. 2. ARTT – rédaction finale du RIALTO. 3. Plan de formation : - Bilan 2001 - Programme 2002.
ARDENNES 08	26 JANVIER	<ol style="list-style-type: none"> 1. Compte administratif 2000, budget 2001. 2. Formation continue : bilan 2000, plan 2001. 3. Loi Sapin : présentation recensement des emplois précaires. 4. Locaux, aménagement : répartition des bureaux et emplacement du courrier. 5. Local imprimerie.
	6 AVRIL	<ol style="list-style-type: none"> 1. Budget 2001.
	11 JUIN	<ol style="list-style-type: none"> 1. Lancement de la démarche ARTT. 2. Point sur la réforme de l'ingénierie publique. 3. Modulation de la prime spéciale.
	21 SEPTEMBRE	<ol style="list-style-type: none"> 1. Bilan de la phase diagnostic ARTT. 2. Cadre national de l'ARTT. 3. Méthode de travail pour l'élaboration du RIALTO.
	23 NOVEMBRE	<ol style="list-style-type: none"> 1. Modification de la composition du CTP. 2. Budget 2001 : réalisations. 3. Rénovation du hall et des salles de réunion. 4. Plan d'actions du service économie agricole. 5. ARTT : projet de RIALTO.
	14 DÉCEMBRE	<i>Pas de quorum.</i> Adoption du RIALTO : absence de quorum en raison du boycott par tous les représentants du personnel.
	27 DÉCEMBRE	Adoption du RIALTO (le vote des membres du CTP n'a pas été requis).
ARIÈGE 09	1 ^{er} FÉVRIER 02	<ol style="list-style-type: none"> 1. Formation continue: rappels plan triennal 2000/2002. 2. Bilan financier 2000/bilan d'activité 2000. 3. Programme 2001.
	6 MARS	<ol style="list-style-type: none"> 1. Budget de fonctionnement : bilan de l'exercice 2000; budget prévisionnel 2001. <p><i>Questions diverses</i> : Animaux victimes d'ESB/Passage aux 35 heures/Rapport de la mission d'inspection générale.</p>
	18 JUIN	<ol style="list-style-type: none"> 1. Notation et avancement. 2. ARTT (premiers échanges sur le sujet). 3. MIP (stratégie conjointe DDAF/DDE). <p><i>Questions diverses</i> : Aménagement locaux du rez de chaussée de la DDAF / situation des femmes de ménage.</p>
	4 OCTOBRE	<ol style="list-style-type: none"> 1. Mise en œuvre de l' ARTT. 2. Projet d'aménagement des locaux du rez-de-chaussée de la direction.

DDAF	Date	Ordre du jour	
ARIÈGE 09 (suite)	4 OCTOBRE	3. Evolution des traitements dans la Fonction publique. 4. Intervention du ministre(CTPM) dans le cadre du budget 2002. <u>Questions diverses</u> : Congés à solder / remplacement de deux véhicules du FFN.	
	5 NOVEMBRE	1. ARTT : synthèse des travaux de concertation; élaboration d'un premier projet de Rialto. 2. Evolution de la MISE. 3. Secrétariat de l'urbanisme.	
	6 DÉCEMBRE	Examen du RIALTO ; refus du syndicat Sud Rural de siéger, considérant qu'il s'agit d'une réunion de travail) ; La CGT reste présente mais estime que ce comité n'est qu'une réunion de travail , en l'absence de documents non parvenus dans les délais.	
	27 DÉCEMBRE	<i>Pas de quorum</i> . Séance non tenue, en l'absence de quorum (l'ordre du jour en était le suivant : examen des projets de RIALTO DDAF et DDSV) : séance reportée au 03/01/2002).	
	3 JANVIER 2002	Examen des projets de RIALTO DDAF puis DSV ; le syndicat SUD RURAL s'exprime contre le RIALTO, subordonné à la création d'emplois). Les deux RIALTOs sont approuvés par le comité et datés du 3 janvier 2002.	
AUBE 10	2 FÉVRIER	1. Projet stratégique. 2. ARTT. 3. Déménagement de la DDAF. 4. Point sur le personnel et les effectifs. <u>Questions diverses</u> : remarques relatives aux conditions de travail à la DSV (crise ESB, abattoir), problème de parking et d'entretien des locaux à la DDAF.	
	9 AVRIL	1. Approbation des PV des CTP du 05/07/2000 et du 02/02/2001. 2. Bilan financier 2000. 3. Budget prévisionnel 2001. 4. Plan de formation. 5. Composition des membres du CTP. 6. Recensement des personnels non titulaires. <u>Questions diverses</u> : accueil, ménage des locaux, ARTT, projet stratégique, déménagement de la DDAF.	
	11 OCTOBRE	1. Approbation du PV du CTP du 09/04/2001. 2. ARTT. 3. Modulation des primes 2001 : principes généraux. 4. Présentation du Projet Stratégique. <u>Questions diverses</u> : avis du CTP recueilli sur la mise en place d'une formation en matière d'entretiens individuels.	
	13 NOVEMBRE	1. Approbation du PV du CTP du 11/10/2001. 2. ARTT.	
	4 DÉCEMBRE	1. Approbation du PV du CTP du 13/11/2001. 2. ARTT. Interruption de séance pour permettre la prise en compte des remarques formulées dans la rédaction du RIALTO. 3. Approbation du RIALTO à l'unanimité avec néanmoins des réserves formulées à propos des astreintes et des heures supplémentaires, dans l'attente des textes à paraître.	
	Groupes de travail, assemblées générales...	27 NOVEMBRE	Groupe de travail préparatoire au CTP du 04/12/2001 relatif à la mise en place de l'ARTT.
		3 JUILLET	Assemblée Générale du personnel : présentation de la réflexion menée dans le cadre de l'élaboration du projet stratégique.
	11 SEPTEMBRE	Assemblée générale du personnel : restitution de l'enquête menée sur le futur site de la DDAF et synthèse collective.	
AUDE 11	2 FÉVRIER	1. Synthèse de la deuxième phase des travaux sur l'ARTT. 2. Relocalisation des services. <u>Questions diverses</u> : résultat des élections à la Chambre d'agriculture	
	9 AVRIL	1. Examen du projet de budget 2001.	

DDAF	Date	Ordre du jour
AUDE II (suite)	9 AVRIL	<u>Questions diverses</u> : le point sur l'ARTT ; les fiches action du projet stratégique ; la situation du personnel vacataire ; demandes de mutation et postes vacants.
	3 MAI	1. Recensement du personnel non titulaire (SAPIN). 2. Point sur le calendrier ARTT. 3. Point sur le prochain CHS – crédits sécurité.
	14 SEPTEMBRE	1. Modulation de la prime spéciale. 2. Organisation de la DDAF. 3. Collaboration DDAF11/DDAF 66. 4. Point sur les travaux de cablage. 5. Mise en œuvre de l'ARTT. <u>Questions diverses</u> : sécurisation de la DDAF en cas de manifestations ; Report de la date limite des congés 2001.
	8 NOVEMBRE	1. Compte-rendu de l'inspection COPERCI. 2. Mise en œuvre de l'ARTT - RIALTO.
	30 NOVEMBRE	1. Elaboration du RIALTO.
	12 DÉCEMBRE	Adoption du RIALTO/Résultat du vote à main levée : POUR : 5 voix ; CONTRE : 1 voix ; abstention : 2 voix ; n'ont pas pris part au vote : 4 voix . (CFDT, FO et UNSA ont refusé de prendre part au vote). Motif de la non participation au vote : « 1. La mise en place de l'ARTT au MAP ne fait apparaître aucune création d'emploi, ce qui va se traduire par l'affaiblissement des services de l'Etat et moins de services rendus à l'usager - 2. Le RIALTO qui sera appliqué à la DDAF de l'AUDE en amenant de nouvelles contraintes va provoquer une déresponsabilisation du personnel préjudiciable aux missions de service public auxquelles les agents de la DDAF étaient particulièrement attachés. » La DDAF de l'AUDE ayant été site pilote, plusieurs réunions de groupes de travail ont été organisées ainsi que deux assemblées générales.
AVEYRON 12	29 JANVIER	1. Projet d'orientation stratégique de la DDAF. 2. Plan de formation : Bilan 2000- Plan triennal 2001-2003 – Plan 2001. 3. Offre commune en matière d'Ingénierie Publique. 4. Recensement SAPIN.
	15 JUIN	1. ARTT.
	16 NOVEMBRE	1. Plan d'action des SEA. 2. ARTT.
	11 DÉCEMBRE	1. ARTT.
BOUCHES- DU-RHÔNE 13	6 FÉVRIER	1. Ouverture de postes au titre de l'année 2001. 2. Examen du plan local de formation continue. 3. Evaluation des personnels. 4. Projet stratégique de la DDAF 13. 5. Fonds de modernisation : propositions 2001. <u>Questions diverses</u> : gestion des archives de la DDAF.
	6 AVRIL	<i>Pas de quorum.</i> Budget de fonctionnement 2001/CTP. <i>Non réuni faute de quorum.</i>
	21 JUIN	1. Points inscrits à l'ordre du jour du CTPD du 06.04.01. 2. Bilan d'exécution du plan local de formation continue. 3. Projet stratégique de la DDAF. 4. Projet territorial de l'Etat. 5. ARTT. <u>Questions diverses</u> : relogement du SITEPSA et de la DDAF ; Questions concernant le personnel (effectifs, ouvertures de postes).
	28 SEPTEMBRE	<i>Pas de quorum.</i> Point sur le dispositif ARTT / CTP non réuni faute de quorum.
	9 OCTOBRE	Ordre du jour identique à celui du 28.09.01.
	13 DÉCEMBRE	1. ARTT : Adoption des « RIALTO » DDAF et DDSV. 2. Point sur le projet stratégique. <u>Questions diverses</u> : sécurité des locaux. Adoption des RIALTOS, groupes de travail...
Adoption du RIALTO (vote), Groupes de travail		

DDAF	Date	Ordre du jour
BOUCHES- DU-RHÔNE 13 <i>(suite)</i>		<p>RIALTO DDAF Pour : 12 voix ; Abstention : 1 voix / RIALTO DDSV : Abstention des représentants du personnel du fait que la concertation avec le personnel de la DDSV n'est pas achevée. L'élaboration du RIALTO de la DDAF a donné lieu à la création d'un comité de pilotage ARTT composé du Directeur Départemental, du Chef de SAG et des représentants des personnels siégeant au CTPD. Celui-ci s'est réuni les 08 et 29 novembre 2001.</p> <p>Une assemblée générale du personnel concernant l'ARTT s'est tenue le 04 octobre 2001.</p>
CALVADOS 14	22 JANVIER	<p>1. Projet stratégique : débat sur les actions prioritaires et les projets de lettre de mission du Préfet au DDAF (action générale de la DDAF et animation du Pôle de Compétence Eau).</p> <p>2. Ingénierie Publique : présentation du protocole de coordination DDAF/DDE.</p> <p><i>Questions diverses</i> : projet de mise en place de locaux provisoires pour les Services Vétérinaires (point sur l'état d'avancement du dossier et de son financement) ; Information sur I.H.T.S. complémentaire.</p>
	26 FÉVRIER	<p>1. Avis sur le Projet Stratégique départemental avant sa présentation au C.O.S.</p> <p>2. Aménagement des locaux (logement temporaire des Services Vétérinaires).</p> <p>3. Plan de formation (bilan 2000 et projet 2001).</p> <p><i>Boycott des représentants du personnel qui ont regretté l'envoi tardif des documents.</i></p>
	26 MARS	<p>1. Comptes financiers définitifs 2000.</p> <p>2. Projet de budget prévisionnel 2001.</p> <p>3. Plan de formation : bilan 2000 et projet 2001.</p> <p>4. Présentation du Projet Stratégique de la DDAF – discussion sur le regroupement du Service « Aménagements Fonciers, Forestiers et Hydrauliques » et de la Mission « Environnement ».</p>
	15 OCTOBRE	<p>1. ARTT - Présentation des textes.</p> <p>2. Utilisation des locaux après déménagement des Services Vétérinaires.</p> <p>3. Prime Spéciale 2001 - information sur la modulation.</p> <p>4. Projet Stratégique - avis sur les fiches actions.</p> <p>5. Avis sur l'organisation des contrôles conjoints DDAF/DDSV</p>
	13 NOVEMBRE	<p>Premier projet de RIALTO (ARTT) : boycott par l'Intersyndicale compte tenu de l'absence de l'option 38 h 30 et 20 jours ARTT.</p>
	14 DÉCEMBRE	<p>RIALTO (ARTT) : Adoption du document définitif négocié lors de la réunion du 26 novembre 2001 Avis favorable : représentants de l'administration / abstention : représentants du personnel.</p>
Assemblées générales, groupes de travail	19 OCTOBRE	<p>Assemblée Générale du personnel : Projet Stratégique et ARTT (analyse et premières réflexions sur l'ARTT). Cette Assemblée Générale a été complétée par au moins 2 réunions au sein de chaque service (ARTT).</p>
	26 NOVEMBRE	<p>Elaboration du RIALTO : présentation et discussion sur le projet élaboré par le Comité Directeur.</p>
	27 NOVEMBRE	<p>Assemblée Générale du personnel pour informer les agents des discussions au sein du CTPL sur le projet de RIALTO.</p>
CANTAL 15	8 JANVIER	<p>1. Prévisions du budget 2001 (si données disponibles).</p> <p>2. Affectation des personnels en 2001.</p> <p>3. Entretiens personnalisés.</p> <p>4. Notation.</p> <p>5. Programme de formation 2001.</p> <p>6. Projet d'orientation stratégique.</p> <p>7. Déprécarisation, concours (loi SAPIN).</p> <p>8. Encours de l'accord pour l'aménagement et la réduction du temps de travail.</p>
	21 JUIN	<p>1. Déprécarisation (loi SAPIN).</p> <p>2. Aménagement et réduction du temps de travail.</p>

DDAF	Date	Ordre du jour	
CANTAL 15 (suite)	21 JUIN	3. Budget. 4. Résultats des mobilités, mouvement de personnel. <u>Questions diverses</u> : Immobilier, devenir DDAF/DDSV, entretiens d'activité, notation.	
	25 SEPTEMBRE	1. Plan d'action du Projet d'orientation stratégique. 2. Aménagement et réduction du temps de travail. 3. Mouvement de personnel.	
	17 DÉCEMBRE	1. Aménagement et réduction du temps de travail : Diagnostic des services ; Projet de RIALTO. Groupe de travail sur l'ARTT le 28 septembre ; Assemblée générale des personnels le 12 octobre. Vote des RIALTO : RIALTO DDAF : 6 pour, 9 abstentions/RIALTO DDSV : 5 pour, 8 abstentions, 2 contre. Les abstentionnistes déclarent de concert que l'ARTT a d'autres objectifs que l'écriture de règlements intérieurs, il s'agit de créer des emplois. - Les deux votes contre le RIALTO DDSV « sanctionnent » la non communication en préalable du projet. - P. PEIRANI précise que la mise en place de l'équipement qui permettra l'enregistrement se fera avec retard. En attendant, chaque personne pourra décompter son temps de travail qui pourra être repris.	
Adoption des RIALTO, Groupes de travail	CHARENTE 16	24 AVRIL	1. Gestion des archives. 2. Parking cité administrative. 3. Compte administratif 2000 et budget prévisionnel 2001. 4. Situation des effectifs. 5. ARTT. 6. Projet stratégique. 7. Plan local de modernisation de l'ingénierie publique.
		15 JUIN	1. Projet stratégique. 2. ARTT. 3. Parking cité administrative.
		28 NOVEMBRE	1. ARTT - RIALTO adopté à l'unanimité. 2. Plan d'action des SEA.
CHARENTE-MARITIME 17	8 MARS	1. Budget fonctionnement - bilan 2000 - prévisions 2001. 2. Organisation et moyens informatiques de la DDAF. 3. Loi Sapin : recensement. 4. Accès aux services.	
	13 JUILLET	1. Présentation de l'avant-projet stratégique de la DDAF 17. 2. Premiers échanges de vue sur l'ARTT.	
	3 DÉCEMBRE	1. Examen du RIALTO de la DDAF 17. 2. Primes : critères de modulation. 3. Budget de fonctionnement 2001. Adoption du RIALTO : les 8 représentants du personnel se sont abstenus. Le point de divergence porte sur la fin de la plage fixe de présence à la DDAF l'après-midi pour l'application de l'horaire variable : représentants du personnel : fermeture 16 heures / représentants de l'administration : fermeture 16 h 30 - 16 h vendredi et veille de fêtes. Assemblée générale : présentation du projet stratégique de la DDAF.	
Adoption du RIALTO (vote), assemblée générale	6 NOVEMBRE		
CHER 18	25 JANVIER	1. Plan de formation 2001. 2. Budget 2001. 3. Collecte sélective du papier. 4. Travaux de modernisation. 5. A R.T.T. 6. Points sur les effectifs. 7. Ingénierie publique. <u>Questions diverses</u> : - Paiement par le CNASEA des aides au titre du RDR par le volet FEOGA GARANTIE ; - Réfrigérateur ; - Archives de la statistique ; - Fonds de modernisation ; - Groupes de travail « Qualité » ; - Projet territorial de l'Etat.	

DDAF	Date	Ordre du jour
CHER 18 (suite)	IER MARS	1. Budget 2001. 2. Travaux de réhabilitation et de rénovation. 3. ARTT. <u>Questions diverses</u> : Plan de formation ; - Réfrigérateur ; - Local fumeurs ; - Dégradations consécutives aux manifestations ; - Autocommutateur ; - Véhicules.
	28 MAI	1. Préparation de l'ARTT. 2. Ingénierie publique. 3. Recensement des agents non titulaires de l'Etat. 4. Places de parking. <u>Questions diverses</u> : Archives ; - Service de l'économie agricole.
	10 SEPTEMBRE	1. ARTT - Etat des lieux et diagnostic. 2. Prime spéciale 2001. 3. Point sur les travaux de rénovation. 4. Point sur les effectifs. 5. Mise en place de la concertation locale interministérielle. <u>Questions diverses</u> : Organigramme ; - D.D.S.V. ; - Mission d'inspection ; - Trottoir de la DDAF.
	26 NOVEMBRE	1. ARTT - RIALTO DDAF. 2. Groupes de travail. 3. Entretiens d'activité. 4. Remplacement du photocopieur. 5. Utilisation de la messagerie (notes de service...) 6. Points sur les travaux. 7. Abattage d'un arbre dans le patio sud. <u>Questions diverses</u> : Droit de réponse ; - Réservation des véhicules
Adoption des RIALTO, assemblées générales	29 NOVEMBRE	1. ARTT - RIALTO DDSV. <u>Questions diverses</u> : véhicules administratifs. - Adoption du RIALTO de la DDAF : abstention des représentants du personnel/Divergences sur l'effectif minimum de 30 % et la fixation des périodes de haute activité. - Adoption du RIALTO de la DDSV : abstention des représentants du personnel /Divergences : fixation des plages fixes, et programmation des jours ARTT. - Assemblées générales : 1er juin 2001 (Actualité des services) ; 14 septembre 2001 et 3 décembre 2001 (ARTT).
CORRÈZE 19	3 MAI	1. Budget. 2. Formation continue. 3. Effectifs. 4. ARTT. 5. Enquête SAPIN. 6. Gestion du parc des véhicules. <u>Questions diverses</u> : Rapport COPERCI, primes spéciales.
	6 DÉCEMBRE	1. L'examen du projet RIALTO. 2. Le plan local de modernisation de l'ingénierie publique. 3. La formation continue. <u>Questions diverses</u> : communication.
CORSE DU SUD 2A		Voir DRAF.
HAUTE-CORSE 2B	12 SEPTEMBRE	1. Présentation des modalités pratiques pour la modulation des primes. 2. Lancement de la démarche de mise en place de l'ARTT. <u>Questions diverses</u> : mise en place de l'alarme ; gestion du temps ; CHS : locaux des services vétérinaires. Locaux SMAR ; aménagement des bureaux ; lignes téléphoniques ; parc automobile ; sécurité du parc de stationnement ; tickets restaurants ; information des syndicats ; frais de déplacement pour formation.
	16 OCTOBRE	Débat sur le diagnostic de mise en place de l'ARTT. <u>Questions diverses</u> : suivi des questions du CTP du 12/09/01.

DDAF	Date	Ordre du jour
HAUTE-CORSE 2B (suite)	14 DÉCEMBRE	1. Présentation de la chronologie de la mise en place de l'ARTT 2. Adoption du RIALTO : « Il est approuvé par l'ensemble des représentants de l'administration, le représentant F.O. vote contre, les autres représentants du personnel s'abstiennent. »
CÔTE-D'OR 21	5 MARS	1. Approbation CR réunion du 19.09.2000. 2. Formation : bilan 2000. 3. Etat du personnel. 4. Eléments budgétaires. 5. Bilan social.
	28 JUIN	1. Approbation CR réunion du 05.03.2001. 2. ARTT (phase préparatoire de la mise en œuvre).
	15 OCTOBRE	1. Approbation CR réunion du 28.06.2001. 2. ARTT (diagnostics des services et propositions).
	27 NOVEMBRE	1. Approbation CR réunion du 15.10.2001. 2. ARTT (approbation des RIALTOs (DDAF-DDSV) – Approbation du RIALTO à l'unanimité des membres.
Assemblées générales		22 octobre 2001 et 15 janvier 2002 : assemblées générales des personnels.
CÔTE-D'ARMOR 22	23 MARS	<i>Pas de quorum.</i> Ce CTP a été boycotté par les organisations syndicales qui ont protesté contre la transmission trop tardive des documents, voire l'absence de documents sur certains points de l'ordre du jour.
	4 MAI	1. Approbation du PV du 2 octobre 2000. 2. Budget DDAF et budget des services vétérinaires, dépenses 2000 et prévisions 2001. 3. Projet de plan de formation 2001, le bilan 2000 sera présenté ultérieurement. 4. Aménagement et la réduction du temps de travail. 5. Fonctionnement du CTP et du CHS. 6. Situation des agents non titulaires dans le département au regard de la loi Sapin et des mesures de déprécarisation.
	2 OCTOBRE	ARTT.
	14 NOVEMBRE	1. ARTT. 2. Déprécarisation.
	18 DÉCEMBRE	1. Approbation du P.V du 14 novembre 2001. 2. ARTT - approbation du RIALTO – pour la DDAF, hors Services Vétérinaires, les syndicats s'abstiennent en raison de l'absence de création d'emplois et d'un manque de vision claire sur les missions qui pourraient éventuellement être abandonnées. – pour les services vétérinaires, sur 20 membres présents en intersyndicale à l'assemblée générale, 11 ont voté contre et 9 se sont abstenus.
Assemblées générales...		L'établissement du RIALTO a fait l'objet de 4 assemblées générales du personnel (2 à la DAF, 2 aux services vétérinaires). Un forum a été mis en place pour recueillir les questions et les observations. Des sondages ponctuels ont également été effectués.
CREUSE 23	16 FÉVRIER	1. Approbation du P.V. précédent. 2. Plan de formation. 3. Evaluation effectifs. 4. Budget. 5. ARTT. 6. Projet stratégique. 7. Plan de communication. 8. Proposition sur le fonds de modernisation. 9. Démarche qualité.
	19 OCTOBRE	1. Approbation du P.V. précédent. <u>Questions diverses</u> : convention de restauration avec les impôts ; Stationnement des véhicules en cité – Premier examen RIALTO et modalités de diagnostic.
	11 DÉCEMBRE	Elaboration du RIALTO.

DDAF	Date	Ordre du jour
CREUSE 23 (suite)	11 JANVIER 2002	1. Examen du RIALTO : Résultats du vote : RIALTO Général Pour : 7 – Contre : 1 – Abstention 3. RIALTO Abattoirs Pour : 4 – Abstention 7 – Contre : 0.
DORDOGNE 24	19 JANVIER	1. Mise en place nouveau CTPD. 2. Point sur l'avancement du dossier ARTT. 3. Dossiers internes (budget, mouvements de personnel, formation continue, frais de déplacements, prime spéciale, déprécarisation et politique des vacataires, communication interne, congés exceptionnels). 4. Développement des relations socio-professionnelles.
	15 FÉVRIER	ARTT : synthèse des contributions de l'ensemble des services sur la 2 ^{ème} phase du dispositif expérimental.
	22 MAI	ARTT : avancement du projet.
	4 DÉCEMBRE	ARTT : examen du projet de RIALTO. (Les représentants FO et FSAVAE votent pour le projet, L'UNSA et la CFDT ne souhaitent pas participer au vote compte tenu des revendications nationales mais ne s'opposent pas au projet local).
DOUBS 25	26 MARS	1. Conférence budgétaire des services 2001. 2. Recrutement vacataires en 2001. 3. Formation continue : plan 2001. 4. Création d'un groupe accueil. 5. Nouvelles affectations 2001. <u>Questions diverses</u> : remplacement standard – ARTT – DNO – poste ouvrier professionnel.
	11 JUIN	<i>Pas de quorum</i> . Boycott des syndicats : reporté au 20 juin 2001.
	20 JUIN	1. ARTT (info – les unités de travail, création d'un groupe de travail). 2. CLIC (commission locale interministérielle de coordination).
	5 NOVEMBRE	1. Exécution du budget 2001. 2. Bilan du recrutement des vacataires 2001. 3. Formation continue : suivi du plan 2001 et préparation plan 2002. 4. Modulation des primes. 5. Nouvelles affectations fin 2001 (postes ouverts....). 6. Réorganisation du S2.
Adoption du RIALTO	7 DÉCEMBRE	1. ARTT, présentation du diagnostic, discussion sur le RIALTO. 2. proposition du CTPD pour le plan formco 2002. 3. ARTT : - présentation du RIALTO ; - présentation du travail du groupe de travail ; - adoption du RIALTO à l'unanimité avec la déclaration suivante : « Les organisations syndicales ne sont pas d'accord pour accepter l'ARTT sans création d'emplois car elles craignent que les missions ne soient plus assurées au détriment du service public ; elles sont opposées au recrutement de personnels vacataires pour suppléer à ce problème. Par contre, les syndicats sont d'accord pour adopter le RIALTO proposé par le DDAF du Doubs, même si ils auraient souhaité une plus grande souplesse encore en matière de plages fixes. »
DRÔME 26	20 AVRIL	1. Recensement des agents non-titulaires dans le cadre du protocole SAPIN. 2. Présentation du budget de fonctionnement 2001. 3. Projet stratégique. 4. Bilan du plan de formation 2000. <u>Questions diverses</u> : 1. Mise en place des CLIC - 2. Dossier ARTT.
	12 JUIN	<i>Pas de quorum</i> . Boycott du C.T.P.D. devant porter sur l'ARTT. Motif : les négociations en cours avec le MAP ne sont pas à la hauteur des attentes des agents.
	25 JUIN	1. Approbation du P.V. du 20 Avril 2001. 2. Le point sur le projet stratégique à la DDAF de la Drôme. 3. Documents préparatoires à l'ARTT. <u>Questions diverses</u> : Modulation des primes, notamment de la prime spéciale, Notation des personnels, Remise en état des bureaux de la DDAF.

DDAF	Date	Ordre du jour
DRÔME 26 (suite)	16 OCTOBRE	1. Approbation du P.V. du 25 Juin 2001. 2. Compte-rendu des diagnostics pour l'aménagement et la réduction du temps de travail. 3. Entretiens d'activité et de notation. Questions diverses : Procédure SAPIN, Concours réservés de S.A. et d'attaché de Centrale, Dossier d'un agent CNASEA en poste à la DDAF : souhait de voir ce dossier transmis au MAP.
	19 NOVEMBRE	1. Approbation du P.V. de la séance du 12 Octobre 2001. 2. Projet de RIALTO. <u>Questions diverses</u> : Autorisations d'absence (circulaire incomplète), Situations des vacataires dans le cadre du passage aux 35 heures.
	11 DÉCEMBRE	<i>Pas de quorum</i> . Boycott du CTP concernant l'ARTT (divergence sur la gestion de l'horaire variable).
	17 DÉCEMBRE	1. Approbation du P.V. de la séance du 19 Novembre 2001. 2. Examen du RIALTO de la DDAF Drôme (vote global sur le projet présenté par l'administration, Contre 8 (représentants du personnel) ; Pour 8 (représentants de l'administration). <u>Questions diverses</u> : Modalités de modulation de la prime spéciale, en particulier, Primes à verser aux agents vacataires, Précarité des contrats des agents vacataires de la DDAF. – Assemblée générale des personnels le 23 novembre (provoquée par l'Intersyndicale) – Assemblée générale des personnels le 6 décembre 2001 (à la demande du directeur)
EURE 27	15 NOVEMBRE	1. Examen des projets de RIALTO et des projets de règlements d'horaires variables (approbation à l'unanimité des membres présents ; 10 voix pour).
	11 JUIN	1. Préparation de la mise en œuvre de l'ARTT. 2. Plan d'orientation stratégique de la DDAF.
	19 mars	1. Budget de Fonctionnement 2001. 2. Ingénierie Publique (perspectives). 3. Plan de Formation 2001. <u>Questions diverses</u> : déménagement, ménage des bureaux.
FINISTÈRE 29	9 JANVIER	1. ARTT site pilote première phase. 2. Recensement des non titulaires. 3. Formation continue. 4. Horaires variables. <u>Questions diverses</u> : inspection des services plan de l'accueil concours.
	26 FÉVRIER	1. Formation continue. 2. Recensement des non titulaires. 3. Synthèse de la 2ème phase ARTT. <u>Questions diverses</u> : locaux de Morlaix ; mutations-intradépartementale.
	9 JUILLET	1. ARTT. 2. Congés annuels. 3. Organisation du travail en liaison avec l'accueil physique et téléphonique. 4. Prime spéciale. 5. Horaires variables. 6. Organisation DDAF-DDSV. 7. Mutations intra-départementale.
	17 SEPTEMBRE	1. Circulaire sur la mise en œuvre de l'ARTT. <u>Questions diverses</u> : SAFIR (salon des fourrages) ; formation continue ; prime spéciale ; local fumeur salle d'archivage.
	22 OCTOBRE	1. ARTT. <u>Questions diverses</u> : prime spéciale ; liaisons informatiques avec les abattoirs.
	3 DÉCEMBRE	ARTT proposition de RIALTO.

DDAF	Date	Ordre du jour	
FINISTÈRE 29 <i>(suite)</i>	14 DÉCEMBRE	ARTT RIALTO : 9 voix pour ; 9 voix contre (divergence sur la façon de programmer les jours ARTT). Tout au long de la procédure, il y a eu plusieurs réunions par services pour expliciter la phase pilote puis la phase réalisation.	
	HAUTE-GARONNE 31	1 ^{er} MARS	1. Présentation du document relatif au plan d'action 2001 de la DDAF. 2. Communication sur le Projet Territorial de l'Etat. 3. Formation continue : bilan 2000, projets 2001. 4. Point sur les effectifs de la DDAF. 5. Présentation du projet de budget 2001. <u>Questions diverses</u> : déménagement de la DDAF ; situation d'un agent mis à disposition par les ASF.
		14 SEPTEMBRE	1. ARTT : méthodes et calendrier de travail. 2. Mise en place des entretiens individuels d'activité. 3. Information sur la prime spéciale. 4. Projet de regroupement des services du ministère sur un autre site. 5. Information sur la sécurité du bâtiment E. <u>Questions diverses</u> : formation ; vacances ; situation d'un agent mis à disposition par les ASF.
		25 OCTOBRE	1. ARTT : Détermination des unités de base ; Conditions d'exercice des missions/complémentarités ; Fixation des périodes de haute activité ; Période d'ouverture du service ; Jour de service ; Heures supplémentaires ; Décompte du temps (horaire ou journalier). <u>Questions diverses</u> : abattage BSE, séparation DDAF - DDSV ; projet de regroupement des services sur un autre site ; plan vigipirate.
		22 NOVEMBRE	Mise en œuvre de l'ARTT. <u>Questions diverses</u> : l'organisation de la DDAF-cité lors des ponts des 24 et 31 décembre ; la qualité au sein des SV.
		11 DÉCEMBRE	Ordre du jour unique : mise en œuvre de l'ARTT.
	Groupes de travail Assemblée générale		Une assemblée générale du personnel a été tenue sur l'ARTT le 24 septembre. Un groupe de travail inter-services ARTT a été réuni à 3 reprises, (21 septembre, 9 octobre et 15 novembre) en complément des groupes internes à chaque service et d'une réunion DRAF-DDAF qui s'est tenue sur ce même thème. Deux rencontres avec les représentants du personnels de la DDAF ont été conduites, indépendamment du CTP, sur la question de l'ARTT.
		30 JANVIER	1. Projet stratégique.
		28 JUIN	1. ARTT. 2. Budget 2001. 3. Projet stratégique. 4. Vacataires. 5. Restructuration des locaux.
		12 NOVEMBRE	1. ARTT.
	21 NOVEMBRE	1. Plan d'actions du plan stratégique. 2. Avancement des travaux. 3. Avancement des études CESMO et ANTARES. 4. Budget.	
	18 DÉCEMBRE	1. Vote du RIALTO : RIALTO mis au vote à la demande des représentants du personnel article par article et non dans sa globalité.	
GIRONDE 33	22 MAI	1. Mobilité du printemps 2001. 2. ARTT (Informations actualisées). 3. Mise en sécurité de la Tour A. 4. Loi SAPIN.	
	5 OCTOBRE	1. ARTT. 2. Critères de modulation de la prime spéciale 2001. 3. Déménagement.	
	3 DÉCEMBRE	1. ARTT (RIALTO) adopté à l'unanimité mais désaccord sur l'absence de recrutement compensateur. Nombreux groupes de travail par service de juin à Décembre 2001. Assemblée Générale le 12 Octobre 2001.	

DDAF	Date	Ordre du jour
HÉRAULT 34	23 FÉVRIER	1. Formation continue : Plan triennal de formation, bilan 2000, programme 2001.
	6 MARS	1. Budget globalisé : bilan 2000 budget 2001. 2. Mouvements de personnel, ouvertures de postes. 3. Examen des propositions de représentants des personnels en date du 6/11/00. 4. Résorption de l'emploi précaire. 5. Projet stratégique de la DDAF.
	10 JUILLET	1. ARTT. 2. Point d'étape sur le programme 2001 de formation continue. 3. Réorganisation des locaux. 4. Plan de modernisation de l'ingénierie publique. 5. Critère de modulation des primes.
	16 OCTOBRE	1. ARTT – Diagnostic. 2. Accueil du public en période VIGIPRATE.
	11 DÉCEMBRE	1. Adoption du RIALTO : vote favorable de l'ensemble des représentants de l'administration, vote défavorable de l'ensemble des représentants des personnels).
ILLE-ET-VILAINE 35	26 MARS	1. Budgets. 2. Formation. 3. Mise en œuvre ARTT.
	27 AVRIL	Discussion sur l'ARTT : présentation des diagnostics et orientations (1 ^{ère} phase).
	29 OCTOBRE	ARTT (2 ^{ème} phase).
	6 DÉCEMBRE	<i>Pas de quorum</i> . Boycott des organisations syndicales.
	17 DÉCEMBRE	RIALTO adopté par dix voix, celles de l'administration ; les représentants du personnel se sont abstenus. – Création de trois groupes de travail pour le diagnostic ARTT : diagnostic territorial (31 janvier), diagnostic interne (12 février et 8 mars), diagnostic externe (8 février). Mise en place d'un groupe de travail ARTT qui s'est réuni plusieurs fois : le 4 septembre, le 8 octobre, les 12 et 19 novembre, le 13 décembre. Il faut également noter la création d'un groupe de travail sur les horaires variables dont la première réunion s'est tenue le 12 mars 2002. – Un groupe de travail sur les conséquences de l'ESB s'est réuni le 12 janvier 2001. Ce groupe de travail a été créé pour répondre à la demande des syndicats lors d'un précédent CTPL (15/12/00).
INDRE 36	22 JANVIER	1. Approbation du procès-verbal de la précédente réunion. 2. Désignation du Secrétaire-Adjoint. 3. Bilan financier 2000 et budget 2001. 4. Bilan formation continue 2000 et plan de formation 2001. 5. Examen de la charte du management par objectifs. 6. Examen du nouveau règlement intérieur. 7. Présentation des démarches qualités programmées en 2001.
	16 MAI	1. ARTT : présentation de la méthode de diagnostic et calendrier. 2. Management : communication des critères d'évaluation mis en œuvre en 2001.
	18 OCTOBRE	1. ARTT : examen et début du travail sur le RIALTO.
	19 NOVEMBRE	1. Atteinte du quorum et approbation de l'ordre du jour. 2. Désignation du Secrétaire-Adjoint. 3. Examen d'une demande de formation dans le cadre des échanges collectifs et des entretiens d'activité. 4. Poursuite des travaux sur l'élaboration du RIALTO.
	6 DÉCEMBRE	1. ARTT : vote du RIALTO / Vote article par article puis vote du RIALTO : pour 12 - contre 0. <u>Questions diverses</u> : transfert des missions d'ingénierie publique du SAE au SEPR.
Groupes de travail		

DDAF	Date	Ordre du jour
INDRE-ET- LOIRE 37	15 FÉVRIER	<ol style="list-style-type: none"> 1. Bilan des actions de l'ASMA. 2. Locaux. 3. Programme de formation. 4. Crédits de fonctionnement. 5. Organisation de la cellule informatique. 6. Résorption de l'emploi précaire. 7. Plan d'action 2001. 8. Charte des entretiens d'activité.
	5 JUILLET	<ol style="list-style-type: none"> 1. Situation des effectifs. 2. Charte des entretiens d'activité. 3. Guide interne des règles communes pour la notation. 4. Fiches de poste. 5. Plan d'actions 2001.
	13 SEPTEMBRE	<ol style="list-style-type: none"> 1. La prime spéciale 2001. 2. La mise en œuvre de l'ARTT. 3. Tri sélectif à la Cité Administrative.
	23 OCTOBRE	<ol style="list-style-type: none"> 1. Modification de l'organigramme de la DDAF. 2. L'ARTT. 3. L'installation d'un système de vidéo surveillance à la Cité. 4. Formation aux entretiens d'activité.
	29 NOVEMBRE	Adoption du RIALTO.
JURA 39	2 MAI	<ol style="list-style-type: none"> 1. Compte rendu de la réalisation de l'exercice budgétaire 2000 – Budget 2001. 2. Plan de formation. 3. Programme de travaux 2001 – Bâtiment DDAF. 4. Perspectives en terme de personnel – ARTT. 5. Mobilité interne. 6. Statut des personnels. <p><u>Questions diverses</u> : modalités d'accueil des exploitants en période PAC – modalités d'accès à Internet pour les agents.</p>
	10 SEPTEMBRE	<ol style="list-style-type: none"> 1. Modulation de la prime spéciale 2001. 2. ARTT.
	22 OCTOBRE	<ol style="list-style-type: none"> 1. Présentation de la synthèse des diagnostics réalisés dans les groupes de travail. 2. Projet de RIALTO.
	29 NOVEMBRE	<ol style="list-style-type: none"> 1. Projet de RIALTO. 2. Canevas du RIALTO. <p><u>Questions diverses</u> : évolution des dotations d'effectifs dans le cadre de l'ARTT – jours fériés et jours de congés dans le cadre de l'ARTT.</p>
	18 DÉCEMBRE	<ol style="list-style-type: none"> 1. Validation du RIALTO.
LANDES 40	7 JUIN	<ol style="list-style-type: none"> 1. Situation des effectifs. 2. Budget 2002. 3. Déprécarisation (plan SAPIN). 4. ARTT : présentation du dispositif ; proposition groupe de travail ; motion de l'intersyndicale de la DDAF. <p><u>Questions diverses</u> : Projet territorial de l'Etat ; Mission d'inspection du COPERCI ; Relogement des SV.</p>
	18 DÉCEMBRE	<ol style="list-style-type: none"> 1. Présentation des RIALTO DDAF et DDSV. Abstention des représentants du personnel. 2. Situation des effectifs. 3. Compte-rendu budget 2001. 4. Programme de formation continue 2002. <p><u>Questions diverses</u> : restauration collective ; mise en place des entretiens d'activité.</p>
LOIR-ET- CHER 41	6 AVRIL	<ol style="list-style-type: none"> 1. Approbation du procès-verbal de la réunion du 27/11/2000. 2. Approbation de l'arrêté du 26/3/2001, portant sur la composition du CTPD.

DDAF	Date	Ordre du jour
LOIR-ET- CHER 41 <i>(suite)</i>	6 AVRIL	3. Budgets de fonctionnement (compte-rendu 2000 et budget prévisionnel 2001). 4. Formation continue (Bilan 2000 et Plan Local 2001). 5. Point sur les effectifs. 6. Inspection générale de la DDAF par la mission COPERCI. 7. Hygiène et Sécurité (cas des abattages d'animaux dans le cadre de la prophylaxie, de l'ESB et de la Fièvre aphteuse). <u>Questions diverses</u> : mise en place de l'ARTT.
	3 OCTOBRE	1. ARTT. <u>Questions diverses</u> : Répercussion des 35h sur vacataires - Entretiens individuels activités - Augmentation taux frais déplacement - Codes accès Internet.
	21 NOVEMBRE	ARTT.
	17 DÉCEMBRE	<i>Pas de quorum.</i> ARTT. Boycotté par les représentants des syndicats. Désaccord sur le RIALTO. Le RIALTO a été approuvé à la séance du CTPD du 3/01/2002 par 5 voix favorables dont celle du Président contre 5 voix défavorables. Ce RIALTO a été présenté en A.G. du 7/01/2002. Le même jour, a été présenté le rapport de l'inspection générale de la DDAF, établi par la mission COPERCI en mars 2001.
<i>Adoption du RIALTO, assemblée générale</i>		
LOIRE	8 JANVIER	1. Mise en place de l'ARTT. <u>Questions diverses</u> : informations sur le mouvement de personnel.
	22 JANVIER	1. Validation du plan de formation. <u>Questions diverses</u> : problème de personnel à la DSV.
	9 FÉVRIER	1. Mise en place de l'ARTT.
	21 MARS	1. Approbation des budgets prévisionnels DDAF ET DSV. 2. Affectation de matériel informatique. 3. Mouvement de bureaux.
	18 SEPTEMBRE	1. ARTT. 2. Projet stratégique du DDAF. 3. Partition DDAF/DSV. <u>Questions diverses</u> : information sur la modulation de la prime spéciale ; équipement en téléphone portable des techniciens ; restaurant administratif.
	15 NOVEMBRE	1. Examen du projet de RIALTO.
	3 DÉCEMBRE	1. Approbation du RIALTO. 2. Projet stratégique de la DDAF. 3. Compte-rendu du budget 2001. <u>Questions diverses</u> : primes personnel technique et administratif.
HAUTE-LOIRE 43	5 AVRIL	1. Réorganisation de la direction départementale de l'agriculture et de la forêt. 2. Restitution de l'étude de faisabilité du site de l'ermitage. 3. Conférence budgétaire des services. 4. Plan de formation continue triennal. 5. « Pacs » DDSV-DDAF ; réforme de l'ingénierie. 6. ARTT.
	13 DÉCEMBRE	1. Examen des projets de RIALTO de la DDAF et des services vétérinaires. 2. les 3 RIALTO sont adoptés avec 12 voix pour et 2 abstentions.
LOIRET 45	7 JUIN	1. Approbation du PV de la réunion du 14/12/2000. 2. ARTT : phase de diagnostic. 3. Moyens des services, crédits de fonctionnement. 4. Effectifs et conditions de travail. 5. Statuts des personnels et déroulement de carrière. 6. Primes et indemnités. 7. Formation continue : bilan du 1er semestre. <u>Questions diverses</u> : remplacement d'un agent en congé de maladie.
	14 SEPTEMBRE	1. Approbation du PV de la réunion du 7/06/2001.

DDAF	Date	Ordre du jour
LOIRET 45 (suite)	14 SEPTEMBRE	2. ARTT : méthode pour l'élaboration du RIALTO. 3. Information sur les taux de primes. 4. Organisation des locaux cité Coligny. 5. Organisation des services déconcentrés : réforme des services vétérinaires. <u>Questions diverses</u> : organisation de visites de chantier et conférences, affectations de personnels, information sur le plan Sapin, évolution de l'ingénierie publique, projet d'orientation stratégique, congés annuels 2001.
	25 OCTOBRE	1. Approbation du PV de la réunion du 14/10/2001. 2. ARTT : résultats du dépouillement des questionnaires aux agents, projets de RIALTO.
	22 NOVEMBRE	1. Approbation du PV de la réunion du 25/10/2001. 2. ARTT : examen des projets de RIALTO. 3. <u>Questions diverses</u> : primes du secteur vétérinaire.
	13 DÉCEMBRE	1. Approbation du PV de la réunion du 22/11/2001. 2. ARTT : validation des RIALTO. 3. Formation continue : bilan 2001, plan 2001. 4. Organisation des services. 5. Actualisation du plan d'orientation stratégique.
Adoption du RIALTO, groupes de travail, assemblée générale		Adoption du RIALTO : votes - abstentions : 6 ; pour : 6. Les représentants du personnel se sont abstenus dénonçant l'absence de créations d'emplois, l'exclusion des vacataires de l'ARTT, le choix des cycles de travail, l'absence de récupération sur les plages fixes, la disparition des acquis de la pondération dans les abattoirs, l'absence de textes sur les heures supplémentaires, le compte épargne temps, les astreintes. Deux AG ont été organisées par les syndicats et dans chaque service des réunions d'information des agents se sont déroulées avec les chefs de service.
LOT 46	21 MARS	1. Conférence budgétaire des services. 2. Modulation des primes : règles locales. 3. Projet stratégique.
	28 JUIN	<i>Pas de quorum.</i> ARTT - Boycott sur consignes syndicales nationales.
	29 NOVEMBRE	ARTT : présentation des textes ; Adoption d'une méthode de travail.
	26 JUILLET 2002	ARTT : proposition d'options.
	22 OCTOBRE	ARTT : examen du RIALTO et du règlement intérieur ; Adoption des documents.
Groupes de travail, assemblée générale	11 OCTOBRE	Assemblée générale du personnel ; du 15 octobre au 9 novembre 2001 : enquête auprès de l'ensemble du personnel/ diagnostics par service sur la période ; 23 novembre : réunion du groupe de travail ARTT ; 27 novembre : enquête complémentaire sur l'horaire variable et les 4 jours fixes d'ARTT.
LOT-ET- GARONNE 47	21 MARS	1. Projet de budget 2001. 2. Projet de programme annuel de formation 2001. 3. Aménagement et réduction du temps de travail. 4. Projet d'Orientation Stratégique. 5. Projet de Commission Locale Interministérielle de Coordination (CLIC). <u>Questions diverses</u> : recrutement agents vacataires - Paiement des Allocations pour perte d'emplois (APE).
	7 JUIN 2001	1. ARTT.
	16 OCTOBRE	<i>Annulé.</i>
	23 OCTOBRE	1. Projet de redistribution des locaux 2. Mise en œuvre de l'instruction du 2 août relative à l'ARTT. <u>Questions diverses</u> : budget de fonctionnement, effectifs.
	14 DÉCEMBRE	Examen et adoption du R.I.A.L.T.O.
LOZÈRE 48	26 JANVIER	1. Programme de formation continue. 2. Bilan des mouvements de personnel.

DDAF	Date	Ordre du jour
LOZÈRE 48 (suite)	26 JANVIER	3. Aménagement et Réduction du Temps de Travail. 4. Projet stratégique de la DDAF. <u>Questions diverses</u> : loi SAPIN.
	6 JUILLET	1. Séparation des Services Vétérinaires des DDAF. 2. Aménagement et Réduction du Temps de Travail. 3. Bilan des mouvements de personnel. 4. Projet stratégique de la DDAF. 5. Ingénierie Publique. <u>Questions diverses</u> : CHS – CLIC – gestion cité administrative – prime spéciale – équipements informatiques.
	14 DÉCEMBRE	1. Bilan des mouvements de personnel. 2. ARTT : approbation du RIALTO : 5 pour ; 0 contre ; 7 abstentions. 3. Ingénierie Publique : plan d'actions conjoint DDAF-DDE. 4. Projet stratégique de la DDAF.
MANCHE	23 AVRIL	1. Bilan des effectifs. 2. Budget de fonctionnement 2001. 3. Projet stratégique. 4. Etat d'avancement du projet ARTT.
	8 JUIN	Mise en place de l'ARTT.
	3 OCTOBRE	1. ARTT. 2. Régime indemnitaire.
	18 DÉCEMBRE	1. ARTT : examen et approbation du RIALTO. 2. Formation continue.
Groupes de travail		Rencontre entre DDAF et les personnels par service sur le projet de RIALTO avant le CTP fin novembre/début décembre 2001. Déclaration préliminaire de l'intersyndicale pour rappeler que « <i>l'esprit de la loi sur la mise en œuvre de l'ARTT était de réduire le chômage, or il n'y a pas pas de création d'emploi dans la fonction publique</i> ». L'intersyndicale demande un vote formel à l'issue du CTP. Résultats du vote : pour la mise en œuvre de l'ARTT : 8 ; Contre la mise en œuvre de l'ARTT : 7 voix ; Abstentions : 0 voix.
MARNE 51	25 JUIN	1. Point sur mise en œuvre ARTT. 2. Plan de formation et de communication 2001. 3. Rapport mission COPERCI. 4. Résultats recensement personnels non titulaires. <u>Questions diverses</u> : manque de locaux des services vétérinaires, problème de chaleur bâtiment A.
	26 NOVEMBRE	1. Analyse RIALTO DDAF (hors SV). 2. Modulation prime spéciale 2001. 3. Notation et avancement 2001. 4. Examen du RIALTO DDAF : vote : pour : 10 voix (7 administrations et 3 organisations syndicales : 1 CFDT, 1 CGT, 1 UNSA), abstention 4 voix (FO) pour des raisons de non création de poste au plan national.
	10 DÉCEMBRE	1. Examen du RIALTO DDSV, Vote : pour 5 voix (5 administrations), abstention 5 voix (représentants du personnel). 8 octobre, 22 octobre et 12 novembre : réunions préparatoires RIALTO : (le matin : avec les chefs de service, l'après-midi avec les représentants du personnel, compte-rendu commun).
HAUTE-MARNE 52	10 MAI	1. Projet stratégique. 2. Stratégie ingénierie DDAF/DDE. 3. Pôle de l'environnement. 4. Protocole SAPIN. 5. ARTT. 6. Budget prévisionnel. 7. Avancement projet du quartier Foch. 8. Situation des effectifs.
	20 JUIN	1. Constat de l'existant préparatoire à l'ARTT. 2. Projet stratégique.

DDAF	Date	Ordre du jour
HAUTE-MARNE 52 (suite)	30 OCTOBRE	1. Rénovation des locaux. 2. Préparation du RIALTO.
	13 NOVEMBRE	Examen du RIALTO « version 0 ».
	22 NOVEMBRE	Examen du RIALTO « version 0 ».
	7 DÉCEMBRE	Examen et adoption du RIALTO « version 1 ».
MAYENNE 53	27 AVRIL	1. Suite à donner à la proposition d'intervention de Mme GUEGNARD, psychologue du travail. 2. ARTT. 3. Processus SAPIN et enquête réalisée en janvier. 4. Evolution des effectifs. 5. Budget prévisionnel.
	5 JUIN	<i>Boycotté</i> - 1. Diagnostic ARTT. 2. Modernisation de l'ingénierie publique.
	18 DÉCEMBRE	Adoption des RIALTO (DDAF et DDSV) : les organisations ont votés « pour ».
	24 OCTOBRE	Une rencontre s'est tenue entre le directeur et les représentants du personnels.
	29 OCTOBRE 29 NOVEMBRE	Réunion équipe de direction/représentants du personnel. Consultation relative à l'horaire variable à la cité.
MEURTHE- ET-MOSELLE 54	23 NOVEMBRE	1. Mise en place de l'ARTT - Questions des syndicats. 2. Elaboration du RIALTO de la DSV. 3. Elaboration du RIALTO de la DDAF.
	7 DÉCEMBRE	1. Examen et approbation du RIALTO de la DSV. 2. Examen et approbation du RIALTO de la DDAF. Assemblée générale des personnels pour présenter l'ARTT ; Diffusion d'un questionnaire à chaque agent « Etat des lieux par agent » ; Examen de ces états des lieux par les chefs de service ; Réunions par service pour définir les possibilités de mise en œuvre de l'ARTT dans le service, état des lieux par unité ; Réunions du comité de direction pour pré-élaborer un RIALTO ; Première version du RIALTO diffusée aux représentants du personnel, puis, réunion de l'ensemble des représentants syndicaux.
MEUSE 55	18 JUIN	1. Approbation du PV du 11 décembre 2000. 2. ARTT : échancier, méthodologie du diagnostic. 3. Réorganisation de la répartition des bureaux. 4. Déprécarisation : perspectives locales. 5. Information sur les critères de modulations des primes. 6. Subvention repas : nouvelle convention.
	5 DÉCEMBRE	1. Approbation du PV du 18 juin 2001. 2. Projet RIALTO <i>Questions diverses</i> : Ingénierie publique, table à digitaliser, notation, réaménagement des services, archives, matériel hors d'usage à détruire entreposés au sous-sol.
	18 DÉCEMBRE	1. Approbation du PV du 5 décembre 2001. 2. Projet RIALTO (DDSV/Abattoirs - DDAF). Vote sur le RIALTO : abstention de FO car principalement il n'y a pas d'embauche : détérioration du service public.
MORBIHAN 56	26 FÉVRIER	1. Approbation du PV du 8 septembre 2001. 2. Formation continue : bilan de la formation en 2000 et programme 2001. 3. Situation des personnels départementaux mis à disposition de la DDAF (droits à congés). 4. Point sur la déprécarisation : recensement des agents concernés 5. ARTT. 6. Devenir des missions- Organisation des services. 7. <i>Questions diverses</i> : 1°) le RIALTO ; 2°) Prime pour travaux dangereux et insalubres ; 3°) modalités d'avancement 4°) suivi des délibérations du C.T.P.D. - Situation des agents travaillant au S.E.A. ;

DDAF	Date	Ordre du jour
MORBIHAN 56 (suite)	26 FÉVRIER	Fonctionnement du C.H.S.D. ; Protection des agents en cas d'accident de service ; Approvisionnement en carburant.
	8 JUIN	<ol style="list-style-type: none"> 1. Approbation du PV du 26 février. 2. Délais de paiement des frais de déplacement du premier trimestre 2001 (services vétérinaires). 2. Paiement des indemnités pour travaux dangereux et insalubres. 3. Suivi des décisions du CTP. 4. ARTT – Présentation de la méthodologie de diagnostic. 5. Point sur l'avancement du projet stratégique. 6. Problèmes d'effectifs dans les services vétérinaires.
	2 OCTOBRE	<ol style="list-style-type: none"> 1. Approbation du procès-verbal du 8 juin 2001. 2. Mise en œuvre de l'ARRT à la DDAF du Morbihan : mode d'élaboration de la proposition locale, mode d'association des représentants syndicaux, mode de concertation. 3. Projet stratégique. 4. Modulation de la prime spéciale. 5. C.H.S. 6. Point sur la restauration des agents (restaurant universitaire).
	14 DÉCEMBRE	<p>– Examen du projet de RIALTO de la DDAF, hors abattoirs et criée de Lorient, article par article.</p> <p>– Vote sur le texte du RIALTO : vote à main levée sur le texte proposé : Pour : 9 voix (9 Administration)/Contre : 4 voix (1 CGT - 3 CFDT)/Abstentions : 6 voix (5 FO - 1 Administration) . Le projet de RIALTO, amendé en séance, reçoit donc l'avis favorable du CTP. Explication de vote : « FO ne vote pas contre le texte car le RIALTO correspond globalement aux attentes des personnels. Toutefois, FO ne peut approuver ce document pour la raison qu'il n'y a aucune création d'emplois en accompagnement de l'ARRT et que cette question ne peut être détachée du RIALTO lui-même. C.G.T. : voir la motion jointe au P.V. du 14 décembre 2001 ».</p> <p>En dehors du C.T.P.D. se sont tenues des réunions du comité restreint ARTT (émanation du CTPD instauré pour l'élaboration du RIALTO de la DDAF 56) aux dates suivantes : 22 octobre 2001 et 7 décembre 2001. Entre ces réunions, des réunions internes à chaque direction (DDSV et DDAF) ont été organisées : réunions des groupes et sous groupes de projet ARTT, notamment à la DDAF : les 30 novembre et 6 décembre 2001, réunion du groupe de projet ARTT. Une assemblée générale à la DDAF s'est tenue le 17 décembre 2001.</p>
Adoption du RIALTO		
Groupes de travail, assemblée générale		
MOSELLE 57	24 AVRIL	<ol style="list-style-type: none"> 1. Budget 2001, exécution budget 2001. 2. Mouvements de personnels. 3. Plan d'actions SEA. 4. Protocole SAPIN. 5. ARTT. <p><u>Questions diverses</u> : Entretiens d'activités. Manque de locaux à la DDSV.</p>
	7 SEPTEMBRE	ARTT : diagnostic et programme d'élaboration du projet.
	22 NOVEMBRE	<ol style="list-style-type: none"> 1. RIALTO de la DDAF : examen et approbation. 2. Entretiens d'activités. 3. Plan d'action des SEA. 4. Bilan Formation continue. 5. Exécution budget 2001. 6. Mouvements des personnels. <p><u>Questions diverses</u> : Les locaux. La prime spéciale. Projet de décret d'organisation de la DDSV.</p>
Adoption du RIALTO	13 DÉCEMBRE	<p>ARTT : RIALTO des abattoirs (examen et approbation).</p> <p>Le vote du RIALTO de la DDAF donne les résultats suivants : pour : 8 / contre : 0, abstentions : 8.</p> <p>Le vote du RIALTO des abattoirs donne les résultats suivants : pour : 7 / contre : 0, abstentions : 7.</p>

DDAF	Date	Ordre du jour
<i>Adoption du RIALTO (suite)</i>		Les divergences portent sur les règles de prise de jours ARTT. L'abstention des représentants des personnels est la manifestation de l'opposition des agents à la mise en place de l'ARTT sans créations d'emplois.
NIÈVRE 58		1. Mouvements des personnels. 2. Projet stratégique de la structure : état d'avancement. 3. Budget de fonctionnement. 4. Plan de formation 2001. 5. Point sur l'ARTT. <i>Questions diverses</i> : Entretien des locaux, collecte sélective du papier, parkings, prime spéciale.
	16 OCTOBRE	1. Diagnostic ARTT de la structure. <i>Questions diverses</i> : consignes de sécurité, parking privé extérieur, plan Sapin, prime spéciale.
	13 DÉCEMBRE	1. Examen du projet de RIALTO de la DDAF (avis favorable des représentants du personnel). 2. Point sur l'ingénierie publique. Questions diverses : point sur le développement des relations socio-professionnelles (Nds du 28/09/2000).
	14 DÉCEMBRE	1. Examen du projet de RIALTO de la future DDSV (avis favorable des représentants du personnel).
<i>Groupes de travail, AG</i>	25 OCTOBRE	2 réunions en groupe de travail sur le projet de RIALTO (CTPL élargi).
	12 NOVEMBRE	
	21 JUIN	Assemblée générale du personnel pour présenter la démarche sur l'ARTT (diagnostic de la structure).
NORD	18 JUIN	Aménagement et Réduction du Temps de Travail. Le RIALTO a été adopté à l'unanimité par les membres.
<i>Groupes de travail</i>	26 NOVEMBRE	Aménagement et Réduction du Temps de Travail. 10 juillet, 25 juillet, 28 août : réunions d'information sur l'ARTT. La commission ARTT retient la possibilité d'instaurer des sous unités de base. L'ensemble des intervenants se propose de retenir la même heure d'ouverture du public. La commission décide de retenir la même plage que celle correspondant à la plage incompressible de la modulation horaire. Le cycle de travail : la commission propose que selon les services on puisse ou non retenir une période de haute activité qui ne s'impose pas partout.
OISE 60	13 MARS	1. Mouvements de personnels. 2. Présentation du budget 2001. 3. Point sur le projet stratégique. 4. Bilan des formations « exploitation des outils de l'entretien individuel d'activité ». 5. Principes de l'entretien individuel d'activité, de la notation et de la modulation des primes suite au groupe de travail. 6. Proposition de la démarche de préparation de l'aménagement et de la réduction du temps de travail. 7. Application du décret sur le remboursement des frais de déplacement. 8. Quelques informations nationales. ARTT : le comité technique paritaire départemental (CTPD) constitue un groupe de travail pour lancer la procédure de diagnostic de l'organisation du travail à la DDAF de l'Oise.
	9 OCTOBRE	1. Présentation du diagnostic de l'organisation du travail à la DDAF. 2. Présentation de la circulaire sur l'aménagement et la réduction du temps de travail.
	13 NOVEMBRE	Présentation des travaux du groupe de travail sur le projet ARTT.
	3 DÉCEMBRE	Le CTPD analyse le projet de RIALTO issu des remarques de toutes les instances.
	18 DÉCEMBRE	Adoption du RIALTO - pour : unanimité.

DDAF	Date	Ordre du jour
OISE (suite) Groupes de travail, réunions, assemblées générales ...		<ul style="list-style-type: none"> – Juin 2001 : mise en forme de la procédure par le groupe de travail. – Fin août-fin septembre 2001 : entretiens individuels et synthèse du diagnostic. – 1 et 9 octobre 2001 : le comité de direction (CODIR) puis le CTPD analysent le diagnostic et confient au groupe de travail l'élaboration de scénarios d'organisation. – 12 octobre 2001 : assemblée générale du personnel avec présentation des règles générales de l'ARTT exposées dans les textes nationaux ; octobre 2001 : élaboration de propositions et de scénarios par le groupe de travail. – 8 et 13 novembre 2001 : le CODIR puis le CTPD analysent les propositions et confient aux représentants du personnel l'organisation de réunions de service pour recueillir avis et suggestions des agents. – Novembre 2001 déroulement des réunions de service.
ORNE 61	28 MAI	<ol style="list-style-type: none"> 1. Approbation du procès-verbal de la réunion du 6 décembre 2000. 2. Bilan de la gestion 2000. 3. Présentation du budget 2001. 4. Point sur la mise en place de l'ARTT. 5. Point sur l'état d'avancement du projet territorial. 6. Bilan ASMA 2000 et programme 2001.
	11 DÉCEMBRE	<ol style="list-style-type: none"> 1. Approbation du procès-verbal de la réunion du 28 mai 2001. 2. Examen du RIALTO 3. Examen du programme hygiène et sécurité 2002 4. Examen du programme formation continue 2002 5. Point sur la réforme des Services Vétérinaires 6. Information sur les modalités de l'attribution de la prime spéciale 7. Point sur les locaux de la DDAF 8. Adoption du RIALTO : sur 10 votants : DDAF : 8 Pour ; 2 abstentions ; DSV : 10 Pour.
PAS-DE-CALAIS		Voir DRAF
PUY-DE-DÔME	24 JUILLET	<ol style="list-style-type: none"> 1. Budget de fonctionnement de l'année 2001. 2. Mise en place de l'ARTT. 3. Elaboration du projet stratégique de la DDAF du Puy-de-Dôme. 4. Critères utilisés pour la notation, les propositions d'avancement et d'attribution de primes.
	2 OCTOBRE	<ol style="list-style-type: none"> 1. Budget de fonctionnement de l'année 2001. 2. Mise en place de l'ARTT. 3. Elaboration du projet stratégique de la DDAF du Puy-de-Dôme. 4. Critères utilisés pour la notation, les propositions d'avancement et d'attribution de primes. <p><i>Questions diverses</i> : Versement solde RIP 1999-Marché d'entretien du complexe administratif-Changement de taux des frais de déplacements.</p>
	20 DÉCEMBRE	<ol style="list-style-type: none"> 1. Approbation du P.V. de la réunion du C.T.P.D. du 2 octobre 2001. 2. Programme de formation continue de l'année 2002. 3. Mise en place de la R.T.T.
PYRÉNÉES-ATLANTIQUES 64	8 FÉVRIER	<ol style="list-style-type: none"> 1. Plan de formation 2001. 2. Projet de budget 2001. 3. Mouvement de personnel 2001. 4. Protocole SAPIN. 5. Parking sous-sol. 6. Projet immobilier DDAF64 ; modulation de la prime spéciale. 7. Etude relative au fonctionnement du Service Economie agricole 8. ARTT. 9. Désignation d'un représentant du personnel à la commission locale de l'interministérielle de concertation (C.L.I.C).

DDAF	Date	Ordre du jour
PYRÉNÉES-ATANTIQUES (suite)	23 OCTOBRE	<ol style="list-style-type: none"> 1. Mode d'élaboration de la proposition locale du règlement intérieur sur l'aménagement du temps et l'organisation. 2. Mode d'association des représentants du personnel à l'élaboration de la proposition locale. 3. Présentation de premières orientations par l'administration.
	13 DÉCEMBRE	<ol style="list-style-type: none"> 1. Approbation de la proposition locale du règlement intérieur sur l'aménagement du temps et l'organisation (RIALTO). 2. Modulation de la prime spéciale. 3. Gestion et entretien du parc automobile. 4. Extension des locaux. 5. Rendu de l'audit du SPEA de décembre 2000. 6. Mouvement de personnel : arrivées et départs 2001-2002.
HAUTES-PYRÉNÉES 65	25 JANVIER	<ol style="list-style-type: none"> 1. Approbation du compte rendu du CTPL du 7 septembre 2000. 2. Présentation de la démarche qualité du service économie agricole. 3. Approbation du plan de formation continue 2001. 4. Approbation du plan de communication 2001. <p><u>Questions diverses</u> : déprécarisation - projet de badges numériques à l'étude au niveau de la cité administrative ; mise en place d'une boîte aux lettres pour l'ASMA et les syndicats.</p>
	31 JANVIER	<ol style="list-style-type: none"> 1. Restitution de l'audit concernant le service économie agricole. <p><u>Questions diverses</u> : ARTT.</p>
	21 MARS	<ol style="list-style-type: none"> 1. Approbation des comptes-rendus des CTPL des 25 et 31 janvier 2001. 2. Présentation du budget 2001 de la DDAF. 3. ARTT .
	12 JUIN	<ol style="list-style-type: none"> 1. Approbation du compte-rendu du CTPL du 21 mars 2001 2. ARTT - les organisations syndicales de la DDAF 65 ont refusé de négocier les modalités pratiques de l'application de l'ARTT font dépôt d'une motion. <p><u>Questions diverses</u> : études et enquêtes « qualité » concernant l'accueil de la cité administrative et de la DDAF ; Informations sur les mouvements de personnel prévus ou prévisibles dans les mois qui viennent - Réflexion sur l'organisation de l'ingénierie publique.</p>
	12 JUILLET (annulé)	<ol style="list-style-type: none"> 1. Approbation du compte-rendu du CTPL du 12 juin 2001. 2. ARTT - Communiqué de l'Intersyndicale annonçant sa non participation à ce CTPL suite au blocage de la concertation nationale sur l'ARTT et au boycott du CTP Ministériel. Le quorum n'étant pas atteint, la réunion est annulée.
	10 SEPTEMBRE	<ol style="list-style-type: none"> 1. Approbation du compte-rendu du CTPL du 12 juin 2001 2. ARTT. <p><u>Questions diverses</u> : recrutement vacataires - rémunération heures de nuit - résultat enquête « salle de détente ».</p>
	6 DÉCEMBRE (annulé)	<ol style="list-style-type: none"> 1. Approbation du compte-rendu du CTPL du 10 septembre 2001. 2. ARTT - Approbation RIALTO - Présentation d'une motion par l'intersyndicale de la DDAF et de la DDSV 65 annonçant sa non participation au CTPL. Le quorum n'étant pas atteint, la réunion est annulée.
	14 DÉCEMBRE	<ol style="list-style-type: none"> 1. Approbation du compte-rendu du CTPL du 10 septembre 2001. 2. Approbation de la dernière décision nominative. 3. Approbation de RIALTO - Absence de l'ensemble des représentants du personnel, l'intersyndicale de la DDAF et de la DDSV ayant fait part de leur refus d'approuver localement le RIALTO. La réunion est toutefois maintenue et le RIALTO approuvé. <p><u>Assemblées générales</u> : - 12 janvier 2001 : bilan de l'année 2000 - perspectives pour l'année 2001 ; - 13 septembre 2001 (matinée) : Présentation des derniers textes sur l'ARTT et horaire variable - exposé sur la démarche qualité - accueil de la DDAF - restitution de l'enquête accueil cité Reffye.</p>

Groupes de travail,
assemblées générales

DDAF	Date	Ordre du jour
HAUTE-PYRÉNÉES 65 <i>(suite)</i>		<i>Groupes de travail</i> : - 15 octobre 2001 : présentation des propositions des services, discussion, élaboration d'un projet de RIALTO ; 5 novembre 2001 : projet de RIALTO, dispositif de décompte du temps de travail, discussion ; - 15 novembre 2001 : projet de RIALTO, dispositif de décompte du temps de travail, discussion ; - 26 novembre 2001 : projet de RIALTO, dispositif de décompte du temps de travail, discussion.
PYRÉNÉES-ORIENTALES 66	22 JUIN	1. Budget Prévisionnel 2001. 2. Locaux. 3. ARTT : diagnostic de fonctionnement. 4. Projet stratégique : plan d'action. 5. Plan triennal de formation.
	22 NOVEMBRE	1. Règlements intérieurs ARTT de la DDAF et de la DSV. 2. Prime spéciale (DDAF). 3. Situation budgétaire (DDAF et DSV).
<i>Adoption du RIALTO (vote)</i>		Lors du CTPD du 22/11/2001 les résultats des votes concernant le projet de RIALTO ont été : Pour : 8 Voix (Administration : 6 – FO : 2) ; contre : 3 Voix (CGT : 1 – CFDT : 2). Les représentants du personnel CGT et CFDT réitérent leur opposition à une application de la réduction du temps de travail sans création d'emploi et à l'enregistrement automatisé du temps de travail.
BAS-RHIN 67		Voir DRAF Alsace.
HAUT-RHIN 68	29 MAI	1. Recensement des personnels non titulaires (« protocole SAPIN »). 2. Messagerie et accès internet. 3. Prime spéciale. 4. Projet stratégique de la DDAF du Haut-Rhin. 5. Aménagement et réduction du temps de travail.
	12 OCTOBRE	1. Présentation du dispositif réglementaire de l'ARTT. 2. Mise en application au niveau local de l'ARTT: procédure, groupe de travail « administration-représentants du personnel », calendrier : – réunions chef du SAG / représentants du personnel. – réunions de présentation du dispositif (cycles, jours ARTT, règlement...) dans les différents services.
	14 DÉCEMBRE	1. ARTT et RIALTO de la DDAF du Haut-Rhin. 2. Création des Directions départementales des Services Vétérinaires. 3. Déménagement de la subdivision de Guebwiller pour Colmar : – vote concernant le RIALTO : 16 votants : 12 pour, 4 abstentions, 0 contre.
RHÔNE 69	12 JANVIER	1. Projet stratégique. 2. Plan d'action DDAF/DDE sur l'ingénierie. 3. Plan d'action du SEA.
	23 MARS	1. Mise en œuvre de la réduction du temps de travail. 2. Projet de budget 2001. 3. Projet d'extension des locaux de la DDAF. 4. Information sur la mise en œuvre.
	19 JUIN	1. Mise en œuvre de l'ARTT. 2. Régulation du plan stratégique. 3. Entretien professionnels. 4. Mobilités 2001. 5. Organisation de la sortie de terrain. 6. Travaux divers dans les locaux.
	28 SEPTEMBRE	1. Préparation du RIALTO. 2. Formation continue. 3. Mobilités internes et externes.
	9 NOVEMBRE	1. Projet d'extension des locaux de la DDAF.
	4 DÉCEMBRE	1. Examen du projet de RIALTO de la DDAF du Rhône.
	10 DÉCEMBRE	1. Examen du projet de RIALTO de la DDSV: document approuvé en séance.

DDAF	Date	Ordre du jour
RHÔNE 69 (suite)	10 DÉCEMBRE	<ol style="list-style-type: none"> 2. Examen du projet de RIALTO de la DDAF : document approuvé en séance. 3. Plan de formation continue 2002. 4. Prime spéciale. 5. Point sur les mobilités.
HAUTE-SAÔNE 70	13 FÉVRIER	<ol style="list-style-type: none"> 1. Présentation et discussion de la synthèse sur les scénarios ARTT. 2. Formation continue. 3. Entretien d'activité.
	29 JUIN	<ol style="list-style-type: none"> 1. Travaux - réhabilitation de la DDAF. 2. ARTT. 3. Point sur les personnels. 4. Entretien d'activité. <p><u>Questions diverses</u> : Entretien chauffage - Etat des véhicules - message d'attente pour l'autocom - possibilité d'accès à l'intranet du MATE.</p>
	2 OCTOBRE	<ol style="list-style-type: none"> 1. Point sur les travaux de réhabilitation de la DDAF. 2. ARTT. 3. Démarche « Qualité ». <p><u>Questions diverses</u> : Gestion de l'accueil (flux des usagers n'est plus maîtrisé) - Vols au sein du bâtiment - Problème de nettoyage des locaux.</p>
	6 DÉCEMBRE 18 DÉCEMBRE	<ol style="list-style-type: none"> 1. ARTT - Examen du projet de RIALTO de la DDAF. <p>1. Examen des nouvelles propositions du RIALTO - Avis favorable de tous les membres du CTP avec une réserve de l'intersyndicale rappelant sa demande forte de recrutements pour compenser la baisse du travail.</p> <p>Représentants du personnels : 6 représentants ont voté pour le règlement du RIALTO.</p> <ol style="list-style-type: none"> 2. Effectifs et locaux. <p><u>Questions diverses</u> : mise en place de la DISE ; Entretien d'activité - Arbre de Noël - CODIR - Répondeurs téléphoniques en cas d'occupation - Vols.</p> <p>1er octobre, 8 octobre et 17 décembre. : assemblées générales du personnel concernant l'ARTT.</p>
SAÔNE-ET- LOIRE 71	26 JANVIER	<ol style="list-style-type: none"> 1. Approbation du compte rendu de la réunion du 11 juillet 2000. 2. Réforme de l'Etat : le projet territorial de l'Etat dans le département. 3. Modernisation de l'ingénierie publique (rapport conjoint DDE-DDAF). 4. Mission évaluation prospective du 23 au 27 octobre 2000 (le rapport de synthèse, réalisé par le Président de la mission, sera adressé à chaque membre du CTPD dès sa réception). 5. Compte rendu du budget d'exécution 2000 et budget de fonctionnement 2001. 6. Plan pluriannuel de Formation. 7. Plan de résorption de l'emploi précaire - protocole SAPIN. 8. Aménagement et réduction du temps de travail. 9. Organisation des recrutements exceptionnels dans les abattoirs et formation des agents (ante mortem, prélèvements ESB), situation des agents non titulaires en poste.
	5 JUILLET	<ol style="list-style-type: none"> 1. Approbation du compte rendu de la réunion du 26 janvier 2001. 2. Aménagement et réduction du temps de travail : 3. Etat d'avancement du projet au niveau national et déclinaison au niveau départemental. 4. Modalités d'organisation de la réflexion au niveau local.
	5 NOVEMBRE	<ol style="list-style-type: none"> 1. Approbation du compte rendu de la réunion du 5 juillet 2001. 2. Aménagement et réduction du temps de travail : état d'avancement du projet au niveau départemental : diagnostics, réflexion sur le projet de RIALTO au niveau local.

DDAF	Date	Ordre du jour
SAÔNE-ET LOIRE 71 (suite)	10 DÉCEMBRE	1. Approbation du compte rendu de la réunion du 5 novembre 2001. 2. Aménagement et réduction du temps de travail : projet de RIALTO au niveau local. Résultat du vote du RIALTO DDAF et DDSV : CGT : 1 pour ; FO : 2 pour ; CFDT 4 pour ; Adm : 8 pour.
SARTHE 72	05 JUILLET	1. Approbation du PV de la réunion du 12 décembre 2000. 2. Ingénierie publique : rapport final et réforme du code des marchés publics. 3. Plan de formation 2001 : bilan des actions conduites en 2000. 4. Plan de communication 2001. 5. ARTT : proposition ministérielle du 7 juin 2001.
	20 NOVEMBRE	1. Approbation du PV de la réunion du 5 juillet 2001. 2. Point sur le budget 2001. 3. Entretiens d'activité. 4. Information sur les primes. 5. Présentation des RIALTO des services vétérinaires et de la DDAF.
HAUTE-SAVOIE 74	26 JANVIER	1. Formation Continue : bilan financier 2000, bilan qualitatif, besoins 2001, tendances 2000-2001-2002, statistiques EPICEA. 2. Compte-rendu exécution budget 2000. 3. Projet stratégique. 4. Plan d'actions conjointes DDAF/DSV. <u>Questions diverses</u> : parc automobile DSV.
	8 JUIN 2001	1. ARTT. 2. Equipements spécifiques. 3. Formation. 4. Mouvements de personnel. 5. Entretiens d'activités.
	18 SEPTEMBRE	1. ARTT. 2. Solde des primes pour 2001. 3. Mouvements de personnel. 4. Plan Sapin.
	6 DÉCEMBRE	ARTT : adoption du RIALTO : 6 voix pour ; 0 voix contre ; 7 abstentions ; 1 voix non exprimée.
	Assemblée générale 5 NOVEMBRE	Assemblée générale des personnels sur l'ARTT.
PARIS 75		Voir DRIAF Ile-de-France.
SEINE-MARITIME 76		Voir DRAF Haute-Normandie.
SEINE-ET- MARNE 77	23 AVRIL	1. Budget de fonctionnement – bilan 2000 et prévisions 2001. 2. Personnel : arrivées-départs 2001. 3. Réhabilitation de la Cité Administrative. 4. Projet stratégique. 5. Ingénierie publique. 6. Plan de formation continue. 7. Plan de communication. 8. Mise en place de l'ARTT. <u>Questions diverses</u> : difficultés de stationnement ; formations informatiques internes appréciées.
	21 JUIN	ARTT. <u>Questions diverses</u> : Prime spéciale ; réaffectation des locaux ; organisation de la sortie des services.
	1 ^{ER} OCTOBRE	ARTT.
	19 OCTOBRE	ARTT (synthèse des réunions de services).
	22 NOVEMBRE	ARTT.
	7 DÉCEMBRE	– Examen du RIALTO DDAF : l'administration (8 voix) a voté pour ; les représentants du personnel se sont abstenus (CFDT, UNSA, FO, CGT, FSAVAE). – Examen du RIALTO DDSV : 8 pour (administration) et 8 abstentions (représentants du personnel.)

DDAF	Date	Ordre du jour
SEINE-ET-MARNE 77 (suite)		Des réunions de service se sont tenues de manière intermédiaire à la tenue des différents CTP. Des groupes de travail ont été constitués avec les représentants du personnel et se sont réunis régulièrement.
YVELINES 78	28 OCTOBRE	<ol style="list-style-type: none"> 1. Adoption du règlement intérieur du CTPD. 2. Organisation du secrétariat du SCATMO et du courrier départ. 3. Projet de mise en place d'un système de classement informatique. 4. Aménagement et réduction du temps de travail. 5. Déménagement des SV et SITEPSA. 6. Projet de mise en place d'un système de badgeage. 7. Critères de répartition des primes.
	9 NOVEMBRE	<ol style="list-style-type: none"> 1. Approbation du procès verbal du 28/09/2001. 2. Informations sur les situations de rupture de parité. 3. Aménagement et réduction du temps de travail (bilan des groupes de travail organisés par service). 4. Projet de mise en place d'un système d'enregistrement automatisé des horaires.
	10 DÉCEMBRE	<ol style="list-style-type: none"> 1. Approbation du procès verbal du 09/11/2001. 2. Aménagement et réduction du temps de travail (examen des quatre RIALTO locaux : DDAF, SV et des deux abattoirs). Ces quatre RIALTO ont été adoptés à l'unanimité (aucune voix contre, aucune abstention). 3. Projet de mise en place d'un système de classement informatique. 4. Réorganisation du courrier. <p>– Deux cycles de réunions se sont tenus dans les six services sur octobre et début novembre 2001 : un sur l'élaboration d'un diagnostic-état des lieux et un autre sur le recensement des aspirations individuelles des agents et détermination des choix collectifs).</p> <p>– Une assemblée générale s'est tenue le 14 septembre 2001 : présentation par les représentants du personnel des dispositions de la circulaire DGA/SDDPRS/C2001 - 1004 du 02/08/2001 sur ARTT et plus particulièrement le choix des cycles).</p>
		Groupes de travail, assemblée générale
DEUX-SÈVRES 79	I FÉVRIER	<ol style="list-style-type: none"> 1. Approbation du procès-verbal du 26 octobre 2000. 2. Règlement intérieur. 3. Formation continue. 4. Comptes financiers : - bilan 2000 ; budget prévisionnel 2001. 5. Informations générale : protocole SAPIN, agents programme européen, vacances de postes, - ARTT.
	12 AVRIL	<ol style="list-style-type: none"> 1. Approbation du procès-verbal du 1er février 2001. 2. Projet stratégique. 3. Prime spéciale. 4. Point sur l'ARTT. 5. Charte messagerie. 6. Stratégies conjointes.
	II DÉCEMBRE	<ol style="list-style-type: none"> 1. Approbation du procès-verbal du 12 avril 2001. 2. ARTT. 3. Formation continue. <p>– <i>Groupes de travail</i> : - le 6 février : sur les problèmes de parking (représentants du personnel au CTPD + tout agent volontaire) ; Commission spécifique ARTT : le 4 septembre (diagnostic) ; le 16 novembre (synthèse des diagnostics, présentation du cadre du RIALTO, modalités de poursuite de la procédure) ; le 30 novembre (poursuite de la procédure) ; le 17 décembre (poursuite de la procédure) et le 21 décembre (clôture des travaux sur l'ARTT).</p> <p>– <i>Assemblées générales</i> : sur le « Projet stratégique » (21 juin) ; présentation d'ensemble du dispositif de mise en place de l'ARTT sur la base de l'arrêté ministériel (11 septembre).</p>
		Groupes de travail, assemblées générales ...
SOMME 80	6 FÉVRIER	<ol style="list-style-type: none"> 1. Approbation du Compte rendu du CTP du 15/12/2000 2. Examen du projet de rapport sur la deuxième phase d'analyse ARTT.

DDAF	Date	Ordre du jour
SOMME 80 (suite)	6 FÉVRIER	3. Nouvelles modalités des remboursements des frais de déplacements.
	19 AVRIL	1. Budget 2001. 2. Bilan de la formation continue 2000 et plan 2001. 3. Proposition de modification des horaires d'ouverture des bureaux du SEA au public.
	10 SEPTEMBRE	1. ARTT : (présentation de la circulaire – Discussion et proposition de méthode d'élaboration RIALTO). 2. Présentation des critères de modulation des primes. 3. Projet stratégique : proposition de démarche et discussion.
	10 DÉCEMBRE	1. Approbation du procès-verbal du CODIR du 26/11/2001. 2. Approbation du RIALTO. 3. Présentation du plan d'action pour les SEA.
TARN 81	20 MARS	1. Approbation du compte rendu du CTPL du 20 octobre 2000. 2. Budget : - réalisations budgétaires 2000 ; prévisions budgétaires 2001. 3. Plan de formation. 4. Aménagement et la réduction du temps de travail. 5. Points sur les travaux. <i>Questions diverses</i> : mouvement du personnel ; annuaire téléphonique ; parc informatique.
	26 JUIN	1. Approbation du compte rendu du CTPL du 20 mars 2001. 2. Réorganisation des services. 3. Mouvements de personnel 2001. 4. Délégation de crédits. 5. ARTT. <i>Questions diverses</i> : solde RIP ; congés 2001 ; nouvel annuaire ; formation continue ; assemblée générale ; question de la CFDT.
	15 OCTOBRE	1. Approbation du compte rendu du CTPL du 26 juin 2001. 2. Budget. 3. point sur les mouvements de personnel. 4. ARTT.
	13 DÉCEMBRE	1. Approbation du compte rendu du CTPL du 15 octobre 2001. 2. RIALTO. 3. Réorganisation des services. 4. Point sur le budget. 5. Bilan sur l'aménagement des locaux. – Le RIALTO n'a pas été approuvé par les représentants du personnel présents au CTP local pour 3 raisons essentielles : - absence de création d'emplois ; - nombre de cycles limité à 2 par unité de base ; - impossibilité de cycle bihebdomadaire à 8 heures / jour en temps pleine. Par ailleurs, le traitement différencié des vacataires, soumis à un régime de 35 heures / semaine à raison de 7 heures / jour, a posé question à certains représentants du personnel. – 3 Assemblées générales sur actualité des services et information sur les travaux bâtiment DDAF (12 janvier , 30 mars et octobre 2001).
TARN-ET- GARONNE 82	20 MARS	1. Mouvements de personnel. 2. Compte rendu de la conférence budgétaire des services. 3. Projet stratégique. 4. ARTT.
	11 JUIN	1. Mouvements de personnel. 2. Sécurité. 3. ARTT. <i>Questions diverses</i> : :maintenance électrique et climatisation.
	3 DÉCEMBRE	1. ARTT – Elaboration du RIALTO. 2. Mouvements de Personnel. 3. Compte-rendu CBS N°2. 4. Informations sur les primes.
	14 DÉCEMBRE	1. ARTT – Projet de RIALTO- Adoption du RIALTO : Sur 10 votants présents, 8 votes pour et 2 votes contre.

*Adoption du RIALTO,
assemblées générales*

DDAF	Date	Ordre du jour
TARN-ET-GARONNE 82 (suite)	14 DÉCEMBRE	2. Bilan FORMCO – Présentation du Plan 2002. 3. Stratégie conjointe DDAF/DDE en ingénierie publique.
VAR 83	19 FÉVRIER	1. Bilan du budget 2000, budget 2001. 2. Plan local de formation. 3. Ingénierie des DDAF-DDE. 4. ARTT (Présentation). 5. Ouverture de postes.
	28 JUIN	1. ARTT (Présentation des diagnostics, calendrier de travail, constitution d'un groupe de travail). 2. Plan triennal de formation 2002-2004. 3. Modulation des primes. 4. Autorisations d'absences.
	20 NOVEMBRE	1. Validation du RIALTO (Elaboré après quatre réunions du groupe de travail). 2. Plan d'action du projet stratégique. 3. Investissements de fin d'année.
VAUCLUSE 84	25 JANVIER	1. Informations générales. 2. Mouvements de personnel. 3. Situation budgétaire. 4. Approbation du Plan de formation 2001.
	4 JUILLET	1. Mouvements de personnel. 2. Point sur le Projet stratégique. 3. Point sur l'ARTT. 4. Compte rendu du CHS du 24/04.
	14 SEPTEMBRE	1. Point sur le Projet stratégique. 2. Point sur l'ARTT. 3. Primes 2001.
	11 DÉCEMBRE	1. Avis du CTPL sur le RIALTO (approuvé à l'unanimité).
VENDÉE 85	27 AVRIL	1. Communication sur le recensement des personnels non titulaires. 2. Locaux. <i>Questions diverses</i> : la C.L.I.C. et l'ARTT.
	3 SEPTEMBRE	1. Plan d'action conjointe DDAF/DDE. 2. ARTT.
	20 SEPTEMBRE	1. Plan d'action conjointe DDAF/DDE en matière d'ingénierie publique.
	18 OCTOBRE	1. ARTT. <i>Questions diverses</i> : les entretiens personnalisés.
	29 NOVEMBRE	1. ARTT. 2. Projet stratégique. 3. Construction DDAF/DDSV. 4. Livret accueil sécurité. 5. Rénovation aux SV.
	11 DÉCEMBRE	1. ARTT. 2. Approbation RIALTO. <i>Questions diverses</i> : gestion du temps, rénovation aux SV.
VIENNE 86	14 FÉVRIER	1. Approbation du PV du 26/9/2000. 2. Règlement intérieur. 3. Bilan du plan Formco 2000. 4. Projet de plan local Formco 2001. <i>Questions diverses</i> : ARTT.
	14 SEPTEMBRE	1. Approbation du PV du 14/2/2001. 2. Primes budgétaires : critères de modulation. 3. Mise en place de l'ARTT.
	24 OCTOBRE	1. Approbation du P.V du 14/9/2001. 2. Point d'étape sur l'ARTT. 3. Horaires variables : faisabilité et méthode de consultation des agents.

DDAF	Date	Ordre du jour
VIENNE 86 (suite)	27 NOVEMBRE	1. Approbation du PV du 24/10/2001. 2. Examen du projet de RIALTO. 3. Réforme des DDAF. <i>Questions diverses</i> : projet de décret sur les heures supplémentaires.
	11 DÉCEMBRE	1. Approbation du PV du 27/11/2001. 2. Adaptation du projet de RIALTO. 3. Vote du RIALTO : adopté à l'unanimité (RIALTO DDAF et RIALTO DSV). <i>Questions diverses</i> : taux de modulation de la prime spéciale. – Groupes de travail ARTT 24 septembre, 8 octobre, 22 octobre, 5 novembre, 19 novembre et 5 décembre 2001. – Assemblée générale en juin 2001 : ARTT et questions diverses.
HAUTE-VIENNE 87	9 AVRIL	1. Projet stratégique. 2. ARTT. 3. Projet de relogement. 4. Budget de fonctionnement. <i>Questions diverses</i> : dépréciation (résultats de l'enquête à la DDAF87), remplacements à l'accueil téléphonique.
	18 AVRIL	1. ARTT. 2. Modulation des primes. <i>Questions diverses</i> : projet stratégique, notation.
	26 OCTOBRE	1. ARTT. 2. Entretiens d'activité. 3. <i>Questions diverses</i> : primes, action sociale.
	3 DÉCEMBRE	1. ARTT : examen du projet définitif du RIALTO (vote avec abstention des représentants du personnel). <i>Groupes de travail</i> : 4 réunions d'un groupe de travail interne associant les représentants du personnel ont été organisées en octobre et novembre pour préparer les points à soumettre au CTPL. <i>Une assemblée générale</i> a été organisée pour présenter les axes du projet stratégique.
	3 JUILLET	
VOSGES 88	29 JANVIER	1. Programme annuel de formation. 2. Révision du Règlement intérieur. 3. Communication sur la démarche de projet stratégique. 4. Communication sur le recensement des agents titulaires.
	30 MARS	1. Présentation du budget de fonctionnement de la DDAF et des SV. 2. Etat d'avancement du projet stratégique. 3. <i>Questions diverses</i> : Informations sur l'ARTT, les moyens en vacances, le projet de stratégie conjointe DDAF/DDE.
	13 SEPTEMBRE	1. Présentation des critères de modulation des primes. 2. Informations sur le calendrier concernant l'élaboration du plan stratégique. 3. Mise en œuvre de l'ARTT, calendrier. 4. Présentation du projet de redéploiement des bureaux. <i>Questions diverses</i> : Visite de M. SEGONI (rapport d'inspection présenté au prochain CHS) - Visite de l'IGIR des 9 et 10 octobre - Plan vigipirate.
	5 OCTOBRE	1. Projet stratégique. 2. <i>Questions diverses</i> : Visite de l'IGIR avancée du 8 octobre - Relogement de la DDAF.
	18 DÉCEMBRE	1. Approbation du PV de la réunion du 5 octobre 2001. 2. ARTT : examen des projets de RIALTO de la DDAF et de la DSV. 3. Information sur la suite du Projet Stratégique : définition et mise en œuvre du plan d'actions dans les services. 4. Réflexion sur les projets de modernisation et de formation continue 2002 (note de service DGA/2001 - 1327 du 23 novembre 2001) : actions et projets de modernisation, entretiens d'activités, priorités et objectifs de formation. 5. <i>Questions diverses</i> : Relogement de la DDAF - Horaires de sortie pour les 24 et 31 décembre 2001.

DDAF	Date	Ordre du jour
YONNE 89	20 MARS	1. Plan triennal de formation – CR d'exécution 2000. 2. Budget exécuté 2000 – Budget prévisionnel 2001. 3. Gestion du personnel ARTT. 4. Bilan d'étape P.O.S. <i>Questions diverses</i> : Tableau d'affichage syndical – gestion du temps partiel – Projet de modernisation – Modulation de la prime spéciale – CLIC.
	25 SEPTEMBRE	1. Bilan d'étape : Protocole SAPIN.
	14 DÉCEMBRE	2. Mise en oeuvre de l'ARTT/RIALTO. Le RIALTO a été adopté à l'unanimité. 10 septembre 2001 : assemblée générale du personnel sur le RIALTO.
TERRITOIRE- DE-BELFORT 90	2 FÉVRIER	1. Formation : bilan 2000. 2. Formation : programme 2001.
	6 JUIN	<i>Administration</i> : 1. Désignation secrétaire adjoint - approbation procès-verbal précédent - bilan des actions suite au dernier CTP. 2. point sur la réduction du temps de travail. <i>Organisations Syndicales</i> : 1. Proposition modification des horaires de travail. 2. Autorisations d'absence exceptionnelles. 3. Point sur l'avancement du dossier « R.T.T. ». 4. Point sur le solde des R.I.P. 5. Informations sur les commissions existantes et sur leurs missions. 6. Présentation des nouveaux arrivants.
	18 JUIN	1. Horaire variable (point n'ayant pu être abordé, faute de temps, lors de la séance du 6 juin 2001).
	20 NOVEMBRE	1. Projet stratégique de la DDAF.
	23 NOVEMBRE	1. RIALTO - adopté à l'unanimité des membres présents.
	18 JUIN <i>Groupes de travail, assemblée générale</i>	<i>Assemblée générale</i> (thèmes : Point sur l'ARTT ; présentation des nouveaux arrivants ; présentation des groupes de travail « accueil-communication » et « informatique », relations avec la presse).
	8 NOVEMBRE	<i>Assemblée générale</i> (Projet stratégique ; RIALTO).
ESSONNE 91	11 JANVIER	1. Projet territorial. 2. Formation. 3. Moyens personnel. 4. Moyens budgétaire. 5. Recensement non titulaires. 6. Démarche qualité.
	12 JUIN	1. ARTT (hors DSV). 2. Missions de la DDAF. 3. Critères de modulation des primes. 6 septembre, 9 octobre, 18 octobre, 9 novembre, 20 novembre : réunions ARTT (ARTT et ordinateurs ; ARTT et achats).
	4 DÉCEMBRE	ARTT : examen du RIALTO.
	13 DÉCEMBRE	Adoption du RIALTO de la DDAF (hors DSV) à l'unanimité.
HAUTS-DE-SEINE 92, SEINE-ST-DENIS 93, VAL-DE-MARNE 94		Voir DRIAF Ile-de-France.
VAL-D'OISE 95	6 FÉVRIER	1. Approbation des PV des CTP en date des 22 juin et 5 septembre 2000. 2. Bilan comptable de l'année 2000 et perspectives budgétaires pour 2001. 3. Plan de formation 2001. 4. Procédure SAPIN application à la DDAF 95. 5. Mouvements de personnel.
	10 SEPTEMBRE	1. Approbation du précédent procès verbal. 2. Aménagement et Réduction du Temps de Travail.

DDAF	Date	Ordre du jour
VAL-D'OISE 95 (suite)	10 SEPTEMBRE	3. Modulation des primes d'ingénierie publique. 4. Document commun DDE/DDAF d'offre conjointe d'ingénierie publique. 5. Mouvements de personnel.
	18 DÉCEMBRE	1. Approbation du PV du CTP en date du 10 septembre 2001. 2. Approbation des RIALTO de la DDAF et des SV. 3. Mouvements de personnel.

5. LES 4 COMITÉS TECHNIQUES PARITAIRES DES DOM (CTP-DAF)

DDAF	Date	Ordre du jour
GUADELOUPE 971	30 AVRIL	1. Plans de formation DAF et LEGTA. 2. Budget 2001 de la DAF. 3. Organigramme de la DAF. 4. projet immobilier de la DAF. 5. Situation financière du LEGTA. 6. Situations des personnels contractuels de l'EPLA.
MARTINIQUE 972	13 FÉVRIER	1. Validation du PV du du CTPL du 16/11/00. 2. Etude et validation des propositions de la DAF Martinique sur l'ARTT (2ème phase en tant que site pilote).
	6 MARS	1. Validation du PV du CTPL du 13/02/2001. 2. Modernisation : étude et validation du programme d'action 2001. 3. Programme d'actions conjointes DAF/DSV. 4. Formation continue : bilan 2000, plan 2001. 5. Résultat dernière conférence budgétaire des services. <u>Questions diverses</u> : pôle GRH du SAG, management du SFD, patrimoine immobilier de la DAF.
	13 JUIN	1. Validation des PV des CTPL du 13/02/2001 et du 06/03/2001. 2. Secteur enseignement : projets de structure pédagogique pour la rentrée 2002-2003 ; projets de formation 2002 du CFAA et des CFPPA ; préparation de la rentrée scolaire 2001-2002 : besoins en ACER et ATOSS. 3. Mise en place du CHS de la DAF. 4. Patrimoine immobilier de la DAF. <u>Questions diverses</u> : bilans de compétences, inspection COPERCI, projet stratégique du SFD, projet de service du SAG.
	27 SEPTEMBRE	1. Validation du PV du CTPL du 13/06/01. 2. ARTT : élaboration du RIALTO : rappel des travaux effectués en tant que site pilote ; présentation de la circulaire du ministère ; échéancier et contenu des travaux à réaliser ; présentation du document de réflexion élaboré par les représentants du personnel. 3. Modulation des primes 2001 4. Présentation du projet territorial de l'Etat en Martinique <u>Questions diverses</u> : sous-effectifs de la DAF, accueil des personnels dans les bâtiments provisoire durant les travaux, propositions d'avancement.
	11 DÉCEMBRE	1. Validation du PV du CTPL du 27/09/2001. 2. Présentation et validation des RIALTO (DAF, DSV, EPL de Croix-Rivail, EPL du Robert). Le RIALTO de la DAF a été adopté avec 14 voix pour, et 4 abstentions de la part du personnel. Les RIALTO respectifs de la DSV, et des deux EPL, ont été adoptés à l'unanimité (18 voix pour). <u>Questions diverses</u> : sous-effectifs de la DAF, sécurité des personnels sur le site Desclieux, dératissage et assainissement du site. 4 décembre : réunion d'information et de dialogue sur l'ARTT pour l'ensemble des personnels de la DAF Martinique.

DDAF	Date	Ordre du jour
RÉUNION 974	23 MAI	<ol style="list-style-type: none"> 1. Budget 2001. 2. Organisation des Services (suite bidépartementalisation). 3. Avancement et mutation en cours. 4. Questions relatives à l'enseignement. 5. ARTT. 6. Projet de rénovation des bâtiments de la DAF. <p><u>Questions diverses</u> : Liste des administratifs exerçant des fonctions techniques à la DAF ; Problème de la cellule canne ; Résorption de l'emploi précaire.</p>
	24 OCTOBRE	<ol style="list-style-type: none"> 1. Ingénierie publique. 2. Conférence budgétaire des services. 3. ARTT. <p><u>Questions diverses DAF</u> : - Loi Sapin (dépréciation ; Renforcement de la Délégation Sud (moyens) ; Répartition des locaux.</p> <p><u>Questions diverses enseignement agricole</u> : Convention Air-Lib/Air France pour achat billets avion ; Formation des CES.</p>
	17 DÉCEMBRE	<ol style="list-style-type: none"> 1. ARTT DAF. 2. ARTT Etablissements d'enseignement agricole. <p><u>Questions diverses</u> : Concours Sapin.</p> <p>Une assemblée générale du personnel (bilan de l'année 2001 et informations diverses au personnel) et présentation des vœux s'est tenue le 19 décembre 2001.</p>

Les comités et commissions d'hygiène et de sécurité

La réunion des comités d'hygiène et de sécurité (dans les départements, les établissements d'enseignement supérieur et à l'administration centrale), et des commissions d'hygiène et de sécurité (dans les établissements d'enseignement secondaire) est obligatoire car indispensable à la bonne prise en compte des règles d'hygiène et de sécurité au plus près des agents. Il s'agit des seules instances où peuvent être abordés et discutés, sans blocages formels, les problèmes intéressant les conditions de travail et la vie quotidienne sur les lieux de travail.

Les CHS ont pour vocation à veiller, par l'élaboration de programmes annuels, à la réalisation d'une politique de prévention proche de l'activité des agents.

Le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié en 1995 relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la médecine de prévention dans la Fonction publique, prévoit la nomination d'inspecteurs en hygiène et sécurité (IHS) et la désignation d'agents chargés de la mise en œuvre de la réglementation (ACMO). Le ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation, de la Pêche et des Affaires rurales a répondu à cette obligation en procédant à la nomination de 5 IHS et de 428 ACMO (chiffres au 31 décembre 2001).

I. Les différentes instances en hygiène et sécurité

- Le comité d'hygiène et de sécurité ministériel (ex-central) : compétence nationale (CHSM).
- Le comité d'hygiène et de sécurité spécial administration centrale (CHSS AC) : compétent pour les services de l'administration centrale situés géographiquement à Paris ou en proche banlieue.
- Le comité d'hygiène et de sécurité spécial administration centrale de Toulouse : compétent pour les services de l'administration centrale situés géographiquement à Toulouse.
- Le comité d'hygiène et de sécurité régional et interdépartemental : compétent pour la Direction régionale et interdépartementale de l'Agriculture et de la Forêt d'Ile de France.
- Les comités d'hygiène et de sécurité départementaux : compétents pour tous les services du département (CHSD).
- Les comités d'hygiène et de sécurité des établissements d'enseignement supérieur.
- Les commissions d'hygiène et de sécurité : compétentes à l'égard des établissements publics d'enseignement technique et de formation professionnelle agricoles (décret n° 93-602 et n° 93-605 du 27 mars 1993). Elles présentent la particularité d'intégrer les élèves et les parents d'élèves dans leur champ de compétence.

II. Formations dispensées aux acteurs de la prévention

La formation initiale et obligatoire des ACMO effectuée en 1998, a porté ses fruits de telle sorte que tous étaient opérationnels fin 98. Par ailleurs, une nouvelle formation de deux jours, préparée sous l'égide du Bureau FORMCO, non obligatoire mais très largement suivie, relative à « l'élaboration et au compte rendu d'un état des lieux » a été depuis lors dispensée à tous les ACMO. Des sessions supplémentaires de formations initiales ont été organisées au bénéfice des nouveaux ACMO.

Ces actions se poursuivront en 2002 avec l'organisation de 2 sessions.

III. Crédits hygiène et sécurité

Les crédits utilisés pour des actions de prévention (crédits « hygiène et sécurité »), tant dans les Services déconcentrés et les établissements d'enseignement qu'à l'administration centrale, s'élèvent en 2001 à 228 713 €, dont :

- CHS départementaux : 162 750 € ;
- Commissions (Enseignement secondaire) : 38 609 € ;
- CHS de l'Enseignement supérieur : 21 244 € ;
- Administration centrale : 2.972 €.

Les opérations financées ont essentiellement porté sur l'acquisition de fonds documentaires ainsi que sur l'organisation de formations spécifiques (82% des crédits accordés) dans les domaines suivants :

- prévention du risque routier,
- sécurité incendie et évacuation,
- gestes et postures

IV. Comité d'hygiène et de sécurité ministériel

Trois réunions se sont tenues au cours de l'année 2001 :

- le 5 avril et le 12 juin à Paris,
- le 11 décembre 2001 à Lyon : Il s'agissait de la première réunion décentralisée du CHS Ministériel.

Par ailleurs, cette instance a animé deux groupes de travail, ayant pour thèmes :

- le suivi médical des agents et la création d'un observatoire des accidents de travail ;
- les abattoirs et les questions liées à l'élevage.

Enfin, un numéro de « CHS-Info », bulletin de liaison des acteurs de l'hygiène, de la sécurité et de la prévention au ministère est paru au cours de l'année 2001.

V. Le Comité d'hygiène et de sécurité spécial Administration centrale de Paris

Deux réunions plénières se sont tenues au cours de l'année 2001.

Par ailleurs, cette instance a animé trois groupes de travail, ayant pour thèmes :

- Prestation trajet pour les agents handicapés ;
- Stress ;
- Médecine de prévention.

VI. Les Comités d'hygiène et de sécurité départementaux et les Commissions des établissements d'enseignement

128 procès-verbaux de CHS en services déconcentrés (Comités d'hygiène et de sécurité départementaux, Commissions d'hygiène et de sécurité des établissements d'enseignement secondaire et Comités d'hygiène et de sécurité des établissements d'enseignement supérieur) ont été reçus au secrétariat du CHS ministériel au titre de l'année 2001. C'est un chiffre qui reste proche de celui de l'année précédente et qui traduit une certaine stagnation après un progrès sensible au cours des années antérieures.

Liste des textes statutaires, indiciaires et indemnitaires publiés en 2001

L'année 2001 a été marquée par une production dense en matière statutaire. 18 décrets ont été publiés – autant que l'an passé – dont 14 ont fait l'objet d'un examen par la section des finances du Conseil d'Etat, parmi lesquels figurent des décrets de mise en œuvre de la loi de déprécarisation, des mesures catégorielles importantes, des réformes partielles de statuts, une réforme statutaire de fond (IGA) et des mesures indemnitaires. 53 arrêtés ont été instruits et publiés (contre 42 en 2000 et 23 en 1999) qui portent en majorité sur les modalités d'organisation des concours et examens professionnels d'accès à des corps des trois catégories.

DÉCRET N°2001-17 DU 5 JANVIER 2001 modifiant le décret n°92-282 du 27 mars 1992 fixant des conditions exceptionnelles d'intégration de personnels non titulaires du ministère de l'agriculture et de la forêt dans des corps de fonctionnaires de la catégorie B (*JO du 7 janvier 2001*).

DÉCRET N°2001-18 DU 5 JANVIER 2001 modifiant le décret n°84-887 du 3 octobre 1984 fixant des conditions exceptionnelles d'intégration de personnels non titulaires du ministère de l'agriculture et de la forêt dans des corps de fonctionnaires des catégories C et D (*JO du 7 janvier 2001*).

DÉCRET N°2001-33 DU 10 JANVIER 2001 fixant les conditions d'intégration dans différents corps de fonctionnaires des personnels de l'AGEMA (*JO du 13 janvier 2001*).

DÉCRET N°2001-226 DU 12 MARS 2001 portant organisation de concours de recrutement dans le corps des préposés sanitaires des services vétérinaires (*JO du 14 mars 2001*).

DÉCRET N°2001-352 DU 20 AVRIL 2001 fixant les conditions exceptionnelles d'intégration d'agents non titulaires du ministère de l'agriculture et de la pêche dans un corps de fonctionnaires de la catégorie A (*JO du 22 avril 2001*).

DÉCRET N°2001-472 DU 30 MAI 2001 portant organisation des concours de recrutement de personnels de l'enseignement agricole réservés à certains agents non titulaires, au titre du ministère de l'agriculture et de la pêche, en application de l'article 2 de la loi n°2001-2 du 3 janvier 2001 relative à la résorption de l'emploi précaire et à la modernisation du recrutement dans la fonction publique ainsi qu'au temps de travail dans la fonction publique territoriale (*JO du 2 juin 2001*).

DÉCRET N°2001-473 DU 30 MAI 2001 portant organisation d'examens professionnels de recrutement de personnels de l'enseignement agricole réservés à certains agents non titulaires, au titre du ministère de l'agriculture et de la pêche, en application de l'article 2 de la loi n°2001-2 du 3 janvier 2001 relative à la résorption de l'emploi précaire et à la modernisation du recrutement dans la fonction publique ainsi qu'au temps de travail dans la fonction publique territoriale (*JO du 2 juin 2001*).

DÉCRET N°2001-485 DU 30 MAI 2001 modifiant le décret n°90-90 du 24 janvier 1990 relatif au statut particulier des professeurs de lycée professionnel agricole (*JO du 7 juin 2001*).

DÉCRET N°2001-528 DU 18 JUIN 2001 modifiant le décret n°55-1226 du 19 septembre 1955 relatif aux conditions de nominations et avancement dans les emplois de chefs de service, de directeur adjoint et de sous-directeur des administrations centrales de l'Etat et le décret n°2000-449 du 23 mai 2000 relatif aux emplois de directeur de projet (*JO du 19 juin 2001*).

DÉCRET N°2001-600 DU 9 JUILLET 2001 modifiant le décret n°62-1439 du 26 novembre 1962 relatif au statut particulier des vétérinaires inspecteurs (*JO du 9 juillet 2001*).

DÉCRET N°2001-810 DU 3 SEPTEMBRE 2001 portant création d'une indemnité spécifique pour fonctions d'intérêt collectifs à l'Agence française de sécurité sanitaire des aliments (*JO du 8 septembre 2001*).

DÉCRET N°2001-912 DU 4 OCTOBRE 2001 modifiant le décret n°91-1066 du 14 octobre 1991 instituant une nouvelle bonification indiciaire dans les services du ministère de l'agriculture et de la forêt (*JO du 6 octobre 2001*).

DÉCRET N°2001-1008 DU 29 OCTOBRE 2001 modifiant le décret n°90-715 du 1er août 1990 relatif aux dispositions statutaires communes applicables aux corps des agents des services techniques des administrations de l'Etat (*JO du 6 novembre 2001*).

DÉCRET N°2001-1038 DU 8 NOVEMBRE 2001 portant statut particulier du corps de l'inspection générale de l'agriculture (*JO du 10 novembre 2001*).

DÉCRET N° 2001-1144 DU 3 DÉCEMBRE 2001 modifiant le décret n° 2001-33 du 10 janvier 2001 fixant les conditions d'intégration dans différents corps de fonctionnaires de personnels de l'Association pour la gérance des écoles de formation maritime et aquacole (*JO du 5 décembre 2001*).

DÉCRET N° 2001-1145 DU 3 DÉCEMBRE 2001 fixant les dispositions applicables aux personnels non titulaires de l'enseignement maritime et aquacole visés à l'article 133 de la loi de finances pour 2000 (n° 99-1172 du 30 décembre 1999) (*JO du 5 décembre 2001*).

DÉCRET N° 2001-1146 DU 3 DÉCEMBRE 2001 fixant les éléments de rémunération à prendre en considération pour la détermination de l'indemnité compensatrice susceptible d'être versée aux personnels titularisés en application de l'article 133 de la loi de finances pour 2000 (n° 99-1172 du 30 décembre 1999) (*JO du 5 décembre 2001*).

DÉCRET N°2001-1148 DU 5 DÉCEMBRE 2001 instituant une indemnité pour sujétions particulières des personnels des cabinets ministériels (*JO du 6 décembre 2001*).

DÉCRET N°2001-1237 DU 17 DÉCEMBRE 2001 modifiant le décret n°48-1108 du 10 juillet 1948 portant classement hiérarchique des grades et emplois des personnels civils et militaires de l'Etat relevant du régime général de retraites (*JO du 22 décembre 2001*).

DÉCRET N°2001-1239 DU 19 DÉCEMBRE 2001 modifiant le décret n°94-1017 du 18 novembre 1994 fixant les dispositions statutaires communes applicables aux corps des secrétaires administratifs des administrations de l'Etat et à certains corps analogues (*JO du 22 décembre 2001*).

DÉCRET N°2001-1245 DU 20 DÉCEMBRE 2001 portant organisation de concours de recrutement de fonctionnaires de l'Etat des catégories A, B et C et d'examens professionnels de recrutement de fonctionnaires de l'Etat de catégorie C réservés à certains agents non titulaires au titre du ministère de l'agriculture et de la pêche, en application de l'article 1er de la loi n°2001-2 du 3 janvier 2001 relative à la résorption de l'emploi précaire et à la modernisation du recrutement dans la fonction publique ainsi qu'au temps de travail dans la fonction publique territoriale (*JO du 23 décembre 2001*).

ARRÊTÉ DU 9 JANVIER 2001 relatif aux préposés sanitaires contractuels des services vétérinaires (*JO du 18 janvier 2001*).

ARRÊTÉ DU 19 JANVIER 2001 relatif à la déconcentration du concours externe de recrutement dans le corps des ouvriers professionnels des services déconcentrés du ministère chargé de l'agriculture (*JO du 31 janvier 2001*).

ARRÊTÉ DU 23 JANVIER 2001 modifiant l'arrêté du 12 mai 1997 relatif aux modalités d'enseignement professionnel et de titularisation des techniciens stagiaires des services du ministère chargé de l'agriculture (*JO du 1er février 2001*).

ARRÊTÉ DU 7 FÉVRIER 2001 modifiant l'arrêté du 14 mars 1996 fixant les montants moyens annuels de la prime de rendement allouée aux fonctionnaires des corps des chefs de district forestier et des agents techniques forestiers (*JO du 15 février 2001*).

ARRÊTÉ DU 7 FÉVRIER 2001 modifiant l'arrêté du 15 juin 1998 fixant les montants maximaux annuels de l'indemnité de sujétions et de risques allouée aux fonctionnaires des corps des chefs de district forestier et des agents techniques forestiers de l'ONF (*JO du 15 février 2001*).

ARRÊTÉ DU 12 FÉVRIER 2001 relatif à la déconcentration des recrutements de certains personnels des services déconcentrés du MAP (*JO du 15 février 2001*).

ARRÊTÉ DU 23 FÉVRIER 2001 fixant le tarif des vacances allouées aux vétérinaires inspecteurs et préposés sanitaires vacataires chargés de l'inspection sanitaire et qualitative à temps incomplet des animaux vivants et des denrées animales ou d'origine animale (*JO du 6 mars 2001*).

ARRÊTÉ DU 25 MARS 2001 fixant les règles d'organisation, la nature et le programme des épreuves des concours prévus à l'article 1er du décret n°2001-226 du 12 mars 2001 portant organisation de concours de recrutement dans le corps des préposés sanitaires des services vétérinaires (*JO du 25 mars 2001*).

ARRÊTÉ DU 17 AVRIL 2001 modifiant l'arrêté du 9 août 1982 modifié relatif au concours pour le recrutement de vétérinaires inspecteurs (*JO du 25 avril 2001*).

ARRÊTÉ DU 31 MAI 2001 relatif aux sections et aux modalités d'organisation des concours réservés d'accès au corps des professeurs certifiés de l'enseignement agricole, au deuxième grade du corps des professeurs de lycée professionnel agricole et au corps des conseillers principaux d'éducation des établissements d'enseignement agricole mis en place au titre des sessions 2001, 2002, 2003, 2004 et 2005 (*JO du 2 juin 2001*).

ARRÊTÉ DU 31 MAI 2001 relatif aux sections et aux modalités d'organisation des examens professionnels d'accès au corps des professeurs certifiés de l'enseignement agricole, au deuxième grade du corps des professeurs de lycée professionnel agricole et au corps des conseillers principaux d'éducation des établissements d'enseignement agricole mis en place au titre des sessions 2001, 2002, 2003, 2004 et 2005 (*JO du 2 juin 2001*).

ARRÊTÉ DU 11 JUIN 2001 modifiant l'arrêté du 19 mars 1993 relatif aux modalités de l'examen d'aptitude ouvert aux techniciens des CRPF en vue de leur nomination dans l'emploi d'ingénieur (*JO du 19 juin 2001*).

ARRÊTÉ DU 11 JUIN 2001 fixant les modalités de l'examen d'aptitude ouvert aux secrétaires des CRPF en vue de les dispenser des diplômes ou titres exigés pour être nommé dans l'emploi d'attaché (*JO du 19 juin 2001*).

ARRÊTÉ DU 11 JUIN 2001 fixant les modalités de l'examen d'aptitude ouvert aux adjoints des CRPF en vue de les dispenser des diplômes ou titres exigés pour être nommé dans l'emploi de secrétaire (*JO du 19 juin 2001*).

ARRÊTÉ DU 22 JUIN 2001 portant déplafonnement des taux moyens des IFTS allouées à certains personnels administratifs titulaires du MAP (*JO du 3 juillet 2001*).

ARRÊTÉ DU 5 JUILLET 2001 fixant la nature et la durée de l'épreuve de l'examen professionnel pour l'accès d'agents non titulaires aux corps des ITR, des ITA, des ITEF des ingénieurs d'études de formation et de recherche et des attachés administratifs des services déconcentrés du MAP (*JO du 17 juillet 2001*).

ARRÊTÉ DU 5 JUILLET 2001 portant création et composition au ministère de l'agriculture et de la pêche d'une commission de validation des services accomplis en qualité d'agent non titulaire du niveau de la catégorie A en équivalence des titres ou diplômes prévus par les dispositions statutaires pour le recrutement dans les corps de la catégorie A par voie externe (*JO du 17 juillet 2001*).

ARRÊTÉ DU 5 JUILLET 2001 fixant la nature et la durée de l'épreuve de l'examen professionnel pour l'accès d'agents non titulaires au corps des techniciens supérieurs des services du ministère chargé de l'agriculture (*JO du 24 juillet 2001*).

ARRÊTÉ DU 9 JUILLET 2001 fixant les modalités d'organisation, la nature et le programme des épreuves du concours interne d'accès au corps des vétérinaires inspecteurs (*JO du 9 juillet 2001*).

ARRÊTÉ DU 17 JUILLET 2001 portant revalorisation pour l'année scolaire 2000-2001 des taux de la prime pédagogique indexée sur la valeur du point indiciaire de la fonction publique (*JO du 27 juillet 2001*).

ARRÊTÉ DU 23 JUILLET 2001 modifiant l'arrêté du 1er juillet 1999 relatif au certificat d'aptitude aux fonctions de conseillers principal d'éducation de l'enseignement agricole (*JO du 10 août 2001*).

ARRÊTÉ DU 23 JUILLET 2001 modifiant l'arrêté du 16 juin 1995 relatif à l'examen de qualification professionnelle et au certificat d'aptitude organisés en vue de l'admission au certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement du second degré agricole ou au certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement technique agricole ou au deuxième grade des corps des professeurs de lycée professionnel agricole (*JO du 15 août 2001*).

ARRÊTÉ DU 6 AOÛT 2001 fixant la liste des diplômes ou brevets prévue au deuxième alinéa de l'article 5 du décret n° 2001-33 du 10 janvier fixant les conditions d'intégration dans différents corps de fonctionnaires des personnels de l'Association pour la gérance des écoles de formation maritime et aquacole (*JO du 21 août 2001*).

ARRÊTÉ DU 6 AOÛT 2001 fixant les modalités d'organisation de l'examen professionnel pour l'accès des personnels enseignants de l'Association pour la gérance des écoles de formation maritime et aquacole au corps des professeurs de lycée professionnel agricole et au corps de conseillers principaux d'éducation des établissements d'enseignement agricole, prévu à l'article 2 du décret n° 2001-33 du 10 janvier 2001 (*JO du 21 août 2001*).

ARRÊTÉ DU 6 AOÛT 2001 modifiant l'arrêté du 14 novembre 1990 fixant les sections et les modalités d'organisation des concours d'accès au deuxième grade du corps des professeurs de lycée professionnel agricole (*JO du 21 août 2001*).

ARRÊTÉ DU 7 AOÛT 2001 fixant les modalités d'organisation et la nature des épreuves du concours interne pour l'accès au corps des techniciens des services du ministère chargé de l'agriculture (*JO du 10 août 2001*).

ARRÊTÉ DU 17 AOÛT 2001 modifiant l'arrêté du 5 juillet 2001 fixant la nature et la durée de l'épreuve de l'examen professionnel pour l'accès d'agents non titulaires au corps des techniciens supérieurs des services du ministère chargé de l'agriculture (*JO du 23 août 2001*).

ARRÊTÉ DU 17 AOÛT 2001 modifiant l'arrêté du 7 août 2001 fixant les modalités d'organisation et la nature des épreuves du concours interne pour l'accès au corps des techniciens des services du ministère chargé de l'agriculture (*JO du 23 août 2001*).

ARRÊTÉ DU 3 SEPTEMBRE 2001 fixant la liste des fonctions ouvrant droit à l'indemnité spécifique pour fonctions d'intérêt collectifs à l'Agence française de sécurité sanitaire des aliments et le montant maximum de cette indemnité (*JO du 8 septembre 2001*).

ARRÊTÉ DU 19 SEPTEMBRE 2001 fixant les sections et les modalités d'organisation des concours du certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement du second degré agricole et du certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement technique agricole (*JO du 18 octobre 2001*).

ARRÊTÉ DU 19 SEPTEMBRE 2001 fixant les sections et les modalités d'organisation des concours d'accès au deuxième grade du corps des professeurs de lycée professionnel agricole (*JO du 18 octobre 2001*).

ARRÊTÉ DU 24 SEPTEMBRE 2001 autorisant au titre de l'année 2001 l'ouverture d'un examen professionnel pour l'accès des personnels enseignants de l'Association des écoles de formation maritime et aquacole au corps des professeurs de lycée professionnel agricole du deuxième grade et au corps des conseillers principaux d'éducation des établissements d'enseignement agricole en application du décret n° 2001-33 du 10 janvier 2001 (*JO du 3 octobre 2001*).

ARRÊTÉ DU 4 OCTOBRE 2001 modifiant l'arrêté du 4 septembre 1995 relatif à la nature et au programme des épreuves du concours pour l'accès au corps d'agents techniques des haras de l'établissement public Les Haras nationaux (femmes et hommes) (*JO du 14 octobre 2001*).

ARRÊTÉ DU 4 OCTOBRE 2001 modifiant l'arrêté du 14 octobre 1991 fixant les conditions d'attribution de la nouvelle bonification indiciaire dans les services du ministère de l'agriculture et de la forêt (*JO du 6 octobre 2001*).

ARRÊTÉ DU 10 OCTOBRE 2001 fixant pour l'année 2001 les règles générales d'organisation et la nature des épreuves des concours prévus à l'article 1er du décret n° 2001-835 du 12 septembre 2001 instituant des concours réservés pour l'accès au corps des secrétaires administratifs d'administration centrale, des secrétaires administratifs des services déconcentrés et des secrétaires d'administration scolaire et universitaires (*JO du 14 octobre 2001*).

ARRÊTÉ DU 10 OCTOBRE 2001 fixant pour l'année 2001 les règles générales d'organisation et la nature des épreuves des concours prévus à l'article 1er du décret n° 2001-835 du 12 septembre 2001 instituant des concours réservés pour l'accès au corps des attachés d'administration centrale (*JO du 14 octobre 2001*).

ARRÊTÉ DU 18 OCTOBRE 2001 portant application du décret n° 2000-815 du 25 août 2000 relatif à l'aménagement et à la réduction du temps de travail dans la fonction publique de l'Etat au ministère de l'agriculture et de la pêche (*JO du 27 octobre 2001*).

ARRÊTÉ DU 18 OCTOBRE 2001 relatif aux cycles de travail au ministère de l'agriculture et de la pêche (*JO du 27 octobre 2001*).

ARRÊTÉ DU 19 NOVEMBRE 2001 relatif aux vacances susceptibles d'être versées aux membres de certaines instances siégeant auprès de l'Agence française de sécurité sanitaire des aliments (*JO du 27 novembre 2001*).

ARRÊTÉ DU 5 DÉCEMBRE 2001 fixant la nature et la durée de l'épreuve de l'examen professionnel pour l'accès d'agents non titulaires au corps des ingénieurs des travaux agricoles du ministère chargé de l'agriculture (*JO du 14 décembre 2001*).

ARRÊTÉ DU 14 DÉCEMBRE 2001 modifiant l'arrêté du 31 mai 2001 relatif aux sections et aux modalités d'organisation des concours réservés d'accès au corps des professeurs certifiés de l'enseignement agricole, au deuxième grade du corps des professeurs de lycée professionnel agricole et au corps des conseillers principaux d'éducation des établissements d'enseignement agricole mis en place au titre des sessions 2001, 2002, 2003, 2004 et 2005 (*JO du 22 décembre 2001*).

ARRÊTÉ DU 14 DÉCEMBRE 2001 modifiant l'arrêté du 31 mai 2001 relatif aux sections et aux modalités d'organisation des examens professionnels réservés d'accès au corps des professeurs certifiés de l'enseignement agricole, au deuxième grade du corps des professeurs de lycée professionnel agricole et au corps des conseillers principaux d'éducation des établissements d'enseignement agricole mis en place au titre des sessions 2001, 2002, 2003, 2004 et 2005 (*JO du 22 décembre 2001*).

ARRÊTÉ DU 17 DÉCEMBRE 2001 fixant l'échelonnement indiciaire applicable aux fonctionnaires du corps de l'inspection générale de l'agriculture (*JO du 22 décembre 2001*).

ARRÊTÉ DU 20 DÉCEMBRE 2001 relatif aux règles générales d'organisation et à la nature des épreuves des concours réservés d'accès à divers corps de catégorie A du ministère de l'agriculture et de la pêche organisés en application de l'article 1er du décret n° 2001-1245 du 20 décembre 2001 (*JO du 6 janvier 2002*).

ARRÊTÉ DU 20 DÉCEMBRE 2001 relatif aux règles générales d'organisation et à la nature des épreuves des concours réservés d'accès à divers corps de catégorie B du ministère de l'agriculture et de la pêche organisés en application de l'article 1er du décret n° 2001-1245 du 20 décembre 2001 (*JO du 6 janvier 2002*).

ARRÊTÉ DU 20 DÉCEMBRE 2001 relatif aux règles générales d'organisation et à la nature des épreuves des concours et des examens professionnels réservés d'accès à divers corps de catégorie C du ministère de l'agriculture et de la pêche organisés en application de l'article 1er du décret n° 2001-1245 du 20 décembre 2001 (*JO du 6 janvier 2002*).

ARRÊTÉ DU 20 DÉCEMBRE 2001 fixant les règles de fonctionnement et de constitution des commissions instituées par le décret n° 2001-834 du 12 septembre 2001 relatif à la reconnaissance de l'expérience professionnelle en équivalence des conditions de titres ou de diplômes requises pour se présenter aux concours et examens professionnels réservés organisés en application du décret n° 2001-1245 du 20 décembre 2001 (*JO du 6 janvier 2002*).

DÉCISION ÉLABORÉE PAR LE BUREAU ASTER ET NON PUBLIÉE AU JOURNAL OFFICIEL :

DÉCISION DU 30 NOVEMBRE 2001 modifiant la décision du 24 avril 1991 relative aux agents non titulaires du niveau de la catégorie A du ministère chargé de l'agriculture.

La protection juridique des fonctionnaires

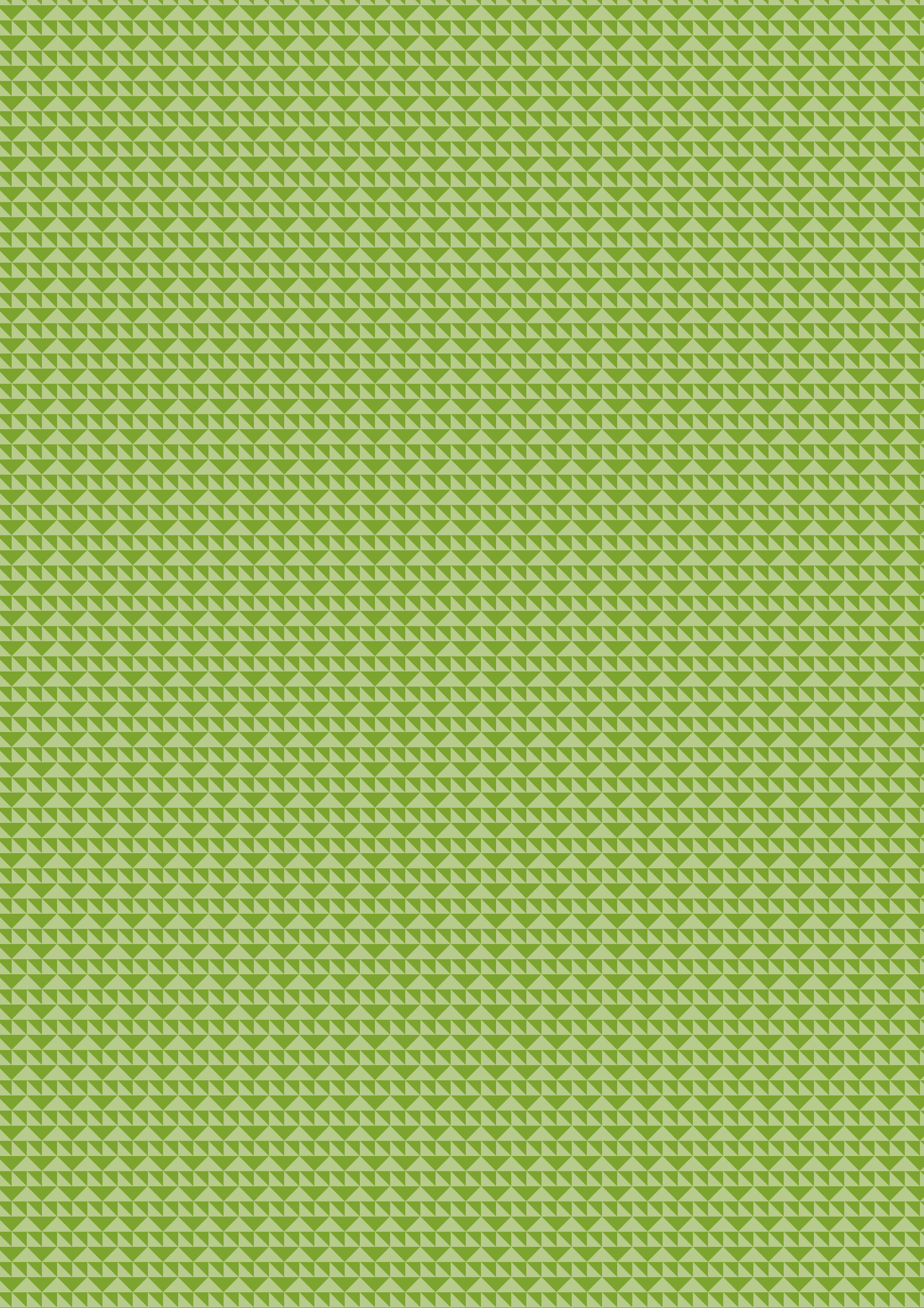
Nombre d'agents bénéficiaires de l'article 11 de la loi n° 83-634 de la loi du 13 juillet 1983.

1999	2000	2001
11	5	5

- « La collectivité publique est tenue de protéger les fonctionnaires contre les menaces, violences, voies de fait, injures, diffamations ou outrages dont ils pourraient être **victimes** à l'occasion de leurs fonctions. »

1999	2000	2001
7	15	15

- « La collectivité publique est tenue d'accorder sa protection au fonctionnaire ou à l'ancien fonctionnaire dans le cas où il fait l'**objet de poursuites pénales** à l'occasion de faits qui n'ont pas le caractère d'une faute personnelle. »



Chapitre VI. **L'action sanitaire
et sociale** ○○○○

Chapitre VI L'action sanitaire et sociale

PREMIÈRE PARTIE	
Objectifs, organisation et acteurs	163
I. L'action sociale	163
II. L'action sanitaire	163
III. Les acteurs	163
DEUXIÈME PARTIE	
Le budget	165
I. Action sanitaire et sociale	165
TROISIÈME PARTIE	
L'action sociale	166
I. Le service social	166
II. Les prestations d'action sociale	167
1. LES OUTILS DE COMMUNICATION	167
2. LA RESTAURATION	167
3. LE LOGEMENT	168
4. LES LOISIRS POUR ENFANTS	170
5. L'APPUI SOCIAL AUX JEUNES HANDICAPÉS	170
6. LA GARDE DES JEUNES ENFANTS	170
7. LES AMÉNAGEMENTS DE POSTES POUR HANDICAPÉS	170
QUATRIÈME PARTIE	
L'action sanitaire	171
I. La santé des agents	171
1. LE SUIVI MÉDICAL	171
1.1 LA MÉDECINE DE PRÉVENTION	171
2. ACCIDENTS DE SERVICE, DE TRAVAIL ET DE TRAJET EN ADMINISTRATION CENTRALE	172
2.1 PRÉSENTATION GÉNÉRALE	172
2.2 ARRÊTS DE TRAVAIL	173
2.3 SEXE ET TRANCHES D'ÂGES	173
3. ACCIDENTS DE SERVICE ET DE TRAJET DANS LES SERVICES DÉCONCENTRÉS ET LES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT ET DE FORMATION	173
4. LE COMITÉ MÉDICAL MINISTÉRIEL	174
5. LA COMMISSION DE RÉFORME	175
6. LA COMMISSION CENTRALE DES RENTES (CCRA)	175
II. Les actions de prévention	177
1. LA SENSIBILISATION DES AGENTS ET DES SERVICES À L'HYGIÈNE ET À LA SÉCURITÉ	177
2. STAGE DE SAUVETEURS SECOURISTES	178
3. JOURNÉE MONDIALE DE LUTTE CONTRE LE SIDA DU 1ER DÉCEMBRE 2001	178
4. JOURNÉES DU SANG	178

Objectifs, organisation et acteurs

La politique d'appui social au personnel s'articule autour de deux volets essentiels : l'action sociale et l'action sanitaire. Elle est mise en œuvre en concertation avec les organismes consultatifs compétents que sont le Comité Interministériel de l'Action Sociale (CIAS), le Comité Technique Paritaire Ministériel (CTPM) en section spécialisée d'action sanitaire et sociale et le Comité d'Hygiène et de Sécurité Ministériel (CHSM).

I. L'action sociale

Elle vise à :

- impulser et mettre en place une politique de prestations destinée à améliorer l'environnement des agents du Ministère, au travail ou dans leur vie familiale ;
- financer des équipements sociaux ;
- subventionner les associations ou organismes à vocation sociale qui interviennent au bénéfice des personnels du ministère ;
- répondre aux situations sociales d'urgence et les plus difficiles, notamment en faveur des agents les moins favorisés ;
- améliorer les conditions de travail des personnels au sein de l'administration et faciliter l'harmonie entre vie professionnelle et vie familiale.

II. L'action sanitaire

Elle doit permettre :

- d'assurer le suivi médical des agents, et particulièrement de ceux dont l'activité professionnelle présente des risques directs ou indirects pour leur santé,
- de concourir à l'amélioration des conditions d'hygiène et de sécurité dans l'environnement professionnel des agents,
- d'assurer la couverture des agents atteints de maladies professionnelles ou victimes d'accidents du travail,
- de mener des actions de formation, d'information et de prévention dans les domaines sanitaire et médical au sens large.

Les actions du domaine sanitaire sont déterminées et menées en liaison avec les médecins de prévention, les cinq inspecteurs en hygiène et sécurité, les 428 agents chargés de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (les ACMO), les comités et commissions d'hygiène et de sécurité qui se réunissent périodiquement au sein de chaque service et établissement du Ministère.

III. Les acteurs

Le comité interministériel d'action sociale de l'Etat (CIAS) détermine les prestations d'action sociale extralégales et facultatives, communes à l'ensemble des administrations d'Etat. Il participe aussi, pour partie, au financement de certains équipements sociaux, comme les restaurants inter administratifs. La politique sociale du Ministère de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche et des affaires rurales est déterminée en conformité avec les directives du CIAS.

Les sections régionales d'action sociale (SRIAS), émanation décentralisée du CIAS, instaurées en 1994 et installées depuis 1997, ont compétence, dans le cadre des priorités et orientations générales du CIAS, pour répondre à des besoins ponctuels et collectifs de dimension interministérielle et à vocation régionale. Elles peuvent proposer au CIAS toute action interministérielle en matière d'équipements sociaux visant la restauration administrative, le logement et les actions en faveur des enfants des agents de l'Etat.

Les comités et commissions hygiène et sécurité (CHS) ont pour mission de contribuer à la protection de la santé et à la sécurité des agents dans leur travail. Dans ce cadre, ils procèdent également à l'analyse des risques professionnels auxquels sont exposés les agents du ou des services entrant dans leur champ de compétence. L'activité des différents CHS (ministériel, spécial administration centrale, locaux) est décrite dans la 4ème partie du chapitre 6 « II. les actions de prévention ».

Le bureau de l'action sanitaire et sociale (BASS), situé au sein de la Direction Générale de l'Administration (SDDPRS), assure la coordination de la politique d'action sanitaire et sociale (secrétariat des instances de concertation et des commissions), gère le budget de cette politique et participe directement à sa définition et à sa mise en œuvre (prestations, subventions, médecine de prévention, service social,...). Le cabinet médical et le service des assistants sociaux sont rattachés au BASS.

Le service d'administration générale des DRAF et DDAF constitue le relais social, au niveau local, des agents du Ministère affectés dans les services déconcentrés et les établissements d'enseignement. Il assure l'information de ces agents et, à leur bénéfice, la plupart des missions que le bureau d'action sanitaire et sociale mène pour les agents de l'administration centrale.

Les associations d'action sociale, sportive, culturelle et de loisirs (ASMA nationale et départementales) gèrent, dans le cadre d'une convention avec le Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation, de la Pêche et des Affaires rurales un certain nombre d'activités de loisirs et d'entraide. L'ASMA nationale est chargée par le Ministère de la gestion des colonies de vacances en faveur des enfants des agents du Ministère.

La mutuelle générale du Ministère de l'Agriculture et des organismes rattachés (SMAR) assure, avec la mutuelle « Nature et Forêts » (MNF), la couverture sociale complémentaire des agents. Au sein de la fédération nationale des mutuelles de fonctionnaires (MFP), la SMAR participe à la gestion de certaines prestations interministérielles (chèques-vacances).

Le budget

I. Action sanitaire et sociale

Chapitre 33-92	9 755 905 €
Report 2000	724 002 €
Fonction Publique (1)	125 160 €
Total	10 605 068 €

(1) Fonds spécifique dédié au financement de mesures prises en faveur de l'insertion des travailleurs handicapés.

Evolution des crédits depuis 1988 (chapitre 33-92)		
Année	Crédits	Progression
1988	21 748 712 F	+ 3,0 %
1989	23 493 351 F	+ 8,0 %
1990	26 076 168 F	+ 11 %
1991	35 729 403 F	+ 37 %
1992	38 824 232 F	+ 8,70 %
1993	42 418 156 F	+ 9,26 %
1994	44 810 337 F	+ 5,64 %
1995	48 031 523 F	+ 7,19 %
1996	49 982 380 F	+ 4,06 %
1997	51 161 645 F	+ 2,36 %
1998	53 670 440 F	+ 4,90 %
1999	57 977 183 F	+ 8,02 %
2000	61 793 954 F	+ 6,58 %
2001	9 755 905 F	
	(63 994 547 F)	+ 3,60 %

Principaux postes de dépenses de crédits (chapitre 33-92)		
Type d'action	Crédits utilisés en euros	Pourcentage
Restauration	2 473 790	23,33 %
Services médico-sociaux	1 313 448	12,39 %
Secours	253 833	2,39 %
Mutuelles	1 167 423	11,01 %
ASMA	2 425 463	22,87 %
Loisirs pour enfants	1 133 366	10,69 %
Jeunes handicapés	197 435	1,86 %
Gardes d'enfants	68 322	0,64 %
Aménagements de postes pour handicapés	498 944	4,70 %
Logement en Région parisienne	374 983	3,54 %

Séjours	Nombre de dossiers	Total versé
Centre de vacances colonies	1677	818 153
Centre de loisirs sans hébergement	1297	83 395
Séjours Linguistiques	159	32 315
Séjours dans le cadre du système éducatif	606	42 108
Maisons Familiales	880	115 019
Subvention Trouseau	293	27 142
Garde d'enfants	514	72 010

L'action sociale

I. Le service social

Rattaché à la DGA (bureau de l'action sanitaire et sociale) le service social du personnel du MAAPAR a été renforcé en 2001 par le recrutement d'une assistante de service social pour les régions Languedoc, Roussillon et Corse et l'affectation d'une secrétaire auprès de la conseillère technique nationale. Compétent pour l'ensemble des personnels du ministère le service social intervient pour toute question relative à l'environnement professionnel et personnel.

Durant l'année 2001 le service social a poursuivi ses missions essentielles d'aide auprès des personnels et de personne ressource pour les services déclinées à travers les objectifs suivants :

- Aider et soutenir les personnes rencontrant des difficultés d'ordre personnel ou professionnel.
- Contribuer à une politique de prévention afin de préserver l'équilibre des personnes dans leur environnement professionnel.
- Assurer un accompagnement individuel ou collectif dans les situations de changement afin d'aider à l'adaptation réciproque des personnes et de leur milieu professionnel.
- Participer à des actions collectives d'information afin d'assurer à tous un accès équitable à l'action sociale.
- Développer la fonction de veille et d'observation sociale pour alimenter la réflexion concernant l'évolution de la politique sociale.

Les constats pour l'année 2001 confirment l'intervention des AS dans les domaines de la famille et du budget, de la santé et du travail.

Dans le domaine de la famille, la problématique dominante est l'évolution de la structure familiale. Rupture, divorce ou recomposition familiale, les effets sont multiples et concernent tout autant l'équilibre psychologique que les questions de logement, pension alimentaire ou procédures.

Les charges inhérentes aux enfants et particulièrement les frais d'études peuvent dans certains cas représenter une part conséquente du budget et générer des difficultés financières ponctuelles.

Les faits de société tels que le chômage, les carences éducatives, la violence ou les dépendances ne sont pas sans conséquences dans les familles et supposent une étroite collaboration avec les services sociaux compétents.

Dans le domaine de la santé, le service social a surtout à connaître des conséquences de la maladie dans la vie personnelle et professionnelle.

L'une des conséquences de la maladie est la diminution des ressources du foyer qui a inévitablement un effet sur l'équilibre budgétaire.

Le besoin d'informations personnalisées concernant la réglementation et la protection sociale est aussi révélateur d'une demande de lien et de continuité entre l'agent malade et son environnement professionnel.

Les corollaires de la maladie, fragilité sur le plan psychologique et sur le plan professionnel entraînent ou mettent en péril l'équilibre familial.

Dans le domaine du travail, les demandes en 2001 confirment les observations des années antérieures. Les demandes émanent de personnels de toutes catégories, sont à l'initiative des agents, des gestionnaires ou de la hiérarchie.

Les causes de ces demandes sont multiples entre l'inadaptation au poste de travail, les relations difficiles et l'organisation du travail et renvoient toujours à un mal être.

Les situations de changement et l'évolution du monde du travail avec des apprentissage permanents et le développement de nouvelles compétences supposent des capacités d'adaptation et des ressources

personnelles. Ce contexte nouveau génère des situations délicates pour lesquelles les réponses sont à élaborer en croisant les compétences des différents intervenants.

Par rapport à toutes ces questions, le travail du service social est conduit avec les partenaires de l'action sociale et de la gestion des ressources humaines du ministère. Ce travail en équipe permet de mobiliser les ressources et les compétences et d'accéder à une réponse de meilleure qualité. Le renforcement de la présence des assistants sociaux au sein des services permet en parallèle des interventions sur le mode préventif et une attention plus forte à l'évolution des problématiques des services.

En outre, la tendance caractéristique de l'année 2001 a été de clarifier et afficher l'organisation de ce service ainsi que de développer et mettre en place des outils d'observation sociale.

La lettre de mission élaborée dans le cadre d'une démarche qualité au sein du réseau des assistants de service social et adressée à l'ensemble des services a permis d'afficher le rôle et les missions du service social.

Des travaux conduits dans le cadre de la commission consultative des secours du MAP ont permis de proposer un règlement intérieur portant sur l'organisation et le mode de fonctionnement de cette commission ainsi que des critères d'attribution des secours et ce, dans le souci de garantir l'équité dans l'accès et le traitement des demandes d'aide.

Enfin, la mise en place de tableaux de bord relatifs à l'activité du service social et de la commission de secours concourent à une observation plus fine de l'évolution des besoins des personnels.

II. Les prestations d'action sociale

Il s'agit des domaines où le Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation, de la Pêche et des Affaires rurales intervient directement pour favoriser l'environnement social individuel ou collectif des agents.

Depuis 1992, en ce qui concerne les agents affectés dans les services déconcentrés, l'ensemble des prestations d'action sociale est géré par les services d'administration générale des DDAF. Associés aux assistants sociaux, et en parallèle des actions de proximité menées par les ASMA départementales, ces services constituent de véritables relais sociaux départementaux.

Le bureau de l'action sanitaire et sociale (BASS), outre ses missions horizontales de proposition et d'évaluation d'actions, continue d'assurer la gestion directe des dossiers des agents affectés en administration centrale en matière de prestations sociales.

I. LES OUTILS DE COMMUNICATION

En 2001, la politique de communication choisie en 1997 a été reconduite à destination :

- de l'ensemble des agents pour promouvoir la connaissance des droits qui leur sont ouverts,
- et des gestionnaires pour leur faciliter l'instruction et la liquidation des dossiers de demandes de prestations.

Ainsi, le livret d'action sanitaire et sociale, recueil complet de toutes les actions, prestations et services du ministère et de ses partenaires, édité en 1997 et partiellement mis à jour en 1998 semble rester le document de référence qui permet encore de satisfaire l'information des nouveaux arrivants. Une édition remaniée pourra être envisagée dans un proche avenir.

Par ailleurs, la circulaire ministérielle annuelle fixant les taux des prestations sociales, a été publiée en reconduisant sa présentation sous forme de fiches pratiques individuelles recensant à chaque fois l'ensemble des conditions d'attribution, pour toutes les prestations y compris celles à gestion interministérielle dont les conditions d'attribution diffèrent sensiblement des autres.

2. LA RESTAURATION

L'accessibilité à la restauration méridienne, pour l'ensemble des agents, est facilitée par la présence de restaurants administratifs ou inter administratifs mais aussi par la signature de conventions spécifiques avec certains restaurants inter entreprises offrant aux agents une restauration de proximité, utile en cas d'absence de structures administratives d'accueil.

Deux types de subventions sont versées à ces restaurants, elles ont représenté 24 % du budget de l'action sociale en 2001.

■ La prestation repas instituée par la Fonction Publique est passée à 0,96 € par repas pour l'année 2001 (+2,43 % par rapport à 2000) au bénéfice des agents ayant un indice brut égal ou inférieur à 548 (INM 465). Cette subvention, partie intégrante des prestations déconcentrées, est versée directement aux restaurants par les gestionnaires locaux en application des conventions signées entre les DDAF et les restaurants.

Ce sont 786 000 repas qui ont, en 2001, bénéficié de la prestation interministérielle pour un total de 754 923,28 € de subvention.

La bonification de la prestation-repas interministérielle (0,46 €) mise en œuvre par la note de service DGA/SDPRS/N2000-1176 du 30 juin 2000 et accessible aux seuls agents déjà bénéficiaires de la prestation repas, a concerné 17 départements en 2001 pour un montant de 45 165,36 €.

■ Le montant de la subvention de fonctionnement est fixé par chaque convention. Pour la région parisienne, cette aide permet de lisser le prix moyen des repas afin que le ticket acquitté par chaque catégorie de personnel soit aligné sur celui appliqué au restaurant inter administratif de la rue Barbet-de-Jouy.

En province, elle permet entre autre d'amortir les modifications tarifaires consécutives aux changements de mode de gestion de certains restaurants administratifs lorsqu'ils font appel à des opérateurs commerciaux extérieurs. Actuellement fixée à 2,29 € maximum par repas, le montant de cette subvention doit être validé au niveau central par le BASS et prévu dans une convention négociée localement.

Le total des subventions de fonctionnement s'élève à 1 673 702 € en 2001, soit une progression de plus de 17 % par rapport à 2000. La répartition entre Paris et la province montre une progression significative de 7 % pour la gestion déconcentrée (842 483 €) alors que les restaurants parisiens ont vu leur subventionnement augmenté de 31 % (831 219 €).

Les investissements pour les restaurants à caractère administratif sont étudiés par la commission de suivi des équipements interministériels à laquelle participe notre ministère. Les opérations de rénovation des R. I. A de Moulins/Yseure et de Mulhouse font l'objet d'un financement "Agriculture" en 2002 et La Roche-sur-Yon d'un complément. Les travaux concernant les établissements d'Amiens, Colmar, Alençon, Nevers, Quimper, Vesoul, Nîmes et Bobigny feront l'objet de ces mêmes financements en 2003 dans la limite des disponibilités financières.

3. LE LOGEMENT

A) ATTRIBUTION DE LOGEMENTS SOCIAUX

Ce sont 107 agents inscrits sur le fichier des demandeurs du Ministère qui ont pu être logés ou relogés par l'intermédiaire du BASS en 2001.

Ce résultat, qui ne comptabilise pas les solutions provisoires d'habitation, marque cette année une progression par rapport au nombre de placements réalisés l'année précédente (88 logements en 2000).

Ainsi, si le nombre des attributions sur le quota des logements réservés par le Ministère est en légère diminution (34 en 2001 contre 47 en 2000). Le rythme de rotation des occupants ralentit et la désaffectation constatée, pour un certain nombre de réservations en grande banlieue, fait perdre des logements.

Par contre, les résultats sur les trois filières interministérielles ont connu, pour cette année, une progression sensible. En effet sur les 249 dossiers déposés, 95 candidatures ont été retenues, pour aboutir finalement à l'attribution de 73 logements. A noter que c'est dans le cadre de la procédure CIAS que la progression a été la plus importante (48 relogements en 2001 contre 23 en 2000).

Sur le quota « 5% préfecture », il n'existe pas de concurrence sur l'attribution de ces logements puisqu'ils sont pré-affectés au ministère, et alors qu'il y a sensiblement constance des propositions, il faut y voir une désaffectation plus marquée des personnels pour ces logements, dont on signale depuis longtemps le décalage existant par rapport à leurs attentes (logements anciens en banlieue éloignée).

Filières	1 % MAP	5 % Préfecture	CIAS	FARIF	Total
1998	33	19	30	11	93
1999	43	30	27	10	110
2000	47	16	23	2	88
2001	34	21	48	4	107

Par contre, le profil des bénéficiaires et des logements attribués, les caractéristiques majeures présentent d'une année sur l'autre, une grande constance.

On peut constater, pour l'année 2001, que les attributions profitant aux personnels des établissements publics ou organismes sous tutelle directe du Ministère connaissent une augmentation sensible (41 % pour 2001 contre 25 % pour 2000). Cette situation est le reflet de l'information diffusée sur les disponibilités du parc ministériel lors de la circulaire logement auprès de ces organismes, entraînant ainsi, l'inscription de leurs agents sur le fichier des demandeurs.

Ainsi, 39,23 % des attributaires sont des « personnes seules ». Les familles monoparentales représentent 18,46 % des attributaires et les familles avec ou sans enfants 42,30 %.

Le montant des crédits pour couvrir la réservation de nouveaux logements est de 651 702 € réparti sur plusieurs années à partir de l'exercice 2001.

Origine des attributaires par filières de logements

Nature des logements	Administration centrale	DRIAF-DDAF	Enseignement Région IdF	Etablissements Publics	Total
1 % MAP	28	0	0	6	34
5 % Préfecture	7	1	1	12	21
CIAS	22	1	1	24	48
FARIF	2	0	0	2	4
Total	59	2	2	44	107

Situation familiale des bénéficiaires

situation	% 2000	% 2001
Couples avec ou sans enfants	38,5	42,30
Familles monoparentales	20,5	18,46
Célibataires	41	39,23

B. AIDES INDIVIDUELLES AU LOGEMENT

1. L'aide à l'amélioration de l'habitat des Retraités (PACT) est, pour cette année, en augmentation, 25 dossiers traités contre 16 dossiers en 2000 pour un financement de travaux de 40 621 €.

La subvention moyenne par dossier augmente légèrement pour passer au-dessus de la barre des 1 625 € par dossier, sachant que le montant plafonné de l'aide en 2001 était de 1 812 €.

2. L'aide et le prêt à l'installation, destinés à faciliter la première location des agents qui sont affectés en région parisienne après la réussite d'un concours et qui n'habitaient pas précédemment l'Île de France, ont représenté un montant de subvention de 10 309 € pour 10 dossiers validés.

Pour ces 2 prestations, les crédits sont gérés après approbation du Ministère, par la Mutualité de la Fonction Publique sur des crédits interministériels. S'adressant à un public particulièrement ciblé, il est important de prévoir une relance forte de la communication auprès des agents potentiellement concernés.

3. L'aide au double loyer, prestation spécifique au Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation, de la Pêche et des Affaires rurales limitée à la seule région parisienne, est en très nette régression puisqu'elle n'a permis de subventionner que 9 demandes (18 en 2000) pour un montant moyen de 535 € par dossier correspondant en proportion à une légère réduction à 1,5 mois de double loyer effectif. La majorité des dossiers traités le sont en presque totalité en complément personnalisé à une attribution d'un logement par l'intermédiaire du Ministère.

4. LES LOISIRS POUR ENFANTS

Le Ministère de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche et des affaires rurales subventionne l'accueil des enfants âgés de moins de dix-huit ans dans :

- les centres de loisirs sans hébergement,
- les séjours mis en œuvre dans le cadre éducatif,
- les maisons familiales de vacances, les VVF, les gîtes ruraux,
- les centres de vacances,
- les séjours linguistiques.

Désormais, toutes les subventions « Loisir enfance » sont servies sur la base d'un quotient familial, et ont été réévaluées de 10 %, tout comme l'amplitude des tranches du QF.

Séjours	Nombre de dossiers	Total versé*
Centre de vacances colonies	1 656	818 153
Centre de loisirs sans hébergement	1 553	83 395
Séjours linguistiques	185	32 315
Séjours dans le cadre du système éducatif	606	42 108
Maisons familiales	880	115 019
Subvention trousseau	293	27 142

(*) y compris tous séjours dans le cadre du système éducatif.

5. L'APPUI SOCIAL AUX JEUNES HANDICAPÉS

Le Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation, de la Pêche et des Affaires rurales verse des prestations d'appui social aux fonctionnaires dont les enfants sont handicapés.

Il s'agit :

- d'une allocation mensuelle pour enfants de moins de 20 ans.
- d'une allocation de poursuite d'études ou d'apprentissage pour les jeunes adultes handicapés de 20 à 27 ans.
- d'une allocation de participation aux frais de séjour en centre de vacances spécialisés.

Prestation	Nombre de dossiers	Total versé
Allocation pour jeune handicapé de moins de 20 ans	167	201 823
Allocation de poursuite d'études de 20 à 27 ans	4	2 786
Allocation de séjour en centre de vacances spécialisés	13	3 105

6. LA GARDE DES JEUNES ENFANTS

	Nombre de dossiers	Total versé
Gardes d'enfant	514	72 010

7. LES AMÉNAGEMENTS DE POSTES POUR HANDICAPÉS

Des crédits à hauteur de 391.848 euros ont été consacrés à cette mission, soit un quasi doublement par rapport à 1999. Le montant des crédits consommés dans le domaine de l'insertion des travailleurs handicapés enregistre ainsi une augmentation de 15% par rapport à 2000 grâce à l'apport d'un financement interministériel.

Il s'agit de donner à chaque agent handicapé (administration centrale, services déconcentrés et établissements d'enseignement) les moyens de travailler, de se déplacer, de communiquer et de s'informer en toute autonomie.

- Agents handicapés moteur : travaux d'accessibilité facilitant le déplacement, mobiliers spécifiques, aménagements de véhicules de service, fauteuils roulants électriques...
- Agents non ou mal voyants : équipements informatiques spécifiques (afficheurs braille électroniques connectés à un micro-ordinateur, standard adapté, télé-agrandisseurs...), transcriptions en braille...
- Agents sourds : prestations d'interprétations en langue des signes lors de réunions ou de formations.
- Agents malentendants : amplifications de son.

L'action sanitaire

I. La santé des agents

I. LE SUIVI MÉDICAL

I.1 LA MÉDECINE DE PRÉVENTION

Elle comprend un examen médical avec l'évaluation de l'état de santé de l'agent et une étude du contexte de travail.

Le suivi médical des agents des services déconcentrés et des établissements d'enseignement du Ministère est confié aux caisses locales de la Mutualité Sociale Agricole, dans le cadre d'une convention négociée par le BASS avec la Caisse centrale de la MSA, qui prévoit la couverture de l'ensemble de ces personnels, à l'exception de ceux affectés dans les DOM-TOM pour lesquels, compte tenu de l'absence de caisses locales, le suivi médical fait l'objet d'un cadre conventionnel particulier.

Les actions en milieu professionnel réalisées dans le cadre du 1/3 temps visent à améliorer les conditions de travail des agents au besoin par l'adaptation des postes, des techniques, à la protection des agents contre l'ensemble des nuisances et des risques d'accidents de service et de maladie professionnelle.

Le médecin de prévention participe aussi aux comités et commissions d'hygiène et sécurité ainsi qu'aux enquêtes après accidents du travail.

Il peut intervenir dans les comités médicaux et les commissions de réforme.

Il est consulté sur les projets de construction ou les aménagements et les modifications apportées aux équipements.

La convention prend en compte :

- la visite des agents tous les 1 an, 2 ans ou 5 ans selon les risques professionnels encourus, ou selon le type de pathologies déterminées par le médecin,
- la visite ponctuelle à la demande de l'agent ou de l'administration
- les examens complémentaires, les sérologies et les vaccinations,
- le tiers temps (tel qu'il est défini par le Décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié).

Un forfait fixé par avenant tarifaire et revu annuellement (57,08 € par agent), est versé à la caisse centrale de la MSA qui en assure la répartition au niveau des caisses départementales.

Au total, la dotation budgétaire affectée au suivi médical de l'ensemble des agents suivis par la MSA s'est élevée en 2001 à 1 137 150,60 €.

Le suivi médical des agents de l'administration centrale est assuré sur 2 sites :

Le médecin de prévention, assisté de deux infirmières à temps plein sur Varenne (le recrutement d'une infirmière à temps partiel sur Vaugirard est prévu pour janvier 2002), assure la surveillance médicale obligatoire, la surveillance à la demande des personnels d'administration centrale, les examens complémentaires si besoin, les vaccinations, les soins médicaux d'urgence (912 interventions en 2001 pour 570 en 2000).

Le cabinet médical prend également en charge des agents qui partent en mission dans des pays nécessitant une prophylaxie paludéenne, une couverture vaccinale et des conseils hygiéno-diététiques.

Les actions en milieu professionnel concernent les différents sites de l'administration centrale

- Une campagne vaccination DTP a été faite au cours du mois de Mai.
- Une campagne HémoCult a été lancée à partir de Septembre (dépistage des polypes et des cancers recto-coliques).
- Une campagne de dépistage Radiographie pulmonaire a été faite en décembre sur 2 jours (294 radios).

A noter également l'élaboration d'une plaquette sur la médecine de prévention.

2. ACCIDENTS DE SERVICE, DE TRAVAIL ET DE TRAJET EN ADMINISTRATION CENTRALE

2.1 PRÉSENTATION GÉNÉRALE

En 2001, il y a eu 50 déclarations d'accidents et 4 rechutes sur accidents intervenus dans les années antérieures, soit une augmentation de 19 % par rapport à 2000.

6 dossiers ont été déclarés non recevables au titre des accidents du travail.

1 dossier a été refusé par la Commission de réforme.

Année 2001	Accidents	Dont chutes
Déclarations d'accident	50	33
- survenus au cours du trajet	26	18
- survenus au cours du travail	17	10
- survenus au cours d'un déplacement	7	5

La chute demeure la cause essentielle des accidents, surtout au cours du trajet, et occasionne une prédominance des lésions des membres inférieurs (24 en 2001).

Analyse des accidents en service survenus en administration centrale en 2001

	2000	2001
Nombre d'heures travaillées	3 275 200	3 393 600
Nombre d'accidents de service	24	24
Nombre d'accidents de service avec arrêt	8	15
Nombre de jours d'arrêt effectif	140	439
Taux de fréquence	2,44	4,42
Taux de gravité	0,04	0,13

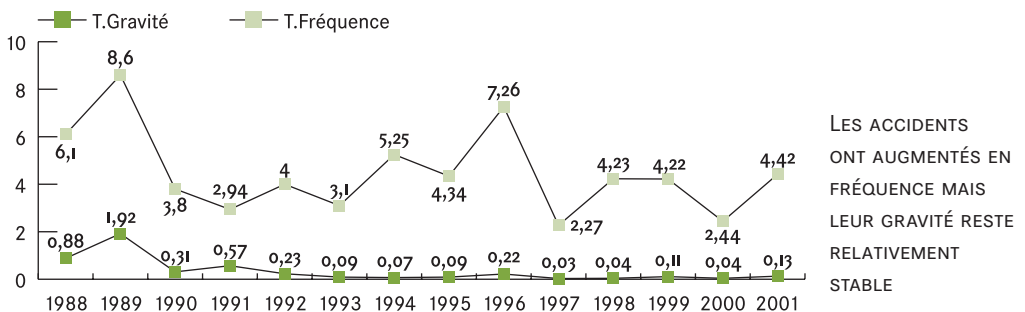
DÉFINITIONS

TAUX DE FRÉQUENCE : NOMBRE D'AT AVEC ARRÊT MULTIPLIÉ PAR 1 MILLION ET DIVISÉ PAR LE NOMBRE D'HEURES TRAVAILLÉES ;
TAUX DE GRAVITÉ : NOMBRE DE JOURNÉES PERDUES MULTIPLIÉES PAR MILLE ET DIVISÉES PAR LE NOMBRE D'HEURES TRAVAILLÉES.

POUR INFORMATION

SONT COMMUNIQUÉS CI-DESSOUS LES INDICES NATIONAUX DE LA CNAM, TOUS CORPS DE MÉTIERS CONFONDUS, POUR 1999 DERNIÈRE ANNÉE DE RÉFÉRENCE :
 * TAUX DE FRÉQUENCE NATIONAL : 24,4 EN 99 (24,6 EN 98)
 * TAUX DE GRAVITÉ NATIONAL : 0,98 EN 99 (0,98 EN 98)

Variation des taux de fréquence et de gravité depuis 1988



Analyse des accidents en service survenus en administration centrale en 2001

Catégories	Effectif	% par rapport à l'effectif total	Nombre d'AT de service	AT en %
A	1074	50,64	4	0,37
B	448	21,12	7	1,56
C et D	599	28,24	13	2,17
Total	2 121	100	24	1,13

Evaluation des accidents de services survenus en administration centrale, par rapport aux secteurs et aux nuisances

- Secteur tertiaire :
 - locaux en cause pour 11 accidents,
 - matériel mobilier ou autre pour 6 accidents.
- Secteur ouvrier : 2 accidents sont directement liés aux fonctions pour manipulations d'objets.
- Les autres accidents sont représentés principalement par des chutes : marches ratées (9), sols glissants (8), bousculades (2), à noter 2 accidents sur la voie publique.

2.2 ARRÊTS DE TRAVAIL

	Nbre At	Jours d'arrêt	Moyenne
Accidents ayant donné lieu à un arrêt de travail en 2001	33	1094	33
- survenus au cours du travail	9	282	31
- survenus au cours du trajet	18	655	36
- survenus en cours de déplacement	6	157	26
Accident ayant eu lieu dans les années précédentes avec conséquences perdurant en 2001	1	33	33

34 % des accidents ne donnent pas lieu à un arrêt de travail.

2.3 SEXE ET TRANCHES D'ÂGES

Femmes	33	Hommes	17
< = 20 ans	-	< = 20 ans	-
21 - 29 ans	-	21 - 29 ans	1
30 - 44 ans	13	30 - 44 ans	5
45 - 54 ans	14	45 - 54 ans	7
55 ans et +	6	55 ans et +	4

2.4 COÛT DES ACCIDENTS EN ADMINISTRATION CENTRALE

Les coûts médicaux et annexes des accidents de service, de trajet et de déplacement en administration centrale (séjours hospitaliers, honoraires médicaux, paramédicaux et actes de laboratoires, fournitures pharmaceutiques, expertises, transports) se sont élevés à 22 409 ,53 € et se répartissent comme suit :

Année	Contractuels	Titulaires
Reliquats (années antérieures)	2 612,52 €	9 616,88 €
Gestion 2001	117,09 €	10 063,04 €
Coût par catégorie	2 729,61 €	19 679,92 €
Coût global	22 409,53 €	

3. ACCIDENTS DE SERVICE ET DE TRAJET DANS LES SERVICES DÉCONCENTRÉS ET LES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT ET DE FORMATION

Ces accidents sont la conséquence directe de la nature et des conditions de travail spécifiques à chaque emploi et à chaque formation.

L'enquête, concernant les accidents du travail et les maladies professionnelles survenues au cours de l'année 2001, est menée à la demande de la Fonction Publique sur l'ensemble des services du Ministère de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche et des affaires rurales.

Elle a permis d'enregistrer les taux de réponses suivants auprès des services déconcentrés et des établissements d'enseignement :

- services déconcentrés : 64,47 %
- enseignement agricole : 58,2 %

Les résultats de cette enquête montrent que 868 accidents de travail se sont produits au cours de l'année 2001 dont un qui a entraîné le décès d'un agent non titulaire à la DDAF du Cantal.. L'enquête de 2000 en dénombrait 1096, soit 228 de plus. On note donc une diminution de l'ordre de 20% des accidents du travail sur un an .

Cette baisse s'accompagne de celle des accidents de trajet qui passent de 160 pour l'année 2000 à 138 pour l'année 2001. Il faut signaler que l'un d'entre eux est la cause du décès d'un agent titulaire à la DDAF de l'Aveyron. La baisse des accidents de trajet s'élève à 13,7%.

La totalité de ces accidents représentent 8 846,5 jours d'arrêt de travail, soit une baisse de 33,5% par rapport à 2000, et se répartissent de la manière suivante :

- 374 accidents sans arrêt de travail,
- 468 avec un arrêt de 1 à 89 jours,
- 24 avec un arrêt de plus de 90 jours.

Il est à noter que 9 maladies professionnelles ont été recensées.

Le nombre d'accidents du travail en 2001 et celui des journées d'arrêt correspondant se ventilent selon le statut des agents et la durée des arrêts, comme suit :

	Sans arrêt	1 à 3 jours	4 à 14 jours	15 à 89 jours	90 arrêt et plus	Décès	Total	Nb de jours d'arrêt
Titulaires	242	43	139	81	13	1	519	5 560
Non titulaires	84	11	39	32	3	1	170	1 720,5
Ouvriers d'Etat	15	5	7	12	1		40	582
Agents de droit privé	33	10	51	38	7		139	984
Total	374	69	236	163	24	2	868	8 846,5

Il apparaît que près de 51 % des agents victimes d'accidents du travail ont une ancienneté dans leur poste de travail supérieure à 5 ans et que 32 % d'entre eux ont une ancienneté allant de 1 à 5 ans.

Les dossiers de reconnaissance d'incapacité permanente selon le risque, le statut des agents et le taux d'incapacité se répartissent ainsi :

	Pas d'incapacité permanente reconnue		Taux d'incapacité permanente <10 % mais >100 %		Taux d'incapacité permanente <10 % totale		Incapacité permanente en 2001		Nombre de dossiers liquidés	
	Dossiers dont acc. traités de 2001		Dossiers dont acc. traités de 2001		Dossiers dont acc. traités de 2001		Dossiers dont acc. traités de 2001		Dossiers dont acc. traités de 2001	
Titulaires	40	26	8	5	3	-	-	-	14	1
Non titulaires	4	1	-	-	1	-	-	-	2	-
Ouvriers d'Etat	3	3	-	-	-	1	-	-	2	-
Agents de droit privé	15	7	1	-	-	-	-	-	-	-
Total général	62	37	9	5	4	1	-	-	18	1

4. LE COMITÉ MÉDICAL MINISTÉRIEL

C'est une instance consultative composée de médecins agréés, chargée de donner à l'autorité compétente un avis sur les contestations d'ordre médical qui peuvent se présenter à propos de l'admission des candidats aux emplois publics, de l'octroi et du renouvellement des congés de maladie (congés de longue maladie-CLM, de longue durée-CLD, et de grave maladie), de l'activité à mi-temps thérapeutique et de la réintégration à l'issue de ces congés.

Les avis sont donnés pour les seuls fonctionnaires et contractuels en service à l'administration centrale, dans les Etablissements publics et dans les Offices (parisiens ou franciliens). Il se réunit mensuellement.

En 2001, le Comité Médical Ministériel a examiné 249 dossiers, soit 15% de plus par rapport à l'an passé, se répartissant comme suit :

Structure/Mois	01	02	03	04	05	06	07	09	10	11	12	Totaux
Centrale	9	18	10		22	13	11	10	13	9	8	123
ACOFA	1	2	1			3	4	2	1	3	2	19
AFSSA		1			1					1		3
FIRS						1			1			2
INA PG	1	2	1		1	3		1	2	3	1	15
INRA		3	1		1	2	1	1		1	3	13
ONF		1	1		1	1	1		1		1	7
ONIFLHOR	1	3	1		3	3	2	1		1	1	16
ONIC	2	1	5		3	5	1	4	2	3	1	27
ONILAIT		1	1		1	1	1	1	1	2		9
ONIOL	1	1	1		2	2	2	2			2	13
ONIVINS	1					1						2
Totaux	16	33	22	0	35	35	23	22	21	23	19	249

5. LA COMMISSION DE RÉFORME

C'est une instance consultative médicale paritaire composée des médecins du Comité Médical Ministériel, de représentants de l'administration et de représentants du personnel.

Elle est présidée par le Chef du BASS. Compétente pour les seuls agents titulaires du Ministère, des établissements publics et des offices (parisiens ou franciliens), elle se réunit mensuellement pour examiner, sur dossier, les questions relatives aux accidents de service ou de trajet, aux taux d'invalidité qui en découlent, aux maladies contractées en service, à la prise en charge de frais médicaux suite à une rechute d'accident, à la mise à la retraite pour invalidité, aux pensions d'orphelin infirme et aux majorations de pension pour assistance pour tierce personne.

En 2001, la Commission de réforme a été consultée pour l'examen de 51 dossiers, soit 45 % de plus que l'an passé, se répartissant suivant le tableau ci-dessous :

Mois	01	02	03	04	05	06	07	09	10	11	12	Totaux
Reconnaissance d'imputabilité au service	1	3	5			1	3	1	1	2		17
Refus d'imputabilité au service d'accidents						2	1				1	4
Attribution de l'allocation temporaire d'invalidité (ATI)	1		1			1			2			5
Révision du taux d'ATI.	1											1
Reconnaissance de maladie professionnelle + A.T.I	1											1
Refus de reconnaissance de maladie professionnelle						2						2
Retraite pour invalidité	2					2		3				7
Licenciement pour inaptitude	1											1
Refus de maintien en accident Trav. (consolidation)									1			1
Reprise à mi-temps thérapeutique						1						1
Refus d'octroi ou de modification du taux d'A.T.I			1								1	2
Reconnaissance de rechute d'A.T						1	2		1			4
Refus de reconnaissance de rechute d'A.T									1			1
Majoration de pension allocation tierce personne									1			1
Expertise avant prise en compte ou non A.T ou soins									1		1	2
Arbitrage Ministre pour prise en compte A .T										1		1
Totaux	7	3	7	0	0	10	0	6	10	3	5	51

Mois	01	02	03	04	05	06	07	09	10	11	12	Totaux
Expertises	13	18	15	2	11	8	6	20	12	10	5	120
Comité Médical	8	17	11	2	7	6	3	17	10	6	5	92
Commission de Réforme	5	1	4	0	4	2	3	3	2	4	0	28

6. LA COMMISSION CENTRALE DES RENTES (CCRA)

Créée en application du décret n°53-531 du 28 mai 1953 relatif à l'application aux régimes spéciaux de sécurité sociale de la loi n°46-2426 du 30 octobre 1946 sur la prévention et la réparation des accidents du travail et des maladies professionnelles, cette commission est compétente à l'égard des accidents du travail ou des maladies professionnelles survenus aux seuls agents non titulaires de l'Etat relevant de la législation sur les accidents du travail et visés à l'article 2, 2° du décret n°86-83, appartenant tant à l'administration centrale qu'aux services déconcentrés et pour lesquels l'administration prend en charge directement les prestations prévues par le code de la sécurité sociale.

Il s'agit d'une commission administrative paritaire, composée de membres représentant en nombre égal, l'administration d'une part, et le personnel d'autre part.

Elle est chargée de donner, en matière d'accidents du travail et de maladies professionnelles, son avis :

1. sur les droits de la victime ou de ses ayants droit à une rente d'accident du travail ou à une indemnité en capital ;
2. sur le montant de ladite rente ou de l'indemnité en capital ;
3. sur le rachat ou la révision des rentes ou la révision de l'indemnité en capital ;
4. sur les recours amiables préalables formulés contre les décisions de l'administration et relevant du contentieux technique de la sécurité sociale ;

5. sur toutes les questions concernant l'application de la législation relative aux accidents du travail et aux maladies professionnelles.

Les activités concernant la commission centrale des rentes étaient assumées, au sein de la DGA, par la mission des affaires juridiques et contentieuses qui en assurait le secrétariat. Après la disparition de cette structure et la création d'un service des affaires juridiques indépendant, cette compétence a été attribuée au bureau de l'action sanitaire et sociale au début de l'année 2001.

Une commission s'est tenue au cours du dernier semestre 2001. Elle a examiné 19 dossiers se répartissant en :

- 9 attributions d'indemnités en capital,
- 2 attributions de rente,
- 5 révisions de rente
- 3 refus d'indemnisation.

Les dépenses concernant la réparation de l'incapacité permanente due aux accidents du travail et aux maladies professionnelles survenus aux agents non titulaires de l'Etat sont imputées sur le chapitre 37-91, article 11 (Frais judiciaires et réparations civiles), § 40 (rentes servies à des tiers).

En 2001, ces dépenses, qui concernent également les rentes liquidées antérieurement, se sont élevées à 1 942 256 €.

	1997	1998	1999	2000	2001
Rentes liquidées (ou révisées) (1)	7	8	-	-	19
Rentiers décédés	33	19	23	18	17
Crédits consommés (2)					
Chapitre 37-91, art.11,§40	14 095 785 F	13 774 886 F	13 668 419 F	13 220 589 F	1 942 256 €
Courrier traité (3)	288	337	165	243	305

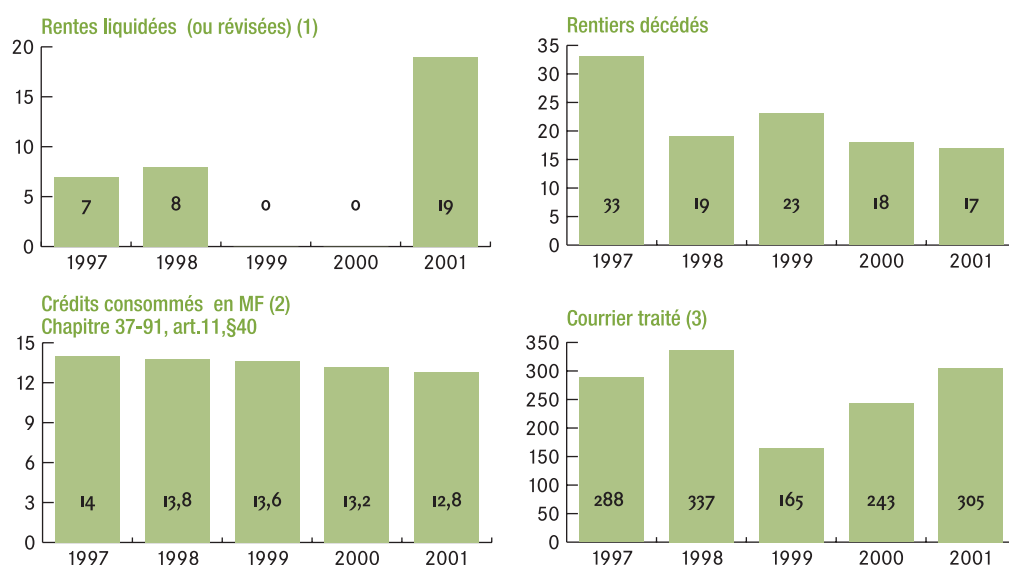
(1) Les rentes sont attribuées après avis de la commission centrale des rentes (CCRA). Cette commission ne s'était pas réunie en 1999 et en 2000.

(2) L'état du fichier au 31/12/2001 indique un total de 692 rentes servies par le ministère de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche et des Affaires rurales.

Ces rentes sont revalorisées une fois par an, dans les mêmes conditions que les pensions d'invalidité du régime général de la sécurité sociale.

(3) Le volume de courrier traité comprend le traitement des dossiers, le courrier relatif au secrétariat de la CCRA, les recours devant les juridictions de sécurité sociale et les réponses aux différentes questions posées par :

- l'application de la législation sur les accidents du travail,
- l'absence de réunion de la CCRA justifie la diminution du courrier traité en 1999 et 2000.



II. Les actions de prévention

I. LA SENSIBILISATION DES AGENTS ET DES SERVICES À L'HYGIÈNE ET À LA SÉCURITÉ

Les actions menées s'inscrivent dans le cadre de la mise en œuvre au sein du ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation, de la Pêche et des Affaires rurales du décret du 28 mai 1982 modifié et de la circulaire du 24 janvier 1996, les deux textes de base de l'hygiène et de la sécurité dans la Fonction publique. Le Président du Comité d'hygiène et de sécurité ministériel rend compte des actions menées dans son bilan annuel.

A. LES COMITÉS OU COMMISSIONS D'HYGIÈNE ET DE SÉCURITÉ LOCAUX SONT LA BASE D'UNE ACTION EFFICACE
Une des missions principales du CHS ministériel est d'animer l'activité régulière des CHS locaux ; il a besoin de recevoir leurs procès verbaux et comptes rendus, pour adapter et choisir ses propres orientations et pour élaborer une politique d'hygiène et de sécurité pour le ministère. Le CHSM a mandaté les cinq Inspecteurs Hygiène et Sécurité (IHS) pour suivre dans leurs zones territoriales de compétence cette nécessaire activité des CHS. Les IHS ont poursuivi leurs visites systématiques de toutes les structures centrales et déconcentrées. En diffusant localement l'information sur l'hygiène et la sécurité, en rappelant la réglementation à ce sujet, ils amènent les chefs de service à prendre conscience de l'intérêt de ces réunions. Il y a une amélioration significative de l'information sur le terrain, mais, bien sûr, il reste toujours beaucoup à faire.

	Procès-verbaux reçus		CHSD		Commissions		CHS Ens. Sup.	
	Total	%	nombre	%	nombre	%	nombre	%
1996	145	-	73	-	65	-	5	-
1997	107	- 26	59	- 20	39	- 40	6	+ 20
1998	162	+ 51	84	+ 42	65	+ 67	11	+ 83
1999	161	- 1	77	- 8	53	- 18	29	+ 164
2000	152	- 6	64	- 17	68	+ 28	18	- 38
2001	131	- 16	62	-	51	- 25	15	- 17

En général, comités et commissions d'hygiène et de sécurité transmettent assez régulièrement leurs PV à l'IHS, lorsqu'ils l'ont rencontré une première fois, mais oublient parfois la transmission au SRFD ou au BASS.

Le constat de réception des PV pour 2001 n'est pas satisfaisant, car il existe au moins 337 CHS, et seulement 131 PV ont été transmis, ce qui reste largement insuffisant. Un effort devra être fait à nouveau pour progresser.

L'animation des CHS locaux reste une priorité. La plupart des CHS ne se sont réunis qu'une seule fois alors que le décret du 28 mai 1982 (article 53) prévoit au minimum une réunion par semestre. Par exemple une fois en octobre pour faire un bilan de l'année écoulée et prévoir un programme d'action, et une seconde fois courant mai pour vérifier l'avancement du programme et préparer les décisions budgétaires relatives aux conditions de travail, en faisant éventuellement appel aux crédits centraux prévus à cet effet.

B. LE RÉSEAU HYGIÈNE ET SÉCURITÉ S'EST MOBILISÉ EN 2001

- Les cinq Inspecteurs (IHS) ont été très actifs. Il faut rappeler que les IHS élaborent tous les deux mois un compte-rendu d'activité et leur programme pour les deux mois suivants ; ils rencontrent alors le Président du CHSM et le Chef du Bureau de l'Action sanitaire et sociale, ainsi que, selon les questions en cours, d'autres responsables centraux de l'administration. Ils font remonter les observations de terrain, et mettent au point leurs interventions dans le prolongement des sessions du CHSM. Les IHS participent aux réunions des groupes de travail du CHSM et à l'information des responsables centraux et de site.

- La désignation des agents chargés de la mise en œuvre des règles d'Hygiène et de Sécurité (ACMO) : 428 ACMO sont en place au 31 décembre 2001 (sur un effectif total théorique de 470), malgré les inévitables départs dus aux mutations, aux retraites et à quelques démissions. La plupart ont reçu une formation. Des sessions complémentaires sont régulièrement organisées pour ceux qui doivent encore être formés. Leur activité et leurs initiatives jouent déjà un rôle important pour faire vivre les CHS locaux. Une lettre de mission des ACMO, décrivant leur mission, leurs obligations et leurs garanties, les modalités de

leur intervention, les moyens dont ils disposent, leur formation, leur responsabilité, a été proposée (266 lettres de mission ont d'ores et déjà été signées et sont parvenues au BASS à la date du 31 décembre 2001).

- De nombreux membres de CHS ont participé à des stages de formation, encadrés par les formateurs du ministère. Cette action va être poursuivie en 2002.

2. STAGE DE SAUVETEURS SECOURISTES

Un recyclage de secouristes a été réalisé au sein de l'administration centrale, ainsi que la formation d'une monitrice AFPS afin de permettre la prise en charge de futurs secouristes et leurs recyclages

3. JOURNÉE MONDIALE DE LUTTE CONTRE LE SIDA DU 1ER DÉCEMBRE 2001

Le BASS a également organisé comme les années précédentes, en étroite collaboration avec le médecin de prévention, l'ASMA-RP et la SMAR, sur les sites d'administration centrale, une action d'éducation sanitaire dédiée à la lutte contre le SIDA.

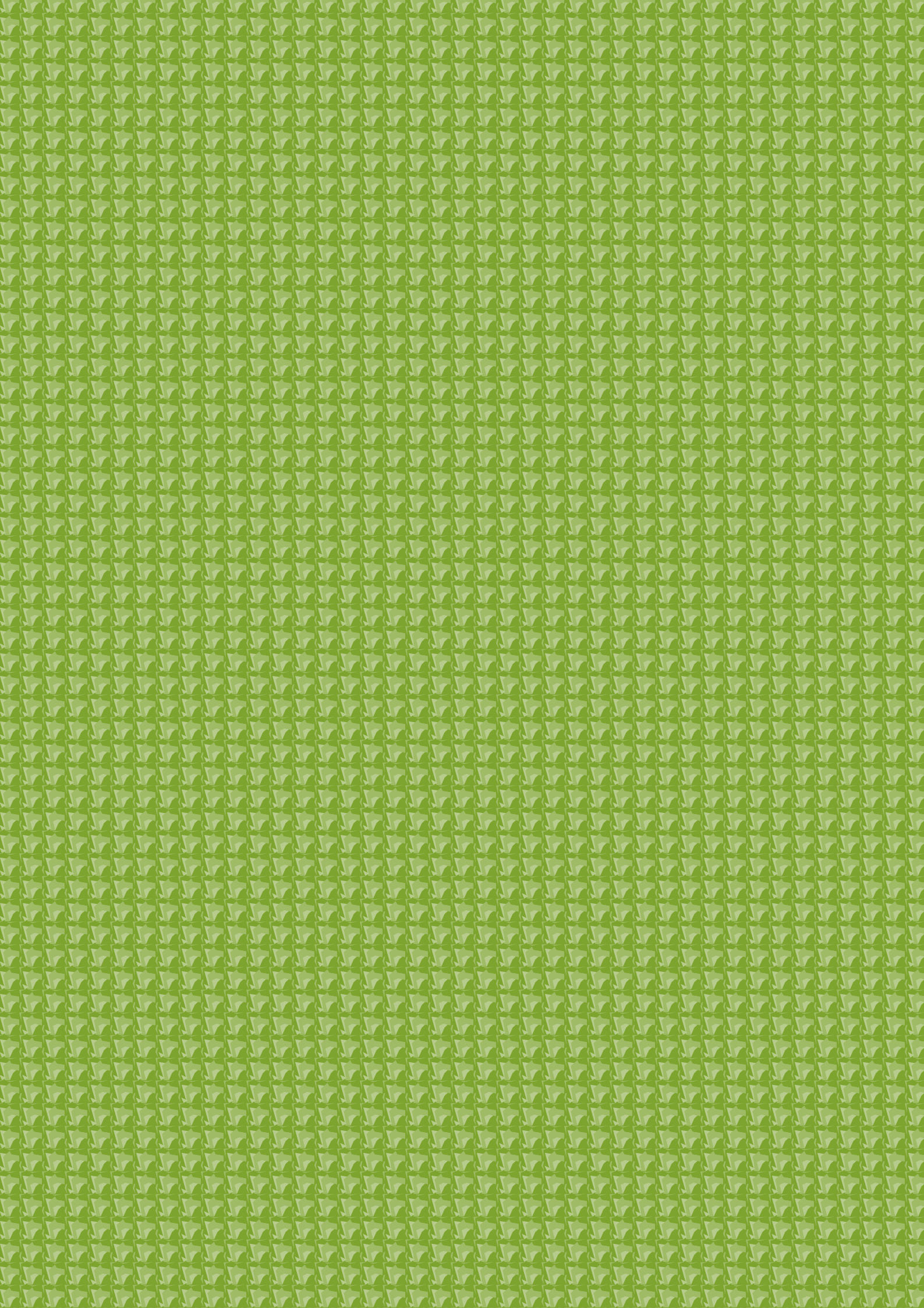
Une campagne a été menée par affichage, distribution de documentation et de préservatifs (intervention extérieure de différents participants). Cette journée a été organisée avec la participation de l'AURI.

Les dons collectés auprès des agents du Ministère (1 981 €) augmenté d'une contribution de la SMAR ont été reversés à l'association « dessine moi un mouton ».

Cette association a pour but de préserver l'équilibre de vie de l'enfant atteint du sida et de sa famille. Elle aide, informe et sensibilise les familles. Elle est aussi un relais qui peut, le temps nécessaire, alléger le poids de la maladie.

4. JOURNÉES DU SANG

A l'administration centrale, deux journées de dons du sang ont été organisées en 2001 (2 en 2000, 3 en 1999 et 2 en 1998). Elles se sont déroulées sur le site Barbet-de-Jouy où ont pu être accueillis 82 donateurs. Ces opérations se font en liaison avec le Centre National de la Transfusion Sanguine.



Chapitre VII. **La retraite
et la liquidation
de droits** ○○○○

Chapitre VII

La retraite et la liquidation des droits

La retraite et la liquidation des droits	183
I. Quelques statistiques sur les pensions de retraite	183
1. RÉPARTITION DES EFFECTIFS DE RETRAITÉS AU 31 DÉCEMBRE 2001	183
2. VENTILATION DES PENSIONS EN PAIEMENT AU 31 DÉCEMBRE 2001	184
3. LA PLACE DU MAP AU REGARD DE LA DETTE VIAGÈRE DE L'ÉTAT	184
4. FONCTIONNAIRES MIS À LA RETRAITE EN 2001	184
4.1 VENTILATION PAR ORIGINE	184
4.2 VENTILATION PAR CATÉGORIE STATUTAIRE ET SEXE	185
4.3 ÂGE MOYEN DE DÉPART	185
II. L'allocation temporaire d'invalidité (ATI)	186
III. Les préretraites publiques	187
1. LA CESSATION PROGRESSIVE D'ACTIVITÉ (CPA)	187
2. LE CONGÉ DE FIN D'ACTIVITÉ (CFA)	
IV. La radiation des cadres sans droit à pension	188
V. La validation des services de non titulaire	188

La retraite et la liquidation des droits

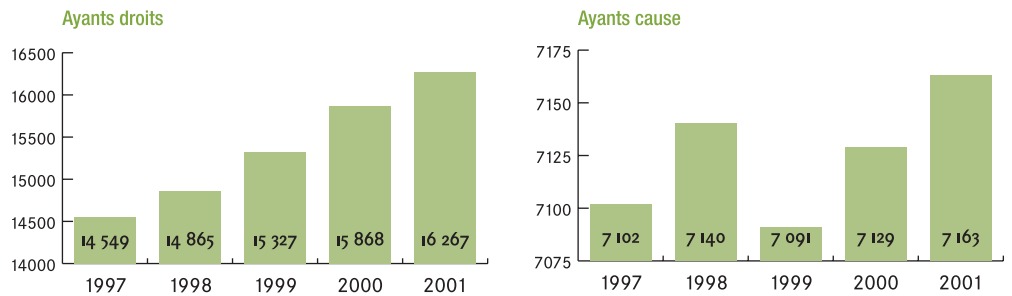
Les fonctionnaires peuvent bénéficier d'une pension de retraite de l'Etat. Ils sont affiliés au régime spécial prévu par le Code des pensions civiles et militaires de retraite.

les pensions de retraite de l'Etat sont accordées aux fonctionnaires au moment de leur admission à la retraite et, en cas de décès, à leurs ayants cause (conjoint, ex-conjoint ou orphelins).

I. Quelques statistiques sur les pensions de retraite

Le nombre de pensions de retraite dont bénéficient les fonctionnaires radiés des cadres (ayants droit) a connu une augmentation constante d'environ 3 % par an pendant les cinq dernières années.

Les pensions d'ayants cause (veufs, veuves, orphelins, conjoints divorcés) ont évolué plus irrégulièrement avec une progression de 0,5 % par an de 1999 à 2000.

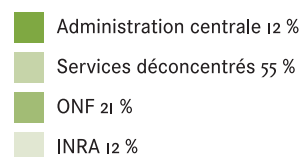
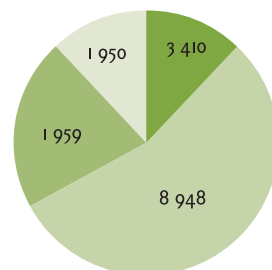


I. RÉPARTITION DES EFFECTIFS DE RETRAITÉS AU 31 DÉCEMBRE 2001

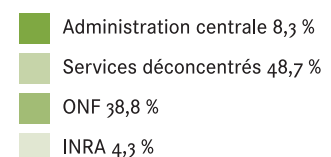
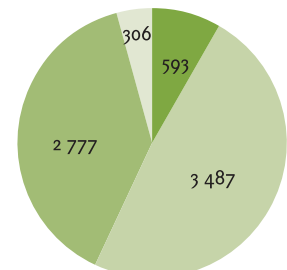
Les deux graphiques suivants montrent comment se distribuent les pensionnés de l'Agriculture entre le ministère et les deux principaux établissements publics sous tutelle (ONF, INRA).

A noter que les effectifs de l'enseignement agricole public sont comptés dans les services déconcentrés.

Ayants droits (16 267)



Ayants cause (7 163)



2. VENTILATION DES PENSIONS EN PAIEMENT AU 31 DÉCEMBRE 2001

Catégorie	Ayants droit			Ayants cause			Total
	Hommes	Femmes	Total	Veuves	Veufs	Orphelins	
A	4 569	1 190	5 759	2 299	42	59	2 400
B	2 957	1 134	4 091	1 254	45	49	1 348
C	3 105	3 274	6 379	3 065	132	104	3 301
D	20	10	30	29	1		30
Indéterminée	24	4	28	90			90
Total	10 675	5 612	16 287	6 737	220	212	7 169

DÉFINITION

PTO : PENSION ATTRIBUÉE À CHACUN DES ORPHELINS ÂGÉ DE MOINS DE 21 ANS OU MAJEUR INFIRME DU FONCTIONNAIRE, ÉGALE À 10% DE LA PENSION DE CELUI-CI. ELLE SE CUMULE ÉVENTUELLEMENT AVEC LA PENSION PRINCIPALE D'ORPHELIN.

Dans ce tableau sont comptées pour mémoire 20 pensions d'ayants droit et 6 d'ayants cause qui n'ont pas pu être ventilées.

Au total des ayants cause, il convient d'inclure 353 pensions temporaires d'orphelins (PTO).

3. LA PLACE DU MAP AU REGARD DE LA DETTE VIAGÈRE DE L'ÉTAT

Ministère	Nombre de pensionnés
Education Nationale	588 571
PTT (ancien stock, La Poste, France Télécom)	266 634
Intérieur	119 190
Economie et Finances	115 492
Équipement, Logement et Transport	67 630
Défense	28 811
Justice	25 790
Agriculture	23 783
Préfecture de police	19 212
Affaires sociales, Travail et Intégration	16 042
Recherche	8 635
Aviation civile	6 581
Anciens combattants	5 492
Culture	3 790
Affaires étrangères	3 710
Ex ORTF	2 486
Premier Ministre	1 763
Transports, Mer	1 482
Départements et territoires d'Outre-mer	540
Administration inconnue	13

Regroupant 1,82 % du nombre total des pensionnés de l'Etat (ayants droit et ayants cause), le Ministère de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche et des affaires rurales se classe au 8ème rang (sur 20 administrations), derrière la Défense et la Justice.

4. FONCTIONNAIRES MIS À LA RETRAITE EN 2001

4.1 VENTILATION PAR ORIGINE

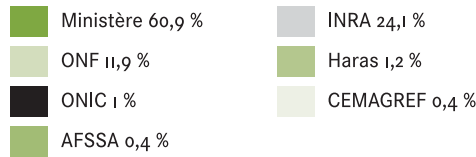
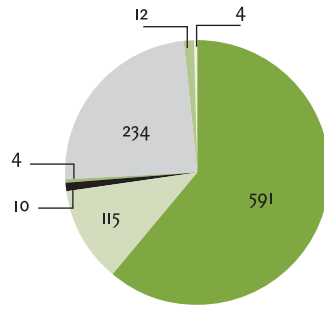
L'examen des graphiques ci-dessous montre que la répartition relative des admissions à la retraite entre le ministère et les divers établissements publics est restée sensiblement constante entre 2000 et 2001 bien que, globalement, le nombre des retraites ait diminué de 6,8 %.

Cette baisse s'explique vraisemblablement par la conséquence d'une même situation démographique affectant l'ensemble des fonctionnaires, à savoir une certaine stagnation des classes d'âge correspondant aux années 1940-41.

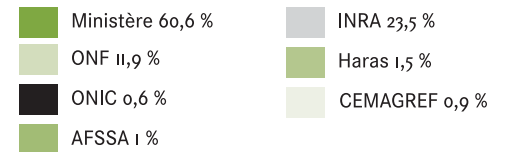
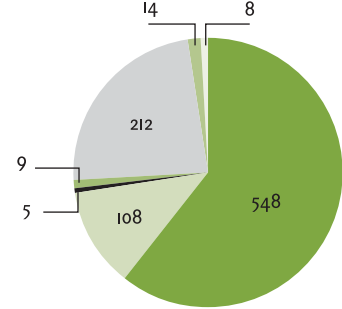
Il est prévu un net renversement de tendance au cours des toutes prochaines années.

REMARQUE
LA PART DU MAP REPRÉSENTE PRÈS DE 61 % DE L'ENSEMBLE DES ADMISSIONS À LA RETRAITE EN 2001.

Année 2000
970 pensionnés



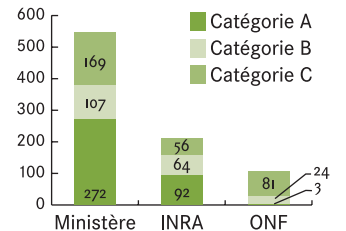
Année 2001
904 pensionnés



4.2 VENTILATION PAR CATÉGORIE STATUTAIRE ET SEXE

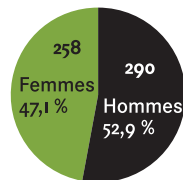
Si l'on considère la catégorie statutaire, l'histogramme ci-contre indique comment se répartissent les fonctionnaires entre le ministère et les deux établissements publics sous tutelle les plus représentatifs.

On notera qu'à l'inverse du ministère et de l'INRA, les retraités de catégorie A sont largement minoritaires à l'ONF (3 retraités sur 108).

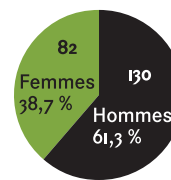


La répartition par sexe révèle que les retraités du ministère se partagent équitablement entre hommes et femmes au contraire de l'INRA et de l'ONF.

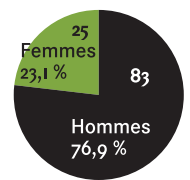
Ministère



INRA



ONF



4.3 ÂGE MOYEN DE DÉPART

Dans le tableau ci-dessous, on remarque que l'âge moyen de départ en retraite est globalement un peu plus élevé en 2001 qu'en 2000 alors que la tendance avait été inverse entre 1999 et 2000. Ce paramètre dépend de nombreux facteurs tels que le métier, l'âge d'entrée dans la fonction publique, le sexe et la charge de famille ainsi que le comportement vis à vis des dispositions concernant la cessation d'activité.

Age moyen de départ en retraite des fonctionnaires

Catégorie statutaire	Ministère		INRA		ONF	
	2000	2001	2000	2001	2000	2001
A	60a 5m	60a 5m	61a 2m	62a 1m		
B	59a 10m	60a 6m	59a 7m	59a 11m	60a 7m	60a 3m
C	57a 9m	58a 6m	59a 10m	59a 9m	56a 8m	57a 6m

A noter que les mères de famille de trois enfants, les invalides et les personnels dont les services sont classés dans la catégorie dite « active » peuvent bénéficier d'une pension de retraite à jouissance immédiate avant l'âge de 60 ans.

En ne considérant que le MAP, on peut dresser un tableau des agents placés dans cette situation en 2001.

Départ en retraite avant l'âge de 60 ans

Catégorie statutaire	Nombre d'agents	% de la catégorie	Age moyen de départ	Agents en invalidité	% d'agents en invalidité
A	40	14,7	55a 6m	8	20
B	11	10,3	57a	4	36,4
C	53	31,4	53a 3m	19	35,9

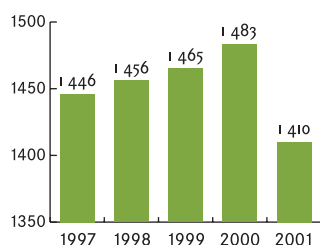
II. L'allocation temporaire d'invalidité (ATI)

L'ATI est une prestation à caractère indemnitaire, cumulable avec le traitement d'activité, accordée aux fonctionnaires et stagiaires atteints d'une invalidité permanente qui ne les empêche pas d'exercer définitivement leurs fonctions et qui est provoquée, soit par un accident de service, soit par une maladie professionnelle.

Cette prestation, d'abord concédée pour 5 ans puis, éventuellement, accordée à titre définitif par le ministère de l'Economie, des Finances et de l'Industrie, est payée dans les conditions prévues pour les pensions civiles de retraite. C'est pourquoi à la fois actifs et retraités peuvent en être bénéficiaires.

Cette ATI peut aussi être supprimée, soit au terme des cinq années si le taux d'invalidité se révèle inférieur à 10 %, soit en cas de décès.

Sur l'histogramme ci-contre on note qu'après une progression régulière entre 1997 et 2000, le nombre d'ATI mises en paiement accuse une diminution de 4,9 % en 2001.



Au 31 décembre 2001, les 1410 allocataires se répartissent entre actifs et retraités selon le tableau suivant à raison de 43 % pour les premiers et 57 % pour les seconds. On remarque en outre que, globalement, les hommes sont majoritairement bénéficiaires (81,2 %).

	Actifs	Retraités	Total
Femmes	104	161	265
Hommes	503	642	1 145
Total	607	803	1 410

Si l'on ne retient que les actifs, on peut dresser plus finement un tableau de la répartition du stock des ATI entre le ministère et les deux principaux établissements publics.

	Hommes	Femmes	Total
Administration centrale	7	7	14
Services déconcentrés	238	70	308
ONF	187	9	196
INRA	62	16	78
Divers	9	2	11
Total	503	104	607

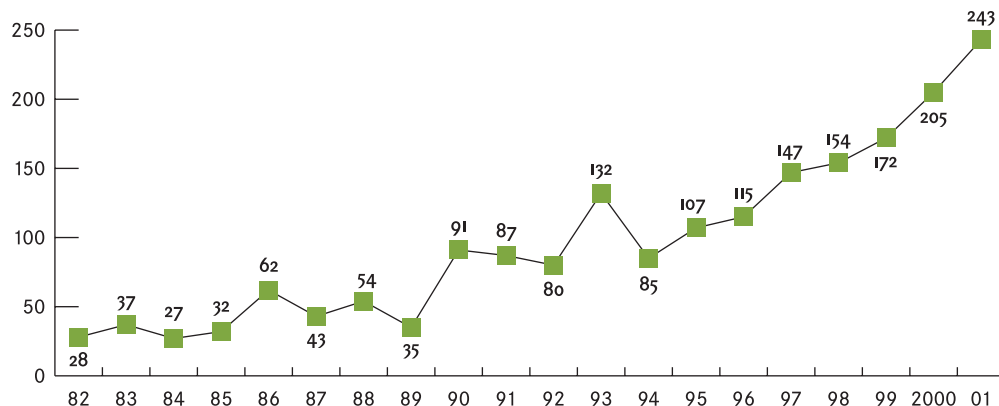
III. Les préretraites publiques

I. LA CESSATION PROGRESSIVE D'ACTIVITÉ (CPA)

La cessation progressive d'activité est une mesure de préretraite progressive proposée aux fonctionnaires et agents non titulaires de 55 ans au moins qui ne remplissent pas les conditions requises pour obtenir une pension à jouissance immédiate (excepté pour les mères de famille). L'agent concerné exerce ses fonctions à mi-temps jusqu'à sa mise à la retraite d'office (60 ans).

Le graphique ci-après illustre l'évolution du nombre des bénéficiaires depuis la mise en place du dispositif en 1982 (ordonnance n° 82-297 du 31 mars 1982).

Evolution du nombre de titulaires placés en CPA



Depuis quelques années, on assiste à une progression soutenue des CPA qui a atteint 18,5 % en 2001.

Entrées en CPA en 2001

Un total de 255 agents du MAP (243 titulaires et 12 non titulaires) a obtenu le bénéfice de la cessation progressive d'activité en 2001.

L'examen du graphique ci-contre nous apprend que les titulaires de catégorie A représentent plus de la moitié (54 %) de l'effectif total des fonctionnaires bénéficiaires de la CPA. Les catégories B et C se partagent l'autre moitié à hauteur de 18 et 28 % respectivement.

Les non titulaires ne représentent que 4,7 % de l'effectif total des agents placés en CPA.

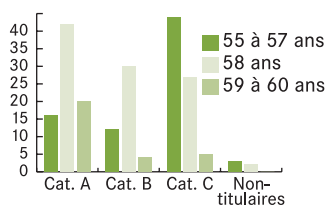
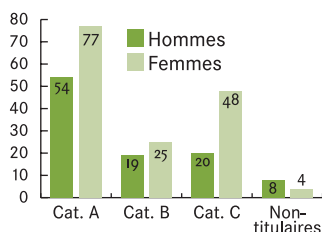
On constate par ailleurs que les femmes constituent l'effectif majoritaire de chaque catégorie statutaire avec 61,7 % des titulaires, et même 70,6 % si l'on ne considère que la catégorie C. Cette proportion s'inverse à 1/3-2/3 chez les non titulaires.

2. LE CONGÉ DE FIN D'ACTIVITÉ (CFA)

Le dispositif du congé de fin d'activité, mis en place depuis le 1er janvier 1997 (loi n° 96-1093 du 16-12-96), permet aux bénéficiaires de cesser leurs fonctions avant l'âge de la retraite sous réserve qu'ils remplissent certaines conditions d'âge (58 ans en général, au mieux 56) et d'ancienneté. Durant leur CFA, ils perçoivent un revenu de remplacement jusqu'à leur radiation d'office des cadres qui intervient au plus tard à la fin du mois de leur 60ème anniversaire.

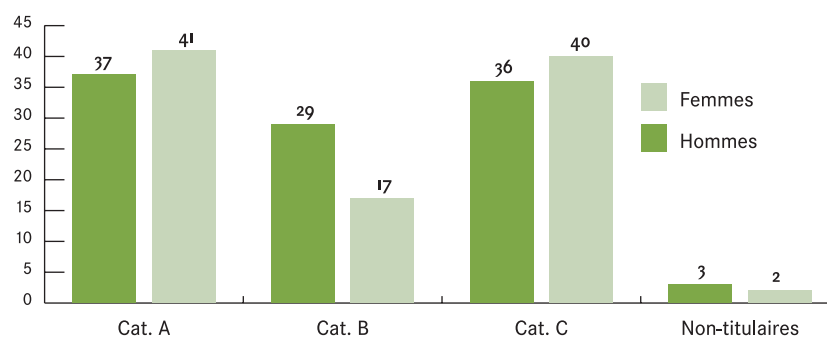
Au 31 décembre 2001, le stock des 415 fonctionnaires du ministère bénéficiaires d'un CFA se répartissait comme suit selon les catégories statutaires.

Le total ci-contre comprend les 205 agents du MAP qui ont été admis en CFA en 2001 (dont 5 non titulaires).



Cat. A	Cat. B	Cat. C	Total
139	111	165	415

La distinction hommes-femmes révèle une parité globale presque parfaite (105 H, 100 F) dont le graphique suivant expose les détails par catégorie statutaire.



IV. La radiation des cadres sans droit à pension

Les fonctionnaires radiés des cadres (par démission, atteinte de la limite d'âge, ...) sans pouvoir obtenir une pension de l'Etat (moins de 15 ans de services effectifs) relèvent du dispositif de retraites applicable aux agents non titulaires. Ils entrent alors dans la catégorie des "titulaires sans droits" ne pouvant percevoir une retraite de fonctionnaires mais une retraite de base du régime général de la Sécurité sociale complétée par une retraite de l'IRCANTEC (Institution de Retraite Complémentaire des Agents Non Titulaires de l'Etat et des Collectivités publiques).

L'affiliation rétroactive à la Sécurité sociale et à l'IRCANTEC est effectuée à l'initiative de l'administration dans l'année qui suit la cessation d'activité.

En 2001, 65 fonctionnaires radiés des cadres sans droit à pension ont bénéficié de ce dispositif, à savoir :

- 26 radiés au cours de l'année,
- 39 pour régularisation de leur situation.

V. La validation des services de non titulaire

La validation permet la prise en compte dans la pension de l'Etat, sous certaines conditions et après versement des retenues rétroactives correspondantes, des services accomplis en qualité d'auxiliaire, de contractuel ou de vacataire.

Au 31 décembre 2001, 6709 dossiers de validation, incluant les 675 demandes enregistrées en cours d'année, étaient en cours d'instruction.

Pendant cette même année, 535 fonctionnaires ont reçu, pour acceptation ou refus, un décompte des retenues rétroactives les concernant (coût de la validation) tandis que 395 titres de perception étaient émis aux fins de recouvrement des dites retenues.

Chapitre VIII. **La communication**
interne ○○○○

Chapitre VIII

La communication interne

La communication interne	193
I. L'animation et la coordination des réseaux	193
II. Les séminaires des DRAF/DDAF	193
III. Création de COMETE, l'Intranet de la communication	193
IV. L'évolution de la fonction information-documentation	194
V. Le réseau NOCIA (NOtes et Circulaires par Intranet Administratif)	194
VI. Publications à caractère interne	195

La communication interne

Au cours de l'année 2001, le département de la communication interne et des actions régionales (DCIAR) a intensifié son action auprès des réseaux des acteurs de la communication du ministère. L'expertise et le financement des plans de communication des services déconcentrés (DRAF/DDAF) ont connu un développement important, notamment dans le cadre de la mise en place de la campagne de communication nationale sur le CTE .

Par ailleurs, le DCIAR a pris une part active à la réalisation de l'objectif, inscrit au schéma directeur de communication, concernant le développement de la culture de communication au sein du ministère. C'est dans ce contexte que le DCIAR a initié l'ouverture d'un dialogue avec les chargés de communication des DRAF/DDAF et de l'administration centrale dans la perspective de la mise en place d'une réflexion participative sur l'organisation de la fonction communication. La création de Comète, l'intranet de la communication, s'inscrit dans cette perspective.

I. L'animation et la coordination des réseaux

LE RÉSEAU DES CHARGÉS DE COMMUNICATION DE L'ADMINISTRATION CENTRALE

Le DCIAR a développé sa collaboration auprès des directions de l'administration centrale afin d'optimiser la cohérence de la communication du ministère. Le principe d'une réunion mensuelle, lieu d'échange et de réflexion avec les chargés de communication, a été maintenu. Les directions d'administration centrale concernées par des actions de communication spécifiques (exemple communication CTE) y ont été systématiquement impliquées. Enfin, les chargés de communication de l'administration centrale ont également activement participé à la préparation des grands rendez-vous événementiels du ministère pilotés par le SCOM, comme le SIA et le SIMA.

LE RÉSEAU DES CHARGÉS DE COMMUNICATION DES SERVICES DÉCONCENTRÉS DRAF/DDAF

Le séminaire des chargés de communication des services déconcentrés et de l'administration centrale s'est déroulé à Tours au mois de mai 2001. Il constitue le point de départ d'une réflexion d'ensemble sur l'exercice de la fonction communication au ministère. Environ 70 % des DRAF et des DDAF étaient représentées ainsi que l'ensemble des directions de l'administration centrale. Il a permis de dégager des pistes de travail nécessaires à la poursuite du dialogue avec les directeurs pour une hypothèse de projet d'évolution à échéance 2003/2004.

Le DCIAR a fait l'objet de 80 demandes des DRAF/DDAF pour le financement d'actions de communication. 35 % ont concerné des actions de communication CTE, 55 % pour le financement d'action liées à des plans de communication et 10% pour des actions spécifiques principalement de type événementiel. Le montant total des délégations de crédits aux services déconcentrés s'élève pour l'année 2001 à la somme de 3 296 000, 00 frs (502 471,96 €).

II. Les séminaires des DRAF/DDAF

En 2001 le DCIAR a coorganisé, au mois de mars et septembre, avec la Direction Générale de l'Administration et les groupements, les deux séminaires des directeurs des DRAF/DDAF. Ces réunions qui se déroulent sur deux jours constituent un espace d'échanges, de dialogues, d'informations et de convivialité entre l'administration centrale et les services déconcentrés.

III. Création de COMETE, l'Intranet de la communication

Dans le contexte du dialogue engagé avec les services déconcentrés, le SCOM a souhaité mettre en place un intranet de la communication. Destiné dans un premier temps au public des chargés de communication et des directeurs, il a vocation à devenir un espace de mutualisation des expériences en vue

d'optimiser la collaboration entre la l'administration centrale et les services déconcentrés ainsi que l'échange d'informations des services déconcentrés entre eux. C'est un projet dont le développement est prévu sur la période 2001/2002 avec une phase d'exploitation en 2003.

IV. L'évolution de la fonction information-documentation

La politique engagée par le ministère d'ouvrir sa communication à l'ensemble des citoyens et des consommateurs et l'utilisation généralisée des NTIC dans le cadre, notamment, de la Société de l'information, ont conduit le Département ressources documentaires (DRD) à mener, avec l'aide d'un consultant, une réflexion sur l'évolution de la fonction documentaire en administration centrale.

DEUX GRANDS AXES DE TRAVAIL ONT ÉTÉ DÉGAGÉS :

- l'appropriation des outils internet comme support de diffusion de l'information institutionnelle du ministère : le projet Agrisources .

Il s'agit pour le DRD d'assurer la diffusion grand-public et la valorisation de l'information institutionnelle citoyenne, notamment à travers la conception, l'alimentation et la maintenance d'un sous-ensemble spécifique du site Web du ministère. Le DRD se présente comme un co-producteur ayant entière responsabilité dans le développement de cette partie du site du ministère consacrée à l'information institutionnelle.

Il conviendra :

- d'orienter et de développer le contenu du site en fonction des préoccupations du public et des grands dossiers du ministère ;
- d'assurer une cohérence dans la structure du site en l'organisant en arborescence thématique permettant de classer et de retrouver l'information ;
- d'organiser les flux d'informations par une gestion dynamique dans laquelle chaque direction sera responsable de l'information diffusée sur le site et de sa mise en forme.

- le partage de l'information et des connaissances en interne, cette mission, assez traditionnelle pour une entité documentaire « centrale » comme le DRD, est revisitée et redéfinie à la lumière des nouvelles technologies de l'information et en tenant compte du développement de nouvelles communautés de pratiques. Cette ligne de mission implique notamment :

- l'animation de la gestion collective, transversale, des connaissances spécialisées du ministère en coordonnant l'alimentation et la maintenance d'un site intranet info-documentaire destiné à une large consultation par les agents du ministère. Après un an de fonctionnement, l'intranet documentaire (INTRADOC) doit tenir compte de l'évolution des techniques et des besoins en s'insérant dans le panorama des diverses ressources en ligne répondant aux exigences du PAMSI : les intranets des directions (avec notamment INTRAGRI), les extranets et portails internet ;
- le soutien méthodologique aux entités documentaires des directions du ministère et le développement de la qualité et de l'efficacité du réseau ;
- le recentrage sur des thématiques info-documentaires spécifiques moins dispersées : il devient nécessaire de recentrer le fonds par rapport à des domaines d'intervention plus pertinents, vers un public ciblé.

V. Le réseau NOCIA (NOtes et Circulaires par Intranet Administratif)

Tous les services du ministère, administration centrale, régions et départements, établissements d'enseignement public agricole, ont accès à l'ensemble des circulaires et notes de service du ministère publiées sur le site intranet NOCIA, depuis juillet 1998.

Parallèlement à la mise en ligne sur intranet, une diffusion sur support papier avait été maintenue. En juin 2001, le Recueil hebdomadaire des circulaires et notes de service, dans sa version papier, a été supprimé. Un accès sécurisé, via internet, a été offert aux autres ministères et partenaires habituels du ministère.

En 2001, 197 circulaires et 819 notes de service ont été élaborées par les directions et services et mises en ligne.

VI. Publications à caractère interne

Au cours de l'année 2001 le SCOM (DCIAR et pôle publication) a assuré l'édition et la diffusion de plusieurs publications destinées à l'interne.

LE BILAN SOCIAL

Comme ce fût le cas pour les précédentes éditions, le DCIAR a coordonné la fabrication du Bilan Social à partir des données fournies par la Direction Générale de l' Administration , le pôle édition assurant, pour sa part, la conception et la fabrication. Ce document tiré à 1 800 exemplaires est diffusé à l'ensemble des services centraux et déconcentrés après examen en CTPM (section action sociale).

L'ANNUAIRE DE L'ADMINISTRATION CENTRALE ET DES SERVICES DÉCONCENTRÉS

Ce document, tiré à 8 500 exemplaires, qui paraît une fois par an, est diffusé à l'ensemble des services. C'est un produit de communication qui constitue un référentiel important pour l'ensemble de la communauté de travail. C'est le DCIAR qui prend en charge sa mise à jour et, pour ce faire, contacte l'ensemble des services centraux et déconcentrés.

LE RÉPERTOIRE DE L'ADMINISTRATION CENTRALE

Il est réalisé à l'aide des informations fournies par les missions des affaires générales des directions de l'administration centrale. Tiré à 3 000 exemplaires il est diffusé par courrier électronique aux services déconcentrés.

BOTTIN ADMINISTRATIF ET RÉPERTOIRE DE L'ADMINISTRATION FRANÇAISE

Le DCIAR est le correspondant au ministère pour la mise à jour, deux fois par an, de ces documents. Il assure la coordination de la recherches des informations.

CONTACT

« Contact » destiné à l'ensemble des agents du ministère est un magazine bimestriel (12 pages) édité par le pôle éditions. Six numéros ont été publiés au cours de l'année 2001. Diffusé vers tous les sites de la communauté de travail du ministère, « Contact » est tiré à 20 000 exemplaires. En 2001, Contact a été l'un des premiers ouvrages édités selon la nouvelle ligne graphique du ministère. La nouvelle maquette, plus structurée et dynamique, a libéré de l'espace pour l'écrit tout en améliorant la lisibilité du support. Sur le plan éditorial, la revue a suivi la mise en place progressive des 35 heures, ainsi que la campagne d'information de proximité sur les Contrats territoriaux d'exploitations (CTE). Le journal a aussi régulièrement mis l'accent sur le développement des nouvelles technologies de l'information au ministère, et a initié un rendez-vous régulier portant sur la modernisation des services (dynamique qualité, réforme de l'ingénierie...) qui sera poursuivi en 2002.

